



التجاري بنك
Attijari bank

Banque Attijari de Tunisie

**SA au capital de 150 000 000 de dinars
divisé en 30 000 000 actions de nominal
5 dinars entièrement libérées**

Siège social : 95 Avenue de la Liberté – 1002 Tunis -Belvédère
RC : B140811997 ; Tel : 71 141 400 ; Fax : 71 782 663

DOCUMENT DE REFERENCE «Attijari bank 2009»

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le..... **18 NOV. 2009** sous le
No **09 - 010 /**..... donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du
Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé
régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne
peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note
d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été
établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet
enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de
l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des
éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

Monsieur Hassen DAHMANI
Responsable de la Direction contrôle de gestion à Attijari Bank
Téléphone : 71 14 14 75
E mail : dahmani.hassen@attijaribank.com.tn

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

Attijari intermédiation

Résidence OMAR Bloc A 2ème étage, Montplaisir Ennasim – 1073 Tunis.
Téléphone : 71 84 27 51 Fax : 71 84 73 66

Le présent document de référence est mis à la disposition du public auprès de Attijari
bank 95 Avenue de la Liberté -1002 Tunis Belvédère ; Attijari intermédiation
Résidence OMAR Bloc A 2ème étage, Montplaisir Ennasim – 1073 Tunis et sur le site
Internet du CMF : www.cmf.org.tn



Novembre 2009

PRESENTATION RESUMEE DE LA BANQUE ATTIJARI	5
DE TUNISIE	5
CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU	
CONTROLE DES COMPTES	Erreur ! Signet non défini.
1.1 Responsable du document de référence :	Erreur ! Signet non défini.
1.2 Attestation du responsable du document de référence :	Erreur ! Signet non défini.
1.3 Responsables du contrôle des comptes	Erreur ! Signet non défini.
1.4 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du document de	
référence	Erreur ! Signet non défini.
1.5 Responsable de l'information	Erreur ! Signet non défini.
CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE	
ET SON CAPITAL	20
2.1 Renseignements de caractère général concernant la Banque	20
2.1.1 Dénomination et siège social :	20
2.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable :	20
2.1.3 Date de constitution et durée :	20
2.1.4 Objet social: (Article 3 des statuts).....	20
2.1.5 Registre du commerce	21
2.1.6 Exercice social	21
2.1.7 Clauses statutaires particulières	21
2.1.8 Capital social.....	27
2.1.9 Nationalité	27
2.1.10 Régime fiscal	27
2.1.11 Matricule fiscal	27
2.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque.....	27
2.1.13 Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les	
obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM.....	27
2-2 Renseignements de caractère général concernant le capital de la Banque	27
2.3 Evolution du capital social	28
2.4 Répartition du capital et des droits de Vote au 11/09/2009	29
2-4-1 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de	
vote au 11/09/2009	29
2-4-2 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes	
d'administration et de direction au 11/09/2009	29
2.4.3 Nombre d'actionnaires	29
2.5 Présentation d'Andalucarthage Actionnaire de référence	30
2-5-1 Présentation du groupe Attijariwafa bank	30
2-5-1-1 Organigramme d'Attijariwafa bank	31
2.5.2 Présentation de Banco Santander Central Hispano	33
2.5.3 Place occupée par la Banque Attijari de Tunisie vis à vis de l'actionnaire de	
référence	35
2-6 Description sommaire du Groupe Banque Attijari de Tunisie au 31/12/2008	35
2.6.1 Présentation générale du groupe	35
2.6.2 Relations avec les sociétés du groupe Attijari bank au 31/12/2008	45
2.6.3 Relations commerciales entre Attijari bank et les autres sociétés du groupe	
durant l'exercice 2008	47
2.7 Relations d' Attijari bank avec les autres parties liées au 31/12/2008	49
2.7.1 Information sur les engagements	49
2.7.2 Transferts de ressources	49
2.7.3 Les prestations de services reçues ou données	49
2-8 Dividendes	50
2-9 Marché des titres d'Attijari bank	50
CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ACTIVITE	51
DE LA BANQUE	51
3-1 Présentation sommaire de la Banque Attijari de Tunisie	51
3-2 Organisation de la Banque	54
3.2.1 Organigramme de la Banque Attijari de Tunisie au 30 août 2009	54
3.2.2 Gouvernance	55
3.2.3 Contrôle interne	58
3.2.4 Système d'information	59
3-2-5 Politique sociale	62
3-2-6 Effectifs et réseau de la banque	62
3.3 Activité et performances de la Banque au 31/12/2008	64
3.3.1 Les ressources	64

3-3-2 Les emplois	65
3.3.3 Les résultats d'exploitation	67
3.4. Activité et performances de la Banque au 30/06/2009.....	69
3.4.1 Les ressources.....	69
3.4.2 Les emplois.....	70
3.4.3 Les résultats d'exploitation	72
3.5 Les indicateurs d'activités au 30/09/2009	73
3.6 Matrice SWOT (Forces, faiblesses, opportunités et risques).....	74
3.7 Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité de l'émetteur.....	74
3.8 Dépendance de l'émetteur	77
3.9 Litiges ou arbitrages	78
3.10 Politique d'investissement de l'émetteur	78
CHAPITRE 4 : PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTAT	80
4.1 La Situation des immobilisations et du portefeuille titres de la banque au 31/12/2008	80
4.1.1 Patrimoine immobilier de la banque au 31/12/2008.....	80
4.1.2 Portefeuille titres de la banque au 31/12/2008	83
4.2 La situation des immobilisations et du portefeuille titres de la banque au 30/06/2009	86
4.2.1 Patrimoine immobilier de la banque au 30/06/2009.....	86
4.2.2 Portefeuille titres de la banque au 30/06/2009	90
4.3 Renseignements financiers sur les états financiers individuels au 31 décembre 2008	93
4.3.1 Etats financiers comparés au 31 décembre.....	93
4.3.2 Notes aux Etats Financiers annuels arrêtées au 31 décembre 2008.....	97
4.3.3 Notes complémentaires et rectificatives aux états financiers individuels arrêtées au 31/12/2008	121
4.3.4 Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2008	127
4.4 Encours des emprunts obligataires émis par Attijari bank	133
4.4.1 Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire convertible en actions « OCA Attijari bank 2006 »	133
4.4.2 Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire « Attijari Bank 2008 »*	133
4.5 Tableau des mouvements des capitaux propres	135
4.6 Affectation des résultats des trois derniers exercices	136
4.7 Evolution des dividendes.....	136
4.8 Evolution du Produit Net Bancaire et du résultat d'exploitation	136
4.9 Evolution du résultat net.....	136
4.10 Evolution de la Marge Brute d'Autofinancement	137
4.11 Emprunts obligataires garantis par la Banque Attijari de Tunisie	137
4.12 Emprunts obligataires émis par la Banque Attijari de Tunisie	137
4.13 Emprunts obligataires souscrits par la Banque Attijari de Tunisie.....	137
4.14 Principaux indicateurs et ratios	137
4.15 Renseignements sur les états financiers consolidés au 31/12/2008	140
4.15.1 Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2008.....	141
4.15.2 Etat des engagements Hors Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2008	141
4.15.3 Etat de résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2008.....	142
4.15.4 Etat de flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2008	143
4.15.5 Notes aux Etats Financiers Consolidés arrêtés au 31 décembre 2008 :	144
4.15.7 Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2008.....	165
4.16 Renseignements sur les états financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2009	167
4.16.1 Bilan arrêté au 30 juin 2009.....	168
4.16.2 Etat des engagements hors bilan arrêté au 30 juin 2009.....	169
4.16.3 Etat de résultat arrêté au 30 juin 2009.....	169
4.16.4 Etat de flux de trésorerie au 30 juin 2009.....	170
4.16.5 Notes aux états financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2009	171
4-16-6 Notes rectificatives aux états financiers semestriels arrêtés au 30/06/2009	191
4.16.7 Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2009.....	194
4.17 Indicateurs boursiers de la valeur Attijari Bank	195
CHAPITRE 5: ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES	196
5-1 Conseil d'Administration	196

5.1.1 Membres des organes d'administration	196
5.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la Banque	196
5.1.3 Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'Administration et de Direction	197
5.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	199
5.2 Intérêts des dirigeants dans la banque pour l'exercice 2008	200
5.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2008.....	200
5.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction	200
5.3 Commissaires aux comptes	200
5.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil ou avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital	201
CHAPITRE 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR.....	202
6.1 Evolution récente et orientations	202
6.1.1 Evolution récente.....	202
6.1.2 Stratégie de développement	202
6.2 Perspectives d'avenir	203
6.2.1 Analyse des modifications opérées et des écarts enregistrés par rapport aux informations prévisionnelles 2008-2012	203
6.2.2 Les prévisions 2009-2013	207
6.3 Les états financiers prévisionnels 2009 – 2013	214
6.4 Indicateurs et Ratios prévisionnels.....	218
6.4.1 Principaux indicateurs	218
6.4.2 Principaux Ratios	218
6.5 Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2009 à 2013	220

PRESENTATION RESUMEE DE LA BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE

Créée en juillet 1968 dans la région du sud tunisien, sous le nom de « Banque du Sud », la Banque Attijari de Tunisie a contribué depuis sa constitution au financement de l'économie nationale, et a étendu sa représentation sur l'ensemble du territoire tunisien.

Ces efforts lui ont permis de s'affirmer comme acteur de taille sur la place en Tunisie et de constituer un réseau de correspondants étrangers lui permettant d'accompagner sa clientèle. A la date du 20/09/2009, la Banque Attijari de Tunisie est dotée d'un réseau totalisant 147 agences réparties sur tout le territoire du pays. Le réseau d'Attijari bank dispose ainsi du 1^{er} réseau privé et du 2^{eme} du secteur.

S'inscrivant dans la même perspective, l'ex Banque du Sud, actuellement la Banque Attijari de Tunisie s'est substantiellement investie pour suivre les évolutions observées dans le métier de banque. Un intérêt particulier a été accordé pour la mise en place et le développement récurrent de ses prestations à travers tous ses canaux de distribution : la Monétique, l'Informatique, l'Internet..., autant de moyens mis en œuvre pour répondre aux normes et aux standards de la profession.

Après une période de forte croissance, la Banque Attijari de Tunisie-Ex Banque du Sud- a commencé à connaître certaines difficultés dès le début des années 90. Pour y faire face, la Banque a procédé à trois augmentations de capital successives, réalisées respectivement en 1995, en 1996 et en 1997, le faisant passer de 30 à 100 millions de dinars. Cette opération de recapitalisation de la Banque s'est accompagnée par un désengagement partiel de l'Etat de son capital et l'entrée de nouveaux actionnaires privés tunisiens. En effet, la participation des entreprises publiques est passée de 43,94% en 1997 à 33,34% au 31/12/1998.

Au début des années 2000, les pouvoirs publics ont décidé de céder toute la participation publique à une institution financière internationale. La cession de la participation publique a été engagée en avril 2005 et le processus de privatisation de la banque a été achevé à la fin de l'exercice 2005, avec l'entrée dans son capital d'un holding financier Andalumaghreb qui détenait 53,54% du capital de la Banque Attijari de Tunisie.

Lors de l'acquisition du bloc de contrôle, le holding ad hoc de participation de droit espagnol dénommé Andalumaghreb était détenue à hauteur de 68% par Attijariwafa bank et de 32% par Banco Santander Central Hispano.

A la fin de l'année 2008, les deux partenaires ont créé un nouveau holding financier dénommé Andalucarthage détenu respectivement à hauteur de 83,7% par Atijari wafa bank et de 16,3% par Banco santander. En date du 30 décembre 2008 Andalucarthage a acheté toutes les participations de Andalumaghreb dans le capital d'Attijari Bank Tunisie ainsi que les OCA souscrites dans l'emprunt obligataire convertible en actions « OCA ATTIJARI BANK 2006 »

Il est à rappeler que les deux partenaires propriétaires du consortium hispano-marocain dénommé Andalucarthage sont deux acteurs de référence dans le métier de banque notamment à l'échelle régionale. Attijariwafa bank est la première banque au Maroc avec 760 agences et points de vente et un Produit Net Bancaire de 11 milliards de dirhams en 2008 en terme consolidé, soit l'équivalent de 1 813 millions de dinars. Banco Santander Central Hispano est la première banque d'Espagne et l'une des



principales banques d'Europe et d'Amérique Latine avec 13 390 succursales à travers le monde et avec un Produit Net Bancaire de 31 042 millions d'euros en 2008, soit l'équivalent de 57 068 millions de dinars.

L'alliance d'Attijari Bank au consortium Attijariwafa Bank Banco Santander Central Hispano a constitué un enjeu majeur pour la banque. Celle-ci entrant dans une nouvelle ère dynamique et novatrice a pu tirer profit de l'expertise de ces deux groupes en se développant dans tous les métiers bancaires et para bancaires, directement ou à travers ses filiales.

Sur décision du conseil d'administration de la banque du 8 septembre 2006, par délégation de l'AGE du 29 mai 2006, le logo et la dénomination sociale de la Banque de Sud sont devenues le 11 décembre 2006 " Banque Attijari de Tunisie " et " Attijari Bank " par abréviation commerciale.

Le 28 décembre 2006, le capital de la banque est passé de 100MD à 150MD et ce par l'émission de 10 000 000 nouvelles actions de nominal 5 dinars. Cette augmentation de capital a été suivie d'une émission d'un emprunt obligataire convertible en actions de 80 MD, une première de son genre sur la place de Tunis.

Par ailleurs, dès l'installation du nouveau management de la banque, un plan de développement stratégique a été mis en place et dévoilé au public. Ce plan a permis à la banque de se positionner comme un acteur de référence sur le marché bancaire en Tunisie, de retrouver ses équilibres fondamentaux et une bonne assise financière et de se conformer aux standards internationaux, notamment sur le plan organisationnel, informatique et commercial.

Dans ce cadre, la Banque Attijari de Tunisie a mis en place une organisation axée sur une spécialisation en Business Units afin de permettre aux différentes lignes de métiers de la banque de se focaliser sur ses objectifs et cela notamment à travers :

- la séparation et la filialisation de certaines activités ;
- la spécialisation front-back : séparation entre les services qui initient les opérations et ceux qui sont en charge de leurs comptabilisation ;
- la mise en adéquation des profils (recrutements/redéploiements) ;
- La création d'une filiale spécialisée dans les activités de conseil (accès aux appels d'offres publics) ;
- La refonte du système d'information avec la mise en place d'un système de global banking répondant aux besoins de la banque et aux exigences des nouveaux standards de la profession ;
- La mise en place des principes de bonne gouvernance : La banque a mis en place très rapidement les structures recommandées par les standards internationaux en la matière.

En 2008, la Banque Attijari de Tunisie a réalisé un PNB de 128, 549MD réalisant une hausse importante de 22,7% par rapport à 2007.

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une évolution de 24,1% passant de 1 941,636 MD en 2007 à 2 410,416 MD en 2008 soit une part de marché de 8,2%. Les crédits octroyés ont totalisé un montant de 1 963,053 MD au 31/12/08 affichant aussi une évolution de 15,2% et accaparant ainsi 7,0% de parts de marché.

La Banque Attijari de Tunisie est à la tête d'un groupe intervenant dans plusieurs domaines :

- l'intermédiation en bourse et la gestion de portefeuilles individuels avec Attijari Intermédiation
- La gestion d'actifs collectifs avec Attijari Gestion
- Le conseil et l'ingénierie Financières avec Attijari Conseil

- Le leasing avec Attijari leasing
- Le recouvrement de créances avec Sud Recouvrement
- Le capital risque avec Attijari Sicar
- L'immobilier avec la Générale Immobilière du Sud (GIS) et Attijari Immobilière
- L'Informatique avec la Générale Tunisienne d'Informatique (GTI)
- Le placement collectif en valeurs mobilières avec trois Sicav : Attijari valeurs sicav et Attijari placements sicav (Sicav mixtes) et Attijari Obligataire Sicav (Sicav obligataire)

Le chiffre d'affaires et le résultat consolidé du groupe Attijari Bank se sont établis au 31/12/2008 respectivement à 218, 741 MD et 32, 470 MD.

Par ailleurs, les créances classées, les provisions constituées, les agios réservés et le taux de couverture ont évolué comme suit depuis 2006 :

En mD

	2006	2007	2008	30/06/08	30/06/09
Créances Brutes bilan et hors bilan (a)	2 322 068	2 336 276	2 715 303	2 473 290	2 908 206
classe 0	1 644 817	1 702 845	2 171 010	1 816 376	2 307 307
classe 1	168 837	217 576	189 759	228 931	247 475
Créances clientèle (classe 0 et 1)	1 813 654	1 920 421	2 360 769	2 045 307	2 554 782
classe 2	38 628	27 972	43 280	34 300	24 172
classe 3	54 810	58 123	18 576	29 114	51 341
classe 4	414 976	329 760	292 678	364 569	277 911
Dont contentieux	181 250	289 449	248 055	315 982	265 178
Créances Douteuses et Litigieuses (classe 2,3 et 4) (b)	508 414	415 855	354 534	427 983	353 424
Provisions	125 832	119 834	121 023	128 697	128 501
Agios réservés	66 639	67 406	59 855	69 328	59 743
Provisions & Agios réservés (c)	192 471	187 240	180 878	198 025	188 244
Taux de couverture de l'ensemble des créances (c)/(a)	8,29%	8,01%	6,66%	8,01%	6,47%
Taux des créances classées (b)/(a)	21,89%	17,80%	13,06%	17,30%	12,15%
Taux de couverture des Créances Douteuses et Litigieuses (c)/(b)	37,86%	45,03%	51,02%	46,27%	53,26%

L'augmentation de capital et l'emprunt obligataire convertible réalisés tous les deux en décembre 2006 ont permis à la Banque Attijari de Tunisie d'augmenter ses provisions et d'améliorer son ratio de couverture de créances douteuses et litigieuses. La situation des créances douteuses et litigieuses dans la Banque Attijari de Tunisie a commencé à s'améliorer depuis 2006.

Par ailleurs les ratios de solvabilité et de liquidité ont évolué comme suit depuis l'année 2006 :

Désignation	2006	2007	2008	30/06/2008	30/06/2009
Ratio de solvabilité (1)	1,77%	0,25%	4,61%	2,19%	6,01%
Ratio de liquidité (2)	122%	112%	128%	118%	119%

(1) Fonds propres nets / risques encourus

(2) Actifs réalisables (y compris les propres titres de la banque) / Passifs exigibles

CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 Responsable du document de référence :

Monsieur Hassan BERTAL
Directeur Général de la Banque Attijari de Tunisie

1.2 Attestation du responsable du document de référence :

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la banque. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Le Directeur Général
Monsieur Hassan BERTAL



1.3 Responsables du contrôle des comptes

Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2006 :

Société **F.M.B.Z -K.P.M.G -Tunisie** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, 10, rue de Jérusalem 1002.Tunis Belvédère

Société **AMC Ernst & Young** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Noureddine HAJJI, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003- Tunis.

Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2007 :

Société **AMC Ernst & Young** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Noureddine HAJJI, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003- Tunis.

Société **CNF-Cabinet NEJI Fethi** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Fethi NEJI, 2, Rue Hamza Abdelmottaleb Menzeh 6-2037 Tunis.

Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2008 :

Société **AMC Ernst & Young** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Noureddine HAJJI, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003- Tunis.

Société **CNF-Cabinet NEJI Fethi** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Fethi NEJI, 2, Rue Hamza Abdelmottaleb Menzeh 6-2037 Tunis.

Etats financiers consolidés relatifs à l'exercice 2007 :

Société **AMC Ernst & Young** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Nouredine HAJJI, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003- Tunis.

Société **CNF-Cabinet NEJI Fethi** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Fethi NEJI, 2, Rue Hamza Abdelmottaleb Menzeh 6-2037 Tunis.

Etats financiers consolidés relatifs à l'exercice 2008 :

Société **AMC Ernst & Young** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Nouredine HAJJI, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003- Tunis.

Société **CNF-Cabinet NEJI Fethi** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Fethi NEJI, 2, Rue Hamza Abdelmottaleb Menzeh 6-2037 Tunis.

Etats financiers intermédiaires au 30 /06/2008 :

Société **AMC Ernst & Young**, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Nouredine HAJJI, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003- Tunis.

Société **CNF-Cabinet NEJI Fethi**, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Fethi NEJI, 2, Rue Hamza Abdelmottaleb Menzeh 6-2037 Tunis.

Etats financiers intermédiaires au 30 /06/2009 :

Société **AMC Ernst & Young**, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Nouredine HAJJI, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003- Tunis.

Société **CNF-Cabinet NEJI Fethi**, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Fethi NEJI, 2, Rue Hamza Abdelmottaleb Menzeh 6-2037 Tunis.

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2006

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2006 arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **F.M.B.Z -KPMG Tunisie** représentée par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, et **AMC Ernst & Young** représentée par Mr Nouredine HAJJI, qui ont émis l'opinion suivante :

« Messieurs les actionnaires d'Attijari Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2006, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2006. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise

en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

1. Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation du portefeuille créances comptabilisées par la banque au titre de l'exercice clos au 31/12/2006 s'élèvent à 180 294 KDT portant ainsi le montant cumulé des provisions comptabilisées au titre des créances à cette date à 216 269 KDT. En dépit de l'effort considérable fourni par la banque en 2006 pour couvrir ses risques, nous estimons que l'enveloppe des provisions ainsi constituée reste insuffisante pour couvrir les risques avérés au 31/12/2006, notamment du fait que certaines garanties hypothécaires ont été retenues sans pour autant être expertisées et que certaines relations ont été maintenues parmi les actifs performants en anticipation de régularisations postérieures de leurs situations, que les événements futurs peuvent ne pas confirmer.
2. Les soldes des comptes BCT devises (poste AC1), correspondants étrangers (poste AC2) ont été retenus sur la base des soldes des relevés des comptes libellés en Euro et en Dollar. Les différences par rapport aux soldes de la balance ont été imputées aux comptes des positions de change et de contre valeurs des positions de change. Ces derniers ne coïncident pas aux soldes tenus par la salle des marchés. De même, et en raison de l'inadéquation des traitements et des procédures employées, il n'existe pas d'assurance quant à la validité des soldes portés dans l'état des engagements hors bilan au titre des crédits documentaires, avals et cautions.
3. La rubrique AC7 « Autres actifs » et PA5 « Autres passifs » comportent des suspens anciens et des comptes injustifiés pour lesquels la banque a entamé au cours de 2006 un travail de justification et d'apurement et a doté en conséquence des provisions de l'ordre de 10 MDT. Considérant que ces travaux ne sont pas achevés, il n'existe pas d'assurance quant au caractère approprié de la provision ainsi constituée.

4. Les capitaux propres de la banque incluent un montant de 80 MDT relatif à l'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions. Le montant de 80 MDT avait été consigné par l'actionnaire de référence entre les mains de la banque avant la date de clôture de l'exercice 2006 avec une prise ferme de la totalité de cet emprunt. La clôture effective des souscriptions n'a eu lieu que le 17 janvier 2007, étant précisé que cet emprunt a été intégralement souscrit.

Sous réserve de l'incertitude résultant de l'effet de ce qui est indiqué dans les paragraphes 1, 2 et 3 ci-dessus et de l'impact du point 4, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'Attijari Bank ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence l'existence d'insuffisances significatives se traduisant par une incertitude sur la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, telle que remontée ci-avant au niveau de l'opinion sur les états financiers (point 1, 2 et 3).

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque procède actuellement au suivi de la liste des actionnaires sur la base de l'état communiqué périodiquement par la STICODEVAM. Par ailleurs, la banque n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006. »

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2007

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007 arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **AMC Ernst & Young**, représentée par Mr Nouredine HAJJI, et **CNF-Cabinet NEJI Fethi**, représentée par Mr Fethi NEJI, qui ont émis l'opinion suivante :

« Messieurs les actionnaires d'Attijari Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2007. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation

sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'Attijari Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur :

- 1) le sort des réserves signalées dans le rapport d'audit au titre de l'exercice 2006 et produisant des effets sur l'exercice 2007 ayant porté sur :
 - a) l'insuffisance des provisions constituées par la banque sur les engagements douteux en couverture des risques avérés au 31/12/2006 ;
 - b) la non fiabilité des soldes des comptes BCT devises (poste AC1), correspondants étrangers (poste AC2), des crédits documentaires, cautions et avals ;
 - c) l'incertitude sur l'adéquation des provisions constituées par la banque pour la couverture des comptes injustifiés logés dans les rubriques AC7 « Autres actifs » et PA5 « Autres passifs ».

Ces réserves ont été régularisées par la banque au cours de l'exercice 2007. Les notes aux états financiers 3, 12 et 14 exposent les conséquences sur les comptes arrêtés au 31/12/2007 de l'impact de ces régularisations.

- 2) Les fonds propres réglementaires, tels que déterminés à la date du 31/12/2007, se situent à un niveau tel que les ratios prudentiels prévus par la réglementation en vigueur ne sont pas respectés, ce qui devrait amener la banque à régulariser cette situation. Le besoin additionnel en fonds propres de base est estimé à la date du 31/12/2007 à 68 801 KDT.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence l'existence de certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs, de passifs, de produits et de charges sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes. Ces insuffisances ont été reportées dans le cadre de notre lettre de recommandations remise à la direction et au Conseil d'Administration de la banque.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque ne procède pas actuellement au suivi périodique de la liste de ses actionnaires et elle n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006. »

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2008

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008 arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **AMC Ernst & Young**, représentée par Mr Nouredine HAJJI, et **CNF-Cabinet NEJI Fethi**, représentée par Mr Fethi NEJI, qui ont émis l'opinion suivante :

« Messieurs les actionnaires d'Attijari Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'Attijari Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- 1) Les fonds propres réglementaires, tels que déterminés à la date du 31/12/2008, se situent à un niveau tel que les ratios prudentiels prévus par la réglementation en vigueur ne sont pas respectés, ce qui devrait amener la banque à régulariser cette situation. Le besoin additionnel en fonds propres de base est estimé à la date du 31/12/2008 à 35 945 KDT.
- 2) Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n°3, La banque a introduit, à partir de l'exercice 2008, une méthode de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% au terme de l'exercice 2009. En application de cette méthode, la banque a constaté une dotation aux provisions additionnelle pour un montant de 25 467 KDT.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence l'existence de certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes. Ces insuffisances ont été reportées dans le cadre de notre lettre de recommandations remise à la direction et au Conseil d'Administration de la banque.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque ne procède pas actuellement au suivi périodique de la liste de ses actionnaires et elle n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006. »

Opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2007

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **AMC Ernst & Young**, représentée par Mr Noureddine HAJJI et **CNF-Cabinet NEJI Fethi**, représentée par Mr Fethi NEJI, qui ont émis l'opinion suivante :

« Messieurs les actionnaires d'Attijari Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés d'Attijari Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2007. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration d'Attijari Bank. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

La consolidation des sociétés Sud Recouvrement, Général Leasing, Sud Invest, Sud Sicar et Générale Tunisienne de l'informatique n'ont pas été faites sur la base d'états financiers audités pour l'exercice clos le 31/12/2007. La prise en compte

ultérieurement des états financiers définitifs pourrait donner lieu à des valeurs différentes.

Sous réserve de l'impact du point ci-haut mentionné, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le sort des réserves signalées dans le rapport d'audit au titre de l'exercice 2006 et produisant des effets sur l'exercice 2007 ayant porté sur :

- a. l'insuffisance des provisions constituées par la banque sur les engagements douteux en couverture des risques avérés au 31/12/2006 ;
- b. la non fiabilité des soldes des comptes BCT devises (poste AC1), correspondants étrangers (poste AC2), des crédits documentaires, cautions et avals ;
- c. l'incertitude sur l'adéquation des provisions constituées par la banque pour la couverture des comptes injustifiés logés dans les rubriques AC7 « Autres actifs » et PA5 « Autres passifs ».

Ces réserves ont été régularisées par la banque au cours de l'exercice 2007. Les notes aux états financiers 3, 14 et 16 exposent les conséquences sur les comptes arrêtés au 31/12/2007 de l'impact de ces régularisations.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2007. »

Opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2008

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **AMC Ernst & Young**, représentée par Mr Nouredine HAJJI et **CNF-Cabinet NEJI Fethi**, représentée par Mr Fethi NEJI, qui ont émis l'opinion suivante :

« Messieurs les actionnaires d'Attijari Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés d'Attijari Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration d'Attijari Bank. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

La consolidation des sociétés Attijari Intermédiation, Sud Recouvrement, Générale Tunisienne de l'Informatique et Générale Immobilière du Sud n'ont pas été faites sur la base d'états financiers audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2008. La prise en compte ultérieurement des états financiers définitifs pourrait donner lieu à des valeurs différentes.

Sous réserve de l'impact du point ci-haut mentionné, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- 1) Les fonds propres réglementaires de Attijari Bank, tels que déterminés à la date du 31/12/2008, se situent à un niveau tel que les ratios prudentiels prévus par la réglementation en vigueur ne sont pas respectés, ce qui devrait amener la banque à régulariser cette situation. Le besoin additionnel en fonds propres de base est estimé à la date du 31 décembre 2008 à 35 945 KDT.
- 2) Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n° 3, le groupe a introduit, à partir de l'exercice 2008, un système de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% au terme de l'exercice 2009. En application de cette méthode, le groupe a constaté une dotation aux provisions additionnelle pour un montant de 25 760 KDT.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2008. »

Opinion sur les états financiers intermédiaires au 30 /06/2009

Les états financiers intermédiaires au 30/06/2009, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la société **AMC Ernst & Young**, représentée par Mr Nouredine HAJJI et **CNF-Cabinet NEJI Fethi**, représentée par Mr Fethi NEJI, qui ont émis l'avis suivant :

« En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels d'ATTIJARI BANK couvrant la période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2009. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre avis sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

La dotation aux provisions pour dépréciation du portefeuille créances comptabilisée par la banque au titre du premier semestre 2009 s'élève à 7,5 MDT correspondant à l'accroissement du risque sur certaines relations. En revanche, la banque n'a pas constaté de reprise de provision, pour un montant estimé à 13,8 MDT, résultant de recouvrements et d'améliorations de classe de risque de relations initialement couvertes par des provisions.

A l'exception de l'impact du point ci-dessus mentionné, et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relever d'autres éléments pouvant affecter de façon significative la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

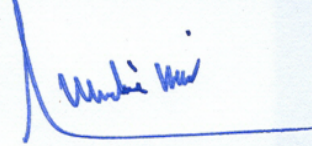
Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Monsieur Nouredine HAJJI



CNF-Cabinet NEJI Fethi

Monsieur Fethi NEJI



1.4 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence. »

ATTIJARI INTERMEDIATION

Monsieur Abdelaziz HAMMAMI



1.5 Responsable de l'information

Monsieur DAHMANI Hassen

Responsable de la Direction contrôle de gestion à Attijari Bank

Téléphone : 71 14 14 75

E mail : dahmani.hassen@attijaribank.com.tn



CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL

2.1 Renseignements de caractère général concernant la Banque.

2.1.1 Dénomination et siège social :

Dénomination Sociale	Banque Attijari de Tunisie
Siège social	95, Avenue de la Liberté - 1002 Tunis - Belvédère
Téléphone	+216 71 141 400
Télécopie	+216 71 782 663
E-mail	courrier@attijaribank.com.tn
Site Internet	www.attijaribank.com.tn

2.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable :

Forme juridique	société anonyme.
Législation Particulière applicable	La société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 2 mai 2006.

2.1.3 Date de constitution et durée :

Date de constitution	08 Juillet 1968
Durée	99 ans

2.1.4 Objet social: (Article 3 des statuts)

La société a pour objet le commerce de banque, notamment :

- Recevoir des dépôts de fonds sans limitation de durée de toute personne physique ou morale, publique, semi publique ou privée ;
- Faire pour elle-même ou pour le compte de tiers, toutes opérations d'escompte, de recouvrement d'effets de commerce, ou de réescompte de toutes valeurs ,d'avance sur titres, d'ouverture de crédits, de financement de marchés administratifs et généralement toutes opérations de banque et de crédit, de change, de bourse, de commission, de souscription; émettre et entreprendre toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ;
- Faire du crédit à moyen ou long terme ,uniquement à concurrence des disponibilités qu'elle se serait procurée à moyen ou long terme tels que dépôts, emprunts ordinaires ou obligataires ou toutes autres ressources spéciales ;
- Prendre toutes participations dans des entreprises industrielles, agricoles, financières, touristiques, commerciales et de services dont l'objet concourt directement ou indirectement à l'objet social et notamment au développement du sud et ce, conformément à la législation en vigueur.

2.1.5 Registre du commerceB 140811997

2.1.6 Exercice socialDu 1^{er} janvier au 31 décembre

2.1.7 Clauses statutaires particulières**Répartition des bénéfices-Dividendes : (Article 50 des statuts tel que modifié par l'AGE du 22 mai 2009)**

Le résultat comptable net est dégagé conformément à la législation comptable en vigueur.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction:

1. De 5% du bénéfice déterminé par la loi au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.
2. D'une réserve prescrite par des textes législatifs spéciaux ou par les statuts dans la limite des taux qui y sont fixés.

Sur ce bénéfice distribuable pourra être prélevé :

1. La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% (Six pour cent) sur le capital libéré et non amorti, sans que les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes, si les bénéfices d'une année n'en permettent pas le paiement.
2. Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire aura le droit, sur proposition du Conseil d'Administration, de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercices suivant.
3. Le surplus pourra être servi aux actionnaires à titre de superdividende.

Les dividendes sont payés aux dates et aux lieux fixés par le Conseil d'Administration entre les mains du titulaire portant une attestation déterminant le nombre des titres qu'il y détient, délivrée par la société ou par un intermédiaire agréé.

Ceux non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits.

Dispositions communes aux assemblées ordinaires et extraordinaires **Assemblées Ordinaires et Extraordinaires : (Article 35 des statuts)**

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

Elle peut avoir les pouvoirs tout à la fois d'une Assemblée Ordinaire et d'une Assemblée Extraordinaire si elle réunit les conditions nécessaires.

Les délibérations de l'Assemblée, régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même absents, décédés ou incapables.

Convocation des Assemblées : (Article 36 des statuts tel que modifié par l'AGE du 22 mai 2009)

Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale Ordinaire, par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, aux jour, heure, et lieu indiqués par l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées extraordinairement, soit par le Conseil d'Administration, soit par les commissaires aux comptes, soit par un mandataire nommé au tribunal sur demande de tout intéressé, en cas d'urgence, ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins 03 % du capital social, soit par le liquidateur, soit par les actionnaires détenant la majorité du capital ou des droits de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Les Assemblées Générales Ordinaires réunies sur première convocation ne peuvent se tenir, quelle qu'en soit la nature, avant le seizième jour suivant la date de la publication de l'avis de convocation.

Si le quorum n'est pas réuni, une seconde Assemblée sera convoquée dans un délai de quinze jours. Elle se tiendra quelque soit le nombre des actionnaires présents ou représentés. Les convocations à ces diverses assemblées sont faites au moyen d'un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont un en langue arabe.

Les actionnaires qui ont fait la demande peuvent être convoqués à leurs frais au moyen de lettres expédiées dans le délai imparti pour la convocation de l'Assemblée au dernier domicile qu'ils auraient fait connaître.

Les avis et lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour.

Par exception, le Conseil d'Administration pourra réunir une Assemblée Générale Ordinaire à l'effet d'obtenir les autorisations dont il aurait besoin après tenue de l'Assemblée Générale Constitutive et sur convocation verbale et sans délai, si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

Quinze (15) jours au moins avant chaque assemblée générale des actionnaires, la liste des actionnaires de la société doit être mise à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

Droit de siège à une Assemblée : (Article 37 des statuts tel que modifié par l'AGE du 22 mai 2009)

Peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale Ordinaire, sur justification de leur identité ou s'y faire représenter, les titulaires de dix (10) actions au minimum libérées des versements exigibles.

Les autres titulaires d'actions inférieures à DIX peuvent, pour être admis dans l'Assemblée, se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux.

Nul ne peut représenter un actionnaire à l'Assemblée Générale s'il n'est pas muni d'un mandat spécial.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées soit par un de leur gérants ou par un délégué de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un mandat spécial, les mineurs ou interdits par leur tuteur légal, le tout sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le délégué du conseil, ou le tuteur soit personnellement actionnaire.

Le nu-proprétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, ainsi qu'il est dit à l'article 15 ci-dessus, sauf entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et date de leur production sont, sous toute réserve de ce qui est précisé à l'article 37 ci-après, déterminés par le Conseil d'Administration.

Droit de l'action : (Article 15 des statuts)

Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente

Elle donne droit, en outre, à une part dans les bénéfices ainsi qu'il est stipulé à l'article 49

Condition à remplir pour siéger ou se faire représenter : (Article 38 des statuts)

Les actionnaires admis à l'Assemblée Générale doivent, pour le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire doit déposer son pouvoir au siège social trois jours avant la réunion.

Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire le délai et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites.

Règlement des Assemblées Générales : (Article 39 des statuts tel que modifié par l'AGE du 22 mai 2009)

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du Conseil ou en son absence, par un administrateur délégué spécialement à cet effet par le Conseil d'Administration ou par un actionnaire désigné par les actionnaires présents.

Au cas où l'assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au conseil d'administration (commissaires aux comptes, liquidateur) c'est la personne ayant procédé à la convocation qui préside l'Assemblée.

Le président de l'assemblée générale est assisté de deux scrutateurs ayant la qualité d'actionnaires ou de représentants d'actionnaires, et d'un secrétaire, désigné par les actionnaires présents. Ils forment le bureau de l'assemblée.

L'Assemblée Générale désigne le Secrétaire de la séance qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Il est tenu une feuille de présence laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires présents ou représentés et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux.

Cette feuille est signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires, et certifiée par le bureau.

Elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant.

Ordre du jour de l'Assemblée : (Article 40 des statuts tel que modifié par l'AGE du 22 mai 2009).

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée Générale.

Il n'est porté à l'ordre du jour que les propositions émanant du Conseil ou de la personne ayant effectué la convocation conformément à la loi.

Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée Générale des actionnaires si elle ne figure pas à son ordre du jour. Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5% du capital peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires en vertu de l'envoi à la société d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ne peut être modifié sur deuxième convocation.

Droit de vote à l'Assemblée Générale : (Article 41 des statuts)

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation.

Les votes ont lieu à main levée par appel nominatif. Toutefois le scrutin est secret lorsqu'il est réclamé par des actionnaires représentant au moins le tiers du capital selon les indications de la feuille de présence.

En outre, tout actionnaire peut voter par correspondance. Les modalités et les conditions du vote par correspondance sont fixées conformément aux dispositions de l'article 278 du Code des Sociétés Commerciales.

Le droit de vote appartient également aux personnes munies d'un mandat spécial.

Procès Verbal de l'Assemblée Générale : (Article 42 des statuts tel que modifié par l'AGE du 22 mai 2009).

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par les membres du bureau.

Le refus de l'un d'eux doit être mentionné. Les copies ou les extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés soit par le président du Conseil, soit l'administrateur temporairement délégué dans les fonctions de Président soit par tout autre administrateur.

Après dissolution de la société et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signés par un des liquidateurs ou le cas échéant, par le liquidateur unique.

Les documents présentés aux assemblées générales tenues au cours des trois derniers exercices ainsi que les procès verbaux des dites assemblées sont mis à la disposition de tous les actionnaires au siège social de la société.

Ils peuvent être consultés pendant les horaires habituels de travail de la société.

Quorum et majorité (Article 43 des statuts).

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le tiers des actions donnant droit au vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau selon les formes prescrites, alors, par l'article 36 ci-dessus.

Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quelque soit le nombre d'actions représentées, mais elles ne peuvent porter que sur les objets mis à l'ordre du jour de la première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes et représentées.

Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire : (Article 44 des statuts tel que modifié par l'AGE du 22 mai 2009).

L'Assemblée Générale Ordinaire entend le rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales. Elle entend également les rapports des commissaires aux comptes

sur le mandat qu'elle leur a conférés ainsi que leurs rapports spéciaux prescrits par toutes lois en vigueur.

Elle statue souverainement sur toutes les questions intéressant la vie de la société qui ne sont pas de la compétence d'une Assemblée Extraordinaire, en particulier :

- Elle discute, approuve, redresse ou rejette le bilan et les comptes. La délibération contenant approbation des états financiers est nulle si elle n'a pas été précédée de la lecture du rapport des commissaires aux comptes.
- Elle fixe les dividendes à répartir sur la proposition du Conseil d'Administration.
- Elle nomme, remplace, révoque ou réélit les administrateurs ou les commissaires et ratifie, s'il y a lieu, les nominations provisoires d'administrateurs faites par le Conseil.
- Elle détermine l'allocation du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, ainsi que celle des commissaires.
- Elle décide l'amortissement ou le rachat des actions pour la régulation des cours de bourse conformément à la loi.
- Elle fixe les prélèvements à effectuer pour la constitution de fonds de réserve et de prévoyance et décide de tous reports à nouveau des bénéficiés d'une année sur l'année suivante.
- Elle confère au Conseil les autorisations nécessaires pour tous les actes et opérations pouvant excéder les pouvoirs résultant des présents statuts.

Constitution de l'Assemblée Générale Extraordinaire : (Article 45 des statuts).

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles. Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Quorum et majorité : (Article 46 des statuts tel que modifié par l'AGE du 22 mai 2009).

Les Assemblées Générales, autre que les Assemblées Ordinaires, ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles sont composées d'actionnaires représentant au moins la moitié du capital social.

Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée sera convoquée à nouveau et ne délibérera valablement que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers du capital social.

Dans toutes ces Assemblées Générales le quorum n'est calculé qu'après déduction de la valeur nominale des actions privées du droit de vote, en vertu des dispositions législatives ou réglementaires, et notamment lorsqu'il s'agit d'Assemblées à caractère constitutif, des actions appartenant à des personnes qui ont fait l'apport ou stipulé des avantages particuliers, soumis à l'appréciation de l'Assemblée.

Dans toutes les Assemblées Générales Extraordinaires qu'elles soient réunies sur première convocation ou sur une convocation subséquente, les résolutions pour être valables, doivent réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pouvoir de l'Assemblée Générale Extraordinaire : (Article 47 des statuts tel que modifié par l'AGE du 22 mai 2009).

L'Assemblée Générale Extraordinaire délibère sur l'initiative et la proposition du Conseil d'Administration ou sur celle d'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins trois pour cent (03 %) du capital social.

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut apporter aux statuts toutes modifications que ce soit, à la condition de ne pas augmenter les engagements des actionnaires et de ne pas changer la nationalité de la société.

Elle peut décider, sans que l'énumération ci-après ait un caractère limitatif :

- L'augmentation ou la réduction du capital social ;
- Sa division en action d'un taux autre que celui de cinq dinars ;
- La prorogation ou la réduction de la durée de la société ;
- Sa dissolution anticipée, sa fusion avec une ou plusieurs sociétés, constituées ou à constituer.

Toutefois, par dérogation aux dispositions ci-dessus, en cas d'augmentation en numéraire, les modifications nécessaires aux clauses des statuts relatives au montant du capital social et au nombre des actions qui représentent, dans la mesure où ces modifications correspondent matériellement au résultat effectif de l'opération, sont apportées, par le Conseil d'Administration et résultent d'une mention dans la déclaration de souscription et de versement, et s'il y a lieu dans le procès-verbal de la dernière Assemblée de vérification, les apports en nature ou des avantages particuliers .

Condition de validité des titres : (Article 12 des statuts)

La propriété des actions résulte de leur inscription aux comptes des actionnaires tenus à cet effet soit par la société à son siège social soit par un intermédiaire agréé à cet effet selon la législation en vigueur.

Ces comptes indiquent le nom et le domicile de chaque actionnaire ainsi que le nom et domicile de l'usufruitier avec indication du nombre des titres détenus.

Les valeurs mobilières sont matérialisées du seul fait de leur inscription en compte.

La société ou l'intermédiaire agréé délivre une attestation comportant le nombre des valeurs mobilières détenues par l'intéressé.

Tout propriétaire peut consulter les comptes sus indiqués.

Mutation des actions nominatives : (Article 13 des statuts).

Les actions sont librement négociables dans les conditions et selon les procédures légales en vigueur.

La mutation des actions ne peut s'opérer que par une déclaration de transfert signée du cédant ou par son mandataire, et inscrite sur un registre spécial de la société.

Les actions sur lesquelles les versements échus ont été effectués, sont seules admises au transfert.

La société n'est pas responsable de la validité du transfert. Elle ne reconnaît d'autres transferts d'actions que ceux inscrits sur ses registres.

Les frais résultant de la cession sont à la charge du cessionnaire.

Il n'y a lieu, de la part de la société, à aucune garantie de l'identité ou de la capacité des parties.

2.1.8 Capital social	150 000 000 dinars tunisiens divisé en 30 000 000 actions de nominal 5 dinars entièrement libérées
2.1.9 Nationalité	Tunisienne
2.1.10 Régime fiscal	Droit commun
2.1.11 Matricule fiscal	000121JAM000
3.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque	Siège social : 95, avenue de la liberté -1002 Tunis-Belvédère.
2.1.13 Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	Mr Hassen DAHMANI Responsable de la Direction contrôle de gestion à Attijari Bank Téléphone : 71 14 14 75 E mail : dahmani.hassen @attijaribank.com.tn

2-2 Renseignements de caractère général concernant le capital de la Banque

Le capital social actuel de la Banque Attijari de Tunisie se présente comme suit :

Capital Social	150 000 000 Dinars
Nombre d'actions	30 000 000
Nominal	5 Dinars
Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale
Jouissance	1 ^{er} Janvier 2009

2.3 Evolution du capital social

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution du capital de la Banque Attijari de Tunisie depuis sa création :

Date de l'AGE	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation	
		Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions
08/07/1968	Capital initial			250 000	50 000
24/08/1968	Augmentation de capital par apport en nature	180 000	36 000	430 000	86 000
24/08/1968	Augmentation de capital en numéraire	70 000	14 000	500 000	100 000
12/04/1969	Augmentation de capital par absorption de la Banque du Peoples	500 000	100 000	1 000 000	200 000
12/04/1969	Augmentation de capital en numéraire	500 000	100 000	1 500 000	300 000
11/07/1971	Augmentation de capital en numéraire	1 000 000	200 000	2 500 000	500 000
05/12/1975	Augmentation de capital en numéraire	1 500 000	300 000	4 000 000	800 000
16/05/1981	Augmentation de capital en numéraire	2 000 000	400 000	6 000 000	1 200 000
15/11/1982	Augmentation de capital par incorporation de réserves	1 000 000	200 000	7 000 000	1 400 000
	Augmentation de capital en numéraire	3 000 000	600 000	10 000 000	2 000 000
06/06/1987	Augmentation de capital en numéraire	5 000 000	1 000 000	15 000 000	3 000 000
08/06/1991	Augmentation de capital en numéraire (1ere tranche)	10 000 000	2 000 000	25 000 000	5 000 000
08/06/1991	Augmentation de capital par incorporation de réserves	1 500 000	300 000	26 500 000	5 300 000
	Augmentation de capital en numéraire (2eme tranche)	3 500 000	700 000	30 000 000	6 000 000
16/12/1994	Augmentation de capital par incorporation de réserves	2 000 000	400 000	32 000 000	6 400 000
	Augmentation de capital en numéraire	18 000 000	3 600 000	50 000 000	10 000 000
28/06/1996	Augmentation de capital par incorporation de réserves	3 000 000	600 000	53 000 000	10 600 000
	Augmentation de capital en numéraire	22 000 000	4 400 000	75 000 000	15 000 000
07/06/1997	Augmentation de capital par incorporation de réserves	3 000 000	600 000	78 000 000	15 600 000
	Augmentation de capital en numéraire	22 000 000	4 400 000	100 000 000	20 000 000
28/12/2006	Augmentation de capital en numéraire	50 000 000	10 000 000	150 000 000	30 000 000

2.4 Répartition du capital et des droits de Vote au 11/09/2009

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
Actionnaires TUNISIENS	4 303	13 595 054	67 975 270	45,32%
Personnes morales	181	8 413 803	42 069 015	28,05%
Ayant 3% et plus	1	1 403 824	7 019 120	4,68%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	15	5 509 472	27 547 360	18,36%
Ayant au maximum 0,5%	165	1 500 507	7 502 535	5,00%
Personnes physiques	4 122	5 181 251	25 906 255	17,27%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	3	1 109 974	5 549 870	3,70%
Ayant au maximum 0,5%	4 119	4 071 277	20 356 385	13,57%
Actionnaires Etrangers	7	16 378 183	81 890 915	54,59%
Personnes morales	1	16 370 048	81 850 240	54,57%
Ayant 3% et plus	1	16 370 048	81 850 240	54,57%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Ayant au maximum 0,5%	0	0	0	0,00%
Personnes physiques	6	8 135	40 675	0,03%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Ayant au maximum 0,5%	6	8 135	40 675	0,03%
Total	4 310	29 973 237	149 866 185	99,91%
Reste à attribuer		13 757	68 785	0,05%
Compte en attente de régularisation		13 006	65 030	0,04%
TOTAL	4 310	30 000 000	150 000 000	100,00%

2-4-1 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 11/09/2009

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
ANDALUCARTHAGE HOLDING SA	16 370 048	81 850 240	54,57%
INDUSTRIES CHIMIQUES DE FLUOR (ICF)	1 403 824	7 019 120	4,68%
	17 773 872	88 869 360	59,25%

2-4-2 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 11/09/2009

Désignation	Qualité	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
Membres des organes d'administration				
Moncef CHAFFAR	Président du conseil	1 015	5 075	0,00%
Mohamed KETTANI	Administrateur			
EI Moatassim BELGHAZI	Administrateur			
Hassan BERTAL	Directeur Général			
Boubker JAI	Administrateur			
José Reig ECHEVESTE	Administrateur			
Javier Hidalgo BLASQUEZ	Administrateur			
Ahmed RAHOU	Administrateur			
M'hammed DRISS	Administrateur	1 479	7 395	0,00%
Mzoughi MZABI	Administrateur	244 928	1 224 640	0,82%
Mohamed Fahd Sakher EL MATERI	Administrateur			
Membres des organes de direction				
Abdellaziz YAAQOUBI*	Directeur Général Adjoint	0	0	0,00%
		247 422	1 237 110	0,82%

2.4.3 Nombre d'actionnaires

Le capital d'Attijari bank est réparti entre 4 310 actionnaires au 11/09/2009 dont :

- 182 Actionnaires personnes morales ;
- 4 128 Actionnaires personnes physiques.

* DGA en fonction depuis 2005 sans avoir au préalable été nommé par un conseil d'administration

2.5 Présentation d'Andalucarthage Actionnaire de référence

Andalucarthage est un holding ad hoc détenant 54,57% du capital de la Banque Attijari de Tunisie.

Le groupe Attijariwafa bank a procédé à la création du holding Andalucarthage en 2008 et qui a acheté de l'ancien holding Andalumaghreb sa participation dans Attijari bank Tunisie. Il est installé à Tanger au MAROC. Son capital s'élève à 126 millions d'euros et est détenu à hauteur de 83,7% par Attijariwafa bank et 16,3% par Banco Santander Central Hispano.

2-5-1 Présentation du groupe Attijariwafa bank

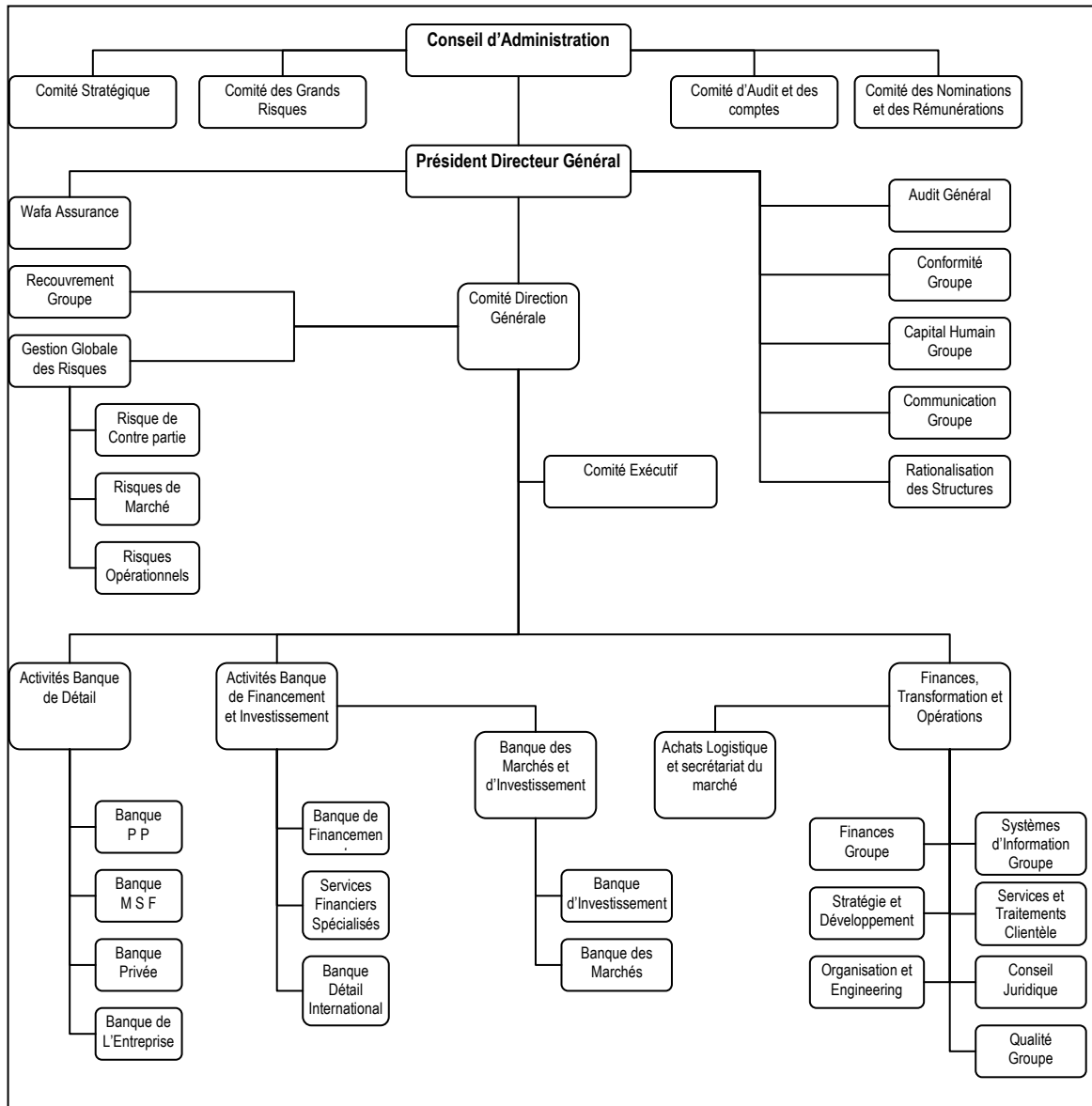
Premier groupe bancaire et financier du Maghreb et huitième au niveau africain, Attijariwafa bank bénéficie d'une assise financière solide, d'un capital de savoir-faire diversifié et d'outils d'expertise modernes, qui le positionnent aujourd'hui en acteur clé du développement économique marocain.

Une mission qu'Attijariwafa bank relève avec dynamisme et volontarisme, en se fixant un double objectif : situer ses performances aux meilleurs standards internationaux et s'inscrire dans une perspective de rayonnement dans l'espace euroméditerranéen et de compétition internationale.

Attijariwafa bank en chiffres au 31/12/2008

- Près de 707 agences au Maroc
- Près de 53 points de vente à l'étranger
- Plus de 5 064 collaborateurs

2-5-1-1 Organigramme d'Attijariwafa bank



2.5.1.2 Activités du groupe Attijariwafa bank

Les domaines d'action du groupe Attijariwafa bank sont organisés autour de 3 pôles opérationnels :

- **Un pôle « Banque de Proximité »** réunissant la Banque des Particuliers et Professionnels, la Banque des Marocains sans Frontière, la Banque Privée et la Banque de l'Entreprise ;
- **Un pôle « Banque de Financement et d'Investissement, Filiales Financières »** avec une distinction pour la Banque des Marchés et celle d'Investissement ;
- **Un pôle « Finances Transformation et Opérations »** qui a en charge le développement des filiales spécialisées du groupe ainsi que de l'ensemble des implantations à l'international. Une véritable structure de pilotage et de contrôle dédiée aux implantations à l'international est ainsi créée, eu égard aux développements en cours et aux ambitions affichées par le groupe en matière d'expansion internationale ;

Les sociétés du groupe figurant dans le périmètre de consolidation de Attijariwafa bank au 31/12/2008 se présentent comme suit

En milliers

Dénomination	Capital social	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Attijariwafa bank (y compris succursales à l'étranger)	1 929 960 m Dirhams	-	-	Mère
Attijariwafa Europe	33 907 m EUR	100 %	100 %	Intégration globale
Attijariwafa bank Sénégal	2 100 000 m FCFA	100 %	100 %	Intégration globale
Attijari bank Tunisie	150 000 m TND	54,57 %	45,66 %	Intégration globale
Attijari International Bank	3 000 m USD	50 %	50 %	Intégration globale
Wafa Salaf	113 080 m Dirhams	65,94 %	65,94 %	Intégration globale
Wafa Bail	150 000 m Dirhams	97,83 %	97,83 %	Intégration globale
Wafa Immobilier	40 000 m Dirhams	100 %	100 %	Intégration globale
Wafa LLD		98,46%	98,46%	Intégration globale
Attijari Factoring Maroc	30 000 m Dirhams	75%	75 %	Intégration globale
Wafa Cash	35 050 m Dirhams	98,46 %	98,46 %	Intégration globale
Attijari Finances Corp	10 000 m Dirhams	100 %	100 %	Intégration globale
Wafa Gestion	4 000 m Dirhams	66 %	66 %	Intégration globale
Attijari Gestion	1 000 m Dirhams	66 %	66 %	Intégration globale
Attijari Intermédiation	5 000 m Dirhams	100 %	100 %	Intégration globale
Attijariwafa Finanziaria SPA	600 m EUR	100 %	100 %	Intégration globale
Wafa Investissement	55 000 m Dirhams	100 %	100 %	Intégration globale
BCM Corporation	200 000 m Dirhams	100 %	100 %	Intégration globale
Wafa Corp	113 832 m Dirhams	100 %	100 %	Intégration globale
OGM	885 000 m Dirhams	100 %	100 %	Intégration globale
ANDALUCARTHAGE	1 000 m EUR	83,7 %	83,7 %	Intégration globale
Attijari Eurofinance	33 907 m EUR	100 %	100 %	Intégration globale
Wafa Assurance	350 000 m Dirhams	79,23 %	79,23 %	Mise en équivalence
Crédit du Maroc	833 818 m Dirhams	24,73 %	24,73 %	Mise en équivalence
CAPRI	124 000 m Dirhams	100 %	100 %	Mise en équivalence
KASOVI		50 %	50 %	Intégration globale
SAF		99,82 %	49,98 %	Intégration globale
FILAF		100 %	50 %	Intégration globale
Moussafir Hotels		33,34 %	33,34 %	Mise en équivalence
Attijari SICAR		67,23 %	30,70 %	Intégration globale
PANORAMA		79,23 %	79,23 %	Intégration globale

Finanziria SPA		100 %	100 %	Intégration globale
FCP Sécurité		79,23 %	79,23 %	Intégration globale
FCP Optimisation		79,23 %	79,23 %	Intégration globale
FCP Stratégie		79,23 %	79,23 %	Intégration globale
FCP Expansion		79,23 %	79,23 %	Intégration globale
FCP Fructi Valeurs		79,23 %	79,23 %	Intégration globale
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest		80,16 %	49 %	Intégration globale
Banque Internationale pour le Malie		51 %	51 %	Intégration globale

2.5.1.3 Principaux agrégats financiers du groupe Attijariwafa bank

Les principaux agrégats d' Attijariwafa bank se présentent comme suit :

Indicateurs en milliards de dirhams	2008	2007
Activité		
Dépôts clientèle	151,7	136,4
Créances sur la clientèle	132,2	106,5
Assise financière		
Total bilan	258,9	211,9
Capital social	1,93	1,93
Fonds propres part groupe avant répartition	18,7	16,9
Résultats		
Produit net bancaire	11,0	8,8
Charges générales d'exploitation	4,4	3,9
Résultat brut d'exploitation	6,1	4,6
Résultat net part groupe	3,1	2,5
Ratios		
Rendement des capitaux propres (ROE)	20,8%	17,8%
Rendement des actifs (ROA)	1,4%	1,3%
Coefficient d'exploitation	41,5%	46,1%
Indicateurs boursiers		
Cours de l'action au 31 décembre (en dirhams)	258	3 080
BPA (en dirhams)	16,16	127,2
PER	15,94x	24,22x
Dividende yield	1,94%	1,62%

2.5.2 Présentation de Banco Santander Central Hispano

Grâce à la fusion de la BCH (Banco Central Hispano) et de la Santander, puis l'acquisition de la banque anglaise Abbey en 2004, Santander est devenu aujourd'hui le quatrième groupe bancaire européen et neuvième mondial.

Si le cœur du métier du groupe reste la banque de détail avec plus de dix milles agences, Santander n'en néglige pas moins les activités de banque commerciale et d'investissements, de banque privée, de crédit à la consommation, de gestion d'actifs et d'assurances.

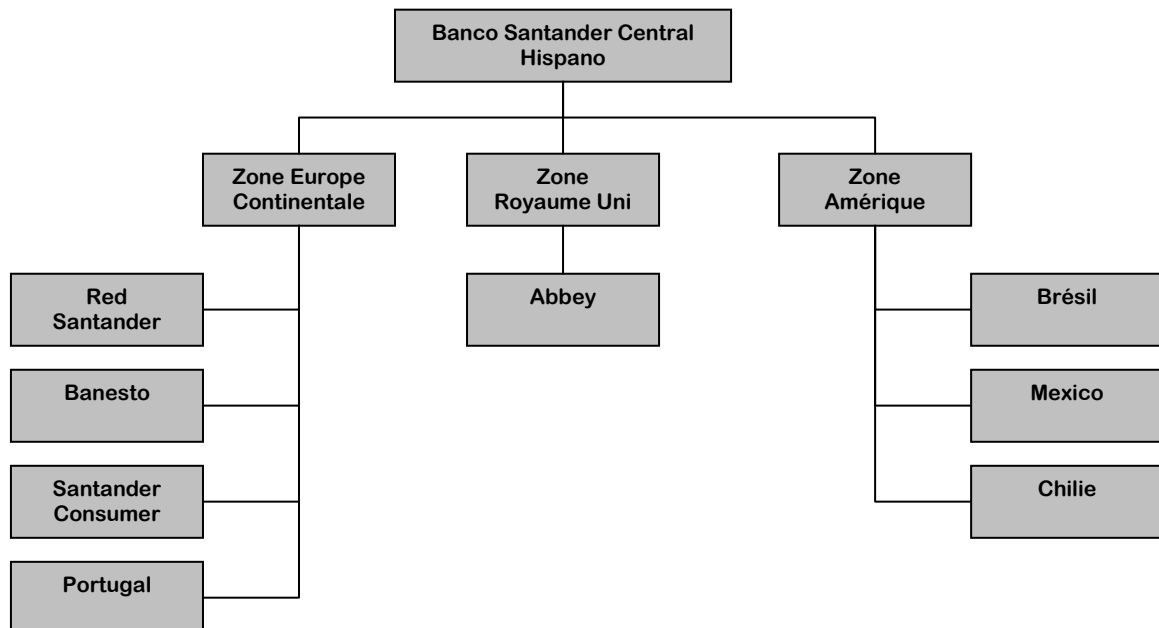
Présent en Espagne sous les enseignes Santander Central Hispano et Banesto, au Portugal avec Santander Totta, au Royaume Uni avec Abbey, le groupe est également présent dans d'autres pays européens avec Santander consumer spécialisée dans le crédit à la consommation.

En dehors du continent européen Santander est très présent en Amérique Latine où le groupe est le leader dans la banque de détail avec les enseignes : Santander Banespa au Brésil, Santander Serfin au Mexique et Santander Santiago au Chili entre autres. Un positionnement qui se concrétise par 63 millions de clients.

3.5.2.1 Banco Santander Central Hispano en chiffres au 31/12/2008

Nombre d'actionnaires	3 034 816
Nombre de collaborateurs	170 961 *
Europe continentale	près de 48 467 collaborateurs
Royaume uni	près de 24 379 collaborateurs
Amérique latine	près de 96 405 collaborateurs
Gestion financière et des participations	1 710 collaborateurs
Nombre d'agences	13 390 *
Europe continentale	Près de 5 998 agences
Royaume uni	près de 1 303 agences
Amérique latine	près de 6 089 agences
Encours dépôts de la clientèle	618 839 millions d'euro
Europe continentale	323 911
Royaume uni	202 244
Amérique latine	92 684
Encours crédits à la clientèle	691 065 millions d'euro
Europe continentale	294 608
Royaume uni	227 271
Amérique latine	169 186
Résultat part groupe	8 876 millions d'euro

2.5.2.2 Organigramme par zone de Banco Santander Central Hispano



* Segments principaux/Aire géographique. Conformément à l'IAS 14 les segments principaux pour la présentation des indicateurs financiers sont les aires géographiques

2.5.2.3 Principaux agrégats financiers de Banco Santander Central Hispano

Les principaux agrégats consolidés de Banco Santander se présentent comme suit :

Indicateurs en Millions d'euro	2008	2007
Activité		
Ressources clientèle gérées	825 116	784 995
Créances sur la clientèle	621 348	565 477
Assise financière		
Total bilan	1 049 632	912 915
Capital social	3 997	3 127
Prime d'émission	28 104	20 370
Fonds propres part groupe avant répartition	63 768	51 945
Résultats		
Produit net bancaire	31 042	27 095
Charges générales d'exploitation	13 161	12 208
Résultat brut d'exploitation	17 729	14 842
Résultat net part groupe	8 876	9 060
Ratios		
Rendement des capitaux propres (ROE)	17,07%	19,61%
Rendement des actifs (ROA)	1,00%	0,98%
Coefficient d'exploitation	41,86%	44,22%
Indicateurs boursiers		
Cours de l'action au 31 décembre (en euro)		14,79
BPA (en euro)	1,2207	1,3320
DPA (en euro)	0,6508	0,6508
PER	5,53	11,56

2.5.3 Place occupée par la Banque Attijari de Tunisie vis à vis de l'actionnaire de référence

La Banque Attijari de Tunisie constitue pour le groupe des banques actionnaires un partenaire qui vise à promouvoir les flux commerciaux et d'investissements notamment entre la Tunisie et le Maroc, mais également avec l'Espagne, tout en ambitionnant de positionner la banque en structure de référence sur son marché et d'atteindre l'objectif d'être la deuxième banque privée à l'horizon 2010.

Par ailleurs, la Banque Attijari de Tunisie a été intégrée depuis 2005 dans le périmètre de consolidation de Attijariwafa bank ce qui a eu pour conséquence de la hisser vers les standards internationaux de la profession bancaire et notamment en matière de gestion des risques suivant les règles prudentielles prévues par le comité de Bâle II et l'adoption des normes comptables IFRS en matière de traitement et de publication des informations financières.

2-6 Description sommaire du Groupe Banque Attijari de Tunisie au 31/12/2008

2.6.1 Présentation générale du groupe

2.6.1.1 Présentation des sociétés du groupe au 31/12/2008

Attijari bank est à la tête d'un groupe composé essentiellement de seize sociétés, intervenant dans plusieurs domaines d'activités:

Dénomination Sociale	Capital Social au 31/12/08 en MDT	Participation ATTIJARI BANK en nombre d'actions	Taux de participation directe d'ATTIJARI BANK	Provisions constituées en MDT
Attijari Bank	150 000			
Attijari Intermédiation	5 000	49 992	99,98%	2 455
Sud Recouvrement	1 000	99 930	99,93%	211
Attijari Sicar	30 000	201 700	67,23%	2 814
Générale Tunisienne d'Informatique -GTI-	400	11 999	30,00%	-
Attijari Valeurs Sicav	11 067	1900	86,43%	-
Attijari placements Sicav	17 030	1 90	99,01%	-
Attijari Leasing	21 250	1 317 856	62,02%	-
Générale Immobilière du Sud -GIS-	3 000	8 970	29,90%	23
Attijari Obligataire Sicav	83 138	299	0,04%	-
Attijari gestion(1)	500	4 994	99,88%	-
Attijari Immobilière (1)	150	14 996	99,97%	-
Attijari conseil(1) (2)	250	2 493	99,72%	-
Ste Touristique & Immobilière de Médenine-STIM-(3)	150	14 700	49,00%	73, 5
Amel Sicaf(3)	1 325	4 750	35,85%	475
Star Immobilière (4)	500	10 000	20,00%	100
Batam Immobilière (5)	150	3 270	21,80%	32, 7

(1) sociétés nouvellement créées

(2) société qui a augmenté son capital en juillet 2009 à 1 million de dinars et a changé sa dénomination sociale en Attijari Finance

(3) Sociétés en cours de liquidation

(4) Société en difficulté financière

(5) Société n'ayant pas établi d'états financiers en 2008

Ci après une description sommaire, au 31/12/2008, des sociétés du groupe Attijari bank et de la société mère du groupe:

Attijari bank : créée en juillet 1968, ATTIJARI BANK est une société anonyme intervenant dans le secteur bancaire au capital actuel de 150 000 000 dinars divisé en 30 000 000 actions de nominal 5 dinars dont 54,57% sont détenues par le consortium hispano-marocain de droit marocain, dénommé Andalucarthage.

L'objet social d'Attijari bank est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits. L'introduction d'Attijari bank à la cote de la bourse a eu lieu en octobre 1990.

Attijari Intermédiation

Objet	L'intermédiation en bourse et l'intervention pour le compte de ses clients ainsi que pour son propre compte dans toute opération d'achat, de souscription, de vente ou d'échange de titres de toutes natures, toutes les opérations de marché et la gestion de portefeuilles individuels.
Date de création	14 Novembre 1995
Capital social	5 000 000 Dinars
Participation directe d'Attijari bank	99,98 % du capital social

Attijari Intermédiation figure dans le périmètre de consolidation d'ATTIJARI BANK, elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Attijari Sicar

Objet	La participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers avec clause de rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, celles implantées dans les zones de développement régional ou s'engageant pour la promotion de nouvelles technologies ainsi que celles adhérentes au programme de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques.
Date de création	30 Juin 1997
Capital social	30 000 000 Dinars
Participation directe d'Attijari bank	67,23 % du capital social

Les titres de participation détenus par Attijari Sicar dans le cadre de conventions de rétrocession ainsi que les comptes courants actionnaires et les créances imputées sur les fonds propres totalisent un montant de 18 173 095 dinars au 31/12/2008.

ATTIJARI SICAR figure dans le périmètre de consolidation d'Attijari bank, elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Sud Recouvrement

Objet	Recouvrement des créances bancaires pour son propre compte ou celui de tiers.
Date de création	Mars 2001
Capital social	1 000 000 Dinars
Participation directe d'Attijari bank	99,93 % du capital social.

Au 31/12/2008, le total brut des créances acquises par la société « Sud Recouvrement » s'élève à 401 millions de dinars dont 60 millions de dinars au cours de l'exercice 2008. Ces créances ont été acquises pour un prix total de 10 millions de dinars.

La Sud Recouvrement figure dans le périmètre de consolidation d'Attijari Bank et est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Attijari Leasing

Objet	Opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, ainsi que les opérations d'affacturage.
Date de création	13 Décembre 1994.
Capital social	21 250 000 Dinars
Participation directe d'Attijari bank	62,02% du capital social

AU 31/12/2008 le capital d'Attijari Leasing est détenu à hauteur de 62,02% par Attijari Bank, les principaux autres actionnaires sont : la Société Tunisienne d'Engrais

Chimiques –STEC-6,84% ; la société –SEPCM-3,91% et la Société d’Automobile et de Matériel –SAM-3,17%.

Attijari Leasing figure dans le périmètre de consolidation d’Attijari bank et est consolidée en 2008 par la méthode de l’intégration globale.

Générale Immobilière du Sud : « GIS »

Objet	La promotion immobilière notamment l'acquisition, la vente, la construction, l'aménagement, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tous les immeubles bâtis.
Date de création	Décembre 1998.
Capital social	3 000 000 Dinars.
Participation directe d’Attijari bank	29,90 % du capital social.

Le capital de la Générale Immobilière du Sud est détenu à hauteur de 29,9% par Attijari bank, 14,9% par -Attijari leasing- 18% par la Société Tunisienne d’Engrais Chimiques –STEC – et 17,5% par la société –SAM-

La Générale Immobilière du Sud figure dans le périmètre de consolidation d’Attijari bank , elle est consolidée par la méthode de l’intégration globale.

Générale Tunisienne d’Informatique : « GTI »

Objet	Conseil, études et développement de logiciels informatiques et de solutions adaptées aux besoins des clients en terme de schéma directeur, d’élaboration d’applications intégrées et de réalisation de plans et d’organisations.
Date de création	Décembre 1982.
Capital social	400 000 Dinars.
Participation directe d’Attijari bank	30 % du capital social.

La Générale Tunisienne d’Informatique - GTI – a été créée en partenariat avec d’autres sociétés du groupe, son capital social est détenu à hauteur de 30% par Attijari bank, 16,25% par Attijari Intermédiation, 16,25% par Attijari Sicar et 16,25% par BFI

La Générale Tunisienne d’Informatique « GTI » figure dans le périmètre de consolidation d’Attijari bank depuis 2003, elle est consolidée par la méthode de l’intégration globale.

Attijari Placements Sicav

Objet	La gestion d’un portefeuille titres par l’utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s’agit d’une société d’investissement à capital variable de type mixte.
Date de création	21 Décembre 1993
Capital social (au 31/12/2008)	17 030 000 dinars
Participation directe d’Attijari bank	99,01% du capital social

Attijari Placements Sicav figure dans le périmètre de consolidation d’ATTIJARI BANK et est consolidée par la méthode de l’intégration globale.

Attijari Valeurs Sicav

Objet	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type mixte.
Date de création	21 Décembre 1993
Capital social (au 31/12/2008)	11 067 000 dinars
Participation directe d'Attijari bank	86,43% du capital social

Attijari Valeurs Sicav figure dans le périmètre de consolidation d'Attijari bank et est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Attijari Obligataire Sicav

Objet	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type obligataire.
Date de création	26 avril 2000
Capital social (au 31/12/2008)	83 138 000 dinars
Participation directe d'Attijari bank	0,04% du capital social

Attijari Obligataire Sicav figure dans le périmètre de consolidation d'Attijari bank et est consolidée par la méthode de mise en équivalence.

Attijari Gestion

Objet	La gestion des portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte des organismes de placement collectif en valeurs mobilières
Date de création	Juillet 2008
Capital social (au 31/12/2008)	500 000 dinars
Participation directe d'Attijari bank	99,88% du capital social

Attijari Gestion figure dans le périmètre de consolidation d'Attijari bank et est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Attijari Immobilière

Objet	La Société a pour objet la promotion immobilière, notamment, l'acquisition, la vente, la construction, l'aménagement, la gestion, l'exploitation, la mise en valeur de tous immeubles bâtis ou non.
Date de création	2008
Capital social	150 000 dinars
Participation directe d'Attijari bank	99,97% du capital social

Attijari Conseil

Objet	La Société a pour objet le conseil et l'ingénierie financière
Date de création	Juillet 2008
Capital social (au 31/12/2008)	250 000 dinars
Participation directe d'Attijari bank	99,72% du capital social

Attijari Conseil a procédé en juillet 2009 à la modification de sa dénomination en Attijari Finance et à l'augmentation de son capital de 750 mille dinars réservée totalement à Attijari Finance corp, une société de droit marocain filiale d'Attijari Wafa Bank.

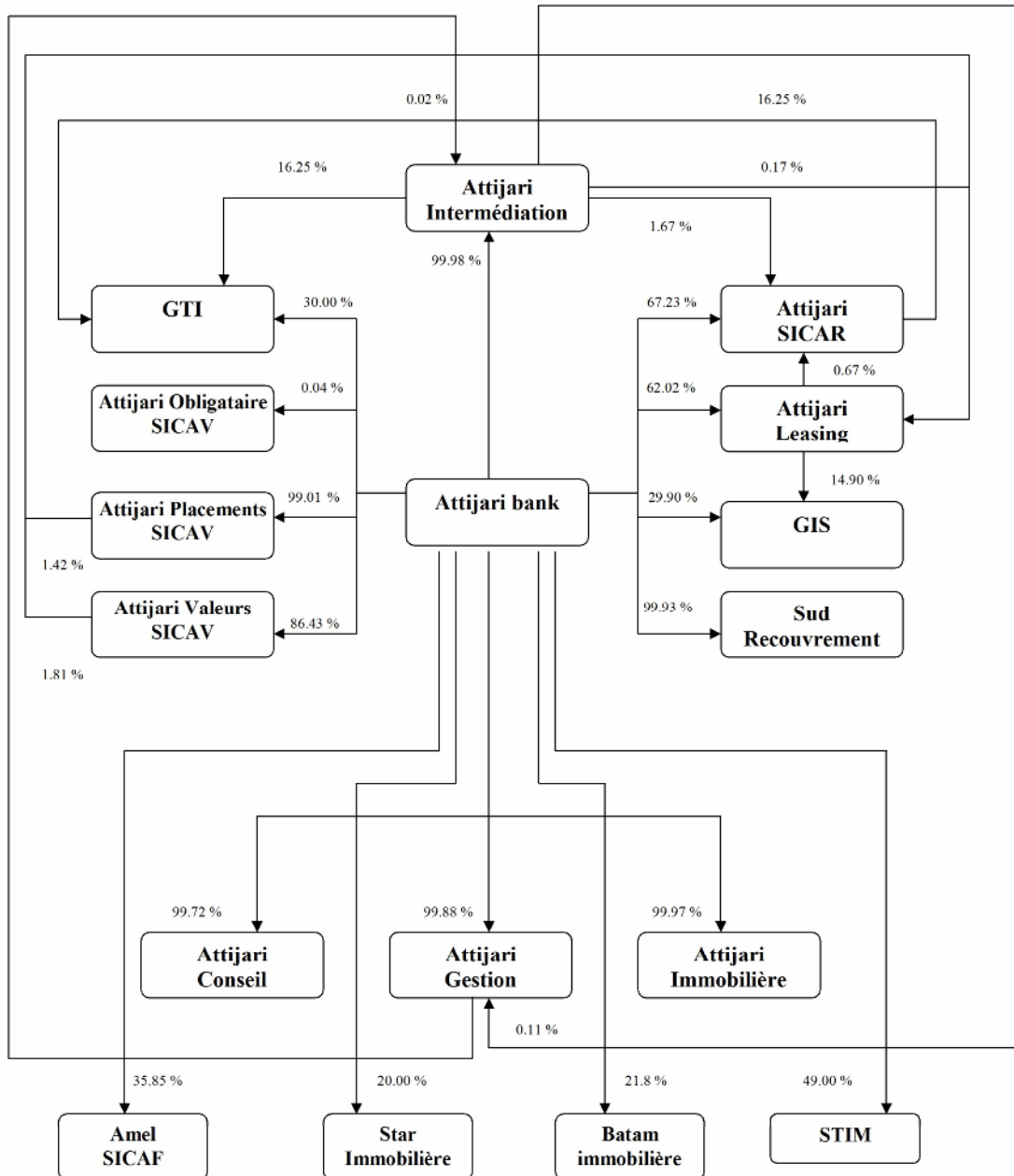
AMEL SICAF : Son capital social actuel est de 1 325 000 dinars, détenu à concurrence de 35,85% par Attijari bank. Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières et l'exercice de toutes opérations compatibles avec son objet. Cette société est en cours de liquidation.

STAR IMMOBILIERE : Son capital social actuel est de 500 000 dinars, détenu à concurrence de 20% par Attijari bank. La Société a pour objet la promotion immobilière, notamment, l'acquisition, la vente, la construction, l'aménagement, la gestion, l'exploitation, la mise en valeur de tous immeubles bâtis ou non. La société connaît des difficultés financières.

BATAM IMMOBILIERE : Cette société a été créée en 2003. Son capital social actuel est de 150 000 dinars détenu à concurrence de 21,8% par Attijari bank. Cette société n'a pas établi d'états financiers depuis 2005.

STE TOURISTIQUE & IMMOBILIERE DE MEDENINE « STIM » Cette société au capital social actuel de 150 000 dinars, détenu à concurrence de 49% par Attijari bank, elle est en cours de liquidation.

2.6.1.2 Schéma financier du groupe Attijari bank au 31/12/2008



2.6.1.3 Etat des participations réciproques entre les sociétés du groupe arrêté au 31/12/2008

	Attijari Bank	Attijari Sicar	Attijari Leasing	Attijari intermédiation	Générale Immobilière du Sud	Sud Recouvrement	Générale Tunisienne d'Informatique	Amel Sicaf	Star Immobilière	Batam Immobilière	Sté Touristique & Immobilière de Médenine -STIM-	Attijari Placements Sicav	Attijari Valeurs Sicav	Attijari Obligataire Sicav	Attijari Gestion*	Attijari conseil*	Attijari Immobilière*
Attijari Bank		67,23 %	62,02 %	99,98 %	29,90 %	99,93 %	30,00 %	35,85 %	20,00 %	21,80 %	49,00 %	99,01%	86,43 %	0,04 %	99,88%	99,72%	99,97%
Attijari Sicar							16,25 %										
Attijari Leasing		0,67 %			14,90 %												
Attijari intermédiation		1,67 %	0,17%				16,25 %								0,11%		
Générale Immobilière du Sud -GIS-																	
Sud Recouvrement																	
Générale Tunisienne d'Informatique -GTI-																	
Amel Sicaf																	
Star Immobilière																	
Batam Immobilière																	
Sté Touristique & Immobilière de Médenine -STIM-																	
Attijari Placements Sicav			1,42%														
Attijari Valeurs Sicav			1,81%														
Attijari Obligataire Sicav																	
Attijari Gestion*				0,02%													
Attijari conseil*																	
Attijari Immobilière*																	

* sociétés nouvellement créées

2.6.1.4 Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2008

En milliers de dinars

	Capitaux propres avant affectation	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Résultat net	Dettes globales*	Charges financières	Dividendes distribués en 2008 au titre de l'exercice 2007	Dividendes distribués en 2009 au titre de l'exercice 2008
Attijari Bank	136 991	216 346	40 314	40 781	2 702 726	(86 249)		
Attijari Intermédiation	6 281	764	(328)	137	9 005	(42)		
Sud Recouvrement	723	3 525	1999	1364 ⁽¹⁾	4 630	(305)		
Attijari Sicar	26 477	2 080	643	663	11 690	(3)		
Générale Tunisienne d'Informatique	583	1 908	85	29	922	(40)		
Attijari placements Sicav	17 353 ⁽²⁾	529	322	3 002	176	(167) ⁽³⁾	272	322
Attijari valeurs sicav	11 230 ⁽²⁾	295	161	2 152	241	(106) ⁽³⁾	171	163
Attijari Leasing	11 564	7 633	1 772	1 859	73 414	(4 878)		
Générale Immobilière du Sud	3 278	431	381	305	2 055	(13)		
Attijari obligataire SICAV	87 100 ⁽²⁾	4 590	4 054	3 818	367	(314) ⁽³⁾	3 700	3 962
Attijari gestion	484	0	(15)	(16)	93	0		
Ste Touristique & Immobilière de Médenine**								
Attijari conseil*****								
Attijari immobilière*****								
Amel Sicaf**								
Star Immobilière***								
Batam Immobilière****								

* Total des passifs

** Société en cours de liquidation

*** Société en difficultés financières

**** Société n'ayant pas établi d'états financiers en 2008

***** sociétés nouvellement créées et n'ont pas encore arrêté leurs situations financières de fin d'exercices en 2008

(1) compte non tenu de l'effet des modifications comptables

(2) Actif net

(3) Charges de gestion des placements

2.6.1.5 Les engagements financiers du groupe au 31/12/2008

En milliers dinars

	Attijari Bank	Attijari Sicar	Attijari Leasing	Attijari intermédiation	Générale Immobilière du sud - GIS-	Sud Recouvrement	Générale Tunisienne d'Informatique -GTI-	Attijari Placements SICAV	Attijari Valeurs SICAV	Attijari Obligataire SICAV	Attijari Gestion	Attijari conseil	Attijari immobilière	Maturité
Crédits bancaires			15 253			3 231	246							à (+) d'un an
	8 390		11 865		0		178							à (-) d'un an
Crédits extérieurs	3 262													
Emprunts obligataires	80 000		9 000											à (+) d'un an
	50 000		9 000											à (-) d'un an
Fonds gérés		9 049												
Emprunts et ressources spéciales	116 143	2 355	10 000											
Découvert														
Billets de trésorerie														
Leasing														
Titres participatifs				3 500										
Total	257 795	11 405	55 118	3 500	0	3 231	424	0	0	0	0	0	0	331 473

* Emprunt obligataire convertible en actions

2.6.1.6 Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe Attijari Bank

Afin de répondre à leurs besoins courants de financement, les sociétés du groupe Attijari bank recourent généralement aux banques et au marché financier et peuvent émettre des billets de trésorerie avalisés par Attijari Bank et souscrits par les sociétés du groupe dans les conditions du marché.

2.6.2 Relations avec les sociétés du groupe Attijari bank au 31/12/2008

2.6.2.1 Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe

Crédits Reçus

Le total des dépôts des sociétés du groupe auprès d'Attijari bank s'élèvent à 6 917 mD .

Dénomination sociale	Dépôt à vue	En dinars	
		Dépôt à terme	
Attijari Intermédiation	1 655 057	0	
Attijari Leasing	1 540 846	0	
SUD RECOUVREMENT	1 596 337	0	
Attijari Sicar	148 766	0	
GTI	222 552	0	
GIS	285 928	0	
Attijari PLACEMENTS SICAV	507 172	0	
Attijari VALEURS SICAV	121 361	0	
Attijari OBLIGATAIRE SICAV	342 328	0	
Attijari gestion	497 078		
TOTAL	6 917 425	0	

Prêts octroyés

Le total des prêts accordés aux sociétés du groupe d'Attijari bank s'élève à 9 775 mD

Dénomination sociale	Concours accordés	En milliers de dinars						Compte courant associier
		Débit		Crédit à CMT		Crédit à LT		
		Encours	Marge	Encours	Marge	Encours	Marge	
Attijari Leasing				5 552				
Sud Recouvrement				3 746				
Attijari SICAR								
Attijari Intermédiation								
Attijari Gestion								
GIS								
GTI				477				
Total				9 775				

2.6.2.2 Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe

Néant

2.6.2.3 Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Reçus

Néant

Donnés

Au cours du 1^{er} semestre 2008, Attijari bank a souscrit à l'augmentation de capital de la société Attijari leasing pour un montant de 10 616 000 dinars.
Attijari bank a aussi souscrit au capital des trois nouvelles filiales créées à la fin du 1^{er} semestre 2008 à savoir :

- La société Attijari Gestion à concurrence de 99,88% soit 499 400 dinars correspondant à 4 994 actions de nominal 100 dinars;
- La société Attijari Conseil à concurrence de 99,72% soit 249 300 dinars correspondant à 2 493 actions de nominal 100 dinars;
- La société Attijari Immobilière à concurrence de 99,97% soit 149 960 dinars correspondant à 14 996 actions de nominal 10 dinars.

2.6.2.4 Les dividendes et autres rémunérations encaissés par Attijari bank et distribués par les sociétés du groupe en 2008 au titre de l'exercice 2007

	Nombre d'actions détenues par Attijari bank *	Dividendes encaissés par Attijari bank (mD)	Jetons de présence perçus par Attijari bank (mD)
Attijari sicar	201 700	0	2,000
GIS	8 970	0	2,000
GTI	11 999	0	
SUD RECOUVREMENT	99 930	0	
Attijari intermédiation	49 994	0	
Attijari leasing	1 317 856	0	23,160
Attijari PLACEMENTS SICAV	190	267,772	
Attijari VALEURS SICAV	1 900	145,787	
Attijari OBLIGATAIRE SICAV	299	1, 407	
Total		414,968	27,160

* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

2.6.2.5 Les dividendes et autres rémunérations encaissés par Attijari bank et distribués par les sociétés du groupe en 2009 au titre de l'exercice 2008

	Nombre d'actions détenues par Attijari bank*	Dividendes encaissés par Attijari bank (mD)	Jetons de présence perçus par Attijari bank (mD)
Attijari sicar	201 700	0	6,400
GIS	8 970	0	
GTI	11 999	0	
SUD RECOUVREMENT	99 930	0	
Attijari intermédiation	49 994	0	1,800
Attijari leasing	1 317 856	0	11,200
Attijari PLACEMENTS SICAV	190	318,904	
Attijari VALEURS SICAV	1 900	140,791	1,600
Attijari OBLIGATAIRE SICAV	299	1, 414	
Total		461,109	21,000

* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

2.6.2.6 Les dividendes et autres rémunérations distribués par Attijari bank aux sociétés du groupe en 2008 au titre de l'exercice 2007

Néant

2.6.2.7 Les dividendes et autres rémunérations distribués par Attijari bank aux sociétés du groupe en 2009 au titre de l'exercice 2008

Néant

2.6.2.8 Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

Les garanties et sûretés réelles

Données

Néant

Reçues

Néant

Les cautions

Données

Néant

Reçues

Néant

2.6.3 Relations commerciales entre Attijari bank et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2008

2.6.3.1 Chiffre d'affaires réalisées avec les autres sociétés du groupe

A/ Chiffre d'affaires encaissé par Attijari bank :

Attijari bank a cédé en 2008 à la société Sud Recouvrement un lot de 225 créances ayant un encours de 59 802 mDT . Ces engagements sont couverts en totalité par des agios réservés et des provisions. Le prix de cession est fixé à 22,5 mDT

Une convention a été signée le 29 décembre 2006 entre Attijari bank et Attijari intermédiation prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé en des titres participatifs et ce, à hauteur de 3 500 mDT. Ces titres participatifs porteront à Attijari bank une rémunération fixe et variable :

Rémunération fixe : 1% l'an. Ce taux augmentera à TMM+1% à partir de la reconstitution des fonds propres d'Attijari Intermédiation selon les normes applicables aux intermédiaires en bourse.

Rémunération variable : 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 250 mDT.

Cette convention a pris effet à partir du 1^{er} janvier 2007. Les produits comptabilisés par la banque au titre de l'exercice 2008 s'élèvent à 35mDT.

B/ Chiffre d'affaires encaissé par les autres sociétés du groupe

GTI : En vertu d'une convention cadre conclue entre Attijari bank et sa filiale GTI pour la conception et la mise en place de l'application « agence » ainsi que les prestations d'assistance informatique, un montant de 1 913 mDT a été facturé au titre de l'exercice 2008.

Attijari intermédiation: Dans le cadre du montage de l'émission d'un emprunt obligataire pour le compte d'Attijari bank et en vertu d'un protocole d'accord signé entre cette dernière et Attijari intermédiation, le montant total des commissions facturées par Attijari intermédiation au titre de l'exercice 2008 s'est élevé à 87mDT.

2.6.3.2 Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actif inter sociétés du groupe

Achats :

En vertu d'un contrat signé le 25/10/2008, Attijari bank a acquis auprès de la Générale Immobilière de Sud-GIS un bien immobilier pour un montant de 617 mDT

Ventes :

Néant

2.6.3.3 Les prestations de services reçues ou données

Reçues

Néant

Données

Attijari bank a conclu avec Attijari leasing une convention portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil. En contrepartie de ces services, la banque a comptabilisé au titre de l'exercice 2008 un produit pour un montant de 50mDT.

Attijari bank assure la fonction de dépositaire pour le compte des trois Sicav adossées à elle : Attijari Valeurs Sicav, Attijari Placements Sicav et Attijari Obligataire Sicav. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit des commissions de dépôt. Le montant total facturé au titre des commissions de dépositaire pour l'exercice 2008 s'élève à 294mDT.

Attijari bank affecte au profit de Sud Recouvrement son personnel salarié. Les salaires correspondants sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice 2008 s'élève à 181mDT.

Attijari bank affecte au profit de Attijari sicar son personnel salarié. Les salaires correspondants sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice 2008 s'élève à 143 mDT

2.6.3.4 Les contrats de gestion

Néant

2.6.3-5 Les contrats de location

En vertu d'un contrat de location signé le 15/09/2008, Attijari bank a loué auprès de la société Sud Recouvrement un appartement sis à montplaisir. Le loyer annuel s'élève à 30 mDT. Le montant payé par la banque au titre de l'exercice 2008 est de 15 mDT.

En vertu d'un contrat de location signé le 02/06/2008, Attijari bank a loué auprès de la société Générale Tunisienne Informatique-GTI un appartement sis à montplaisir. Le loyer mensuel s'élève à 2 mDT. Le montant du loyer perçu par la société Générale Tunisienne Informatique-GTI relatif à l'exercice 2008 est de 13 mDT.

2.6.3.6 Fonds gérés

En vertu d'une convention de gestion de fonds à capital risque, Attijari sicar assure pour le compte d'Attijari Bank la gestion des fonds déposés auprès d'elle.

Au titre de sa gestion des fonds, Attijari sicar perçoit une rémunération annuelle de 1% de la valeur des fonds gérés pour le compte de la banque. La charge comptabilisée en 2008 au titre de cette prestation s'élève à 61 mDT.

2.7 Relations d' Attijari bank avec les autres parties liées au 31/12/2008

2.7.1 Information sur les engagements

Les concours accordés par Attijari Bank aux membres du conseil d'administration et de direction ainsi qu'aux sociétés en relation avec eux sont présentés au 31/12/2008 dans le tableau suivant :

En dinars						
Membres du Conseil d'administration et de direction	Créances Bilan	Participations	Engagements par signature	Total Engagements	Agios Réservés	Provisions constituées
Groupe DRISS	11 422 335	104 000	3 132 809	14 659 144	0	104 000
Groupe MZABI	17 124 623	0	1 937 431	19 062 054	825	191 190
ENNAKL	0	0	30 017 051	30 017 051	0	0
Total	28 546 958	104 000	35 087 291	63 738 249	825	295 190

2.7.2 Transferts de ressources

Attijari bank détient une participation directe de 104 mDT dans le capital de la société AQUA CULTURE TUNISIENNE appartenant au groupe DRISS. Cette participation est totalement provisionnée.

2.7.3 Les prestations de services reçues ou données

Reçues :

- Une convention a été signée entre Attijari Bank et Attijariwafa Bank portant sur des services de transfert de savoir-faire ainsi que d'assistance technique et de conseil à fournir par Attijariwafa Bank au profit d'Attijari Bank. Ces services portent particulièrement sur les domaines suivants :
 - La stratégie, le marketing et la communication ;
 - Le système d'information ;
 - Le juridique, la comptabilité et les ressources humaines ;
 - Les logistiques et les achats ;
 - La gestion des risques de contrepartie, opérationnel et de marché ;
 - Les procédures et l'organisation ;
 - La qualité.

La rémunération d'Attijariwafa Bank est fixée comme suit :

- Une refacturation au titre de la mise à disposition d'experts métiers sur la base du nombre de jours homme consommés, des frais engagés au titre du transport et des perdiems servis par Attijariwafa Bank selon les normes du groupe. Les journées facturées incluent les journées de préparation de la mission et de rédaction des rapports
- Une refacturation à l'identique des frais divers encourus par Attijariwafa Bank
- Une facturation des frais de formation sur la base du prix convenu entre les deux parties

- Une prise en charge par Attijari Bank des frais occasionnés par la participation des mandataires d'Attijariwafa Bank.

Cette convention a pris effet à partir du 1^{er} janvier 2007. La charge comptabilisée par la banque au titre de l'exercice 2008 s'élève à 446 mDT TTC. Ce montant n'a pas encore été réglé.

Il est à signaler qu'au cours de 2008, la base de facturation a été ajustée sur la base des coûts réels des prestations de services effectués et de ce fait la banque a payé en 2008 un montant de 507 mEUR (939 mDT) relatif aux prestations de l'exercice 2007.

2. En date du 8 Mars 2007, Attijari Bank a conclu avec la société WAFASALAF (société appartenant au groupe Attijari Wafa Bank) un protocole d'accord en vertu duquel :
 - WafaSalaf s'engage à participer à la mise en place du service de crédit à la consommation au sein d'Attijari Bank et à assister cette dernière pour le pilotage de l'activité relative au dit service ;
 - Attijari bank s'engage à sous traiter auprès de WafaSalaf le service de gestion informatique des crédits à la consommation mis en place par Attijari Bank ainsi que les opérations d'ingénierie informatique se rapportant audit crédit.

Courant l'exercice 2008, Aucune prestation de service n'a été faite dans le cadre de cette convention avec WafaSalaf.

Il est à noter que la banque a réglé le montant de la prestation de service de l'exercice 2007 pour un montant de 23 mDT.

3. Un contrat a été signé en 2007 entre Attijari Bank et Attijari Finances Corp (faisant partie du Groupe Attijariwafa Bank opérant dans le domaine de conseil et ingénierie financière) ayant pour objet des missions de conseil relatifs à la structuration financière de la banque et l'établissement du document de référence exigé des personnes morales faisant appel public à l'épargne. En contre partie de ses prestations, Attijari Finances Corp. perçoit une commission annuelle fixe de 375 000 MAD HT (59 mDT).

Données :

Néant

2-8 Dividendes

La Banque Attijari de Tunisie n'a pas distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices 2006, 2007 et 2008.

2-9 Marché des titres d'Attijari bank

Les actions de la Banque Attijari de Tunisie sont négociées sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe un emprunt obligataire convertible en actions émis par Attijari bank en décembre 2006 coté sur le marché obligataire de la cote de la bourse. Il s'agit de l'OCA Attijari bank 2006 (Montant global :80mD, taux d'intérêt :4,82%, durée :5 ans).

Il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés de titres étrangers.

CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE

3-1 Présentation sommaire de la Banque Attijari de Tunisie

Créée en juillet 1968 dans la région du sud tunisien, sous le nom de « Banque du Sud », la Banque Attijari de Tunisie a contribué depuis sa constitution au financement de l'économie nationale, et a étendu sa représentation sur l'ensemble du territoire tunisien.

Ces efforts lui ont permis de s'affirmer comme acteur de taille sur la place en Tunisie et de constituer un réseau de correspondants étrangers lui permettant d'accompagner sa clientèle. A la date du 20/09/2009, la Banque Attijari de Tunisie est dotée d'un réseau totalisant 147 agences réparties sur tout le territoire du pays. Le réseau d'Attijari bank dispose ainsi du 1^{er} réseau privé et du 2^{eme} du secteur

S'inscrivant dans la même perspective, l'ex Banque du Sud, actuellement la Banque Attijari de Tunisie s'est substantiellement investie pour suivre les évolutions observées dans le métier de banque. Un intérêt particulier a été accordé pour la mise en place et le développement récurrent de ses prestations à travers tous ses canaux de distribution : la Monétique, l'Informatique, l'Internet..., autant de moyens mis en œuvre pour répondre aux normes et aux standards de la profession.

Après une période de forte croissance, la Banque Attijari de Tunisie-Ex Banque du Sud- a commencé à connaître certaines difficultés dès le début des années 90. Pour y faire face, la Banque a procédé à trois augmentations de capital successives, réalisées respectivement en 1995, en 1996 et en 1997, le faisant passer de 30 à 100 millions de dinars. Cette opération de recapitalisation de la Banque s'est accompagnée par un désengagement partiel de l'Etat de son capital et l'entrée de nouveaux actionnaires privés tunisiens. En effet, la participation des entreprises publiques est passée de 43,94% en 1997 à 33,34% au 31/12/1998.

Au début des années 2000, les pouvoirs publics ont décidé de céder toute la participation publique à une institution financière internationale. La cession de la participation publique a été engagée en avril 2005 et le processus de privatisation de la banque a été achevé à la fin de l'exercice 2005, avec l'entrée dans son capital d'un holding financier Andalumaghreb qui détenait 53,54% du capital de la Banque Attijari de Tunisie.

Lors de l'acquisition du bloc de contrôle, le holding ad hoc de participation de droit espagnol dénommé Andalumaghreb était détenu à hauteur de 68% par Attijariwafa bank et de 32% par Banco Santander Central Hispano.

A la fin de l'année 2008, les deux partenaires ont créé un nouveau holding financier dénommé Andalucarthage détenu respectivement à hauteur de 83,7% par Atijari wafa bank et de 16,3% par Banco santander. En date du 30 décembre 2008, Andalucarthage a acheté toutes les participations de Andalumaghreb dans le capital d'Attijari Bank Tunisie ainsi que les OCA souscrites dans l'emprunt obligataire convertible en actions « OCA ATTIJARI BANK 2006 ».

Il est à rappeler que les deux partenaires propriétaires du consortium hispano-marocain dénommé Andalucarthage sont deux acteurs de référence dans le métier de banque notamment à l'échelle régionale pour l'un et l'autre. Attijariwafa bank est la première banque au Maroc avec 760 agences et points de vente et un Produit Net Bancaire de 11 milliards de dirhams en 2008 en terme consolidé, soit l'équivalent de 1 813 millions de dinars. Banco Santander Central Hispano est la première banque d'Espagne et l'une des principales banques d'Europe et d'Amérique Latine avec 13 390 succursales à travers le monde et avec un Produit Net Bancaire de 31 042 millions d'euros en 2008, soit l'équivalent de 57 068 millions de dinars.

L'alliance d'Attijari Bank au consortium Attijariwafa Bank Banco Santander Central Hispano a constitué un enjeu majeur pour la banque. Celle-ci entrant dans une nouvelle ère dynamique et novatrice a pu tirer profit de l'expertise de ces deux groupes en se développant dans tous les métiers bancaires et para bancaires, directement ou à travers ses filiales.

Sur décision du conseil d'administration de la banque du 8 septembre 2006, par délégation de l'AGE du 29 mai 2006, le logo et la dénomination sociale de la Banque de Sud sont devenues le 11 décembre 2006 " Banque Attijari de Tunisie " et " Attijari Bank " par abréviation commerciale.

Le 28 décembre 2006, le capital de la banque est passé de 100MD à 150MD et ce par l'émission de 10 000 000 nouvelles actions de nominal 5 dinars. Cette augmentation de capital a été suivie d'une émission d'un emprunt obligataire convertible en actions de 80 MD, une première de son genre sur la place de Tunis.

Par ailleurs, dès l'installation du nouveau management de la banque, un plan de développement stratégique a été mis en place et dévoilé au public. Ce plan a permis à la banque de se positionner comme un acteur de référence sur le marché bancaire en Tunisie , de retrouver ses équilibres fondamentaux et une bonne assise financière et de se conformer aux standards internationaux, notamment sur le plan organisationnel, informatique et commercial.

Dans ce cadre, la Banque Attijari de Tunisie a mis en place une organisation axée sur une spécialisation en Business Units afin de permettre aux différentes lignes de métiers de la banque de se focaliser sur ses objectifs et cela notamment à travers :

- la séparation et la filialisation de certaines activités ;
- la spécialisation front-back : séparation entre les services qui initient les opérations et ceux qui sont en charge de leurs comptabilisation
- la mise en adéquation des profils (recrutements/redéploiements) ;
- La création d'une filiale spécialisée dans les activités de conseil (accès aux appels d'offres publics).
- La refonte du système d'information avec la mise en place d'un système de global banking répondant aux besoins de la banque et aux exigences des nouveaux standards de la profession.
- La mise en place des principes de bonne gouvernance : La banque a mis en place très rapidement les structures recommandées par les standards internationaux en la matière.

En 2008, la Banque Attijari de Tunisie a réalisé un PNB de 128, 549MD réalisant une hausse importante de 22,7% par rapport à 2007.

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une évolution de 24,1% passant de 1 941,636 MD en 2007 à 2 410,416 MD en 2008 soit une part de marché de 8,2%. Les crédits octroyés ont totalisé un montant de 1 963,053 MD au 31/12/08 affichant aussi une évolution de 15,2% et accaparant ainsi 7,0% de parts de marché.

La Banque Attijari de Tunisie est à la tête d'un groupe intervenant dans plusieurs domaines :

- l'intermédiation en bourse et la gestion de portefeuilles individuels avec Attijari Intermédiation
- La gestion d'actifs collectifs avec Attijari Gestion
- Le conseil et l'ingénierie Financières avec Attijari Conseil
- Le leasing avec Attijari leasing
- Le recouvrement de créances avec Sud Recouvrement
- Le capital risque avec Attijari Sicar
- L'immobilier avec la Générale Immobilière du Sud (GIS) et Attijari Immobilière

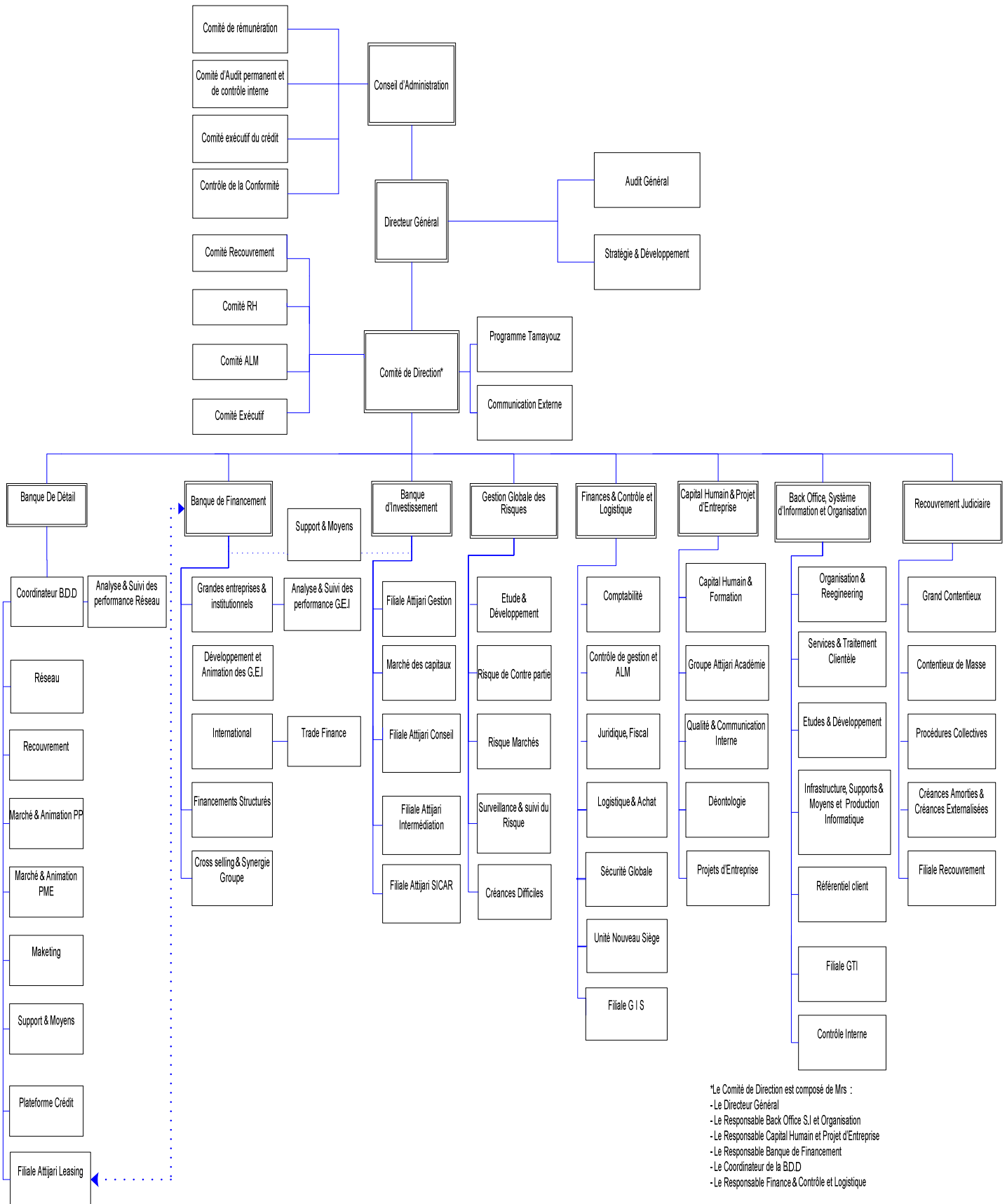


- L'Informatique avec la Générale Tunisienne d'Informatique (GTI)
- Le placement collectif en valeurs mobilières avec trois Sicav : Attijari valeurs sicav et Attijari placements sicav (Sicav mixtes) et Attijari Obligataire Sicav (Sicav obligataire)

Le chiffre d'affaires et le résultat consolidé du groupe Attijari Bank se sont établis au 31/12/2008 respectivement à 218, 741 MD et 32, 470 MD.

3-2 Organisation de la Banque

3.2.1 Organigramme de la Banque Attijari de Tunisie au 30 août 2009



3.2.2 Gouvernance

Conformément aux standards internationaux, la Banque Attijari de Tunisie a mis en place les structures nécessaires à même d'ériger les principes de bonne gouvernance et de déontologie en tant que principes managériaux dans la ligne de conduite de la banque.

▪ **Le conseil d'administration :**

Le conseil d'administration assume la responsabilité de la gérance de la Banque. Il est chargé de superviser la gestion de la Banque, d'assurer son efficacité et sa rentabilité. Dans l'esprit de bonne gouvernance, le conseil d'administration s'est doté d'un règlement intérieur définissant les missions ainsi que les modalités d'organisation et de tenue des réunions selon les dispositions législatives en vigueur, ainsi qu'une charte de l'administrateur regroupant l'ensemble des droits et obligations liés à la fonction d'administrateur. Le conseil d'administration est assisté par les trois comités suivants :

➤ **Le Comité d'audit permanent et de contrôle interne :**

Le comité d'audit permanent est composé des administrateurs suivants n'ayant pas de fonction de gestion : Le président du conseil d'administration Mr Moncef CHAFFAR, Mr M'zoughi MZABI et de Mr José Reig ECHEVESTE. Le comité est chargé notamment de :

- veiller à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place par l'établissement ;
- l'examen des insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne relevées par les différentes structures de l'établissement de crédit et autres organes chargés des missions de contrôle et l'adoption des mesures correctrices ;
- vérification de la clarté des informations fournies et à l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques ;
- contrôler et coordonner les activités de la structure d'audit interne et le cas échéant les travaux des autres structures de l'établissement chargées des missions de contrôle ;
- réviser et donner son avis sur le rapport annuel y compris les états financiers de la banque avant sa transmission au conseil d'administration pour approbation ;
- examiner tous placements ou opérations susceptibles de nuire à la situation financière de l'établissement et portés à sa connaissance par les commissaires aux comptes ou les auditeurs externes ;
- Proposer la nomination des commissaires aux comptes et donner un avis sur le programme et les résultats de leurs contrôles.

Un règlement du comité permanent d'audit a été approuvé par le conseil d'administration du 06 mars 2006.

La rémunération des membres du comité est de 3 000 dinars / an par membre .

➤ **Le Comité de rémunération**

Le comité de rémunération est consulté pour tous les points relatifs à la rémunération des administrateurs et des membres de la direction générale. Les membres du comité ne perçoivent aucune rémunération.

➤ **Le Comité exécutif de crédit**

Le comité exécutif de crédit définit les orientations stratégiques de la banque (politique générale de crédit) se traduisant d'une part par le choix des financements à distribuer selon les régions et les secteurs d'activité et d'autre part par la fixation des seuils maximums de

concentration en faveur d'un seul bénéficiaire, les critères d'évaluation des risques clients et les conditions de délégations de pouvoirs en matière d'octroi de crédit.

▪ La Direction Générale

La direction générale a pour mission principale la réalisation de la stratégie et du plan de développement arrêté par le conseil d'administration, mais aussi la mise en place et la réalisation du processus adéquat, lui permettant l'identification, la mesure et le contrôle des risques encourus et la surveillance de l'efficacité du système de contrôle interne mis en place.

La direction générale est composée du Directeur Général et d'un Directeur Général Adjoint responsable du pôle technologie et opérations

Pour l'accomplissement de sa mission, la direction générale est assistée par les comités suivants

	compétences	Présidé par
Comité de direction	<ul style="list-style-type: none"> ▪ définir les orientations stratégiques de la banque (politique générale, engagements, recouvrement, ressources humaines, etc....) ; ▪ analyser les résultats et performances périodiques de la banque ; ▪ définir les objectifs d'activité à atteindre. 	Mr le Directeur Général

	compétences	Présidé par
Comité Recouvrement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ définir la politique de la banque et fixer les objectifs en matière de recouvrement ; ▪ évaluer les actions entreprises et les performances réalisées par les structures de la banque en matière de recouvrement ; ▪ prendre les décisions qui s'imposent pour améliorer le recouvrement en coordonnant avec toutes les unités du Réseau ; ▪ suivre en permanence l'évolution des impayés, l'apurement des arrangements conclus et le dénouement des dossiers transmis au contentieux. 	Mr le Directeur Général

	compétences	Présidé par
Comité Ressources Humaines	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenir informés les responsables de la banque des besoins en personnel et faire valider les nouvelles décisions de recrutements et de rémunérations, ▪ Examiner les décisions de titularisation et les désignations aux 	Mr le Directeur Général

	postes fonctionnels, <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser, arrêter les besoins en formation du Personnel de la banque et valider des projets sociaux, ▪ examiner les demandes de crédits exceptionnels ne cadrant pas avec la réglementation en vigueur ▪ examiner et apprécier le plan annuel des départs à la retraite anticipée, ▪ apprécier les plans de couverture légale et réglementaire du personnel et examiner les nouvelles formules de bancassurance. 	
--	--	--

	compétences	Présidé par
Comité ALM (gestion Actif / Passif)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ analyser l'évolution des Actifs/Passifs de la banque ▪ définir la stratégie de gestion de la trésorerie ▪ définir la politique des taux de la banque aux nouveaux produits et services à lancer. 	Mr le Directeur Général

Afin d'élargir le cadre de concentration, d'échange et d'impliquer davantage les responsables de la banque dans le processus décisionnel relatif aux différentes questions touchant à la gestion de la banque, il a été institué, en mai 2008, un comité Exécutif composé des responsables des différentes structures de la banque.

	compétences	Présidé par
Comité Exécutif	<ul style="list-style-type: none"> ▪ veille à la mise en œuvre des plans d'action annuels et des budgets qui en découlent ▪ suit l'évolution de l'activité de la banque (à travers sa production, ses effectifs, ses ratios, ses parts de marché, la qualité des risques de contre partie et des risques opérationnels) ; ▪ suit la réalisation des objectifs et décide le cas échéant des actions à mettre en œuvre ; ▪ s'informe du lancement et suit l'état d'avancement des différentes entités de la banque ; ▪ veille à la gestion cohérente de la politique de communication, aussi bien externe qu'interne. 	Mr le Directeur Général

Dans le cadre du suivi et de l'implémentation du nouveau système d'information de la banque et la valorisation de la communication, il a été institué en Juillet 2009 deux entités rattachées au comité de direction. La première entité dénommée Programme TAMAYOUZ et la deuxième entité est dédiée à la communication externe.

3.2.3 Contrôle interne

Conformément à la norme comptable sectorielle Tunisienne NCT 22 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les établissements bancaires et aux règlements en vigueur édictés par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux établissements de crédits n°2006-19 du 28 novembre 2006 relative à la mise en place d'un système de contrôle interne et l'institution d'un comité permanent d'audit, le système de contrôle interne au sein de la Banque Attijari de Tunisie comprend quatre niveaux de contrôle avec une nette séparation entre contrôles périodiques et les contrôles permanents et l'institution de reporting des anomalies liées à l'activité en question entre les différents niveaux de contrôle ainsi qu'un suivi rigoureux de leur régularisation :

Les niveaux de contrôle en place consistent en :

- un contrôle de premier niveau assuré par les systèmes d'information et les procédures mises en place ;
- Un contrôle de second niveau assuré par les contrôleurs opérationnels permanents pour toutes les opérations initiées au niveau des agences et des centres d'affaires ;
- un contrôle de troisième niveau assuré par les Services centraux chargés de la supervision de l'activité à l'échelle des unités opérationnelles et des différentes structures de gestion.
- un contrôle de quatrième niveau assuré par les différentes structures de contrôle périodique rattachées directement à la Direction Générale et au conseil d'administration.

En outre, la Banque s'est dotée d'un système d'information couvrant toutes ses activités à tous les niveaux de l'organisation et ce, à l'appui de procédures et de règles de gestion préétablies.

La fonction contrôle de la conformité est assurée par une structure indépendante rattachée au conseil d'administration de la Banque.

La structure de contrôle de la conformité comprend un responsable désigné par le conseil d'administration et des collaborateurs.

Le responsable de la structure contrôle de la conformité et ses collaborateurs :

- Disposent de capacités individuelles d'intégrité et de discrétion
- Disposent des compétences professionnelles nécessaires pour l'exercice de leur fonction dont notamment la maîtrise des lois et règlements en vigueur, la maîtrise des règles professionnelles et d'éthique et la maîtrise des exigences en matière d'organisation et de contrôle interne
- sont motivés pour accomplir au mieux la fonction qui leur incombe

A côté des structures qui assurent des contrôles permanents et périodiques, la supervision des activités de contrôle interne est assurée par des comités spécialisés à savoir :

- Le comité exécutif
- Le comité Permanent d'audit

De façon plus détaillée, le système de contrôle interne se présente comme suit :

3.2.3.1 Procédures et organisation

Définition des règles de procédure et de gestion

L'élaboration des règles de procédures et de gestion et leur mise à jour est du ressort de la Direction de l'Organisation qui relève de l'autorité du Directeur Général Adjoint et qui a pour mission la définition dans des cadres appropriés des instructions de services en veillant à leur actualisation conformément aux besoins de l'activité, aux exigences réglementaires et aux normes de contrôle interne.

- La documentation s'y rapportant est mise à la disposition des utilisateurs et services concernés au moyen de notes spécifiques en explicitant la teneur et les diligences à observer.
- Dans des domaines particuliers, la diffusion de la note d'instruction s'accompagne d'une action de communication et de sensibilisation pour en faciliter l'application et en assurer une perception adéquate.

L'organisation

Dans le domaine de l'organisation, les mesures de contrôle interne consistent principalement à séparer les fonctions de traitement et de validation de celles de contrôle et à dissocier entre les tâches incompatibles et non cumulables.

La répartition des tâches et des responsabilités fait l'objet de délégation de pouvoirs axée sur le partage des responsabilités, la réhabilitation des contrôles de second niveau et la collégialité de la décision dans le domaine du risque.

3.2.3.2 La maîtrise des risques :

En vertu des attributions conférées à la Direction Centrale de la Gestion Globale des Risques, le rôle de cette unité est de s'assurer de l'adéquation des demandes de financement, des utilisations et des mises en place par rapport aux besoins, aux capacités, à la situation financière et économique ainsi qu'aux règles définies par la Banque Centrale.

Le suivi des engagements et des actifs classés est assuré avec minutie par la division contrôle et surveillance des engagements qui procède à la collecte des informations utiles, apprécie leur intégrité et évalue le Portefeuille en fonction des normes de gestion prudentielle édictées par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 tel que modifiée par les textes subséquents, relative à la couverture des risques et des engagements, et en rend compte au Comité de Recouvrement.

3.2.3.3 L'analyse des écarts et suivi des objectifs budgétaires

Cette mission relève de la Direction du Contrôle de Gestion qui centralise les informations relatives à l'activité de chaque unité de gestion, rapproche les réalisations par rapport aux objectifs fixés et en assure le reporting à la Direction Générale au moyen de rapports mensuels reproduisant l'évolution de l'activité et les performances enregistrées. Ces comptes rendus font l'objet de suivis minutieux de la part des structures en charge de la supervision et du contrôle.

3.2.3.4 Evaluation du système de contrôle interne et des activités d'audit

Elle est assurée par les Directions de l'Audit interne et du contrôle qui relèvent de la Direction Centrale du Contrôle Général.

Les missions d'Audit interne portant d'une part sur le siège et les filiales et d'autre part sur le réseau sont programmées sur la base d'un Plan annuel d'intervention approuvé par la Direction Générale et soumis au comité d'Audit permanent et de contrôle interne pour avis.

Les rapports de missions qui en découlent sont soumis sous format détaillée à la Direction Générale et sous format synthétique au comité d'Audit permanent et du contrôle interne.

Le Comité d'Audit permanent et de contrôle interne, rattaché au conseil d'administration, assure la supervision et le suivi des activités de contrôle interne et les recommandations qui en découlent.

3.2.4 Système d'information

Dans le cadre de son Programme de Transformation, Attijari Bank a lancé la refonte de son Système d'Information afin :

- d'optimiser les processus fonctionnels en les centrant sur :
 - o La gestion de la relation client,

- L'amélioration de la qualité de services avec une meilleure célérité de traitement,
- L'optimisation des processus fonctionnels,
- La satisfaction des impératifs de Reporting IFRS,
- de rationaliser les coûts informatiques en optimisant les coûts de traitement.

Le nouveau Système d'Information est centré sur l'intégration de la solution progicielle de type Global Banking, éditée par Delta Informatique.

L'intégration de Delta s'est déroulée en 3 phases :

- Phase 1 (1^{er} janvier 2009) : Mise en œuvre du moteur référentiel et comptable de Delta, qui devient le système de référence pour tous les systèmes périphériques
- Phase 2 (du 5 juin au 10 juillet 2009) : déploiement d'un lot Pilote de 4 agences sur les modules agences de Delta,
- Phase 3 (du 24 juillet au 23 octobre 2009) : déploiement par lots d'agences sur les modules agences de Delta.

I. Avancement de la Phase 1 :

L'implémentation du moteur référentiel et comptable de Delta a été réalisée le 1^{er} janvier 2009.

Depuis cette date, Delta est le Système référentiel et comptable maître :

- Delta est le référentiel client et compte de la banque et alimente 19 applications interfacées (CRM, Bancaire étranger, actifs classés,...),
- Les arrêtés de fin période (mensuel et trimestriel) sont calculés dans Delta,
- Les services télématiques sont tarifés par Delta,
- La segmentation du portefeuille client est effectuée dans Delta,
- Les relevés de comptes mensuels sont générés à partir des données Delta,
- Les états de gestion comptable (journaux, balance, grand livre) ainsi que les états réglementaires critiques (Situation Mensuelle et le bilan et ses annexes) sont générés par Delta.

Les agences continuent de fonctionner sur l'ancien Système d'information.

Les mouvements et les soldes comptables de toutes les unités de gestion (y compris les agences) sont imputés dans Delta quotidiennement via une interface dédiée.

Les soldes des comptes clients calculés par Delta sont ensuite intégrés de Delta vers les agences (ancien Système) via cette interface.

II. Avancement de la phase 2 :

La bascule du Lot d'agences pilote s'est faite de la manière suivante :

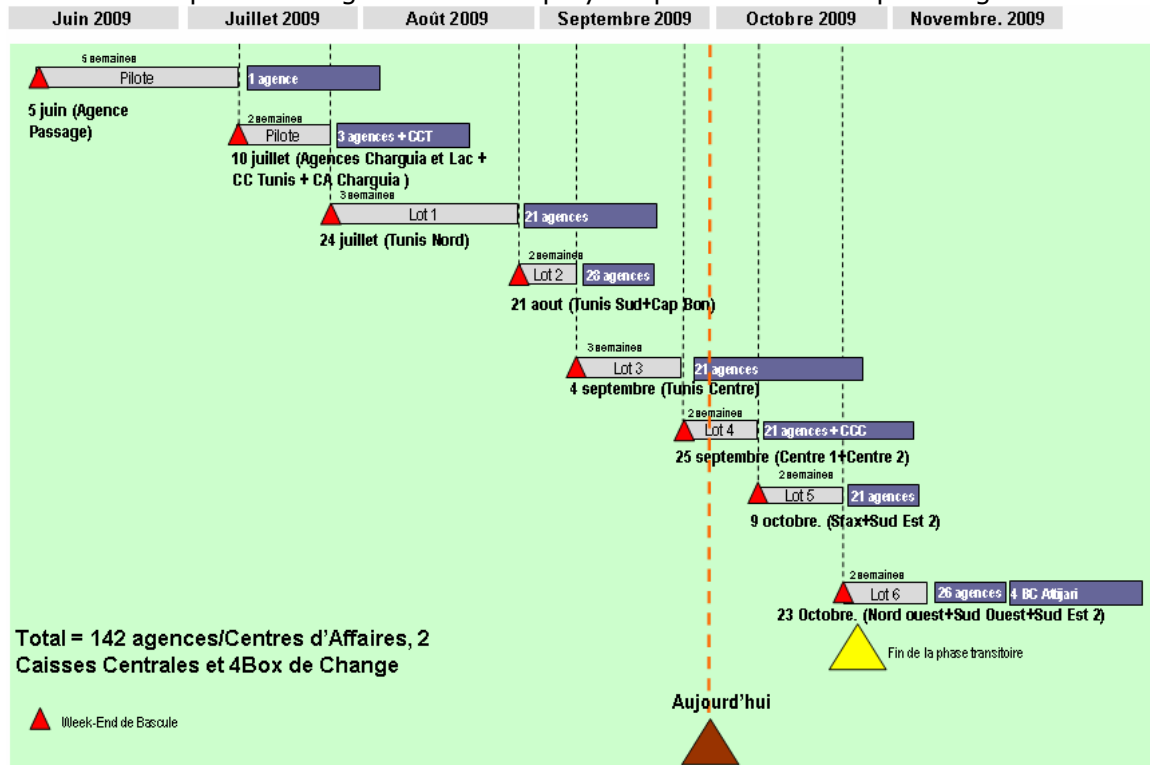
- Déploiement d'une agence le 5 juin 2009,
- Déploiement de 3 agences et une Caisse Centrale le 10 juillet 2009.

Les agences du Lot Pilote sont des agences de Tunis et représentent un échantillon exhaustif des opérations traitées par l'ensemble du réseau (opérations clientèle particuliers et clientèle entreprise).

Lors de cette phase et pendant toute la phase de déploiement, des agences travaillent sur le nouveau Système d'Information et d'autres sur l'ancien.

III. Avancement de la Phase 3

Lors de cette phase les agences sont déployées par lots selon le planning suivant :



Ce planning ambitieux permet de respecter le jalon de fin du déploiement fixé par le Comité de Pilotage du Programme de Transformation (fin Octobre 2009).

Pendant le déploiement des agences, le périmètre fonctionnel couvert par l'architecture applicative est identique au périmètre de la phase Pilote.

Suite au déploiement du dernier lot d'agences un lot balai (planifié le 11 novembre) sera réalisé avec pour objectifs :

- d'intégrer le module de compensation émise de Delta dans l'architecture applicative,
- de supprimer les interfaces ayant permis à la banque de faire cohabiter les 2 systèmes d'information pendant la phase transitoire.

A la date du 30 septembre, 95 agences sur 142 existantes sont déployées sur le nouveau Système d'Information. 5 nouvelles agences ont ouvert sur le nouveau Système d'Information.

3-2-5 Politique sociale

L'effectif de la Banque Attijari de Tunisie a atteint 1 491 employés au 31/12/2008 contre 1 384 au 31/12/2007.

Visant l'amélioration du taux d'encadrement global de son personnel, la banque a appuyé sa stratégie de recrutement en visant prioritairement les diplômés de l'enseignement supérieur. La part des universitaires dans l'effectif global est, dès lors, passée de 31,3 % en 2007 à 37,1 % en 2008.

▪ Formation du personnel

Le facteur humain à la Banque Attijari de Tunisie jouit d'une importance qui se traduit dans l'intérêt particulier que la banque a toujours accordé à la formation du personnel.

En fait, l'enveloppe consacrée à la formation interne et externe s'adressant à tous les métiers de la banque a atteint 1,024MD en 2008 contre 713mD en 2007.

L'année 2008 a connu le lancement et l'inauguration d'Attijari Académie. L'Académie a été créée dans une logique de perfectionnement continu des compétences des collaborateurs et d'ouverture de nouvelles aires de mobilité qui répondent à leurs besoins et ambitions.

En vue de valoriser les métiers liés à l'exploitation, des cycles de formation sur les métiers du réseau ont été lancés au profit des collaborateurs du siège. Cette démarche vient s'inscrire dans un esprit de transversalité et de valorisation de corps de métier d'Attijari bank .

Dans ce contexte, le plan de formation a été élaboré selon une démarche pragmatique s'appuyant sur les constats objectifs des responsables opérationnels. Cette mesure a permis de recenser les besoins collectifs en formation. Ainsi, 291 actions de formation ont été effectuées en 2008.

▪ Politique d'intéressement du personnel

Dans le cadre de la motivation du personnel et de son adhésion aux objectifs de développement de la banque, un système d'intéressement a été adopté touchant essentiellement les cadres supérieurs, les commerciaux et les recouvreurs. Le montant global de cet intéressement pour l'année 2008 s'est élevé à 472 mDT bruts contre 199 mDT bruts en 2007

La répartition de cet intéressement sur le personnel de la banque varie en fonction du grade, de la fonction et de la performance individuelle, et ne tient pas compte du résultat réalisé par la banque.

L'intéressement du personnel s'élève à 393 mDT pour les cadres (84 % de l'intéressement total) et à 79 mDT pour les non cadres (16 % de l'intéressement total).

3-2-6 Effectifs et réseau de la banque

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution de l'effectif de la Banque Attijari de Tunisie sur la période 2006 – 2008 :

	2006	2007	2008
Personnel de direction	246	296	340
Personnel d'encadrement	485	527	633
Personnel d'exécution	607	547	502
Huissiers et agents de services	16	14	16
Total	1 354	1 384	1 491
Taux d'encadrement	53,99%	59,47%	65,26%

La répartition de cet effectif sur le réseau et les services centraux du siège se présente comme suit :

	2007	Part %	2008	Part %
Effectif du réseau	831	60,04%	918	61,57%
Effectif du siège	553	39,96%	573	38,43%
Total effectif	1 384	100%	1 491	100%

Cette répartition montre une augmentation de la quote-part de l'effectif du réseau par rapport à celle du siège de 3%. Ceci est essentiellement dû à la politique d'extension du réseau et à l'ouverture de nouveaux points de vente mais également au redéploiement de l'effectif des services centraux vers l'exploitation.

Quant au nombre des agences composant le réseau de la Banque Attijari de Tunisie, il a évolué au cours des trois dernières années comme suit :

	2006	2007	2008	Juin 2009	Septembre 2009
Réseau	96	105	137	142	147

L'année 2008 a été marquée par l'ouverture de 32 agences.

L'année 2009 confirme la volonté de la banque à conforter sa position à travers l'ouverture de 10 nouvelles agences ainsi que le réaménagement lourd d'anciennes agences.

3.3 Activité et performances de la Banque au 31/12/2008

3.3.1 Les ressources

(en mD)

	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 730 657	1 941 636	2 410 416	24,14%
Emprunts et ressources spéciales	128 909	115 465	166 143	43,89%
Capitaux propres	102 997*	95 697 *	136 991	43,15%
Total	1 962 563	2 152 798	2 713 550	26,05%

* Chiffres retraités

3.3.1.1 Les dépôts et avoirs de la clientèle

(en mD)

	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
	Montant	Montant	Montant	
Dépôts à vue	486 385	554 397	685 479	23,64%
Comptes d'épargne	591 203	673 949	779 028	15,59%
Dépôts à terme*	434 816	448 668	548 520	22,26%
Autres dépôts et avoirs**	218 253	264 622	397 389	50,17%
Total dépôts et avoirs de la clientèle	1 730 657	1 941 636	2 410 416	24,14%

* Comptes à terme et Certificats de dépôts.

** Y compris les dettes rattachées

Au 31/12/2008, les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 2 410 416 mD contre 1 941 636 mD à fin 2007 soit un accroissement de 24,14% (+ 468 780 mD) résultant :

- D'une hausse des dépôts à vue de 23,64% à 685 479 mD au 31/12/2008 contre une hausse de 13,98% en 2007 à 554 397 mD au 31/12/2007 ; avec une part de 28,4% du total des dépôts collectés auprès de la clientèle ;
- D'une progression de 22,26% des dépôts à terme contre une légère hausse de 3,19% en 2007 pour s'établir à 548 520 mD au 31/12/2008 contre 448 668 mD au 31/12/2007 ;
- D'une hausse de 15,59% des comptes d'épargne contre une hausse de 14% en 2007 passant de 673 949 mD au 31/12/2007 à 779 028 mD au 31/12/2008.

Ci après un tableau retraçant la part de marché d'Attijari Bank par nature de dépôts au cours des trois dernières années.

	2006	2007	2008
Dépôts à vue	7,0%	6,9%	7,6%
Dépôts à terme	7,8%	7,2%	7,6%
Comptes d'épargne	8,9%	9,4%	9,9%
Part de marché	7,9%	7,7%	8,2%

• Source : BCT

La part de la Banque Attijari de Tunisie dans les dépôts collectés sur le marché bancaire est passée de 7,7% en 2007 à 8,2% en 2008.

3.3.1.2 Les emprunts et ressources spéciales :

(en mD)

	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
	Montant	Montant	Montant	
Emprunts matérialisés*	84 621	74 146	130 402	75,87%
Ressources spéciales*	44 288	41 319	35 741	-13,50%
Total Emprunts et Ressources spéciales	128 909	115 465	166 143	43,89%

* Y compris les dettes rattachées

Le total des emprunts et ressources spéciales s'est élevé à 166 143 mD au 31/12/2008 contre 115 465 mD au 31/12/2007, enregistrant ainsi une hausse de 43,89%.

3.3.1.3 Les capitaux propres de la Banque

Au cours des trois dernières années les capitaux propres de la Banque ont évolué de la manière suivante :

(en mD)

	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
	Montant	Montant	Montant	
Capital Social	150 000	150 000	150 000	0,00%
Réserves	49 882*	48 332*	48 831	1,03%
Autres capitaux propres	83 646	87 312	87 326	0,02%
Résultats reportés	-4 113	-180 531	-189 947	5,22%
Résultat de l'exercice	-176 418	-9 416	40 781	-
Total des capitaux propres	102 997*	95 697*	136 991	43,15%

* Chiffres retraités

Au 31/12/2008, la Banque Attijari de Tunisie a réalisé un résultat bénéficiaire de 40 781mD ce qui a permis d'améliorer les capitaux propres de la Banque qui ont affiché à la clôture de l'exercice 2008 une hausse de 43,15%.

3-3-2 Les emplois

(en mD)

	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
	Montant	Montant	Montant	
Les crédits à la clientèle	1 516 661**	1 704 031**	1 963 053	15,20%
Portefeuille titres*	278 939	339 930	351 577	3,43%
valeurs immobilisées	29 245**	39 215 **	96 094	145,04%
Total	1 824 845**	2 083 176	2 410 724	15,72%

* portefeuille titres commercial et d'investissement

** Chiffres retraités

3-3-2-1 Les crédits à la clientèle

(en mD)

	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
	Montant	Montant	Montant	
Comptes débiteurs	197 183*	147 290 *	156 495	6,25%
Autres concours à la clientèle	1 289 703*	1 533 992 *	1 787 975	16,56%
Crédits sur ressources spéciales	29 775	22 749	18 583	-18,31%
Total des crédits à la clientèle	1 516 661*	1 704 031*	1 963 053	15,20%

* chiffres retraités

Au titre de l'année 2008, les crédits à la clientèle ont enregistré une évolution de 15,20% à 1 963 053 mD.

Pour cette même année l'encours des comptes débiteurs a affiché une hausse de 6,25% à 156 495 mD.

Quant aux autres concours à la clientèle, ils ont affiché une évolution de 16,56% à 1 787 975mD en 2008.

Les crédits sur ressources spéciales, ont par contre accusé à fin décembre 2008 une baisse de 18,31% par rapport à l'année 2007.

La Banque a œuvré aussi pour la sélection de son portefeuille visant une meilleure répartition des risques et a déployé des efforts remarquables au niveau des structures de recouvrement.

Le volume des provisions au 31 décembre 2008 a atteint 121 023mD contre 119 834mD au 31 décembre 2007 affichant ainsi une légère augmentation de 1%.

Ci après un tableau retraçant la part de marché de la Banque Attijari de Tunisie par nature de crédits au cours des trois dernières années.

	2006	2007	2008
Crédits sur ressources spéciales	1,7%	1,3%	1,1%
Crédits sur ressources ordinaires*	7,5%	7,7%	7,4%
Part de marché	7,0%	7,3%	7,0%

Source BCT

* Comptes débiteurs et autres concours à la clientèle

Portefeuille des créances

(en mD)

	2006	2007	2008
Créances Brutes bilan et hors bilan (a)	2 322 068	2 336 276	2 715 303
classe 0	1 644 817	1 702 845	2 171 010
classe 1	168 837	217 576	189 759
Créance clientèle (classe 0 et 1)	1 813 654	1 920 421	2 360 769
classe 2	38 628	27 972	43 280
classe 3	54 810	58 123	18 576
classe 4	414 976	329 760	292 678
Dont contentieux	181 250	289 449	248 055
Créances Douteuses et Litigieuses (classe 2,3 et 4) (b)	508 414	415 855	354 534
Provisions	125 832	119 834	121 023
Agios réservés	66 639	67 406	59 855
Provisions & Agios réservés (c)	192 471	187 240	180 878
Taux de couverture de l'ensemble des créances (c)/(a)	8,29%	8,01%	6,66%
Taux des créances classées (b)/(a)	21,89%	17,80%	13,06%
Taux de couverture des Créances Douteuses et Litigieuses (c)/(b)	37,86%	45,03%	51,02%

3.3.2.2 Le portefeuille titre

3.3.2.2.1 Portefeuille titres commercial

(en mD)

	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
	Montant	Montant	Montant	
Bons du trésor	206 967	269 419	268 964	-0,17%
Placements SICAV	25 747	25 747	25 747	0,00%
Provisions sur placements SICAV	-4 788	-3 643	0	-
Total portefeuille Titres commercial	227 926	291 523	294 711	1,09%

3.3.2.2 Portefeuille d'investissement

(en mD)

	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
	Montant	Montant	Montant	
Titres d'investissement				
Obligations	2 956	9 943	8 370	-15,82%
Créances rattachées	128	281	226	-19,57%
Provisions sur obligations BATAM	-390	-390	-390	0,00%
Total titres d'investissement	2 694	9 834	8 206	-16,55%
Titres de participations				
Titres de participations libérés	48 916	49 112	57 766	17,62%
Placements SICAR	5 314	5 314	5 124	-3,58%
Provisions sur placements SICAR	-1 625	-2 475	-2 411	-2,59%
Provisions pour dépréciation titres	-14 286	-13 981	-12 406	-11,27%
Créances rattachées	0	603	587	-2,65%
Total titres de participations	38 319	38 573	48 660	26,15%
Parts dans les entreprises liées				
Parts dans les entreprises liées	10 911	911	911	0,00%
Provisions sur les parts des entreprises liées	-911	-911	-911	0,00%
Total parts dans les entreprises liées	10 000	0	0	
Total portefeuille d'investissement	51 013	48 407	56 866	17,47%

Le portefeuille d'investissement a connu en 2008 une hausse de 17,47% à 56 866 mD contre 48 407 mD en 2007.

3.3.2.3 Les immobilisations nettes

(en mD)

	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
	Montant	Montant	Montant	
Immobilisations incorporelles Brutes	5 393	7 116	7 789	9,46%
Immobilisations corporelles Brutes	68 675	78 178	138 966	77,76%
Amortissement des immobilisations	-44 823	-46 079	-50 661	9,94%
Amortissement des immobilisations incorporelles	-4 328	-4 936	-6 044	22,45%
Amortissement des immobilisations corporelles	-40 495*	-41 143*	-44 617	8,44%
Total des immobilisations nettes	29 245*	39 215*	96 094	145,04%

* chiffres retraitées

La valeur nette des immobilisations de la Banque au terme de l'année 2008 s'est accrue de plus que 140% par rapport à 2007 pour atteindre 96 094mD.

3.3.3 Les résultats d'exploitation

3.3.3.1 Le Produit Net Bancaire

(en mD)

	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
	Montant	Montant	Montant	
Marge sur intérêts	47 251	49 128	64 271	30,82%
Marge sur commissions	26 506	31 820	35 569	11,78%
Autres revenus	7 724	23 836	28 709	20,44%
Produit Net Bancaire	81 481	104 784	128 549	22,68%

Au 31 décembre 2008, le produit net bancaire de la Banque Attijari de Tunisie a atteint 128 549mD contre 104 784mD au 31 décembre 2007, s'inscrivant ainsi en hausse de 22,68%.

3.3.3.1.1 La marge d'intérêts (MIN)

(en mD)

	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
	Montant	Montant	Montant	
Intérêts et revenus assimilés	119 915	124 353	150 520	21,04%
Intérêts encourus et charges assimilés	72 664	75 225	86 249	14,65%
Marge d'intérêts	47 251	49 128	64 271	30,82%

La marge d'intérêts a enregistré une hausse de 30,82% en 2008 par rapport à 2007 suite à la progression des produits de 21,04% et une augmentation des charges de 14,65%.

3.3.3.1.2. Les commissions nettes

(en mD)

	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
	Montant	Montant	Montant	
Commissions en produits	27 260	32 816	37 104	13,07%
Commissions encourues	754	996	1535	54,12%
Commissions nettes	26 506	31 820	35 569	11,78%

Les commissions nettes ont enregistré une augmentation de 3 749mD pour atteindre 35 569mD en 2008 en hausse de 11,78% par rapport à 2007.

3.3.3.1.3 Les autres revenus

(en mD)

	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
	Montant	Montant	Montant	
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	7 102	22 013	26 971	22,52%
Revenus du portefeuille d'investissement	622	1 823	1 751	-3,95%
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières			-13	-
Total	7 724	23 836	28 709	20,44%

3.3.3.2 Les frais d'exploitation (charges opératoires)

(en mD)

	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
	Montant	Montant	Montant	
Frais de personnel	39 526	39 316	44 524	13,25%
Charges générales d'exploitation	12 308	19 910	19 256	-3,28%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	3 806	4 038	4 790	18,62%
Frais d'exploitation	55 640	63 264	68 570	8,39%

3.3.3.3 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

(en mD)

	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
	Montant	Montant	Montant	
Dotations aux provisions sur créances douteuses	183 113	61 318	40 942**	-33,23%
Reprises sur provisions sur créances douteuses	-2 818	-18 107	-39 752	119,54%
Dotations aux provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	11 097	8 078	4 443	-45,00%
Reprise sur provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	0	-144	-10	-93,06%
Autres (pertes sur créances abandonnées)			18 000	-
Total	191 392	51 145	23 622	-53,81%

* y compris les dotations aux provisions sur décote de garanties (25 467 mD)

3.3.3.4 Le résultat net

(en mD)

	2006	2007	2008
	Montant	Montant	Montant
Résultat net	-176 418*	-9 416	40 781

* Compte non tenu de l'insuffisance de provisions constatées.



التجاري بنك
Attijari bank

Au 31/12/2008, Attijari bank renoue avec les bénéfices avec un résultat positif qui s'est établi à 40 781mD marquant ainsi une importante progression par rapport au résultat de l'année 2007 qui était déficitaire à -9 416mD

3.4. Activité et performances de la Banque au 30/06/2009

3.4.1 Les ressources

	30/06/2008 (S1)	30/06/2009 (S2)	31/12/2008	(en mD) Variation S2/S1
Dépôts et avoirs de la clientèle	2 234 090	2 704 926	2 410 416	21,08%
Emprunts et ressources spéciales	112 016	114 206	166 143	1,96%
Capitaux propres	110 493*	157 199	136 991	42,27%
Total	2 456 599	2 976 331	2 713 550	21,16%

* chiffre retraité

3.4.1.1 Les dépôts et avoirs de la clientèle

	30/06/2008 (S1)	30/06/2009 (S2)	31/12/2008	(en mD) Variation S2/S1
	Montant	Montant	Montant	
Dépôts à vue	624 687	882 430	685 479	41,26%
Comptes d'épargne	707 236	829 775	779 028	17,33%
Dépôts à terme*	558 476	549 002	548 520	-1,70%
Autres dépôts et avoirs **	343 691	443 719	397 389	29,10%
Total dépôts et avoirs de la clientèle	2 234 090	2 704 926	2 410 416	21,08%

* comptes à terme et certificats de dépôts.

** Y compris les dettes rattachées

Les dépôts à vue ont atteint 882 430 mD au 30 juin 2009 contre 624 687 mD au 30 juin 2008 avec une part de 32,62% du total des dépôts collectés auprès de la clientèle.

Les comptes d'épargne, ont atteint 829 775mD au 30 juin 2009 ; en progression de 17,33% par rapport à leur niveau du 30 juin 2008.

Les dépôts à terme ont atteint 549 002 mD au 30 juin 2009 contre 558 476 mD au 30 juin 2008 ce qui correspond à 20,30% du total des dépôts collectés auprès de la clientèle.

Ci après un tableau retraçant la part de marché d' Attijari de Tunisie par nature de dépôts.

	30/06/2008	30/06/2009	31/12/2008
Dépôts à vue	7,2%	9,1%	7,6%
Dépôts à terme	8,0%	7,6%	7,6%
Comptes d'épargne	9,5%	10,1%	9,9%
Part de marché	8,1%	8,7%	8,2%

Source : BCT

3.4.1.2 Les emprunts et ressources spéciales :

	30/06/2008 (S1)	30/06/2009 (S2)	31/12/2008	(en mD) Variation S2/S1
	Montant	Montant	Montant	
Emprunts matérialisés*	73 835	77 965	130 402	5,59%
Ressources spéciales*	38 181	36 241	35 741	-5,08%
Total emprunts et ressources spéciales	112 016	114 206	166 143	1,96%

* Y compris les dettes rattachées

3.4.1.3 Les capitaux propres de la Banque

(en mD)

	30/06/2008 (S1)	30/06/2009 (S2)	31/12/2008	Variation
	Montant	Montant	Montant	S2/S1
Capital Social	150 000	150 000	150 000	0,00%
Réserves	48 612*	48 946	48 831	0,69%
Autres capitaux propres	85 391	85 380	87 326	-0,01%
Résultats reportés	-189 947	-149 166	-189 947	-21,47%
Résultat de la période	16 437	22 039	40 781	34,08%
Total des capitaux propres	110 493	157 199	136 991	42,27%

* chiffres retraités

3.4.2 Les emplois

(en mD)

	30/06/2008 (S1)	30/06/2009 (S2)	31/12/2008	Variation
	Montant	Montant	Montant	S2/S1
Les crédits à la clientèle	1 812 060*	2 166 261	1 963 053	19,55%
Portefeuille titres**	324 521	345 816	351 577	6,56%
valeurs immobilisées	46 725*	109 845	96 094	135,09%
Total	2 183 306	2 621 922	2 410 724	20,09%

* chiffres retraités

** portefeuille titres commercial et d'investissement

3.4.2.1 Les crédits à la clientèle

(en mD)

	30/06/2008 (S1)	30/06/2009 (S2)	31/12/2008	Variation
	Montant	Montant	Montant	S2/S1
Comptes débiteurs	136 064*	181 394	156 495	33,32%
Autres concours à la clientèle	1 655 295*	1 967 681	1 787 975	18,87%
Crédits sur ressources spéciales	20 701	17 186	18 583	-16,98%
Total des crédits à la clientèle	1 812 060	2 166 261	1 963 053	19,55%

* * chiffres retraités

Au 30 juin 2009, les crédits à la clientèle ont enregistré une évolution de 19,55%, atteignant 2 166 261mD contre 1 812 060mD au 30/06/2008.

Quant aux autres concours à la clientèle, ils ont affiché une évolution de 18,87% passant de 1 655 295mD au 30 juin 2008 à 1 967 681mD au 30 juin 2009.

Pour leur part, les crédits sur ressources spéciales, ont accusé au 30 juin 2009 une baisse de 16,98% par rapport au 30 juin 2008.

Ci après un tableau retraçant l'évolution de la part de marché de la Banque Attijari de Tunisie au 30 juin 2009

	30/06/2008	30/06/2009	31/12/2008
Crédits sur ressources spéciales	1,2%	1,0%	1,1%
Crédits sur ressources ordinaires*	7,5%	7,8%	7,4%
Part de marché	7,1%	7,5%	7,0%

Source : BCT

* Comptes débiteurs et autres concours à la clientèle

Portefeuille des créances

(en mD)

	30/06/2008	30/06/2009	31/12/2008
Créances Brutes bilan et hors bilan (a)	2 473 290	2 908 206	2 715 303
classe 0	1 816 376	2 307 307	2 171 010
classe 1	228 931	247 475	189 759
Créance clientèle (classe 0 et 1)	2 045 307	2 554 782	2 360 769
classe 2	34 300	24 172	43 280
classe 3	29 114	51 341	18 576
classe 4	364 569	277 911	292 678
Dont contentieux	315 982	265 178	248 055
Créances Douteuses et Litigieuses (classe 2,3 et 4) (b)	427 983	353 424	354 534
Provisions	128 697	128 501	121 023
Agios réservés	69 328	59 743	59 855
Provisions & Agios réservés (c)	198 025	188 244	180 878
Taux de couverture de l'ensemble des créances (c)/(a)	8,01%	6,47%	6,66%
Taux des créances classées (b)/(a)	17,30%	12,15%	13,06%
Taux de couverture des Créances Douteuses et Litigieuses (c)/(b)	46,27%	53,26%	51,02%

3.4.2.2 Le portefeuille titre

3.4.2.2.1 Portefeuille titres commercial

(en mD)

	30/06/2008 (S1)	30/06/2009 (S2)	31/12/2008	Variation S2/S1
	Montant	Montant	Montant	
<i>Bons de trésor</i>	242 079	263 787	268 964	8,97%
<i>placements SICAV</i>	25 747	25 747	25 747	0,00%
<i>Provisions sur placements SICAV</i>	-489	0	0	-100,00%
Total portefeuille Titres commercial	267 337	289 534	294 711	8,30%

3.4.2.2.2 Portefeuille d'investissement

(en mD)

Désignation	30/06/2008 (S1)	30/06/2009 (S2)	31/12/2008	Variation S2/S1
Titres d'investissement				
Obligations	9 430	7 857	8 370	-16,68%
Créances rattachées	309	264	226	-14,56%
Provisions sur obligations BATAM	-390	-390	-390	0,00%
Total titres d'investissement	9 349	7 731	8 206	-17,31%
Titres de participations				
Titres de participations libérés	58 105	57 766	57 766	-0,58%
Placements SICAR	5 314	5 124	5 124	-3,58%
Provisions sur placements SICAR	-2 601	-2 537	-2 411	-2,46%
Provisions pour dépréciation titres	-13 406	-12 074	-12 406	-9,94%
Créances rattachées	423	273	587	-35,46%
Total titres de participations	47 835	48 552	48 660	1,50%
Parts dans les entreprises liées				
Parts dans les entreprises liées	911	911	911	0,00%
Provisions sur parts dans les entreprises liées	-911	-911	-911	0,00%
Total parts dans les entreprises liées	0	0	0	
Total portefeuille d'investissement	57 184	56 282	56 866	-1,58%

3.4.2.3 Les immobilisations nettes

(en mD)

	30/06/2008 (S1)	30/06/2009 (S2)	31/12/2008	Variation S2/S1
	Montant	Montant	Montant	
Immobilisations incorporelles Brutes	7 507	7 924	7 789	5,55%
Immobilisations corporelles Brutes	88 400	155 442	138 966	75,84%
Amortissement des immobilisations	-49 182	-53 522	-50 661	8,82%
Amortissement des immobilisations incorporelles	-5 459	-6 557	-6 044	20,11%
Amortissement des immobilisations corporelles	-43 723	-46 965	-44 617	7,41%
Total des immobilisations nettes	46 725	109 845	96 094	135,09%

La valeur nette des immobilisations de la Banque au 30 juin 2009 s'est accrue de 135,09% par rapport au 30 juin 2008 pour atteindre 109 845mD.

3.4.3 Les résultats d'exploitation

3.4.3.1 Le Produit Net Bancaire

(en mD)

	30/06/2008 (S1)	30/06/2009 (S2)	31/12/2008	Variation S2/S1
	Montant	Montant	Montant	
Marge sur intérêts	28 911	32 970	64 271	14,04%
Marge sur commissions	16 887	20 314	35 569	20,29%
Autres revenus	14 715	15 961	28 709	8,46%
Produit Net Bancaire	60 513	69 245	128 549	14,43%

Au 30 juin 2009, le produit net bancaire de la Banque Attijari de Tunisie a atteint 69 245mD contre 60 513mD au 30 juin 2008, s'inscrivant ainsi en hausse de 14,43%.

3.4.3.1.1 La marge en intérêts (MIN)

(en mD)

	30/06/2008 (S1)	30/06/2009 (S2)	31/12/2008	Variation S2/S1
	Montant	Montant	Montant	
Intérêts et revenus assimilés	68 701	76 564	150 520	11,44%
Intérêts encourus et charges assimilés	39 790	43 594	86 249	9,56%
Marge d'intérêts	28 911	32 970	64 271	14,04%

3.4.3.1.2. Les commissions nettes

(en mD)

	30/06/2008 (S1)	30/06/2009 (S2)	31/12/2008	Variation S2/S1
	Montant	Montant	Montant	
Commissions en produits	17 628	21 393	37 104	21,36%
Commissions encourues	741	1 079	1 535	45,61%
commissions nettes	16 887	20 314	35 569	20,29%

Les commissions nettes ont enregistré une augmentation de 3 427 mD pour atteindre 20 314mD au 30 juin 2009.

3.4.3.1.3 Les autres revenus

(en mD)

	30/06/2008 (S1)	30/06/2009 (S2)	31/12/2008	Variation S2/S1
	Montant	Montant	Montant	
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	14 008	15 623	26 971	11,53%
Revenus du portefeuille d'investissement	769	338	1 751	-56,05%
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	62	0	13	-
Total	14 715	15 961	28 709	8,47%

3.4.3.2 Les frais d'exploitation (charges opératoires)

(en mD)

	30/06/2008 (S1)	30/06/2009 (S2)	31/12/2008	Variation
	Montant	Montant	Montant	S2/S1
Frais de personnel	22 659	24 672	44 524	8,88%
Charges générales d'exploitation	9 496	10 459	19 256	10,14%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	2 266	2 861	4 790	26,26%
Frais d'exploitation	34 421	37 992	68 570	10,37%

3.4.3.3 Le résultat net

(en mD)

	30/06/2008 (S1)	30/06/2009 (S2)	31/12/2008	Variation S2/S1
	Montant	Montant	Montant	
Résultat net	16 437	22 039	40 781	34,08%

Le résultat net de la banque a atteint 22,039MD au 30 juin 2009, contre 16,437MD au 30 juin 2008 affichant ainsi une hausse de 34,08%.

3.5 Les indicateurs d'activités au 30/09/2009

(en mD)

	Du 01/07/2009 au 30/09/2009	Du 01/07/2008 au 30/09/2008	Au 30/09/2009	Au 30/09/2008	Au 31/12/2008
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	55 216	56 118	169 134	157 224	216 346
Intérêts et revenus assimilés	37 916	40 156	114 480	108 857	150 520
Commissions (en produits)	10 752	9 536	32 145	27 164	37 104
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	6 224	6 176	21 847	20 184	26 971
Revenus du portefeuille d'investissement	325	250	663	1 019	1 751
2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	20 863	22 559	65 536	63 153	87 797
Intérêts encourus et charges assimilées	20 301	22 180	63 895	61 970	86 249
Commissions encourues	562	394	1 641	1 134	1 535
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	-15	0	48	13
3) PRODUIT NET BANCAIRE	34 353	33 559	103 598	94 072	128 549
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2	779	726	914	1 625
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	17 378	15 534	52 509	47 689	63 780
Frais de personnel	11 986	10 962	36 658	33 621	44 524
Charges générales d'exploitation	5 391	4 572	15 850	14 068	19 256
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			347 554	328 368	351 577
Portefeuille Titres Commercial			292 202	271 083	294 711
Portefeuille Titres d'Investissement			55 352	57 285	56 866
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE			2 116 312	1 911 813	1 963 053
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :			2 749 527	2 327 322	2 410 416
Dépôts à vue			801 494	618 977	685 479
Comptes d'épargne			873 738	726 969	779 028
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES			112 660	114 808	166 143
10) CAPITAUX PROPRES *			136 685	90 480	136 991

* Les capitaux propres sont présentés sans les résultats de la période au premier semestre 2009 et 2008. Ils sont présentés après affectation des résultats au 31/12/2008.

3.6 Matrice SWOT (Forces, faiblesses, opportunités et risques)

Points forts

- Soutien de l'actionnaire majoritaire Andalucarthage
- Réseau étendu
- Ressources Humaines dévouées et recrutement de nouvelles compétences de haut niveau
- Académie Attijari et formation en continue
- Potentiel de productivité
- Leviers de développement à travers les filiales
- Niche à l'international

Points faibles

- insuffisance des fonds propres
- Ratios dégradés
- Poids des créances accrochées
- Culture risque non ancrée

Opportunités

- Libéralisation du marché
- Grands projets d'infrastructures
- Travailleurs Tunisiens à l'Etranger – bancassurance
- Potentiel important sur les Grandes Entreprises et les institutionnels
- Correspondent banking et International desk
- Partenariats et synergies groupe
- Recapitalisation → liberté de manoeuvre

Menaces

- Forte bancarisation
- Concurrence acerbe sur les mêmes niches
- Forte concentration des risques
- Démantèlement douanier
- Réglementation de plus en plus contraignante

3.7 Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité de l'émetteur

De part la nature de son activité, la Banque Attijari de Tunisie comme tout établissement bancaire est exposée à divers risques détaillés ci-après.

1- Le risque de crédit (de contrepartie) :

L'article 22 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2006-19 du 28/11/2006 définit ce risque comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Le risque de crédit est, principalement, le risque de perte lié à la défaillance d'une contrepartie sur laquelle est détenue une créance ou un engagement de hors bilan assimilable.

La défaillance du débiteur se traduirait en effet par la survenance d'une perte correspondant au non recouvrement partiel ou total des fonds prêtés (ou à l'appel en garantie).

A titre accessoire, le risque de crédit recouvre :

- Le risque de disparition d'une opportunité, dont la banque pensait pouvoir disposer de part la défaillance de la contrepartie

- Le risque de règlement livraison (risque de livrer la chose vendue sans recevoir le produit de la vente)

Pour se prémunir contre ce risque, la banque a mis en place une politique tendant à le minimiser par la mise en place du comité des crédits et de l'unité de détection précoce des défaillances ainsi que l'instauration d'une politique de prise de décision collégiale.

2- Le risque de marché

L'article 31 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28 novembre 2006 définit ce risque comme étant le risque de pertes qui peuvent résulter :

- Des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- Ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

La Banque Attijari de Tunisie a entrepris une action de mise à niveau et de consolidation des procédures à la salle des marchés afin d'instaurer des mécanismes de mesure des risques d'exposition des positions en devises et des instruments financiers à ce risque par la création d'une cellule « risque marché » dédiée à cette cause.

La création de cette cellule a été réalisée avec la collaboration d'experts métiers de chez Attijariwafa Bank.

3- Le risque global de taux d'intérêt :

L'article 35 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque global de taux d'intérêt comme étant le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché.

La Banque Attijari de Tunisie minimise l'impact de ce risque en appliquant des taux variables pour ses prêts et des taux fixes pour les seuls placements inférieurs à 2 ans.

Dans le même cadre la Banque Attijari de Tunisie a entrepris l'implémentation du dispositif ALM (Assets Liability Management) sous la supervision du comité du même nom. Ce dispositif a pour vocation de définir des prix de cession interne à prendre en considération lors de la transcription des flux entrants (ressources) et des flux sortants (emplois) et par conséquent la délimitation d'une fourchette de taux de marge commerciale à appliquer en amont et en aval. L'exploitation des taux de cession interne fournis par l'ALM orientera les choix stratégiques quant aux nouveaux produits à lancer ou aux anciens produits à remodeler.

4- Le risque de liquidité :

L'article 38 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque de liquidité comme étant le risque pour l'établissement de crédit et la banque non résidente de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

A la Banque Attijari de Tunisie, l'application stricte des règles de la Banque Centrale de Tunisie, une organisation efficiente avec séparation des fronts, middle et back office ajouté à l'utilisation des techniques de couverture permettront de diminuer l'impact de ce risque.

Les normes de surveillance de ce risque en usage dans le groupe Attijari wafa bank compléteront ce dispositif.

5- Le risque de règlement :

L'article 42 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque de règlement comme étant le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit de lui livrer les

instruments financiers ou les fonds convenus alors que le dit établissement de crédit a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

Ce risque est limité par les moyens dont la Banque Attijari de Tunisie dispose :

- Mobilisation des titres du trésor public dont elle dispose (BTA et BTC)
- Tirage sur les lignes de crédits dont elle bénéficie auprès des autres correspondants dont ses banques actionnaires.

L'application stricte des ratios de liquidité et la mise en place depuis peu, de la gestion actif passif (ALM) au niveau de la banque vont diminuer encore plus l'exposition de la banque.

6-Le risque opérationnel :

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs. La définition inclut, entre autres, le risque juridique mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

La circulaire de la banque centrale de Tunisie 2006-19 du 28 novembre 2006 a introduit ce concept et a mis l'accent sur la nécessité de la mise en place d'un système de maîtrise et de gestion de ce risque.

Ce système doit permettre d'évaluer l'adéquation des fonds propres de la banque au regard du risque de défaillance ou d'insuffisance des procédures et des erreurs humaines ou techniques.

Afin d'appréhender ce risque, la Banque Attijari de Tunisie s'est fortement impliquée dans l'adoption des recommandations du comité de Bâle en matière de mesure et maîtrise du risque opérationnel par la réorganisation du système de contrôle interne de la banque (qui est désormais sur quatre niveaux), la séparation entre les structures de contrôles permanents et de contrôles périodiques (implantation directe des contrôleurs permanents dans le corps des business units) et l'institution de reporting des anomalies liées à l'activité en question entre les différents niveaux de contrôle ainsi qu'un suivi rigoureux de leur régularisation.

L'adoption de ce système permettra ainsi, une meilleure prise en charge des anomalies et la possibilité de mesure et de quantification des risques opérationnels liés à l'activité.

C'est à cette fin que la cartographie des risques par ligne métier est constamment mise à jour.

La cartographie des risques est en fait une transposition des risques opérationnels par ligne métier à l'échelle de la Banque Attijari de Tunisie. A chaque risque identifié il lui est alloué un mécanisme (automatique ou manuel) de couverture, déjà en place, visant à réduire sa probabilité d'occurrence vers l'infinitesimale zéro.

Les risques identifiés qui restent non couverts ou insuffisamment couverts sont appréhendés et leurs impacts sont évalués dans le cadre des missions d'Audit interne.

La cartographie des risques est une technique qui a déjà fait ses preuves par ailleurs, dans le cadre de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel et la mise en place d'une approche synthétique de son évaluation.

Dans le même ordre d'idées, l'application des normes IFRS pour la publication financière sont désormais une obligation pour la Banque Attijari de Tunisie de part son intégration dans le périmètre de consolidation du groupe Attijari wafa bank.

La maîtrise de risque opérationnel est une étape fondamentale et indissociable des démarches "**QUALITE**" visant notamment à accroître la satisfaction des clients.

3.8 Dépendance de l'émetteur

La dépendance de la banque s'apprécie notamment par rapport à la circulaire BCT N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire N° 2001-12 du 4 Mai 2001.

Application de l'article 1 :

Le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

5 fois les fonds propres nets de la banque, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets; et

Au 31 décembre 2007, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 5 % des fonds propres nets de la banque s'élèvent à 1 411 353 mDT représentant 315 fois les fonds propres nets de la banque.

Au 31/12/2008, le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de banque s'établit à 892 841 mDT, représentant 9 fois les fonds propres nets de la banque.

2 fois les fonds propres nets de la banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Au 31 décembre 2007, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 15 % des fonds propres nets de la banque s'élèvent à 1 282 792 mDT représentant 286 fois les fonds propres nets de la banque.

Au 31/12/2008, le total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets de la banque s'établit à 379 423 mDT, représentant 4 fois les fonds propres nets de la banque.

L'article 1 n'est pas respecté

Application de l'article 2 :

Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire BCT n° 91-24, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la banque.

Au 31/12/2007, 203 groupes d'affaires représentent une concentration des risques dépassant les 25 % des fonds propres nets de la Banque. L'engagement global de ces groupes totalise 1 233 797 mDT.

Au 31/12/2008, 10 groupes d'affaires représentent une concentration de risques encourus dépassant les 25% des fonds propres nets de la banque. Le risque encouru sur ces groupes totalise un montant de 423 453 mDT.

L'article 2 n'est pas respecté

Application de l'article 3 :

Le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

Au 31 décembre 2007, les risques encourus sur les dirigeants, administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10 % du capital de la banque s'établit à 56 270 mDT et représente 12,5 fois les fonds propres de la banque.

Au 31/12/2008, le total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque s'établit au à 37 526 mDT , soit 0,4 fois les fonds propres nets de la banque.

L'article 3 est respecté

Application de l'article 4 :

Les fonds propres nets de la Banque doivent représenter en permanence au moins 8 % de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus pondérés.

Au 31/12/2007, Le montant des fonds propres nets de la banque s'élève à 4 484 mDT. Le montant des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire susvisée s'élève à 1 776 071 mDT. Ainsi les fonds propres nets de la banque représentent 0,25 % des risques encourus pondérés.

Au 31/12/2008, Le montant des fonds propres nets de la banque s'élève à 97 862 mDT. Le montant des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire susvisée s'élève à 2 121 888 mDT. Ainsi les fonds propres nets de la banque représentent 4,61 % des risques encourus pondérés.

Libellé	2 008	2 007
- Total des risques encourus pondérés	2 121 888	1 776 071
- Fonds Propres nets minimaux réglementaires (8 %)	169 751	142 086
- Fonds Propres nets au 31décembre	97 862	4 484
- Montant des fonds propres additionnels requis	71 889	137 602

L'article 4 n'est pas respecté

3.9 Litiges ou arbitrages

Il n'existe aucun litige ou arbitrage, en cours ou passé, susceptible d'avoir ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence sensible sur la situation financière de la Banque Attijari de Tunisie, son activité, son résultat et, le cas échéant, sur son groupe.

3.10 Politique d'investissement de l'émetteur

La Banque Attijari de Tunisie a entrepris un vaste programme d'investissement pour les prochaines années qui s'inscrit dans la continuité du programme initié en 2007.

Le programme d'investissement est scindé en trois lots :

- L'extension du réseau d'agences
- La refonte du système d'information
- La construction du nouveau siège

I. Extension du réseau d'agences

Le programme d'extension du réseau entamé depuis 2007 a abouti au lancement de 42 nouvelles agences jusqu'à fin septembre 2009.

II. La refonte du système d'information

Implémentation du système d'information du type global bancaire « DELTA » visant à doter la banque d'outils technologiques de pointe pour l'amélioration de la productivité et s'inscrivant dans la logique du nouveau schéma directeur adopté par la banque.

Le coût prévisionnel est estimé à 18 000 mDT avec un planning d'implémentation du système cible « DELTA » fixé à 13 mois échéant en novembre 2009.

III. Construction du nouveau siège social

Le budget alloué pour la construction du nouveau siège est de l'ordre de 45 millions de dinars.

Le nouveau siège social sera construit sis à l'avenue Hedi Karray au centre urbain nord de Tunis sur une superficie globale de 35 000 m² pouvant accueillir 1 400 personnes.

Il sera composé de deux tours A et B (R+7), d'un bâtiment central et de deux sous-sols d'une capacité de 250 places de parking.

Plan d'investissement de la Banque

	2009	2010	2011	2012	2013
Immobilisations Incorporelles	18 000	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	17 919	29 534	38 125	(4 975)	17 025
Immobilisation en cours	(6000)**	-	-	-	-
Total investissements	29 919	29 534	38 125	(4 975)*	17 025

(*) il s'agit d'un solde compensé entre des investissements bruts de l'ordre de 16 025 mDT et la constatation de la sortie des datons de paiements de l'actif de la banque pour une valeur de 21 000 mDT

(**) il s'agit de la constatation comptable de l'entrée en exploitation du logiciel DELTA global bancaire en 2009 suite à sa prise en compte parmi les immobilisations en cours pendant les exercices précédents (annulation de l'immobilisation en cours et prise en compte dans le compte d'immobilisation approprié).

CHAPITRE 4 : PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTAT

4.1 La Situation des immobilisations et du portefeuille titres de la banque au 31/12/2008

4.1.1 Patrimoine immobilier de la banque au 31/12/2008

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 96 094 mDT au 31 décembre 2008 contre 39 215 mDT au 31 décembre 2007 et se détaillent comme suit :

En milliers de dinars

	Valeur brute au 31/12/07	Acquisition / cession / reclassement	Valeur brute au 31/12/08	Amort. au 31/12/07	Dotation	Reprise	Amort. au 31/12/08	Valeur nette au 31/12/08
Immobilisation incorporelle	7 116	673	7 789	-4 936	-1 107	0	-6 044	1 746
Logiciels de Base	7 116	673	7 789	-4 936	-1 107	0	-6 044	1 746
Immobilisation corporelle	79 017	59 949	138 966	-41 143	-3 683	209	-44 617	94 349
Constructions	20 182	8 059	28 241	-9 583	-981	0	-10 564	17 677
Terrains	4 734	0	4 734	0	0	0	0	4 734
Matériel Roulant	1 839	152	1 991	-1 434	-253	209	-1 477	514
Matériel & Mobilier	5 968	1 296	7 264	-4 230	-360	0	-4 589	2 675
Matériel Informatique	17 644	3 700	21 344	-14 326	-896	0	-15 222	6 122
Agencement Aménagement								
Installation	18 888	5 487	24 375	-11 570	-1 194	0	-12 764	11 611
Immob hors exploitation		29 503	29 503		0	0		29 503
Immobilisation en cours	9 762	11 752	21 514	0		0		21 512
Total valeurs immobilisées	86 133	60 622	146 755	-46 079	-4 791	209	-50 660	96 094

4.1.1.1 Terrains

En milliers de dinars

Date d'acquisition	Libellé	V C N
31/12/1972	14 AV.PARIS TUNIS	61,920
31/12/1981	MEDNINE	28,703
31/12/1986	REDEYEF	2,581
31/12/1984	KSAR HELAL	8,352
31/12/1985	SIDI BOUZID	2,448
31/12/1984	GAFSA	28,800
31/12/1981	MEDNINE	13,000
31/12/1985	KASSERINE	4,000
31/12/1984	JEBENIANA	2,205
31/12/1984	TOZEUR	6,500
02/03/1997	SILIANA	8,400
30/12/1988	BEN GUERDANE	10,060
21/12/1988	MENZEL BOURGUIBA	5,856
31/12/1986	A.F.H ARIANA	749,448
09/02/2004	EL MANAR	216,960
31/12/1987	THALA	3,300
31/12/1987	KEBILI	1,045
31/12/1990	GABES MENZEL	10,500
31/12/1992	KEBILI	40,592
31/12/1993	NLLÉ MEDINA	11,199
27/02/2001	Frais d'enregistrement	1,583
18/12/2001	SAKIAT EDDAIER SFAX	88,903
06/10/2004	Terrain	60,878
31/12/1975	ZARZIS	18,053

31/12/1977	BACH HAMBA.TUNIS	163,853
21/07/2004	Local TOZEUR	50,000
23/03/2005	KASSERINE	37,813
11/05/2005	TOZEUR	51,775
31/12/1981	AV.LIBERTE.TUNIS	933,458
31/12/1979	RUE DE PALESTINE.TUNIS	540,910
31/12/1986	PASTEUR.TUNIS	165,062
31/12/1978	RUE BAB JEDID.TUNIS	61,682
24/03/1997	ACQUIS. LOCAL CHARGUIA	134,463
	ARIANA	174,238
31/12/1999	AG RADES	84,660
31/12/1985	JENDOUBA	57,691
30/09/1994	ACQUISITION DU LOCAL HAMMAMET	66,923
01/01/1990	ACQUI.IMMEUBLE SOLIMAN	25,790
31/12/1986	BOUMERDES	4,567
14/09/1998	Médenine deux locaux	14,660
01/07/1992	ACQUIS.LOCAL GABES	9,300
31/12/1977	JERBA	74,303
31/12/1977	NAFTA	3,517
31/12/1986	MOULARES	1,042
31/12/1986	DOUZ	25,214
19/03/1988	IM.RUE DE GLACIERE.TUNIS	24,643
02/04/2008	MENZAH 1	566,598
31/12/1979	IM.PALESTINE	10,288
31/12/1987	Médenine deux locaux	35,059
30/04/2001	METOUIYA	31,500
	TOTAL	4 734,295

4.1.1.2 Constructions

En milliers de dinars

Date d'acquisition	Libellé	VCN 31/12/2008
31/12/69	IMMEUBLE.SFAX CHEBBI	738
31/12/72	IMMEUBLE.14AV.PARIS.TUNIS	631
31/12/75	IMMEUBLE.ZARZIS	14
31/12/77	IM.9 RUE BACH HAMBA.TUNIS	28
31/12/77	IMMEUBLE.JERBA	5
31/12/77	IMMEUBLE.NAFTA	2
31/12/78	IM.19 RUE BAB JEDID.TUNIS	20
31/12/79	IM.78 RUE DE PALESTINE.TUNIS	102
31/12/81	IM.95 AV.LIBERTE.TUNIS	371
31/12/81	IMMEUBLE.MEDNINE	87
31/12/83	IMMEUBLE.CHARGUIA	57
31/12/84	IMMEUBLE.LE KRAM	12
31/12/84	IMMEUBLE.JEBENIANA	18
31/12/84	IMMEUBLE.KSAR HELAL	25
31/12/84	IMMEUBLE.GAFSA	22
31/12/85	IMMEUBLE.SIDI BOUZID	19
31/12/85	IMMEUBLE.JENDOUBA	17
31/12/85	IMMEUBLE.KASSERINE	33
31/12/86	IMMEUBLE.PASTEUR.TUNIS	13
31/12/86	IMMEUBLE.BOUMERDES	5
31/12/86	IMMEUBLE.REDAYEF	17
31/12/86	IMMEUBLE.MOULARES	18
31/12/86	IMMEUBLE.DOUZ	6
31/12/87	IMMEUBLE.LE KEF	31
31/12/87	IMMEUBLE.BEJA	35
31/12/87	IMMEUBLE.REGUEB	25
01/01/90	ACQUI.IMMEUBLE SOLIMAN	2
01/07/91	SFAX ALJADIDA	13
26/02/92	IMMEUBLE MONGI SLIM	23
01/07/92	IMMEUBLE TABARKA	25
01/07/92	ACQUIS.LOCAL GABES	8
31/12/93	ACQUIS .LOCAL SOUSSE CENTER	487
30/09/94	ACQUISITION DU LOCAL HAMMAMET	174
30/12/94	LOCAL A SFAX	3
31/12/96	ACQUIS./LOCAL MONCE BEY	88
02/03/97	IMMEUBLE SILIANA	55
24/03/97	ACQUIS..LOCAL CHARGUIA	150

31/12/97	ACQUI. APPTS SOUSSE CENTER	61
14/09/98	Médenine deux locaux	5
31/12/98	IMMEUBLE.REGUEB	6
31/12/99	AG RADES	47
30/05/00	ACQUISITION ARIANA	80
27/02/01	AGENCE PASSAGE	643
18/09/01	HAMMAM SOUSSE	174
28/12/01	BIZERTE	172
31/12/01	MESSADINE	149
20/05/03	LOCAL HAMMAMET SUD	438
14/07/03	AG JERBA MIDOUN	341
10/09/03	LOCAL SFAX 5 AOUT	201
26/12/03	LOCAL MARSA	321
28/12/03	ENR NABEUL	663
31/12/03	AG BERGES DU LAC	694
09/02/04	AG ELMANAR	454
06/12/04	ACQ. APP. ELMANAR	88
29/12/04	AG KELIBIA	507
23/03/05	KASSERINE	75
30/11/06	Complément Moncef Bey	188
18/04/07	DROIT D'ENREGISTREME	263
27/08/07	DROIT D'ENREGISTREME	431
07/09/07	EL GHAZALA	284
05/10/07	AG MENZAH 8	376
12/12/07	HONORAIRE D'AVOCAT	309
05/02/08	AG SFAX B SALAH	108
05/02/08	LOC ARIANA	1107
06/02/08	AG SFAX EL HABIB	365
15/02/08	LOC MANOUBA	5
19/02/08	AG B .SOUIKA	286
22/02/08	LOC SFAX	303
04/03/08	CENTRE DAFFAIRE AV PARIS	384
08/04/08	LOC EL MANZAH 1	125
23/04/08	LOC SOUSSE ERRIADH	34
19/05/08	AG EZZAHROUNI	8
04/06/08	AG SFAX INTILAKA	535
19/06/08	LOC SFAX PIC VILLE	241
21/08/08	LOC SFAX RESIDENCE LES JASMIN	664
29/08/08	LOC N° B4 B SAADOUN	70
10/09/08	AG LAC	1
11/09/08	LOCAL MONASTIR	115
21/10/08	LOC MUTELLE VILLE	767
19/11/08	AG CENTRE URBAIN	1
19/11/08	LOC MONASTIR	597
21/11/08	AG KSAR HLEL	3
27/11/08	EHTP	80
02/12/08	MONASTIR	491
18/12/08	LOC SFAX LAFRANE	206
31/12/08	diar el amen	124
31/12/08	DAR FADHEL	133
31/12/08	SOUSSE ERRIADH	169
31/12/08	ACQ LOCAL GIS	406
	Total	17 677

Certaines constructions demeurent comptabilisées à un coût englobant la valeur des terrains sur lesquels elles sont édifiées.

4.1.1. 3 Immobilisations en cours

En milliers de dinars

CHANTIERS	Montant
Projet Delta	5 271, 547
Av,Sur Local Sfax	150,000
Dépôt Et Cautionnement Ameer Elmessai	420,000
Aménagement Divers Agence	1 879,100
Acquisition Matériel Informatique	2 201, 149
Nouveau, Siege	5 469, 116
Accenture	6 121, 189
Total	21 512, 101

4.1.1.4 Autres immobilisations

En milliers de dinars

	Valeur Brute au 31/12/2007	Acquisitions	Cessions	Amortissements 31/12/2008	Valeur nette 31/12/2008
Immobilisations incorporelles	7 116	673	-	6 044	1 746
Matériel Roulant	1 839	152	-	1 477	514
Matériel et Mobilier	5 968	1 296	-	4 589	2 675
Matériel Informatique	17 644	3 700	-	15 222	6 122
Agencement Aménagement Installation	18 888	5 487	-	12 764	11 611
Total	51 455	11 308	-	40 096	22 667

4.1.2 Portefeuille titres de la banque au 31/12/2008

4.1.2.1 Titres d'investissement

Le Portefeuille titres d'investissement d'Attijari bank est composé d'obligations pour un montant de 8 206mDT, détaillé comme suit :

En milliers de dinars

31-déc.-08	
Obligations	8 370
Emprunt Obligataire Général Leasing 2003/2	1 540
Emprunt Obligataire Tunisie Leasing subordonné 2007	3 200
Emprunt Obligataire BATAM 2002	130
Titres Participatifs Attijari Intermédiation	3 500
Créances rattachées	226
Provisions sur obligations BATAM	-390
Total titres d'investissement	8 206

4.1.2.2 Portefeuille titres de participations

Emetteur	Capital (mD)	Valeur nominale (D)	Valeur brute au 31/12/2008 (mD)	Nbre d'actions détenues	% d'intérêts	Provisions au 31/12/2008 (mD)	Valeur nette au 31/12/2008 (mD)
SOMATRA GET	16 500	10	51	118 401	7,18	51	-
STAR IMMOBILIERE	500	10	100	10 000	20,00	100	-
STIM	150	5	74	14 700	49,00	74	-
SIALE	695	50	25	500	3,60	25	-
TUNISIE AUTOROUTES	246 529	100	207	2 965	0,12	-	207
SOFAT	2 798	100	470	4 698	16,79	470	-
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	3 000	100	897	8 970	29,90	23	874
BATAM IMMOBILIERE	150	10	33	3 270	21,80	33	-
Sté Hôtelière Touristique SHTI	5	1	5	5 000	100,00	-	5
ATTIJARI IMMOBILIERE	150	10	150	15 000	100,00	-	150

HOTEL AMILCAR	1 605	10	6	600	0,37	6	-
RESIDENCE CLUB DE KERKENNEAH	210	10	40	4 000	19,05	40	-
STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM	2 300	10	146	14 600	6,35	146	-
COMPAGNIE TOURISTIQUE ARABE	15 098	10	592	59 203	3,92	592	-
STE HEDIA	1 200	5	75	18 000	7,50	-	75
TOURAFRIC	320	100	0	1	0,03	0	-
TRANSTOURS	1 170	5	44	8 800	3,76	44	-
STE LE RIBAT	7 100	5	200	40 000	2,82	200	-
PRIMAVERA *	7 890	100	380	3 800	4,82	380	-
HOTEL CHICH KHAN *	7 200	100	270	2 700	3,75	270	-
SODET SUD	3 000	100	300	3 000	10,00	125	175
COTUNACE	5 000	100	213	2 660	5,32	-	213
UTB	200 000	100 F/F	1 224	124 121	6,21	-	1 224
STE ARABE DES SERVICES FINANCIERS	45 000	7.5 \$	34	9 750	0,16	-	34
STE AMINA	3 000	100	90	1 000	3,33	15	75
MONETIQUE TUNISIE	2 700	100	280	2 800	10,37	-	280
FONDS DE RECONV. ET DE DEVELOP. DES CENTRES MINIERES	8 000	5	80	16 000	1,00	55	25
SICAR CENTRE OUEST SIDCO	8 113	5	408	83 200	5,13	49	359
SICAR NORD OUEST-SODINO	12 000	10	700	70 000	5,83	1	699
S P P I	2 281	3	75	25 000	3,29	-	75
SICAV PLACEMENT	15 240	913	190	190	1,14	-	190
SUD VALEURS-SICAV	9 724	89	190	1 900	1,74	-	190
TUNIS RE	30 000	10	1 568	135 000	4,80	-	1 568
ATTIJARI LEASING	21 250	10	13 650	1 317 856	62,02	-	13 650
AMEL SICAF	1 325	100	475	4 750	35,85	475	-
ATTIJARI INTERMEDIATION	5 000	100	5 097	49 992	99,98	2 455	2 642
SUD OBLIGATAIRE SICAV	82 098	105	30	299	0,04	-	30
COTIF-SICAR	5 000	10	750	75 000	15,00	200	550
ATTIJARI SICAR	30 000	100	20 170	201 700	67,23	2 814	17 356
SODIS SICAR	13 071	10	1 200	120 000	9,18	9	1 191
SODEK SICAR	1 000	5	25	5 000	2,50	25	-
INTER BANK SERVICES	2 367	5	155	79 983	16,90	-	155
FID SICAV OBLIGATAIRE	300	100	0	1	0,03	0	-
ATTIJARI GESTION	500	100	503	5 000	100,00	-	503
ATTIJARI CONSEIL	250	100	253	2 500	100,00	-	253
LE CONFORT	1 850	10	35	3 700	2,00	35	-
A C M G	2 500	250	170	680	6,80	170	-
MACHINES TEXTILES MAGHREB.	2 000	100	13	500	2,50	13	-
S T I P	42 078	10	678	138 965	3,30	370	308
S I A Q	366	50	45	900	12,30	45	-
STE DE PROMOTION ET D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE	100	100	9	94	9,40	9	-

AQUACULTURE DU SUD TUNISIEN	2 000	10	104	10 400	5,20	104	-
STE LAINO	7 880	100	29	753	0,96	29	-
SOLAICO	1 280	25	40	1 600	3,13	40	-
SOTULUB	10 973	100	150	2 992	2,73	-	150
STE D'ETUDES ET D'AM. DES COTES NORD DE LA VILLE DE SFAX	2 250	100	250	2 500	11,11	-	250
SEDAT TUNISIE HORIZON	1 015	100	11	112	1,10	11	-
STE TAOUFIK	5 000	100	10	100	0,20	10	-
FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	6 400	32	34	1 075	0,54	34	-
GTI	400	10	120	11 999	30,00	-	120
LA MAISON DU BANQUIER	8 992	1	480	479 900	5,34	409	71
C E R A	16	10	1	100	6,25	1	-
L'EVOLUTION ECONOMIQUE	1 350	5	76	14 640	5,42	76	-
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE ZARZIS	5 974	100	390	3 899	6,53	13	377
STE SWIFT	435 615	5000FB	7	9	0,01	7	-
AGENCE TUNISIENNE D'INTERNET	1 000	100	70	700	7,00	-	70
STE INTER BANCAIRE DE TELECOMPENSATION "SIBTEL"	4 200	100	350	4 200	10,00	-	350
SUD RECOUVREMENT	1 000	10	999	99 930	99,93	211	789
STE TUNISIENNE DE GARANTIE	3 000	100	130	1 300	4,33	-	130
STE BATAM	40 000	5	2 143	428 600	5,36	2 143	-
TOTAL			57 766			12 406	45 360

4.1.2.3 Part dans les entreprises liées

Cette rubrique comprend un montant de 911 mDT correspondant à la transformation d'une partie de la dette de la société BATAM en compte courant associé totalement provisionné.

4.1.2.4 Fonds gérés

Le 24 mars 1998, Attijari bank a conclu avec Attijari sicar une convention de gestion de fonds à capital risque pour un montant de 2,5MD. Ce fonds a été alimenté à deux reprises pour atteindre un montant global de 5,314MD au 31 décembre 2007. En 2008 le montant de ce fond s'élève à 5,124 MD suite à la constatation d'une perte de 190 mD détaillé comme suit :

Date de placement	Montant (en dinars)
24 mars 1998	2 500 000
19 mars 1999	1 813 550
09 mars 2001	1 000 000
Total	5 313 550
Perte constatée	190 000
Total	5 123 550

En rémunération de la gestion des fonds placés par Attijari bank, Attijari sicar perçoit annuellement une commission de 1% calculée sur le montant des fonds gérés arrêté à la clôture de l'exercice.

Au 31/12/2008, les provisions constituées sur les fonds gérés s'élèvent à 2 411mDT.

4.2 La situation des immobilisations et du portefeuille titres de la banque au 30/06/2009

4.2.1 Patrimoine immobilier de la banque au 30/06/2009

En milliers de dinars

	Montant brut au 31/12/08	Acquisitions	Cessions	Montant brut au 30/06/2009	Amortissements cumulés	Montant net au 30/06/09
Immobilisation incorporelle						
Logiciels de Base	7 789	135		7 924	6 557	1 367
Immobilisation corporelle						
Constructions	28 241	1 399		29 640	11 171	18 469
Terrains	4 734			4 734	0	4 734
Matériel Roulant	1 991			1 991	1 585	406
Matériel & Mobilier	7 264	343		7 607	4 803	2 804
Matériel Informatique	21 344	662		22 006	15 851	6 155
Agencement Aménagement Installation...	24 375	1 990		26 365	13 554	12 811
Immobilisation hors exploitation	29 503	3 080		32 583	0	32 583
Immobilisation en cours	21 513	9 003		30 516	0	30 516
Total valeurs immobilisées	146 754	16 613		163 367	53 521	109 845

4.2.1.1 Terrains

En milliers de dinars

Date	Libellé	V C N
31/12/72	14 AV.PARIS TUNIS	61,920
31/12/81	MEDNINE	28,703
31/12/86	REDEYEF	2,581
31/12/84	KSAR HELAL	8,352
31/12/85	SIDI BOUZID	2,448
31/12/84	GAFSA	28,800
31/12/81	MEDNINE	13,000
31/12/85	KASSERINE	4,000
31/12/84	JEBENIANA	2,205
31/12/84	TOZEUR	6,500
02/03/97	SILIANA	8,400
30/12/88	BEN GUERDANE	10,060
21/12/88	MENZEL BOURGUIBA	5,856
31/12/86	A.F.H ARIANA	749,448
09/02/04	EL MANAR	216,960
31/12/87	THALA	3,300
31/12/87	KEBILI	1,045
31/12/90	GABES MENZEL	10,500
31/12/92	KEBILI	40,592
31/12/93	NLLE MEDINA	11,199
27/02/01	Frais d'enregistrement	1,583
18/12/01	SAKIAT EDDAIER SFAX	88,903
06/10/04	Terrain	60,878
31/12/75	ZARZIS	18,053
31/12/77	BACH HAMBA.TUNIS	163,853
21/07/04	Local TOZEUR	50,000
23/03/05	KASSERINE	37,813
11/05/05	TOZEUR	51,775
31/12/81	AV.LIBERTE.TUNIS	933,458
31/12/79	RUE DE PALESTINE.TUNIS	540,910
31/12/86	PASTEUR.TUNIS	165,062
31/12/78	RUE BAB JEDID.TUNIS	61,682
24/03/97	ACQUIS. LOCAL CHARGUIA	134,463
	ARIANA	174,238
31/12/99	AG RADES	84,660
31/12/85	JENDOUBA	57,691
30/09/94	ACQUISITION DU LOCAL HAMMAMET	66,923
01/01/90	ACQUI.IMMEUBLE SOLIMAN	25,790
31/12/86	BOUMERDES	4,567
14/09/98	Médenine deux locaux	14,660
01/07/92	ACQUIS.LOCAL GABES	9,300
31/12/77	JERBA	74,303
31/12/77	NAFTA	3,517
31/12/86	MOULARES	1,042
31/12/86	DOUZ	25,214
19/03/88	IM.RUE DE GLACIERE.TUNIS	24,643
02/04/08	MENZAH 1	566,598
31/12/79	IM.PALESTINE	10,288
31/12/87	Médenine deux locaux	35,059
30/04/01	METOUIYA	31,500
	TOTAL	4 734,293

4.2.1.2 Constructions

En milliers de dinars

Date d'acquisition	Libellé	VCN 30/06/2009
31/12/69	IMMEUBLE.SFAX CHEBBI	697
31/12/72	IMMEUBLE.14AV.PARIS.TUNIS	599
31/12/75	IMMEUBLE.ZARZIS	13
31/12/77	IM.9 RUE BACH HAMBA.TUNIS	27
31/12/77	IMMEUBLE.JERBA	4
31/12/77	IMMEUBLE.NAFTA	2
31/12/78	IM.19 RUE BAB JEDID.TUNIS	19
31/12/79	IM.78 RUE DE PALESTINE.TUNIS	97
31/12/81	IM.95 AV.LIBERTE.TUNIS	353
31/12/81	IMMEUBLE.MEDNINE	83
31/12/83	IMMEUBLE.CHARGUIA	54
31/12/84	IMMEUBLE.LE KRAM	12
31/12/84	IMMEUBLE.JEBENIANA	17
31/12/84	IMMEUBLE.KSAR HELAL	24
31/12/84	IMMEUBLE.GAFSA	21
31/12/85	IMMEUBLE.SIDI BOUZID	18
31/12/85	IMMEUBLE.JENDOUBA	16
31/12/85	IMMEUBLE.KASSERINE	31
31/12/86	IMMEUBLE.PASTEUR.TUNIS	12
31/12/86	IMMEUBLE.BOUMERDES	5
31/12/86	IMMEUBLE.REDAYEF	16
31/12/86	IMMEUBLE.MOULARES	18
31/12/86	IMMEUBLE.DOUZ	5
31/12/87	IMMEUBLE.LE KEF	30
31/12/87	IMMEUBLE.BEJA	33
31/12/87	IMMEUBLE.REGUEB	25
01/01/90	ACQUI.IMMEUBLE SOLIMAN	2
01/07/91	SFAX ALJADIDA	10
26/02/92	IMMEUBLE MONGI SLIM	20
01/07/92	IMMEUBLE TABARKA	21
01/07/92	ACQUIS.LOCAL GABES	7
31/12/93	ACQUIS .LOCAL SOUSSE CENTER	468
30/09/94	ACQUISITION DU LOCAL HAMMAMET	168
30/12/94	LOCAL A SFAX	2
31/12/96	ACQUIS./LOCAL MONCE BEY	83
02/03/97	IMMEUBLE SILIANA	52
24/03/97	ACQUIS..LOCAL CHARGUIA	141
31/12/97	ACQUI. APPTS SOUSSE CENTER	58
14/09/98	Médenine deux locaux	5
31/12/98	IMMEUBLE.REGUEB	6
31/12/99	AG RADES	44
30/05/00	ACQUISITION ARIANA	76
27/02/01	AGENCE PASSAGE 0	618
18/09/01	HAMMAM SOUSSE	167
28/12/01	BIZERTE	166
31/12/01	MESSADINE	143
20/05/03	LOCAL HAMMAMET SUD	423
14/07/03	AG JERBA MIDOUN	329
10/09/03	LOCAL SFAX 5 AOUT	194

26/12/03	LOCAL MARSА	310
28/12/03	ENR NABEUL	641
31/12/03	AG BERGES DU LAC	671
09/02/04	AG ELMANAR	439
06/12/04	ACQ. APP. ELMANAR	86
29/12/04	AG KELIBIA	492
23/03/05	KASSERINE	72
30/11/06	COMPLEMENT MONCEF BEY	183
18/04/07	DROIT D'ENREGISTREME	256
27/08/07	DROIT D'ENREGISTREME	419
07/09/07	EL GHAZALA	276
05/10/07	AG MENZAH 8	366
12/12/07	HONORAIRE D'AVOCAT	301
05/02/08	AG SFAX B SALAH	106
05/02/08	LOC ARIANA	1079
06/02/08	AG SFAX EL HABIB	356
15/02/08	LOC MANOUBA	5
19/02/08	AG B .SOUIKA	279
22/02/08	LOC SFAX	296
04/03/08	CENTRE DAFFAIRE AV PARIS	374
08/04/08	LOC EL MANZAH 1	122
23/04/08	LOC SOUSSE ERRIADH	33
19/05/08	AG EZZAHROUNI	8
04/06/08	AG SFAX INTILAKA	522
19/06/08	LOC SFAX PIC VILLE	235
21/08/08	LOC SFAX RESIDENCE LES JASMIN	648
29/08/08	LOC N° B4 B SAADOUN	68
10/09/08	AG LAC	6
11/09/08	LOCAL MONASTIR	112
21/10/08	LOC MUTELLE VILLE	747
19/11/08	AG CENTRE URBAIN	1
19/11/08	LOC MONASTIR	582
21/11/08	AG KSAR HLEL	3
27/11/08	EHTP	78
02/12/08	MONASTIR	479
18/12/08	LOC SFAX LAFRANE	200
31/12/08	DIAR EL AMEN	121
31/12/08	DAR FADHEL	487
31/12/08	SOUSSE ERRIADH	165
31/12/08	ACQ LOCAL GIS	396
12/01/09	LOCAL MARETH	2
15/01/09	AG LAC MARINA	1
23/01/09	AG LES ROSERAIES	2
11/03/09	LOCAL BARDO	303
13/04/09	AG BOUFICHA	70
29/04/09	LOCAL MEGRINE	280
11/05/09	LOCAL EZZAHRA	235
29/05/09	LOCAL SIDI HASSINE	122
	Total	18 469

4.2.1.3 Immobilisations en cours

En milliers dinars

Chantiers	Montant
Projet Delta	9 368,788
Accenture	8 108,859
Nouveau ,Siege	8 215,475
Contentieux	147,027
Aménagement Divers Agences	1 905,773
Acquisition Matériel Informatique	2 200,149
Dépôt Et Cautionnement Ameur Elmessai	420,000
Av,Sur Local Sfax	150,000
Total	30 516,071

4.2.2 Portefeuille titres de la banque au 30/06/2009

4.2.2.1 Titres d'investissement

En milliers de dinars

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Obligations	7 857	9 430	8370
Emprunt Obligataire "Général Leasing 2003/2"	1027	1 540	1 540
Emprunt Obligataire « Tunisie Leasing subordonné 2007 »	3200	4 000	3 200
Emprunt Obligataire "BATAM 2002 »	130	390	130
Titres Participatifs « Attijari Intermédiation »	3500	3 500	3 500
Créances rattachées	264	309	226
Provisions sur obligations BATAM	-390	-390	-390
Total titres d'investissement	7 731	9 349	8 206

4.2.2.2 Portefeuille titres de participations

EMETTEUR	Capital (mD)	Valeur nominale (D)	Valeur brute au 30/06/09 (mD)	Nbre d'actions détenues	% d'intérêts	Provisions 30/06/09 (mD)	Valeur nette au 30/06/09 (mD)
SOMATRA GET	16 500	10	51	118 401	7,18%	51	-
STAR IMMOBILIERE	500	10	100	10 000	20,00%	100	-
STIM	150	5	74	14 700	49,00%	74	-
SIALE	695	50	25	500	3,60%	25	-
TUNISIE AUTOROUTES	246 529	100	207	2 965	0,12%	-	207
SOFAT	2 798	100	470	4 698	16,79%	470	-
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	3 000	100	897	8 970	29,90%	-	897
BATAM IMMOBILIERE	150	10	33	3 270	21,80%	33	-
Sté Hôtelière Touristique SHTI	5	1	5	5 000	100,00%	5	-
ATTIJARI IMMOBILIERE	150	10	150	15 000	100,00%	-	150
HOTEL AMILCAR	1 605	10	6	600	0,37%	6	-
RESIDENCE CLUB DE KERKENNEAH	210	10	40	4 000	19,05%	40	-
STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM	2 300	10	146	14 600	6,35%	146	-
COMPAGNIE TOURISTIQUE ARABE	15 098	10	592	59 203	3,92%	592	-
STE HEDIA	1 200	5	75	18 000	7,50%	-	75

TOURAFRIC	320	100	0	1	0,03%	0	-
TRANSTOURS	1 170	5	44	8 800	3,76%	44	-
STE LE RIBAT	7 100	5	200	40 000	2,82%	200	-
PRIMAVERA	7 890	100	380	3 800	4,82%	380	-
HOTEL CHICH KHAN	7 200	100	270	2 700	3,75%	270	-
SODET SUD	6 500	100	300	3 000	4,62%	177	123
COTUNACE	5 000	100	213	2 660	5,32%	-	213
UTB	200 000	100	1 224	124 121	6,21%	-	1 224
STE ARABE DES SERVICES FINANCIERS	45 000	7,5	34	9 750	0,16%	-	34
STE AMINA	3 000	100	90	1 000	3,33%	15	75
MONETIQUE TUNISIE	2 700	100	280	2 800	10,37%	-	280
FONDS DE RECONV. ET DE DEVELOP. DES CENTRES MINIERES	8 000	5	80	16 000	1,00%	55	25
SICAR CENTRE OUEST SIDCO	8 113	5	408	83 200	5,13%	-	408
SICAR NORD OUEST-SODINO	12 000	10	700	70 000	5,83%	199	501
S P P I	2 281	3	75	25 000	3,29%	-	75
ATTIJARI PLACEMENTS	19 591	1 178	190	190	1,14%	-	190
ATTIJARI VALEURS-SICAV	13 276	118	190	1 900	1,69%	-	190
TUNIS RE	35 000	10	1 568	144 000	4,11%	-	1 568
ATTIJARI LEASING	21 250	10	13 650	1 317 856	62,02%	-	13 650
AMEL SICAF	1 325	100	475	4 750	35,85%	475	-
ATTIJARI INTERMEDIATION	5 000	100	5 097	49 992	99,98%	2 316	2 780
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	112 361	101	30	299	0,03%	-	30
COTIF-SICAR	5 000	10	750	75 000	15,00%	200	550
ATTIJARI SICAR	30 000	100	20 170	201 700	67,23%	2 369	17 801
SODIS SICAR	13 071	10	1 200	120 000	9,18%	36	1 164
SODEK SICAR	1 000	5	25	5 000	2,50%	2	23
INTER BANK SERVICES	2 367	5	155	79 983	16,90%	-	155
FID SICAV OBLIGATAIRE	300	100	0	1	0,03%	0	-
ATTIJARI GESTION	500	100	503	5 000	100,00%	18	485
ATTIJARI CONSEIL	250	100	253	2 500	100,00%	-	253
LE CONFORT	1 850	10	35	3 700	2,00%	35	-
A C M G	2 500	250	170	680	6,80%	170	-
MACHINES TEXTILES MAGHREB.	2 000	100	13	500	2,50%	13	-
S T I P	42 078	10	678	138 965	3,30%	360	318
S I A Q	366	50	45	900	12,30%	45	-
STE DE PROMOTION ET D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE	100	100	9	94	9,40%	9	-
AQUACULTURE DU SUD TUNISIEN	2 000	10	104	10 400	5,20%	104	-
STE LAINO	7 880	100	29	753	0,96%	26	3
SOLAICO	1 280	25	40	1 600	3,13%	40	-
SOTULUB	10 973	100	150	2 992	2,73%	-	150
STE D'ETUDES ET D'AM. DES COTES NORD DE LA VILLE DE SFAX	2 250	100	250	2 500	11,11%	-	250
SEDAT TUNISIE HORIZON	1 015	100	11	112	1,10%	11	-
STE TAOUFIK	5 000	100	10	100	0,20%	6	4
FOIRE INTERNATIONALE	6 400	32	34	1 075	0,54%	34	-

DE TUNIS							
GTI	400	10	120	11 999	30,00%	-	120
LA MAISON DU BANQUIER	8 992	1	480	479 900	5,34%	409	71
C E R A	16	10	1	100	6,25%	1	-
L'EVOLUTION ECONOMIQUE	1 350	5	76	14 640	5,42%	76	-
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE ZARZIS	5 974	100	390	3 899	6,53%	11	379
STE SWIFT	435 615	5 000	7	9	0,01%	7	-
AGENCE TUNISIENNE D'INTERNET	1 000	100	70	700	7,00%	-	70
STE INTER BANCAIRE DE TELECOMPENSATION "SIBTEL"	4 200	100	350	4 200	10,00%	-	350
SUD RECOUVREMENT	1 000	10	999	99 930	99,93%	277	723
STE TUNISIENNE DE GARANTIE	3 000	100	130	1 300	4,33%	-	130
STE BATAM	40 000	5	2 143	428 600	5,36%	2 143	-
TOTAL			57 766			12 074	45 692

Etat des acquisitions et des cessions de participations à partir du 1^{er} juillet 2009

Néant

4.3 Renseignements financiers sur les états financiers individuels au 31 décembre 2008

4.3.1 Etats financiers comparés au 31 décembre

Retraitements effectués en 2008 concernant l'exercice 2007

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, une modification comptable a été opérée au 31/12/2008 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan au 31/12/2007 ont été retraitées en pro-forma. Cependant, le retraitement en pro-forma des données de l'état de résultat n'a pas pu être effectué.

Les retraitements opérés se présentent comme suit :

1) Changement de méthode de réactivation des agios réservés

Au cours de l'exercice 2008, la banque a procédé à la reprise des agios réservés sur les relations performantes et la reprise des agios réservés antérieurement consolidés se rapportant à des actifs performants et des actifs non performants. La reprise des agios réservés antérieurement consolidés a été effectuée au prorata des encaissements réalisés depuis la date de consolidation jusqu'au 31/12/2008.

Ce traitement a impacté positivement les capitaux propres d'ouverture et ce pour un montant de 3 622 KDT

2) Changement de la méthode de comptabilisation du coût des constructions

La banque a procédé au cours de l'exercice 2008 à la défalcation de la valeur des constructions et des terrains pour les biens immobiliers précédemment acquis. Antérieurement à l'exercice 2008, un ensemble immobilier (terrain et construction) était comptabilisé par la banque en tant que construction amortissable. Ces travaux de défalcation ont été effectués sur la base des expertises immobilières. Ce travail a abouti à:

- Un reclassement pour un montant de 3 367 mDT du compte « Constructions » au compte « Terrain »
- Une augmentation des capitaux propres d'ouverture d'un montant de 1 892 mDT correspondant aux amortissements excédentaires comptabilisés au cours des exercices antérieures.

3) Correction de la valeur des immobilisations encours

Les immobilisations encours incluent un montant de 838 mDT relatif à des dépenses engagées au cours des exercices antérieurs et ce dans le cadre d'un projet de construction d'un nouveau siège social. Ce projet a été abandonné. S'agissant d'un projet abandonné, une dépréciation de valeur a été opérée sur le montant antérieurement comptabilisé.

Les capitaux propres d'ouverture ont été diminués, au titre de cette opération, de 838 mDT.

Il est à signaler que les données de l'exercice 2006 ont été retraitées en pro-forma par la banque pour les besoins de la comparaison.

4.3.1.1 Bilans comparés au 31 décembre

En mDT

	Actif	Notes	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
AC 1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	180 554	76 796	128 970
AC 2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	140 817	93 545	110 573
AC 3	Créances sur la clientèle	3	1 963 053	1 704 031*	1 516 661**
AC 4	Portefeuille titres Commercial	4	294 711	291 523	227 926
AC 5	Portefeuille d'investissement	5	56 866	48 407	51 013
AC 6	Valeurs immobilisées	6	96 094	39 215*	29 245**
AC 7	Autres actifs	7	107 622	114 105	108 524
	Total Actif		2 839 717	2 367 622*	2 172 912**

	Passif	Notes	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
PA 1	Banque centrale et CCP	8	-	5 189	36 016
PA 2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	14 395	109 692	80 704
PA 3	Dépôts et avoirs de la clientèle	10	2 410 416	1 941 636	1 730 657
PA 4	Emprunts et ressources spéciales	11	166 143	115 465	128 909
PA 5	Autres passifs	12	111 772	99 943	93 629
	Total Passif		2 702 726	2 271 925	2 069 915
	capitaux propres				
CP 1	capital		150 000	150 000	150 000
CP 2	Réserves		48 831	48 332*	49 882**
CP 4	Autres capitaux propres		87 326	87 312	83 646
CP 5	Résultats reportés		- 189 947	- 180 531	-4 113
CP 6	Résultat de l'exercice		40 781	-9 416	-176 418
	Total capitaux Propres	13	136 991	95 697*	102 997**
	Total Passif et capitaux propres		2 839 717	2 367 622*	2 172 912**

(*) Données retraitées en pro-forma (cf notes aux états financiers-base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17)

(**) Données 2006 ont été retraitées en pro-forma par la banque pour les besoins de la comparaison.

4.3.1.2 Etats des engagements Hors Bilan comparés au 31 décembre

En mDT

		Notes	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
	ENGAGEMENTS HORS BILAN				
HB 1	Cautions, avals et autres garanties données		401 487	231 786	301 671
HB 2	Crédits documentaires		249 683	120 696	114 715
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS	14	651 170	352 482	416 386
	ENGAGEMENTS DONNES				
HB 4	Engagements de financement donnés				72
HB 5	Engagements sur titres		282	386	686
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	15	282	386	758
	ENGAGEMENTS RECUS				
HB 7	Garanties reçues		359 426	205 580	177 908
	TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	16	359 426	205 580	177 908

4.3.1.3 Etats de résultat comparés au 31 décembre

En mDT

		Notes	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
	Produits d'exploitation Bancaire				
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	17	150 520	124 353	119 915
PR 2	Commissions (en produits)	18	37 104	32 816	27 260
PR 3	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	26 971	22 013	7 102
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement	20	1 751	1 823	622
	Total Produits d'exploitation Bancaire		216 346	181 005	154 899
	Charges d'exploitation bancaire				
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	21	-86 249	-75 225	-72 664
CH 2	Commissions encourues		-1 535	-996	-754
CH 3	Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		-13		
	Total Charges d'exploitation Bancaire		-87 797	-76 221	-73 418
	Produit Net Bancaire		128 549	104 784	81 481
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	22	-23 622	-51 145	-191 392
PR6/CH5	dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investi		2 333	-545	- 10 211
PR 7	Autres produits d'exploitation		1 624	1 348	1 186
CH 6	Frais de personnel	23	-44 524	-39 316	-39 526
CH 7	Charges générales d'exploitation	24	-19 256	-19 910	-12 308
CH 8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-4 790	-4 038	-3 806
	Résultat d'exploitation		40 314	- 8 822	- 174 576
PR8/CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		756	- 359	-1 652
CH 11	Impôts sur les bénéfices		-289	-235	-190
	Résultat des activités ordinaires		40 781	- 9 416	-176 418
	Résultat de la période		40 781	- 9 416	-176 418

4.3.1.4 Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre:

En mDT

	Note	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Activités d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		185 958	182 884	173 750
Charges d'exploitation bancaire décaissées		- 88 705	- 83 298	-77 358
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		138	746	968
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		- 267 972	- 233 359	78 177
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		469 005	216 712	10 842
Titres de placement		10 176	- 59 192	-197 730
Sommes versées au personnel et aux créiteurs divers		-50 144	- 39 414	-42 243
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		3 798	- 26 777	-27 056
Impôt sur les bénéfices		- 210	- 338	-67
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		262 044	- 42 036	- 80 717
Activités d'investissement				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		1 823	939	626
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		- 6 198	2 945	- 1 703
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		- 61 669	- 13 927	- 3 138
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement:		- 66 044	- 10 043	- 4 215
Activités de financements				
Emissions d'actions				50 000
Emissions/ d'emprunts		56 000		80 000
Remboursement d'emprunts			-10 000	- 9 496
Augmentation \ diminution ressources spéciales		- 5 900	-3 023	- 1 112
Flux de trésorerie net provenant des activités de financements		50 100	- 13 023	119 392
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		246 099	- 65 102	34 460
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		49 337	114 439	79 979
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	25	295 437	49 337	114 439

4.3.2 Notes aux Etats Financiers annuels arrêtées au 31 décembre 2008

I/ REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Les états financiers annuels d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2008 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

II/ BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers d'ATTIJARI BANK sont élaborés sur la base de mesures des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes et méthodes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1/ Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.

2/ Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

3/ Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par ATTIJARI BANK correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains 20%
- Actifs préoccupants 50%
- Actifs compromis 100%

Décote sur des garanties difficilement réalisables

La banque a introduit, à partir de l'exercice 2008, un système de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux et ce dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% tel que exigé par la Banque Centrale de Tunisie au terme de l'exercice 2009.

Ces décotes sont décomptées en fonction de la durée de séjour des créances en classe 4 ou parmi les créances en contentieux. Les taux de décotes retenus se présentent comme suit :

Durée de séjour au 31/12/08	Taux de décote
5 -10 ans	20%
11- 15 ans	50%
Plus de 15 ans	100%

Toutefois, la Banque a retenu des décotes plus agressives pour 2008, premier exercice d'introduction de ce système, ainsi qu'il suit :

Durée de séjour au 31/12/08	Taux de décote
3 -7 ans	20%
8- 12 ans	50%
Plus de 13 ans	100%

4/ Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

5/ Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoirs maintenus dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

6/ Effets sortis pour recouvrement

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

7/ Principe de non compensation

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différentes ou assorties de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

8/ Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions de la Banque et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

9/ Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%

10/ Inter siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

11/ Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

12/ Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

13/ Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers fait l'objet de régularisation.

14/ Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

15/ Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2008 sont déduits du résultat.

16/ Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2008 sont rajoutées au résultat.

17/ Modifications comptables

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, une modification comptable a été opérée au 31/12/2008 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan au 31/12/2007 ont été retraitées en pro-forma. Cependant, le retraitement en pro-forma des données de l'état de résultat n'a pas pu être effectué.

Les retraitements opérés se présentent comme suit :

1) Changement de méthode de réactivation des agios réservés

Au cours de l'exercice 2008, la banque a procédé à la reprise des agios réservés sur les relations performantes et la reprise des agios réservés antérieurement consolidés se rapportant à des actifs performants et des actifs non performants. La reprise des agios réservés antérieurement consolidés a été effectuée au prorata des encaissements réalisés depuis la date de consolidation jusqu'au 31/12/2008. Ce traitement a impacté positivement les capitaux propres d'ouverture et ce pour un montant de 3 622 KDT s'analysent comme suit :

Libellé	Montant en KDT
Reprise des agios réservés sur les relations performantes	1 407
Reprise des agios réservés antérieurement consolidés sur des actifs performants	1 341
Reprise des agios réservés antérieurement consolidés sur des actifs non performants	874
Impact total de la reprise des agios sur les capitaux propres d'ouvertures	3 622

2) Changement de la méthode de comptabilisation du coût des constructions

La banque a procédé au cours de l'exercice 2008 à la défalcation de la valeur des constructions et des terrains pour les biens immobiliers précédemment acquis. Antérieurement à l'exercice 2008, un ensemble immobilier (terrain et construction) était comptabilisé par la banque en tant que construction amortissable. Ces travaux de défalcation ont été effectués sur la base des expertises immobilières. Ce travail a abouti à:

- Un reclassement pour un montant de 3 367 KDT du compte « Constructions » au compte « Terrain »
- Une augmentation des capitaux propres d'ouverture d'un montant de 1 892 KDT correspondant aux amortissements excédentaires comptabilisés au cours des exercices antérieures.

3) Correction de la valeur des immobilisations encours

Les immobilisations encours incluent un montant de 838 KDT relatif à des dépenses engagées au cours des exercices antérieurs et ce dans le cadre d'un projet de construction d'un nouveau siège social. Ce projet a été abandonné. S'agissant d'un projet abandonné, une dépréciation de valeur a été opérée sur le montant antérieurement comptabilisé.

Les capitaux propres d'ouverture ont été diminués, au titre de cette opération, de 838 KDT.

Ainsi, l'ajustement au titre des immobilisations se présente comme suit :

Libellé	Montant en KDT
Amortissements antérieurs indûment comptabilisés	1 892
Immobilisations encours	-838
Impact des ajustements d'immobilisations sur les capitaux propres d'ouvertures	1 054

Les retraitements effectués aux rubriques du bilan au 31/12/2007 se présentent comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>retraitements</u>	<u>31/12/2007</u>
ACTIF	Publié		retraité
AC 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	76 796		76 796
AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	93 545		93 545
AC 3 - Créances sur la clientèle	1 700 409	3 622	1 704 031
AC 4 - Portefeuille titres commercial	291 523		291 523
AC 5 - Portefeuille d'investissement	48 407		48 407
AC 6 - Valeurs immobilisées	38 161	1 054	39 215
AC 7 - Autres actifs	114 105		114 105
TOTAL ACTIF	2 362 946		2 367 622
PASSIF			
PA 1 - Banque Centrale et CCP	5 189		5 189
PA 2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	109 692		109 692
PA 3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	1 941 636		1 941 636
PA 4 - Emprunts et ressources spéciales	115 465		115 465
PA 5 - Autres passifs	99 943		99 943
TOTAL PASSIF	2 271 925		2 271 925
CAPITAUX PROPRES			
CP 1 - Capital	150 000		150 000
CP 2 - Réserves	43 656	4 676	48 332
CP 4 - Autres capitaux propres	87 312		87 312
CP 5 - Résultats reportés	-180 531		-180 531
CP 6 - Résultat de l'exercice	-9 416		-9 416
TOTAL CAPITAUX PROPRES	91 021		95 697
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2 362 946		2 367 622

III/ NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN

1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2008 un solde débiteur de **180 554** KDT contre **76 796** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 103 758 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Caisse Dinars	23 872	19 151
Caisse Devises	8 114	5 684
IBS (Transporteur de fonds)	2 820	2 933
Banque Centrale comptes ordinaires	34 581	28 971
Banque Centrale placements NOSTRO	111 086	21 605
Centres de chèques postaux et TGT	1 567	53
Créances rattachées	172	4
Provisions	-1 658	-1 605
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	180 554	76 796

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse un solde de **140 817** KDT au 31 décembre 2008 contre **93 545** DT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 47 272 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Créances sur les banques résidentes	20 000	4 000
Créances sur banques non résidentes	107 792	81 249
Créances sur les établissements financiers	12 634	8 114
Créances rattachées	391	182
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	140 817	93 545

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2008 un solde de **1 963 053** KDT contre **1704 031** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 259 022 KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédit à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à **59 856** KDT au 31 décembre 2008 contre **67 406** KDT au 31 décembre 2007, soit une baisse de 11 173 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Comptes débiteurs		
Comptes débiteurs de la clientèle	185 191	186 518
Comptes courants affectés en billets de trésorerie	0	-700
Agios réservés	-36 701	-46 385(*)
Créances rattachées	8 005	7 857
Total comptes débiteurs	156 495	147 290 (*)
Autres concours à la clientèle		
Portefeuille escompte	1 607 665	1 286 676
- Crédits court terme	648 166	593 588
dont Financements en devises	127 192	72 950
dont Crédits court terme en dinars	520 974	520 638
- Crédits moyen terme	772 925	563 502
- Crédits long terme	186 574	129 586
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	4 952	5 137
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	53 026	61 409
Impayés	21 186	47 344
- Impayés crédits court terme	8 717	22 413
- Impayés Crédits moyen et long terme	8 572	12 262
- Impayés intérêts MLT	2 527	4 731
- Injonction de payer	1 370	7 938
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	236 827	268 325
Provisions pour créances douteuses (1)	-121 023	-119 834
Agios réservés **	-23 154	-21 021 (*)
Créances rattachées	8 496	5 956
Total autres concours à la clientèle	1 787 975	1 533 992 (*)
Crédits sur ressources spéciales	18 583	22 749
Total créances sur la clientèle	1 963 053	1 704 031 (*)

NB : ** Total agios réservés après dotation estimée de la période 59 856 67 406 (*)

(*) Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17

(1) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provision sur les créances au 31/12/2007	119 834
Dotation aux provisions sur opérations avec la clientèle	15 475
Dotation aux provisions résultant de l'application de la nouvelle méthode de décote de garanties	25 467
Reprise de provision sur opérations de clientèle hors cession	-25 808
Reprise de provision suite abandon (*)	-13 945
Provision sur les créances au 31/12/2008	121 023

(*) La banque a procédé au cours de l'exercice 2008, dans le cadre d'un programme global de recouvrement des créances difficiles, à un abandon de créances pour un montant brut de 26 121 KDT dont 8 121 KDT d'agios antérieurement réservés.

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de **294 711** KDT au 31 décembre 2008 contre **291 523** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 3 188 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
- Bons de trésor	268 964	269 419
- Placements SICAV	25 747	25 747
- Provisions sur placements SICAV	0	-3 643
Total portefeuille titres commercial	294 711	291 523

NOTE 5 : Portefeuille titres d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à **56 866** KDT au 31 décembre 2008 contre **48 407** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 8 459 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Titres d'investissement		
Obligations	8 370	9 943
Créances rattachées	226	281
Provisions	-390	-390
Total titres d'investissement	8 206	9 834
Titres de participations		
Titres de participations libérés (1)	57 766	49 112
Placements SICAR	5 124	5 314
Provisions sur placements SICAR	-2 411	-2 475
Provisions pour dépréciation titres (1)	-12 406	-13 981
Créances rattachées	587	603
Total titres de participations	48 660	38 573
Parts dans les entreprises liées		
Parts dans les entreprises liées	911	911
Provisions sur les parts des entreprises liées	-911	-911
Total parts dans les entreprises liées	0	0
Total portefeuille d'investissement	56 866	48 407

(1) La répartition des titres de participation et des provisions y afférentes par nature se présente comme suit :

Nature de titre	Valeur brute au 31/12/2008	Provision au 31/12/2008	Valeur nette au 31/12/2008
Titres cotés	678	370	308
Titres non cotés	14 159	5 852	8 307
Titres de filiales	42 930	6 184	36 745
TOTAL	57 766	12 406	45 361

NOTE 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de **96 094** KDT au 31 décembre 2008 contre **39 215** KDT au 31 décembre 2007 et se détaille comme suit :

Note 6	Valeur brute au 31/12/07	Acquisition / cession / reclassement	Valeur brute au 31/12/08	Amort. au 31/12/07	Dotations	Reprise	Amort. au 31/12/08	Valeur nette au 31/12/08
Immobilisation incorporelle	7 116	673	7 789	-4 936	-1 107	0	-6 044	1 746
Logiciels de Base	7 116	673	7 789	-4 936	-1 107	0	-6 044	1 746
Immobilisation corporelle	78 178	59 950	138 966	-41 143	-3 683	209	-44 617	94 349
Constructions (1)	20 182	8 059	28 241	-9 583	-981	0	-10 564	17 677
Terrains (1)	4 734	0	4 734	0	0	0	0	4 734
Matériel Roulant	1 839	152	1 991	-1 434	-253	209	-1 477	514
Matériel & Mobilier	5 968	1 296	7 264	-4 230	-360	0	-4 589	2 675
Matériel Informatique	17 644	3 700	21 344	-14 326	-896	0	-15 222	6 122
Agencement Aménagement Installation	18 888	5 487	24 375	-11 570	-1 194	0	-12 764	11 611
Immobilisations hors exploitation (2)		29 503	29 503		0	0		29 503
Immobilisation en cours (3)	9 761	11 752	21 513	0		0		21 512
Total valeurs immobilisées	85 294	61 461	146 755	-46 079	-4 790	209	-50 661	96 094

(1) et (3) Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17

(2) Immobilisations acquises par la banque suite à des opérations de datation en paiement mises en place pour récupérer certaines créances douteuses. Ces immobilisations sont destinées à être cédées.

NOTE 7 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de **107 622** KDT au 31 décembre 2008 contre **114 105** KDT au 31 décembre 2007, soit une baisse de 6 483 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Portefeuille encaissement	94	73
Dépôts et cautionnements	413	363
Compensation reçue	1 184	12 268
Charge à répartir	734	1 467
Débit à régulariser et divers	19 910	29 966
Opérations sur titres	646	0
Position de change	5 652	5 073
Comptes d'ajustement devises débit	879	886
Débiteurs divers	3 065	4 388
Autres comptes de régularisation	828	1 049
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	2 040	2 120
Crédits directs et avances au personnel	33 193	27 261
Prêts sur fonds social	11 286	10 319
Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 776	725
Crédits pris en charge ou garantis par l'Etat	34 853	26 482
Provisions	-8 931	-8 335
Total autres actifs	107 622	114 105

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 8 : Banque Centrale et CCP passif

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde nul au 31 décembre 2008 contre **5 189** KDT au 31 décembre 2007, soit une diminution de 5 189 KDT.

NOTE 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2008 à **14 395** KDT contre **109 692** KDT au 31 décembre 2007, soit une diminution de 95 297 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Banques résidentes	8 390	91 028
Banques non résidentes	3 262	14 882
Etablissements financiers	2 743	3 208
Dettes rattachées	0	574
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	14 395	109 692

NOTE 10 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 31 décembre 2008 un solde de **2 410 416** KDT contre **1 941 636** KDT au 31 décembre 2007 enregistrant, ainsi, une augmentation de 468 780 KDT qui s'analyse comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Dépôts à vue	685 479	554 397
Comptes d'épargne	779 028	673 949
Bons de caisse	176 174	161 568
Comptes à terme	257 020	176 168
Autres produits financiers (*)	163 250	50 118
Certificats de dépôts	291 500	272 500
Garanties sur opérations diverses	34 944	30 863
Autres sommes dues à la clientèle	21 845	20 672
Dettes rattachées	1 176	1 401
Total dépôts et avoirs de la clientèle	2 410 416	1 941 636

(*) Les autres produits financiers se détaillent comme suit :

Autres produits financiers	31/12/2008	31/12/2007
Placement à terme en devises résidents	99 393	25 776
Placement à terme en devises non résidents	33 074	15 351
BTA données en pension	30 783	8 991
Total autres produits financiers	163 250	50 118

NOTE 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31 décembre 2008 un solde de **166 143** KDT contre **115 465** KDT au 31 décembre 2007 enregistrant une augmentation de 50 678 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts matérialisés	126 000	70 000
Dette rattachée sur emprunts matérialisés	4 402	4 146
Ressources spéciales	34 990	40 890
Dette rattachée ressources spéciales	751	429
Total emprunts et ressources spéciales	166 143	115 465

NOTE 12 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de **111 772** KDT au 31 décembre 2008 contre **99 943** KDT au 31 décembre 2007, soit une progression de 11 829 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Provisions pour risques et charges (1)	12 875	9 092
Créditeurs divers	9 709	10 792
Charges à payer	14 741	12 592
Agios perçus d'avance	160	124
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 188	2 142
Compensation	11 158	10 047
Agios exigibles s/Ressources Spéciales	544	1 341
Agios exigibles s/arrangement	53	86
Crédit à régulariser et divers	31 577	46 358
Autres comptes de régularisation (2)	19 876	0
Exigibles après encaissement	8 891	7 369
Total autres passifs	111 772	99 943

(1) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	MONTANT
Provisions sur affaires juridiques en cours	1 246
Provision sur pénalité de retard de reversement de lignes budgétaires	1 060
Provision sur des comptes de la compensation non justifiés	2 044
Provision sur les comptes en devises	5 024
Autres provisions	3 501
TOTAL	12 875

(2) Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellée	31/12/2008
Inter-siège	14 373
Comptes de recettes	-34 249
Total	-19 876

Les « autres comptes de régularisation » accusent un solde net de 593 KDT au 31/1/2007 et ils ont été, par conséquent, présentés au niveau de la rubrique « Autres actifs ».

NOTE 13 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2008 à 150 000 KDT composé de 30 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.
Les capitaux propres de la banque s'élèvent au 31/12/2008 à **136 991** KDT contre **91 021** KDT au 31/12/2007.

		Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légalés	Autres réserves	Modifications comptables	réserve à régime fisc particuli er	Fond social	Ecart de réévaluation	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Capitaux propres (publié) au	31-déc.-07	150 000	22 200	7 503	1 793	0	399	11 760	3 646	83 666	-180 531	-9 416	91 021
<i>Modifications comptables</i>						4 676 (*)							4 676 (*)
Capitaux propres (retraité) au	31-déc.-07	150 000	22 200	7 503	1 793	4 676	399	11 760	3 646	83 666	-180 531	-9 416	95 697 (*)
<i>Affectation résultat défictaire 2007</i>											-9 416	9 416	0
<i>Variation du fonds social</i>								499					499
<i>Variation des intérêts courus non échus sur emprunt convertible en action</i>										15			15
<i>Résultat de la période</i>												40 781	40 781
Situation des capitaux propres au	31-déc.-08	150 000	22 200	7 503	1 793	4 676	399	12 259	3 646	83 680	-189 947	40 781	136 991

(*) Cf. notes aux Etats Financiers –Base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17

Note sur la maturité des actifs et passifs

Le tableau ci-après présente la répartition des comptes d'actifs et de passifs de la Banque au 31/12/2008 selon leur durée résiduelle. Ce tableau a été établi sur la base des échéances contractuelles des soldes d'actifs et de passifs au 31/12/2008.

Bilan au 31/12/2008	Inf. à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 2 ans	2 ans à 5 ans	5 ans à 7 ans	Sup à 7 ans	Total
ACTIFS								
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP, et TGT	128 289	17 738	29 772	5 913	501	0	-1 658	180 554
AC2-Créances sur les établissements bancaires et Financiers	108 843	6 473	16 285	8 405	812	0	0	140 817
AC3-Créances sur la clientèle	571 891	190 483	207 040	307 139	493 628	107 186	85 684	1 963 053
AC4-Portefeuille titres commercial	13 006	0	0	1 744	31 506	183 623	64 832	294 711
AC5-Portefeuille d'investissement	1 326	0	930	1 313	2 113	0	51 183	56 866
AC6-Valeurs immobilisées	1 252	1 252	2 087	6 243	29 714	1 768	53 778	96 094
AC7-Autres actifs	16 308	17 164	28 083	10 584	13 952	8 661	12 871	107 622
Total Actifs	840 915	233 111	284 197	341 340	572 225	301 238	266 690	2 839 717
PASSIFS								
PA2-Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	3 599	3 599	5 998	1 200	0	0	0	14 395
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle	400 457	160 199	166 843	469 689	487 785	304 808	420 636	2 410 416
PA4- Emprunts et Ressources spéciales	0	4 284	446	86 128	21 071	10 635	43 579	166 143
PA5- Autres passifs	73 267	8 002	13 336	2 667	0	0	14 500	111 772
CAPITAUX PROPRES	0	0	0	0	80 000	0	56 991	136 991
Total Passif et Capitaux propres	477 322	176 083	186 623	559 685	588 856	315 442	535 706	2 839 717
Position nette	363 593	57 028	97 574	-218 344	-16 631	-14 205	-269 016	0

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 14 : PASSIFS EVENTUELS

Les passifs éventuels présentent au 31/12/2008 un solde de **651 170** KDT contre un solde de **352 482** KDT au 31/12/2007. Ils s'analysent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Cautions, avals et autres garanties données	401 487	231 786
Crédits documentaires	249 683	120 696
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	651 170	352 482

NOTE 15 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de **286** KDT au 31 décembre 2008 contre **386** KDT au 31 décembre 2007. Ils correspondent à des engagements sur titres.

Il est à noter que les engagements de financement donnés à la clientèle (Crédits autorisés non encore débloqués) ne font pas l'objet de comptabilisation.

NOTE 16 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues des banques et de la clientèle. Ces engagements représentent un solde de **359 427** KDT au 31 décembre 2008 contre **205 580** KDT au 31 décembre 2007.

Libellée	31/12/2008	31/12/2007
Garanties reçues d'établissements bancaires et financiers	209 658	90 442
Garanties reçues de la clientèle	149 769	115 137
Total garanties reçues	359 427	205 580

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Le résultat de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmentée des produits d'exploitation non bancaire et diminuée des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminuée ou augmentée du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminuée ou augmentée du résultat de cessions d'immobilisations et diminué de l'impôt sur les sociétés.

LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :

Le total du poste produit d'exploitations bancaire est passé de **181 005** KDT au 31 décembre 2007 à **216 346** KDT au 31 décembre 2008 enregistrant ainsi une augmentation de 35 341 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- . Intérêts et revenus assimilés,
- . Commissions en produits,
- . Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières,
- . Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 17 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent **150 520** KDT au 31 décembre 2008 contre **124 353** KDT au 31 décembre 2007 enregistrant, ainsi, une progression de 26 167 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Opérations avec les établissements bancaires et financiers		
Marché monétaire au jour le jour	1 858	731
Placement en devises auprès des correspondants étrangers	657	428
Marché monétaire à terme	3 353	2 908
Total opérations avec les établissements bancaires et financiers	5 868	4 067
Opérations avec la clientèle		
Portefeuille effets	112 350	92 878
. Court terme	43 958	48 163
- Financement devises	4 295	2 955
- Court terme Dinar	39 663	45 208
. Moyen et long terme	68 392	44 715
Comptes courants débiteurs	21 171	17 266
Crédits sur ressources extérieures	684	395
Intérêts perçus sur créances immobilisées douteuses ou litigieuses	3 696	3 335
Total opérations avec la clientèle	137 901	113 874
Autres intérêts et revenus assimilés		
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	171	0
Commission de compte	895	1 808
Commission de découvert	650	601
Commissions sur billets de trésorerie	42	522
Avals cautions et acceptations bancaires	4 993	3 481
Total autres intérêts et revenus assimilés	6 751	6 412
Total intérêts et revenus assimilés	150 520	124 353

NOTE 18 : Commissions en produits

Les commissions totalisent **37 104** KDT au 31 décembre 2008 contre **32 816** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 4 288 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Effets, chèques et opérations diverses		
Effets à l'encaissement	4 172	3 260
Effets escomptés	467	431
Opérations diverses sur effets	2	1
Opérations par chèques en Dinar ou en Dinars convertibles	2 633	2 503
Opérations de virements	2 197	1 858
Opérations sur titres	251	225
Règlement de succession	88	87
Sous total	9 810	8 365

Commerce extérieur et change

Domiciliation et modification de titres.	132	132
Crédits et remises documentaires	1 876	2 071
Commissions de change	2 239	2 629
Virement et chèques en devises	8	6
Commissions fixes sur chèques de voyage	5	9
Commissions perçues sur les correspondants étrangers	698	641
Sous total	4 958	5 488
Autres commissions		
Etude	5 946	5 767
Frais de tenue de compte	5 832	4 368
Opérations monétiques	5 384	3 776
Récupérations de frais postaux	830	742
Autres	4 344	4 310
Sous total	22 336	18 963
Total commissions	37 104	32 816

NOTE 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent **26 971** KDT au 31/12/2008 contre **22 013** KDT au 31/12/2007, soit une augmentation de 4 958 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Gain net sur titres de transaction		
Bon de Trésor	0	2 592
Total gain net sur titres de transaction	0	2 592
Gain net sur titres de placement		
Bon de Trésor	14 677	13 579
Reprise de provisions sur titres SICAV	3 643	1 146
Total gain net sur titres de placement	18 320	14 725
Gain net sur opérations de change	8 651	4 696
Total gain net sur opérations de change	8 651	4 696
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	26 971	22 013

NOTE 20 : Revenus du portefeuille d'investissements

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent **1 751** KDT au 31/12/2008 contre **1 823** KDT au 31 décembre 2007, soit une diminution de 72 KDT.

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Dividendes	1 307	1 164
Intérêts sur Emprunts Obligataires	406	484
Plus ou moins value sur cession de titres	0	128
Jetons de présence	38	48
Total	1 751	1 823

*** LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste charges d'exploitation bancaire est passé de **76 221** KDT au 31/12/2007 à **87 797** KDT au 31/12/2008 enregistrant, ainsi, une progression de 11 577 KDT.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- . Intérêts encourus et charges assimilées
- . Commissions encourues
- . Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières.

NOTE 21 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 31 décembre 2008 un solde de **86 249** KDT contre **75 225** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 11 024 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
<i>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</i>		
Interbancaire	4 800	4 575
Emprunt en devises auprès des correspondants	141	434
Autres	488	626
<i>Sous total</i>	5 429	5 635
<i>Opérations avec la clientèle</i>		
Dépôts à vue	3 491	3 886
Comptes d'épargne	26 141	22 966
Bons de caisse	8 201	7 040
Comptes à terme	10 734	6 658
Placements en Dinars convertibles	2 168	1 872
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	1 802	1 122
Certificats de dépôts	17 506	16 135
<i>Sous total</i>	70 043	59 679
<i>Emprunts et ressources spéciales</i>		
Charge sur emprunts extérieurs	1 689	777
Charge sur emprunts obligataires	8 800	8 546
<i>Sous total</i>	10 489	9 323
<i>Autres intérêts et charges</i>		
Appel d'offres	46	41
Pension BTA	31	43
Injection	0	63
Autres	211	441
<i>Sous total</i>	288	588
Total intérêts encourus et charges assimilées	86 249	75 225

Note 22 : Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2008 à **23 622** KDT contre **51 145** KDT au 31/12/2007. Il s'analyse ainsi :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
- Dotation aux provisions sur créances douteuses	15 475	61 318
- Dotation aux provisions sur décote de garanties	25 467	0
- Reprise sur provisions sur créances douteuses	-39 752	-18 107
- Pertes sur créances bondonnées	18 000	0
- Dotations aux provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	4 443	8 078
- Reprise sur provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	-10	-144
Total	23 622	51 145

NOTE 23 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élèvent à **44 524** KDT au 31 décembre 2008 contre **39 316** KDT au 31 décembre 2007 enregistrant ainsi une augmentation de 5 208 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Salaire de base (dont 13ème mois et prime de rendement)	24 659	23 186
Heures supplémentaires	191	139
Indemnité de représentation	1 626	1 262
Indemnité de transport	2 944	2 422
Indemnité de fonction	1 175	663
Prime de technicité	199	147
Allocation salaire unique & allocation familiale	363	374
Autres indemnités servies	2 388	1 842
Total rémunération du personnel titulaire	33 545	30 035
Charges sociales		
CNSS-CAVIS	6 105	5 044
Assurances groupes	1 775	1 428
Total charges sociales	7 880	6 472
Taxes de formation professionnelle & Foprolors	489	531
Frais du service médical	38	43
Frais de formation bancaire	1 016	713
Autres	1 556	1 522
Total autres charges liées au personnel	3 099	2 809
Total frais de personnel	44 524	39 316

NOTE 24 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de **19 256** KDT au 31 décembre 2008 contre **19 910** KDT au 31 décembre 2007, soit une diminution de 654 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Frais d'exploitation non bancaire (impôts et taxes...)	262	193
<i><u>Travaux fournitures et services extérieurs</u></i>	<i><u>7 690</u></i>	<i><u>5 164</u></i>
Loyers	2 790	1 869
Entretien et réparations (confiés au tiers)	1 662	1 016
Travaux et façons exécutées par tiers	2	5
Fournitures faites à l'entreprise (électricité, eau & gaz)	879	555
Prime d'assurances	459	428
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	1 898	1 291
<i><u>Transport et déplacement (frais de voiture D.Pers.)</u></i>	<i><u>821</u></i>	<i><u>717</u></i>
<i><u>Frais divers de gestion</u></i>	<i><u>10 483</u></i>	<i><u>13 837</u></i>
Annonces et insertions publicitaires	1 814	1 991
Fournitures de bureau	1 040	1 247
Documentation centrale	84	81
Affranchissements téléphone & télex & télégramme	2 870	2 653
<i>Frais de téléphone</i>	1 025	1 076
<i>Lignes spécialisées</i>	340	384
<i>Web télégrammes</i>	160	160
<i>Frais SIBTEL</i>	271	265
<i>Frais de communications internationales</i>	420	208
<i>Frais postaux</i>	654	560
Frais d'actes et contentieux	47	23
Frais du conseil et d'assemblée	220	151
Participation au budget de l'APB	147	145
Dons et cotisations	63	39
Missions réceptions	491	650
Autres	3 707	6 857
Total autres charges d'exploitation	18 994	19 717
Total charges générales d'exploitation	19 256	19 910

4/ NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

NOTE 25 : Elaboration de l'état des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements de liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Ainsi, les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 49 337 KDT au 31 décembre 2007 à 295 437 KDT au 31 décembre 2008 enregistrant une augmentation de 246 100 KDT.

Cette augmentation provient des flux de trésorerie affectés aux activités de financement à hauteur de 50 100 KDT, aux activités d'exploitation à hauteur de 262 044 KDT et aux activités d'investissement à hauteur de -66 044 KDT.

L'analyse de la trésorerie de la banque fait ressortir les principales constatations suivantes :

1/ Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation :

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent la forte augmentation de ce flux.

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation nette de 469 005 KDT entre décembre 2007 et décembre 2008.

Les crédits à la clientèle ont enregistré une variation nette de -267 972 KDT.

Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créiteurs divers s'élèvent pour la période séparant le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008 à -50 144 KDT.

L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 97 253 KDT.

2/ Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement :

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles à hauteur de 61 669 KDT sont à l'origine du flux de trésorerie négatif de 66 044 KDT.

3/ Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement :

Ce flux de trésorerie positif de 50 100 KDT provient principalement de l'émission d'emprunts pour 56 000 KDT et des diminutions des ressources spéciales de 5 900 KDT.

4/ Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 295 437 KDT, s'analysent comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités actif	309 831
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	182 039
Liquidités et équivalents de liquidité sur les banques	127 792
Liquidités et équivalents de liquidités passif	14 394
Banque Centrale et CCP	0
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	11 651
Liquidités et équivalents de liquidités sur les établissements financiers	2 742
Liquidités et équivalents de liquidité	295 437

Note 26 : Note sur les transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 se présentent comme suit :

➤ **Opérations avec ATTIJARIWAFABANK**

L'encours des opérations de trésorerie réalisées avec la société ATTIJARIWAFABANK au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

• **Prêts :**

Nature opération	Devise	Date Val.	Date Echéance	Capital	Taux	C/V EN TND
Prêt interbancaire	USD	31/12/2008	02/02/2009	5 800 000	0.70000	7 676 300

- **Assistance technique :** le montant des honoraires facturés courant l'exercice 2008, au titre de l'assistance technique s'élève à 446 KDT

➤ **Opérations avec « WAFASALAF »**

En Mars 2007, ATTIJARI BANK a conclu un protocole d'accord avec WAFASALAF ayant pour objet :

- L'apport d'une assistance technique dans le cadre de la mise en place du service de crédit à la consommation;
- L'apport de prestations techniques en matière d'ingénierie informatique.

Dans le cadre de cet accord, une facture relative à l'exercice 2007 pour un montant de 23 KDT a été réglée par la Banque.

➤ **Opérations avec SUD RECOUVREMENT**

- L'encours au 31 décembre 2008 des crédits contractés par SUD RECOUVREMENT auprès d'ATTIJARI BANK s'élève à 3 770 KDT. Les charges financières facturées par la banque à SUD RECOUVREMENT s'élèvent à 293 KDT.
- ATTIJARI BANK affecte au profit de SUD RECOUVREMENT son personnel salarié. Les salaires correspondants sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2008 s'élève à 181 KDT.
- ATTIJARI BANK loue un immeuble auprès de la SUD RECOUVREMENT. Le loyer perçu par la SUD RECOUVREMENT courant l'exercice 2008 s'élève à 15 KDT.

➤ **Opérations avec ATTIJARI SICAR (EX SUD SICAR)**

- En vertu de la convention de gestion de fonds à capital risque, ATTIJARI SICAR assure pour le compte d'ATTIJARI BANK la gestion des fonds déposés auprès d'elle. L'encours au 31 décembre 2008 du fonds géré s'élève à 5 123 KDT. Une provision de 2 411 KDT a été constituée en couverture du risque de dépréciation de ce fonds.

En rémunération de sa gestion, ATTIJARI SICAR perçoit une rémunération annuelle de 1% de l'ensemble des fonds de la banque. La charge comptabilisée par la banque en 2008 au titre de cette prestation s'élève à 61 KDT.

- ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI SICAR son personnel salarié. Les salaires correspondants sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2008 s'élève à 143 KDT.

➤ **Opérations avec Attijari Intermédiation (EX SUD INVEST)**

- Une convention a été signée le 29 décembre 2006 entre Attijari bank et Attijari Intermédiation prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé en titres participatifs et ce à hauteur de 3 500 KDT. Ces titres participatifs porteront à ATTIJARI BANK une rémunération fixe et variable :
 - rémunération fixe : 1% l'an et Ce taux augmentera à TMM+1% à partir de la reconstitution des fonds propres de Attijari Intermédiation selon les normes applicables aux intermédiaires en bourse
 - rémunération variable : 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 250 KDT

Les intérêts comptabilisés et non encore réglés concernant les titres participatifs sont de 35 KDT.

- Suite à l'élaboration du prospectus d'émission de l'emprunt obligataire au profit d'Attijari bank en 2008, Attijari Intermédiation a perçu des commissions pour 87 KDT.
- La rémunération du compte courant ouvert par Attijari Intermédiation auprès d'Attijari bank est de 32 KDT.
- Les commissions perçues par Attijari Intermédiation, relatives aux transactions boursières initiées par Attijari bank s'élèvent à 16 KDT.
- Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émis par Attijari bank et détenues par Attijari Intermédiation, perçus par cette dernière s'élèvent à 94 KDT.
- Les commissions et les intérêts débiteurs facturés par Attijari bank pour Attijari Intermédiation, courant l'exercice 2008, s'élèvent à 4 KDT.

➤ **Opérations avec les SICAV**

Attijari bank assure les fonctions de dépositaire pour le compte de Sud Valeurs Sicav, Sicav Placement et Sud Obligataire Sicav. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit des commissions de dépôt. Le montant total facturé par Attijari bank au titre de ses fonctions de dépositaire, en 2008, s'élève à 294 KDT.

Les opérations avec Sicav Placement :

- Les produits perçus par la Sicav Placement au titre du compte à terme de 3 000 KDT sont de 102 KDT.
- La rémunération du compte courant ouvert par Sicav Placement, auprès d'Attijari bank est de 8 KDT.
- Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émis par Attijari bank et détenues par Sicav Placement, perçus par cette dernière s'élèvent à 32 KDT

Les opérations avec Sud Valeurs Sicav :

- Les produits perçus par Sud Valeurs Sicav au titre du compte à terme de 2 000 KDT sont de 59 KDT.
- La rémunération du compte courant ouvert par Sud Valeurs Sicav, auprès d'Attijari bank, est de 5 KDT.
- Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émis par Attijari bank et détenues par Sud Valeurs Sicav, perçus par cette dernière s'élèvent à 26 KDT

Les opérations avec Sud Obligataire Sicav :

- Les produits de la banque sur les opérations de mise en pension livrée effectuées par la Sud Obligataire Sicav avec Attijari bank, courant l'exercice 2008, s'élèvent à 90 KDT.

➤ **Opérations avec GTI**

En vertu d'une convention cadre conclue avec la Banque pour la conception et la mise en place de l'application « agence » ainsi qu'au titre des prestations d'assistance informatique, la société



Générale tunisienne Informatique-GTI a facturée à Attijari bank, courant l'exercice 2008, un montant de 1 913 KDT.

L'encours au 31 décembre 2008 des crédits contractés par la société Générale tunisienne Informatique-GTI auprès d'Attijari bank est de 460 KDT. Les charges financières facturées par la banque à la société Générale tunisienne Informatique-GTI courant 2008 s'élèvent à 58 KDT.

La société Générale tunisienne Informatique-GTI perçoit un loyer relatif à la location d'un local au profit d'Attijari bank à l'ordre de 13 KDT.

➤ **Opérations avec ATTIJARI LEASING (ex général leasing)**

L'encours au 31 décembre 2008 des crédits contractés par Attijari Leasing auprès d'Attijari bank s'élève à 2 583 KDT. Les intérêts constatés par la banque s'élèvent à 236 KDT.

Attijari Leasing a payé 50 KDT au titre de la commission d'étude de dossier effectuée par Attijari bank et 23 KDT au titre des jetons de présence perçus par Attijari bank.

➤ **Opérations avec GIS**

- Les jetons de présence distribués par la société Générale Immobilière de Sud-GIS au profit d'Attijari bank s'élèvent à 2 KDT.
- Les produits des placements effectués par la Générale Immobilière de Sud-GIS auprès d'Attijari bank, au titre de l'exercice 2008, s'élèvent à 35 KDT.
- Au titre de la vente d'immeubles pour Attijari bank pour un montant de 617 KDT, la société Générale Immobilière de Sud-GIS a réalisé une marge de 171 KDT.

➤ **Opérations avec les administrateurs**

L'encours total au 31/12/2008 des engagements des groupes d'affaires des administrateurs Mrs : Mohamed Driss, Sté ENNAKL et Mzoughi M'Zabi s'élève à 63 643 KDT.

Note 27 : événements postérieurs à la clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 06 mars 2009. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.3.3 Notes complémentaires et rectificatives aux états financiers individuels arrêtées au 31/12/2008

4.3.3.1 Note complémentaire relative à l'application de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991

Application de l'article 1 :

Le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

5 fois les fonds propres nets de la banque, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets; et

Au 31 décembre 2007, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 5 % des fonds propres nets de la banque s'élèvent à 1 411 353 mDT représentant 315 fois les fonds propres nets de la banque.

Au 31/12/2008, le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de banque s'établit à 892 841 mDT, représentant 9 fois les fonds propres nets de la banque.

2 fois les fonds propres nets de la banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Au 31 décembre 2007, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 15 % des fonds propres nets de la banque s'élèvent à 1 282 792 mDT représentant 286 fois les fonds propres nets de la banque.

Au 31/12/2008, le total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets de la banque s'établit à 379 423 mDT, représentant 4 fois les fonds propres nets de la banque.

L'article 1 n'est pas respecté

Application de l'article 2 :

Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire BCT n° 91-24, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la banque.

Au 31/12/2007, 203 groupes d'affaires représentent une concentration des risques dépassant les 25 % des fonds propres nets de la Banque. L'engagement global de ces groupes totalise 1 233 797 mDT.

Au 31/12/2008, 10 groupes d'affaires représentent une concentration de risques encourus dépassant les 25% des fonds propres nets de la banque. Le risque encouru sur ces groupes totalise un montant de 423 453 mDT.

L'article 2 n'est pas respecté

Application de l'article 3 :

Le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

Au 31 décembre 2007, les risques encourus sur les dirigeants, administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10 % du capital de la banque s'établit à 56 270 mDT et représente 12,5 fois les fonds propres de la banque.

Au 31/12/2008, le total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque s'établit au à 37 526 mDT , soit 0,4 fois les fonds propres nets de la banque.

L'article 3 est respecté

Application de l'article 4 :

Les fonds propres nets de la Banque doivent représenter en permanence au moins 8 % de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus pondérés.

Au 31/12/2007, Le montant des fonds propres nets de la banque s'élève à 4 484 mDT. Le montant des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire susvisée s'élève à 1 776 071 mDT. Ainsi les fonds propres nets de la banque représentent 0,25 % des risques encourus pondérés.

Au 31/12/2008, Le montant des fonds propres nets de la banque s'élève à 97 862 mDT. Le montant des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire susvisée s'élève à 2 121 888 mDT. Ainsi les fonds propres nets de la banque représentent 4,61 % des risques encourus pondérés.

Libellé	2 008	2 007
- Total des risques encourus pondérés	2 121 888	1 776 071
- Fonds Propres nets minimaux réglementaires (8 %)	169 751	142 086
- Fonds Propres nets au 31décembre	97 862	4 484
- Montant des fonds propres additionnels requis	71 889	137 602

L'article 4 n'est pas respecté

4.3.3.2 Tableau de détermination du résultat fiscal 2008

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL 2008									
LA BANQUE ATTIJARI		Matricule fiscal				Exercice 2008			
		0000121J	P	M	000	Date de clôture			31 12 2 008
RESULTAT NET COMPTABLE APRES MODIFICATION COMPTABLE (détails des modifications comptables sur feuillet séparé ci-joint)						B/P	40 780 948 682		
I. REINTEGRATIONS									
Rémunération de l'exploitant individuel, ou des associés									
Rémunération des associés gérants majoritaires (sarl)									
Cadeaux et frais de réceptions excédentaires							38 715 781		
Com., courtages, ristournes com. ou non, rém. occasionnelles et honoraires non déclarés									
Charges relatives aux résidences secondaires, avions et bateaux de plaisance ne faisant pas l'objet de l'exploitation									
Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance supérieure à 9 CV							107 149 178		
Impôts directs et taxes assimilées supportés aux lieu et place de personnes étrangères au titre des redevances									
Taxe sur les Timbres voyages							840 000		
Intérêts excédentaires des comptes courants associés									
Transactions, amendes, confiscations et pénalités de toute nature							5 992 752		
Plus value de fusion (10% pendant 5 ans)									
Dons et subventions excédentaires ou non déclarés							1 099 148 400		
Jetons de présence excédentaires									
Provisions constituées							45 839 884 009		
Amortissements non déductibles							103 096 370		
Déficits des établissements situés à l'étranger									
L'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les sociétés							289 232 457		
Autres réintégrations (détails sur feuillet séparé ci-joint)							1 148 399 314		
TOTAL DES REINTEGRATIONS						+	48 632 458 261		
II. DEDUCTIONS									
Plus-value de fusion 50% l'année de réalisation									
Dividendes									
Bénéfices réalisés par les établissements situés à l'étranger									
Reprise sur provisions non admises en déduction initialement							5 747 045 961		
Reports déficitaires (Tableau des reports déficitaires par année d'origine ci-joint)									
Amortissement réputés différés en périodes déficitaires									
Autres déductions (détails sur feuillet séparé ci-joint) (prov non déductibles)									
TOTAL DES DEDUCTIONS						-	5 747 045 961		
RESULTAT FISCAL AVANT PROVISIONS						B/P	83 666 360 982		
Déduction des provisions									
Provisions pour créances douteuses							83 666 360 982		
Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente									
Provisions pour dépréciation des actions cotés en bourse									
Provisions pour dépréciation de la valeur des actions et parts sociales (Banques et SICARS)							0		
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES PROVISIONS						B/P	0		
Déduction provenant : (référence légale ci-jointe)									
des exportations									
du développement régional									
de l'agriculture et de la pêche									
des travaux publics dans les régions de développement régional									
autres bénéfices déductibles									
RESULTAT FISCAL (Assiette de l'impôt) B/P						B/P	0		

4.3.3 Note rectificative de la note 3 aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2008 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2008 un solde de **1 963 053** KDT contre **1 704 031** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de **259 022** KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédit à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à **59 856** KDT au 31 décembre 2008 contre **67 406** KDT au 31 décembre 2007, soit une baisse de **7 550** KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Comptes débiteurs		
Comptes débiteurs de la clientèle	185 191	186 518
Comptes courants affectés en billets de trésorerie	0	-700
Agios réservés	-36 701	-46 385(*)
Créances rattachées	8 005	7 857
Total comptes débiteurs	156 495	147 290 (*)
Autres concours à la clientèle		
Portefeuille escompte	1 607 665	1 286 676
- Crédits court terme	648 166	593 588
dont Financements en devises	127 192	72 950
dont Crédits court terme en dinars	520 974	520 638
- Crédits moyen terme	772 925	563 502
- Crédits long terme	186 574	129 586
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	4 952	5 137
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	53 026	61 409
Impayés	21 186	47 344
- Impayés crédits court terme	8 717	22 413
- Impayés Crédits moyen et long terme	8 572	12 262
- Impayés intérêts MLT	2 527	4 731
- Injonction de payer	1 370	7 938
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	236 827	268 325
Provisions pour créances douteuses (1)	-121 023	-119 834
Agios réservés **	-23 154	-21 021 (*)
Créances rattachées	8 496	5 956
Total autres concours à la clientèle	1 787 975	1 533 992 (*)
Crédits sur ressources spéciales	18 583	22 749
Total créances sur la clientèle	1 963 053	1 704 031 (*)
NB : ** Total agios réservés après dotation estimée de la période	59 856	67 406 (*)

(*) Cf. notes aux états financiers -base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17

(2) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provision sur les créances au 31/12/2007		119 834
Dotation aux provisions sur opérations avec la clientèle		15 475
Dotation aux provisions résultant de l'application de la nouvelle méthode de décote de garanties		25 467
Reprise de provision sur opérations de clientèle hors cession		-25 808
Reprise de provision suite abandon (*)		-13 945

Provision sur les créances au 31/12/2008		121 023
---	--	----------------

(*) La banque a procédé au cours de l'exercice 2008, dans le cadre d'un programme global de recouvrement des créances difficiles, à un abandon de créances pour un montant brut de 26 121 KDT dont 8 121 KDT d'agios antérieurement réservés.

4.3.3.4 Note rectificative de la note 6 aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2008 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de **96 094** KDT au 31 décembre 2008 contre **39 215** KDT au 31 décembre 2007 et se détaille comme suit :

Note 6	Valeur brute au 31/12/07	Acquisition / cession / reclassement	Valeur brute au 31/12/08	Amort. au 31/12/07	Dotation	Reprise	Amort. au 31/12/08	Valeur nette au 31/12/08
Immobilisation incorporelle	7 116	673	7 789	-4 936	-1 107	0	-6 044	1 746
Logiciels de Base	7 116	673	7 789	-4 936	-1 107	0	-6 044	1 746
Immobilisation corporelle	79 017	59 949	138 966	-41 143	-3 683	209	-44 617	94 349
Constructions (1)	20 182	8 059	28 241	-9 583	-981	0	-10 564	17 677
Terrains (1)	4 734	0	4 734	0	0	0	0	4 734
Matériel Roulant	1 839	152	1 991	-1 434	-253	209	-1 477	514
Matériel & Mobilier	5 968	1 296	7 264	-4 230	-360	0	-4 589	2 675
Matériel Informatique	17 644	3 700	21 344	-14 326	-896	0	-15 222	6 122
Agencement Aménagement Installation	18 888	5 487	24 375	-11 570	-1 194	0	-12 764	11 611
Immobilisations hors exploitation (2)		29 503	29 503		0	0		29 503
Immobilisation en cours (3)	9 762	11 752	21 514	0		0		21 512
Total valeurs immobilisées	86 133	60 622	146 755	-46 079	-4 791	209	-50 660	96 094

(1) et (3) Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17

(2) Immobilisations acquises par la banque suite à des opérations de dation en paiement mises en place pour récupérer certaines créances douteuses. Ces immobilisations sont destinées à être cédées.

4.3.3.5 Note rectificative de la note 12 aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2008 : Autres Passifs

Les autres passifs présentent un solde de **111 772** KDT au 31 décembre 2008 contre **99 943** KDT au 31 décembre 2007, soit une progression de **11 829** KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Provisions pour risques et charges (1)	12 875	9 092
Créditeurs divers	9 709	10 792
Charges à payer	14 741	12 592
Agios perçus d'avance	160	124
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 188	2 142
Compensation	11 158	10 047
Agios exigibles s/Ressources Spéciales	544	1 341

Agios exigibles s/arrangement	53	86
Crédit à régulariser et divers	31 577	46 358
Autres comptes de régularisation (2)	19 876	0
Exigibles après encaissement	8 891	7 369
Total autres passifs	111 772	99 943

(1) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	MONTANT
Provisions sur affaires juridiques en cours	1 246
Provision sur pénalité de retard de reversement de lignes budgétaires	1 060
Provision sur des comptes de la compensation non justifiés	2 044
Provision sur les comptes en devises	5 024
Autres provisions	3 501
TOTAL	12 875

(2) Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellée	31/12/2008
Inter-siège	14 373
Comptes de recettes	-34 249
Total	-19 876

La compensation des mouvements sur les inter-sièges et les comptes de recettes accusait un solde net de 593 KDT au 31/12/2007, c'est pour cela qu'elle a été présentée parmi les « autres comptes de régulation » au niveau de la rubrique « Autres actifs »

4.3.3.6 Note rectificative de la note 15 aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2008 : Engagements donnés

Les engagements donnés présentent un solde de **282** KDT au 31 décembre 2008 contre **386** KDT au 31 décembre 2007. Ils correspondent à des engagements sur titres.

Il est à noter que les engagements de financement donnés à la clientèle (Crédits autorisés non encore débloqués) ne font pas l'objet de comptabilisation.

4.3.4 Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2008

AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CNF - Cabinet Neji Fethi
Société inscrite au tableau de l'OECT
2 ; Rue Hamza Abdelmottaleb
Menzeh 6 - 2037 Tunis - Tunisie
Tél : 71 238 756 Fax : 71 238 756

ATTIJARI BANK

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers- exercice clos le 31-12-2008

Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'ATTIJARI BANK, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

1) Les fonds propres réglementaires, tels que déterminés à la date du 31/12/2008, se situent à un niveau tel que les ratios prudentiels prévus par la réglementation en vigueur ne sont pas respectés, ce qui devrait amener la banque à régulariser cette situation. Le besoin additionnel en fonds propres de base est estimé à la date du 31/12/2008 à 35 945 KDT.

2) Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n°3, La banque a introduit, à partir de l'exercice 2008, une méthode de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% au terme de l'exercice 2009. En application de cette méthode, la banque a constaté une dotation aux provisions additionnelle pour un montant de 25 467 KDT.

2 - Vérifications spécifiques

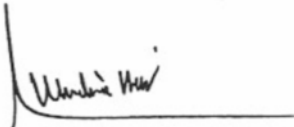
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence l'existence de certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes. Ces insuffisances ont été reportées dans le cadre de notre lettre de recommandations remise à la direction et au Conseil d'Administration de la banque.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque ne procède pas actuellement au suivi périodique de la liste de ses actionnaires et elle n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 24 Avril 2009



AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI



CNF - Cabinet Neji Fethi
Fethi NEJI

AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CNF - Cabinet Neji.Fethi

Société inscrite au tableau de l'OECT
2 ; Rue Hamza Abdelmottaleb
Menzeh 6 - 2037 Tunis - Tunisie
Tél : 71 238 756 Fax : 71 238 756

ATTIJARI BANK

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etats financiers- exercice clos le 31-12-2008

Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK

1. En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits telle que modifiées par la loi n°2006-19 et les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2008.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Une convention a été signée entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI LEASING (détenue à hauteur de 62,02% par ATTIJARI BANK) portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil. Ces services portent principalement sur :
- la commercialisation des produits d'ATTIJARI LEASING à travers le réseau commercial de la banque ;
 - le traitement des dossiers de financement des clients ATTIJARI LEASING ;
 - le suivi des règlements des loyers revenant à ATTIJARI LEASING ;
 - échange d'informations.

En contrepartie de ces services, la banque perçoit une commission en fonction du taux d'intérêt appliqué au client et du montant du financement effectivement mis en place.

La banque a comptabilisé, au titre de l'exercice 2008, un produit pour un montant de 50 KDT.

2. ATTIJARI BANK a cédé en 2008 à la société SUD RECOUVREMENT (dans laquelle elle détient 99,93 % du capital), un lot de 225 créances ayant un encours de 59 802 KDT, couvertes en totalité par des agios réservés et des provisions.

Le prix de cession global prévu s'élève à 22,5 KDT.

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 07 mars 2008.

3. En vertu d'un contrat signé le 25/10/2008, ATTIJARI BANK a acquis auprès de la GENERALE IMMOBILIERE DE SUD-GIS (détenue à hauteur de 29,90% par ATTIJARI BANK) un bien immobilier pour un montant de 617 KDT.
4. En vertu d'un contrat de location signé le 15/09/2008, ATTIJARI BANK a loué auprès de la société SUD-RECOUVREMENT un appartement sis à montplaisir. Le loyer annuel s'élève à 30 KDT. Le montant payé par la banque au titre de l'exercice 2008 est de 15 KDT.

5. En vertu d'un contrat de location signé le 02/06/2008, ATTIJARI BANK a loué auprès de la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI un appartement sis à montplaisir. Le loyer mensuel s'élève à 2 KDT. Le montant du loyer perçu par la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI relatif à l'exercice 2008 est de 13 KDT.
- II. Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2008 :
1. Une convention a été signée entre ATTIJARI BANK (détenue à hauteur de 54,57% par le consortium ANDALUMAGHREB) et ATTIJARIWAFABANK (qui détient 50% du consortium ANDALUMAGHREB) portant sur des services de transfert de savoir-faire ainsi que d'assistance technique et de conseil à fournir par ATTIJARIWAFABANK au profit d'ATTIJARI BANK. Ces services portent particulièrement sur les domaines suivants :
- la stratégie, le marketing et la communication ;
 - le système d'information ;
 - le juridique, la comptabilité et les ressources humaines ;
 - les logistiques et les achats ;
 - la gestion des risques de contrepartie, opérationnels et de marché ;
 - les procédures et l'organisation ;
 - la qualité.

La rémunération d'ATTIJARIWAFABANK est fixée comme suit :

- une refacturation au titre de la mise à disposition d'experts métiers sur la base du nombre de jours homme consommés, des frais engagés au titre du transport et des perdiems servis par ATTIJARIWAFABANK selon les normes du groupe. Les journées facturées incluent les journées de préparation de la mission et de rédaction des rapports ;
- une refacturation à l'identique des frais divers encourus par ATTIJARIWAFABANK ;
- une facturation des frais de formation sur la base du prix convenu entre les deux parties ;
- Une prise en charge par ATTIJARI BANK des frais occasionnés par la participation des mandataires d'ATTIJARIWAFABANK.

Cette convention a pris effet à partir du 1^{er} janvier 2007. La charge comptabilisée par la banque au titre de l'exercice 2008 s'élève à 446 KDT. Ce montant n'a pas encore été réglé.

Il est à signaler qu'au cours de 2008, la base de facturation a été ajustée sur la base des coûts réels des prestations de services effectués et de ce fait la banque a payé en 2008 un montant de 507 KEUR (939 KDT) relatif aux prestations de l'exercice 2007.

2. En date du 8 Mars 2007, ATTIJARI BANK a conclu avec la société WAFASALAF (société appartenant au groupe ATTIJARI WAFABANK) un protocole d'accord en vertu duquel :
- WAFASALAF s'engage à participer à la mise en place du service de crédit à la consommation au sein d'ATTIJARI BANK et à assister cette dernière pour le pilotage de l'activité relative au dit service ;
 - ATTIJARI BANK s'engage à sous traiter auprès de WAFASALAF le service de gestion informatique des crédits à la consommation mis en place par ATTIJARI BANK ainsi que les opérations d'ingénierie informatique se rapportant au dit crédit.

Courant l'exercice 2008, Aucune prestation de service n'a été faite dans le cadre de cette convention avec WAFASALAF.

Il est à noter que la banque a réglé le montant de la prestation de service de l'exercice 2007 pour un montant de 23 KDT.

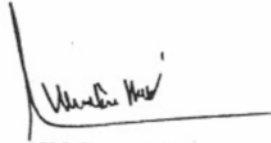
Les deux parties se sont engagées à négocier les termes et conditions des accords définitifs au plus tard le 30 juin 2007. Jusqu'à la date d'émission de ce rapport, aucune convention n'a été signée entre les deux parties.

3. Un protocole d'accord a été signé le 30 novembre 2006 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION-EX SUD INVEST (société détenue à hauteur de 99,98% par ATTIJARI BANK) ayant pour objet de fixer les modalités d'intervention de SUD INVEST dans le cadre du plan de recapitalisation de la banque portant sur la réalisation d'une augmentation de capital et la mise en place d'un emprunt obligataire convertible en actions. Le montant total des commissions facturées par ATTIJARI INTERMEDIATION au titre de l'exercice 2008 relatif à l'émission d'un emprunt obligataire s'est élevé à 87 KDT. Ce montant a été intégralement payé.
4. Un contrat a été signé en 2007 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI FINANCES CORP (faisant partie du Groupe ATTIJARIWAFABANK opérant dans le domaine de conseil et ingénierie financière) ayant pour objet des missions de conseil relatifs à la structuration financière de la banque et l'établissement du document de référence exigé des personnes morales faisant appel public à l'épargne. En contre partie de ses prestations, ATTIJARI FINANCES CORP. perçoit une commission annuelle fixe de 375 000 MAD HT (59 KTND). Ce montant n'a pas encore été facturé.
5. Une convention a été signée le 29 décembre 2006 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION (société détenue à hauteur de 99,98% par ATTIJARI BANK) prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé en des titres participatifs et ce à hauteur de 3 500 KDT. Ces titres participatifs sont rémunérés comme suit :
 - une rémunération fixe : 1% l'an. Ce taux augmentera à TMM+1% à partir de la reconstitution des fonds propres de ATTIJARI INTERMEDIATION selon les normes applicables aux intermédiaires en bourse ;
 - une rémunération variable : 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 250 KDT.Cette convention a pris effet à partir du 1^{er} janvier 2007. Les produits comptabilisés par la banque au titre de l'exercice 2008 s'élèvent à 35 KDT.
6. En vertu d'une convention de gestion de fonds à capital risque signée avec la société ATTIJARI SICAR- EX SUD SICAR (détenue à hauteur de 67,23% par ATTIJARI BANK), cette dernière perçoit annuellement, au titre de sa gestion des fonds, une rémunération annuelle de 1% payée sur l'ensemble des fonds gérés. Cette commission s'établit à 61 KDT au titre de l'exercice 2008. Le montant net des provisions du fonds géré s'établit au 31 décembre 2008 à 2 712 KDT.
7. ATTIJARI BANK assure les fonctions de dépositaire pour le compte de SUD VALEURS SICAV, SICAV PLACEMENT et SUD OBLIGATAIRE SICAV. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit des commissions de dépôt. Le montant total facturé au titre des commissions de dépositaire pour l'exercice 2008 s'élève à 294 KDT.
8. En vertu d'une convention cadre conclue entre la banque et la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI (détenue à hauteur de 30% par ATTIJARI BANK), cette dernière assure des prestations d'assistance informatique. Le montant facturé à ce titre pour l'exercice 2008 s'élève à 1 913 KDT. Un avenant au protocole d'accord a été signé le 1^{er} janvier 2007 prévoyant le changement du barème de tarification initialement convenu.
9. ATTIJARI BANK affecte au profit de Sud Recouvrement (détenue à hauteur de 99,93% par ATTIJARI BANK) et ATTIJARI SICAR (détenue à hauteur de 67,23% par ATTIJARI BANK) son personnel salarié. Les décisions de détachement prévoient que les montants facturés par la banque correspondent aux salaires payés. Les montants facturés au titre de l'exercice 2008 se détaillent comme suit :
 - SUD RECOUVREMENT : 181 KDT
 - ATTIJARI SICAR : 143 KDT

10. En vertu d'une convention signée en 2007 avec la société SUD RECOUVREMENT, ATTIJARI BANK assure le recouvrement de créances (cédées par elle) pour le compte de la société SUD RECOUVREMENT. Au titre de cette assistance, la banque ne reçoit aucune commission à l'exception des frais déboursés dans le cadre des actions engagées par elle.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 24 Avril 2009



AMC Ernst & Young
Nouredine HAJJI



CNF – Cabinet Neji Fethi
Fethi NEJI

4.4 Encours des emprunts obligataires émis par Attijari bank

Emprunts obligataires	Montants (En Dinars)	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31/12/2008 (En Dinars)
"OCA Attijari bank 2006 "	80 000 000	18/01/2012	4,82%	5 ans	80 000 000
Emprunt obligataire "Attijari Bank 2008" *	50 000 000	31/12/2023 31/12/2028	6,85% 7,00%	15 ans 20 ans	50 000 000
Total					130 000 000

* Remboursé par anticipation en juin 2009

4.4.1 Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire convertible en actions « OCA Attijari bank 2006 »

Obligataires	Nombre de souscripteurs	Nombre D'obligations	Montant Souscrit en dinars
SICAV	5	337 464	1 687 320
Assurances	3	177 688	888 440
Autres	132	15 484 848	77 424 240
Total	140	16 000 000	80 000 000

4.4.2 Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire « Attijari Bank 2008 »*

Obligataires	Nombre de souscripteurs	Nombre D'obligations	Montant Souscrit en dinars
SICAV	23	320 000	32 000 000
Assurances	6	50 000	5 000 000
Autres	56	130 000	13 000 000
	85	500 000	50 000 000

* Remboursé par anticipation en juin 2009

4.5 Tableau des mouvements des capitaux propres

(En mD)

	Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légales	Autres réserves	Modifications comptables	Réserve a régime fiscal particulier	Fond social	Ecart de réévaluation	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31-déc.-05	100 000	22 200	7 503	1 793	0	1 946	13 595	3 646	0	1	-4114	146 571
Affectation résultat déficitaire 2005										-4 114	4 114	0
Affectation de réserves à régime Fiscal particulier en provisions						-627						-627
Variation du fonds social							439					439
Augmentation du capital	50 000											50 000
Emission emprunt convertible en action									80 000			80 000
Résultat déficitaire de l'exercice 2006											-176 418	-176 418
Capitaux propres au 31-déc.-06	150 000	22 200	7 503	1 793	0	1 319	14 035	3 646	80 000	-4 113	-176 418	99 965
Affectation résultat déficitaire 2006										-176 418	176 418	0
Affectation de réserves à régime Fiscal particulier en provisions						-920						-920
Variation du fonds social							-2 275					-2 275
Intérêt couru non échu sur emprunt convertible en action									3 666			3 666
Résultat déficitaire de l'exercice 2007											-9 416	-9 416
Capitaux propres au 31-déc.-07 (publié)	150 000	22 200	7 503	1 793	0	399	11 760	3 646	83 666	-180 531	-9 416	91 021
Modifications comptables					4 676(*)							4 676(*)
Capitaux propres (retraité) au 31-déc-07	150 000	22 200	7 503	1 793	4 676	399	11 760	3 646	83 666	-180 531	-9 416	95 697(*)
Affectation résultat déficitaire 2007										-9 416	9 416	0
Variation du fonds social							499					499
Variation des intérêts courus non échus sur emprunt convertible en action									15			15
Résultat de l'exercice 2008											40 781	40 781
Capitaux propres au 31-déc 2008 (avant affectation)	150 000	22 200	7 503	1 793	4 676	399	12 259	3 646	83 680	-189 947	40 781	136 991
Affectation résultat 2008**										40 781	-40 781	0
Capitaux propres au 31-déc 2008 (après affectation)	150 000	22 200	7 503	1 793	4 676	399	12 259	3 646	83 680	-149 166	0	136 991

(*) cf notes aux états financiers base de mesure et principes comptables pertinents appliquées- note 17

(**) Telle qu'approuvée par l'AGO du 22/05/2009

4.6 Affectation des résultats des trois derniers exercices

	En mD		
	2008	2007	2006
Résultat net de l'exercice	40 781	-9 416	-176 418
Résultats reportés			
Bénéfice à répartir			
Réserves légales			
1er Reliquat			
Réserves pour réinvestissements exonérés			
2ème Reliquat			
Réserves à régime fiscal particulier			
3ème Reliquat			
Fonds social			
Report à nouveau	40 781	-9 416	-176 418

4.7 Evolution des dividendes

	2008	2007	2006
Capital (en mD)	150 000	150 000	150 000
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Nominal (en DT)	5	5	5
Dividende global	0	0	0
Dividende par action	0	0	0
% du nominal	0%	0%	0%

4.8 Evolution du Produit Net Bancaire et du résultat d'exploitation

	2008	2007	2006
Total des produits d'exploitation bancaire (en mD)	216 346	181 005	154 899
Produit Net Bancaire (en mD)	128 549	104 784	81 481
Résultat d'exploitation (en mD)	40 314	-8 822	-174 576
Capital social (en mD)	150 000	150 000	150 000
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Produits d'Exploitation Bancaire / Action (en DT)	7,212	6,034	5,163
Produit Net Bancaire / Action (en DT)	4,285	3,493	2,716
Résultat d'exploitation / Action (en DT)	1,344	-0,294	-5,819

4.9 Evolution du résultat net

	2 008	2 007	2 006
Résultat avant impôt (en mD)	41 070	-9 181	-176 228
Résultat net (en mD)	40 781	-9 416	-176 418
Résultat consolidé avant impôts (en mD)	45 747	-9 296	-165 291
Résultat consolidé net (en mD)	32 470	-9 582*	-111 236*
Capital social (en mD)	150 000	150 000	150 000
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Résultat avant impôts par action (en DT)	1,369	-0,306	-5,874
Résultat net par action (en DT)	1,359	-0,314	-5,881
Résultat consolidé avant impôts par action (en DT)	1,525	-0,310	-5,510
Résultat consolidé net par action (en DT)	1,082	-0,319	-3,708

*Sans tenir compte de l'effet des modifications comptables

4.10 Evolution de la Marge Brute d'Autofinancement

(En mD)

	2008	2007	2006
Résultat net	40 781	- 9 416	- 176 418
Dotations aux provisions/ créances, hors bilan et passif (nettes)	23 622	51 145	191 392
Dotations aux provisions/ portefeuille investissement (nettes)	- 2 333	545	10 211
Dotations aux amortissements et provisions /Immobilisations	4 790	4 038	3 806
Marge brute d'autofinancement	66 860	46 312	28 991

4.11 Emprunts obligataires garantis par la Banque Attijari de Tunisie

(En DT)

Intitulé de l'emprunt	Montant Avalisé par Attijari bank	Encours du montant avalisé au 31/12/2008	Dernière échéance
PANOBOIS 2001	2 000 000	400 000	31-mai-09
MEUBLATEX 2001	5 000 000	1 000 000	10-sept-09
SEPCM 2002	5 000 000	2 143 500	31-mars-10
AFRICA 2003	3 500 000	714 286	16-sept-10
EL MOURADI SKANES BEACH 2003	1 500 000	600 000	10-juin-11
MOURADI PALACE 2005	4 000 000	3200000	23-juin-13
EL WIFACK LEASING 2006/1	2 500 000	1 000 000	30-juin-11
SIHM 2008	4 000 000	4 000 000	12-sept-15
MEUBLATEX 2008	2 000 000	2 000 000	28-août-16

4.12 Emprunts obligataires émis par la Banque Attijari de Tunisie

Dénomination de l'emprunt	Date de jouissance	Durée	Taux d'intérêt	Capital restant du au 31/12/08	Date dernière échéance
OCA Attijari bank 2006	18/01/2007	5ans	4,82%	80 000 000	18/01/2012
Attijari bank 2008*	31/12/2008	15 ans 20 ans	6,85 % 7,00 %	50 000 000	31/12/2023 31/12/2028

* remboursé par anticipation en juin 2009

4.13 Emprunts obligataires souscrits par la Banque Attijari de Tunisie

Dénomination de l'emprunt	Date de jouissance	Montant initialement souscrit	Taux d'intérêt	Capital restant du au 31/12/08	Date dernière échéance
BATAM 2002	01/11/2002	650 000	8,75 %	130 000	01/11/2009
Général leasing 2003/2	20/02/2004	2 566 000	7,5%	1 539 600	20/02/2011
Tunisie leasing subordonné 2007	31/07/2007	2 000 000	7% /TMM+1,375%	3 200 000	31/07/2012

4.14 Principaux indicateurs et ratios

Principaux indicateurs

En milliers de dinars	2008	2007	2006
Dépôts de la clientèle	2 410 416	1 941 636	1 730 657
Créances nettes sur la clientèle	1 963 053	1 704 031	1 516 661
Créances douteuses et litigieuses	354 534	415 855	508 414
Créances brutes sur la clientèle (bilan et hors bilan)	2 715 303	2 336 276	2 322 068
Total des capitaux propres avant résultat	96 210	105 113	279 415
Total des capitaux propres après résultat	136 991	95 697	102 997
Capital social	150 000	150 000	150 000
Total bilan	2 839 717	2 367 622	2 172 912
Produit Net Bancaire	128 549	104 784	81 481
Commissions nettes	35 569	31 820	26 506

Frais d'exploitation	68 570	63 264	55 640
Frais de personnel	44 524	39 316	39 526
Provisions sur créances	121 023	119 834	125 832
Agios réservés	59 855	67 406	66 639
Provisions et agios réservés	180 878	187 240	192 471
Résultat d'exploitation	40 314	- 8 822	-174 576
Résultat net	40 781	- 9 416	-176 418
Dividendes	0	0	0
Effectif	1491	1384	1354

Principaux Ratios

Ratios de structure	2008	2007	2006
Total capitaux propres après résultat /total bilan	4,82%	4,04%	4,74%
Dépôts de la clientèle / Total bilan	84,88%	82,01%	79,65%
Créances nettes sur la clientèle / total bilan	69,13%	71,97%	69,80%
Dépôts de la clientèle / créances nettes sur la clientèle	122,79%	113,94%	114,11%

Le ratio capitaux propres / total bilan a connu une baisse de 0,70 points de pourcentage en 2007 par rapport à 2006 et un redressement de 0,78 points de pourcentage à 4,82% en 2008. Cette hausse s'explique par l'enregistrement de résultats bénéficiaires au cours de cette dernière année.

De même, le ratio dépôts de la clientèle / total bilan a connu une amélioration remarquable durant ces trois derniers exercices en passant de 79,65% en 2006 à 82,01% en 2007 puis à 84,88% en 2008. Cette hausse est due essentiellement à l'accroissement des dépôts de la clientèle de 24,14% entre 2007 et 2008.

Le ratio créances nettes sur la clientèle / total bilan a évolué en dents de scie entre 2006 et 2008. Il a augmenté entre 2006 et 2007 en passant de 69,80% en 2006 à 71,97% en 2007 et il a baissé en 2008 à 69,13%. La baisse affichée en 2008 est due essentiellement à l'augmentation des créances sur la clientèle de 15,20% au titre de cette année.

Ratios de Productivité	2008	2007	2006
Frais d'exploitation / Produit Net Bancaire	53,34%	60,38%	68,29%
Commissions nettes / Frais de personnel	79,89%	80,93%	67,06%
Frais de personnel /PNB	34,64%	37,52%	48,51%

Le ratio frais d'exploitation / Produit Net Bancaire n'a cessé de s'améliorer d'une année à une autre. Ce ratio a passé de 68,29% en 2006 à 60,38% en 2007 affichant une amélioration de 8 points de pourcentage. En 2008 il s'est amélioré de 7 points de pourcentage à 53,34% et ce grâce à la nette progression du Produit Net Bancaire de 57,77% entre 2006 et 2008.

Le ratio commissions nettes / frais de personnel a enregistré une hausse entre 2006 et 2007 passant de 67,06% à 80,93% et ce grâce à, d'une amélioration des commissions (en produits) de 20,38% et une régression des frais de personnel de 0,53% pour clôturer l'année 2008 à 79,89% en légère décalage d'un point de pourcentage par rapport à 2007.

Ratios de rentabilité	2008	2007	2006
R.O.E = résultat net / (total des capitaux propres avant résultat)	42,39%	-8,96%	-63,14%
R.O.A = Résultat net / Total actif	1,44%	-0,40%	-8,12%
Résultat net / Produit Net Bancaire	31,72%	-8,99%	-216,51%
Produit Net Bancaire / Total bilan	4,53%	4,43%	3,75%
Dividendes / Capital social	0,00%	0,00%	0,00%
Commissions nettes / Produit Net Bancaire	27,67%	30,37%	32,53%

Le ROE est passé à 42,39% en 2008, il a été négatif en 2006 et 2007 et ce, à cause de l'enregistrement de résultats déficitaires au titre de ces deux années.

La rentabilité de l'actif économique est de 1,44% en 2008, elle a été aussi négative en 2006 et 2007 à cause des résultats déficitaires.

Ratios Prudentiels	2008	2007	2006
Ratio de liquidité (1)	128%	112%	122%
Ratio de solvabilité (2)	4,61%	0,25%	1,77%

(1) Fonds propres nets / risques encourus

(2) Actifs réalisables (y compris les propres titres de la banque) / Passifs exigibles

Le ratio de liquidité a baissé à 112% en 2007 pour se voir redresser à 128% en 2008.

Quant au ratio de solvabilité, il s'est amélioré entre 2006 et 2008 passant de 1,77% en 2006 à 4,61% en 2008.

Ratios de risque	2008	2007	2006
Créances Douteuses et Litigieuses (mD)	354 534	415 855	508 414
Evolution	-14,75%	-18,21%	-
Provisions et agios réservés(mD)	180 878	187 240	192 471
Evolution	-3,40%	-2,72%	-
Créances brutes sur clientèle (bilan + hors bilan) (mD)	2 715 303	2 336 276	2 322 068
Créances Douteuses et Litigieuses / Créances brutes	13,06%	17,80%	21,89%
Provisions et agios réservés / Créances Douteuses et Litigieuses	51,02%	45,03%	37,86%

La banque a fourni un important effort d'apurement des créances douteuses. Par ailleurs le volume des créances douteuses et litigieuses a baissé de 14,75% entre 2007 et 2008 passant de 415,855MD en 2007 à 354,534MD en 2008. Ainsi les provisions et agios réservés n'ont pas cessé de baisser, ils sont passés de 192,471MD en 2006 à 180,878MD en 2008.

A cet effet, le ratio de couverture des créances douteuses s'est nettement amélioré durant ces trois derniers exercices passant de 37,86% en 2006 à 45,03% en 2007 affichant une augmentation de plus que 7 points de pourcentage suivie d'une amélioration de 6 autres points de pourcentage en 2008 à 51,02%.

4.15 Renseignements sur les états financiers consolidés au 31/12/2008

Retraitements effectués en 2008 concernant l'exercice 2007

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, une modification comptable a été opérée au 31/12/2008 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan au 31/12/2007 ont été retraitées en pro-forma. Cependant, le retraitement en pro-forma des données de l'état de résultat n'a pas pu être effectué.

Les retraitements opérés se présentent comme suit :

1) Changement de méthode de réactivation des agios réservés

Au cours de l'exercice 2008, le groupe a procédé à la reprise des agios réservés sur les relations performantes et la reprise des agios réservés antérieurement consolidés se rapportant à des actifs performants et des actifs non performants. La reprise des agios réservés antérieurement consolidés a été effectuée au prorata des encaissements réalisés depuis la date de consolidation jusqu'au 31/12/2008.

Ce traitement a impacté positivement les capitaux propres d'ouverture et ce pour un montant de 3 622 KDT .

2) Changement de la méthode de comptabilisation du coût des constructions

Le groupe a procédé au cours de l'exercice 2008 à la défalcation de la valeur des constructions et des terrains pour les biens immobiliers précédemment acquis. Antérieurement à l'exercice 2008, un ensemble immobilier (terrain et constructions) était comptabilisé par le groupe en tant que construction amortissable. Ces travaux de défalcation ont été effectués sur la base des expertises immobilières. Ce travail a abouti à:

- un reclassement pour un montant de 3 367 KDT du compte « Constructions » au compte « Terrain » ;
- une augmentation des capitaux propres d'ouverture d'un montant de 1 892 KDT correspondant aux amortissements excédentaires comptabilisés au cours des exercices antérieurs.

3) Correction de la valeur des immobilisations encours

Les immobilisations encours incluent un montant de 838 KDT relatif à des dépenses engagées au cours des exercices antérieurs et ce dans le cadre d'un projet de construction d'un nouveau siège social. Ce projet a été abandonné. S'agissant d'un projet abandonné, une dépréciation de valeur a été opérée sur le montant antérieurement comptabilisé.

Les capitaux propres d'ouverture ont été diminués, au titre de cette opération, de 838 KDT.

4.15.1 Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2008

(En mD)

Actif	Notes	31/12/2008	31/12/2007
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	180 555	76 796
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	140 965	93 545
Créances sur la clientèle	3	1 907 346	1 698 577*
Portefeuille titres Commercial	4	308 252	303 603
Portefeuille d'investissement	5	28 331	31 454
Titres mis en équivalence	6	31	2 108
Valeurs immobilisées	7	152 789	42 508*
Autres actifs	8	119 452	115 544
Actifs d'impôts différés	9	43 812	55 103
TOTAL ACTIF		2 881 533	2 419 238
Passif			
Banque Centrale et CCP	10	0	5 189
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	11	14 395	109 693
Dépôts et avoirs de la clientèle	12	2 378 184	1 939 162
Emprunts et ressources spéciales	13	186 499	117 843
Autres passifs	14	120 895	101 579
TOTAL PASSIF		2 699 973	2 273 466
INTERETS MINORITAIRES		17 621	9 766
CAPITAUX PROPRES			
Capital		150 000	150 000
Réserves		29 528	32 575*
Actions propres		-6 492	-7 384
Autres capitaux propres		85 180	83 625
Résultats reportés		-126 747	-113 228
Résultat de l'exercice		32 470	-9 582
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15	163 939	136 006
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRE ET CAPITAUX PROPRES		2 881 533	2 419 238

* Données retraitées en pro-forma (cf notes aux états financiers- base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - titre C)

4.15.2 Etat des engagements Hors Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2008

(en mD)

	Notes	31/12/2008	31/12/2007
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données		401 487	231 786
Crédits documentaires		249 683	120 696
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	16	651 170	352 482
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement donnés		398	0
Engagements sur titres		282	386
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	17	680	386
ENGAGEMENTS RECUS			
Garanties reçues		360 607	205 580
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	18	360 607	205 580

4.15.3 Etat de résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2008

(en mD)

	Notes	31/12/2008	31/12/2007
Produits d'exploitation Bancaire			
<i>Intérêts et revenus assimilés</i>	19	149 978	123 796
<i>Commissions (en produits)</i>	20	37 859	33 054
<i>Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières</i>	21	28 124	21 948
<i>Revenus du portefeuille d'investissement</i>		2 780	3 053
Total Produits d'exploitation Bancaire		218 741	181 851
Charges d'exploitation Bancaire			
<i>Intérêts encourus et charges assimilées</i>	22	-90 180	-75 162
<i>Commissions encourues</i>		-1 535	-996
<i>Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières</i>		-13	
Total Charges d'exploitation Bancaire		-91 728	-76 158
Produit Net Bancaire		127 013	105 693
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	23	-19 535	-49 488
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		902	-1 352
Autres produits d'exploitation		33 219	1 348
Frais de personnel	24	-48 454	-41 358
Charges générales d'exploitation	25	-21 228	-20 037
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-32 454	-4 348
Résultat d'exploitation		39 372	-9 542
Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		2	-283
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		6 373	529
Impôt sur les bénéfices	26	-10 251	-31
Resultat des activités ordinaires		35 496	-9 327
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		35 496	-9 327
Part de résultat revenant aux minoritaires		-3 026	-255
Résultat net consolidé de la période		32 470	-9 582
Effet des modifications comptables		-	-2 980
Résultat après modifications comptables		32 470	-12 562

4.15.4 Etat de flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2008

En mD	Notes	31/12/2008	31/12/2007
Activités d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors portefeuille d'investissement)		185 215	184 116
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-88 928	-83 871
Dépôts \ Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		138	746
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-310 233	-223 593
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		465 573	213 712
Titres de placement		5 520	-62 812
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		-53 765	-41 501
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		48 110	-33 735
Impôt sur les bénéfices		-1 191	-407
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		250 439	-47 345
Activités d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		902	1 998
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		-3 518	7 264
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		-58 181	-14 090
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-60 797	-4 828
Activités de financement			
Emission d'actions		17 812	-
Emission /Remboursement d'emprunts		44 000	-10 000
Augmentation \ diminution ressources spéciales		-5 922	-2 927
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		55 890	-12 927
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		245 532	-65 100
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		50 053	114 438
Liquidités et équivalents de liquidité à fin d'exercice	27	295 585	49 338*

(*) La variation des liquidités et équivalents de liquidité en début d'exercice de 49 338 mDT à 50 053 mDT est due à l'intégration des liquidités et équivalents de liquidités d'Attijari Leasing et de la GIS consolidées par la méthode d'intégration globale en 2008.

Les deux filiales étaient auparavant consolidées par la méthode de mise en équivalence, et en 2008 la banque a procédé, à la suite de la variation du pourcentage de contrôle, au changement de la méthode de consolidation vers l'intégration globale. S'agissant d'un changement de méthode comptable les données comparatives de l'exercice 2007 ont été retraitées en proforma.

4.15.5 Notes aux Etats Financiers Consolidés arrêtés au 31 décembre 2008 :

A- NOTES SUR LES BASES RETENUES POUR L'ELABORATION ET LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1 - Principes comptables d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés

1.1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe Attijari bank sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Il s'agit, entre autres, de :

- La norme comptable générale (NCT 1);
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25);
- Les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38); et
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

Les états financiers consolidés sont préparés en respect de la convention du coût historique et libellés en milliers de Dinars Tunisiens.

1.2. Périmètre, méthodes et règles de consolidation

1.2.1. Périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe Attijari bank comprend :

- la société mère : Attijari bank
- les filiales : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif ; et
- les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable.

1.2.2. Méthodes de consolidation

1.2.2.1. Sociétés consolidées par intégration globale

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financière et opérationnelle de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte:

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- soit des statuts ou d'un contrat,
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détienne directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La consolidation par intégration globale implique la substitution du coût d'acquisition des titres des filiales par l'ensemble des éléments d'actifs et de passifs de celles-ci tout en présentant la part des minoritaires dans les capitaux propres et le résultat (intérêts minoritaires) de ces filiales.

1.2.2.2. Sociétés mises en équivalence

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue, de la participation au processus d'élaboration des politiques, de l'existence de transactions significatives entre le groupe et l'entreprise détenue, de l'échange de personnel dirigeant, de fourniture d'informations techniques essentielles. L'influence notable sur les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, par le biais de filiales, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.2.3. Règles de consolidation

1.2.3.1. Coût d'acquisition des titres, goodwill et écart d'évaluation

1.2.3.1.1. Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur exclusion faite des frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition sont inclus dans le coût.

1.2.3.1.2. Écart de première consolidation

L'écart de première consolidation correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé en écart d'évaluation et goodwill.

(a) Écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond aux différences entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

(b) Goodwill

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Il est comptabilisé en tant qu'actif et amorti linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Le goodwill négatif correspond à l'excédent de la part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis sur le coût d'acquisition. Le Goodwill négatif est amorti en partie ou en totalité sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou sur la durée résiduelle moyenne d'amortissement des actifs non monétaires amortissables identifiables acquis. Le reliquat, s'il y en a, est comptabilisé immédiatement en résultat.

1.2.3.2 Opérations réciproques et opérations internes

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou mises en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale.

2- Autres principes comptables d'évaluation et de présentation

2.1. Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale augmentés des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.

2.2. Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

2.3. Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actif dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Attijari bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains 20%



التجاري بنك
Attijari bank

- Actifs préoccupants 50%
- Actifs compromis 100%

Décote sur des garanties difficilement réalisables

Le groupe a introduit, à partir de l'exercice 2008, un système de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux et ce dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% tel qu'exigé par la Banque Centrale de Tunisie au terme de l'exercice 2009.

Ces décotes sont décomptées en fonction de la durée de séjour des créances en classe 4 ou parmi les créances en contentieux. Les taux de décotes retenus se présentent comme suit :

Durée de séjour au 31/12/08	Taux de décote
5 -10 ans	20%
11- 15 ans	50%
Plus de 15 ans	100%

Toutefois, le groupe a retenu des décotes plus agressives pour 2008, premier exercice d'introduction de ce système, ainsi qu'il suit :

Durée de séjour au 31/12/08	Taux de décote
3 – 7 ans	20%
8 - 12 ans	50%
Plus de 13 ans	100%

2.4. Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par le groupe sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

2.5. Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoirs maintenus dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

2.6. Effets sortis pour recouvrement

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

2.7. Principe de non compensation

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différentes ou assorties de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

2.8. Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions du groupe et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

2.9. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%

2.10. Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

2.11. Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

2.12. Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

2.13. Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers fait l'objet de régularisation.

2.14. Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

2.15. Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2008 sont déduits du résultat.

2.16. Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2008 sont rajoutées au résultat.

2.17. Traitement de l'impôt

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon les règles de la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables

B- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du groupe Attijari bank se présente comme suit :

Société	2008					2007				
	Pourcentage de contrôle			Pourc. d'intérêt	Méthode de consolidation	Pourcentage de contrôle			Pourc. d'intérêt	Méthode de consolidation
	Direct	Indirect	Total			Direct	Indirect	Total		
Attijari Intermédiation	99,98%	0,01%	99,99%	99,98%	IG	97,92%	0,00%	97,92%	97,92%	IG
Sud Recouvrement	99,93%	0,00%	99,93%	99,93%	IG	99,93%	0,00%	99,93%	99,93%	IG
Attijari Sicar	67,23%	2,33%	69,56%	69,34%	IG	67,23%	1,67%	68,90%	68,86%	IG
GTI	30,00%	32,50%	62,50%	57,51%	IG	30,00%	32,50%	62,50%	57,10%	IG
Attijari Placements SICAV	99,01%	0,00%	99,01%	99,01%	IG	99,51%	0,00%	99,51%	99,51%	IG
Attijari Valeurs SICAV	86,43%	0,00%	86,43%	86,43%	IG	86,53%	0,00%	86,53%	86,53%	IG
Attijari Leasing	62,02%	3,39%	65,41%	65,15%	IG	29,29%	0,00%	29,29%	29,29%	ME
GIS	29,90%	14,90%	44,80%	39,61%	IG	29,90%	0,00%	29,90%	30,41%	ME
Attijari Gestion	99,88%	0,02%	99,90%	99,90%	IG	-	-	-	-	-
Attijari obligataire SICAV	0,04%	0,00%	0,04%	0,04%	ME	0,04%	0,00%	0,04%	0,04%	ME

GTI : Générale Tunisie Informatique

GIS : Générale Immobilière du SUD

IG : Intégration Globale

ME : Mise en Equivalence

Certaines sociétés liquidées ou en encore de liquidation répondant aux conditions de consolidation n'ont pas été retenues dans le périmètre de consolidation en raison de l'absence d'informations financières :

Société	Valeur comptable	% d'intérêt	Provision comptabilisée
STIM	73 500	49,00%	73 500
AMEL SICAF	475 000	35,85%	475 000
STAR IMMOBILIERE	100 000	20,00%	100 000
BATAM IMMOBILIERE	32 700	21,80%	32 700

D'autres sociétés ont été nouvellement créées en 2008 et n'ont encore pas arrêté leurs situations financières de fin d'exercice :

Société	% d'intérêt
Attijari Immobilière	100,00%
Attijari conseil	100,00%

C- MODIFICATION COMPTABLE

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, une modification comptable a été opérée au 31/12/2008 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan au 31/12/2007 ont été retraitées en pro-forma. Cependant, le retraitement en pro-forma des données de l'état de résultat n'a pas pu être effectué.

Les retraitements opérés se présentent comme suit :

1) Changement de méthode de réactivation des agios réservés

Au cours de l'exercice 2008, le groupe a procédé à la reprise des agios réservés sur les relations performantes et la reprise des agios réservés antérieurement consolidés se rapportant à des actifs performants et des actifs non performants. La reprise des agios réservés antérieurement consolidés a été effectuée au prorata des encaissements réalisés depuis la date de consolidation jusqu'au 31/12/2008.

Ce traitement a impacté positivement les capitaux propres d'ouverture et ce pour un montant de 3 622 KDT s'analysent comme suit

Libellé	Montant en KDT
Reprise des agios réservés sur les relations performantes	1 407
Reprise des agios réservés antérieurement consolidés sur des actifs performants	1 341
Reprise des agios réservés antérieurement consolidés sur des actifs non performants	874
Impact total de la reprise des agios sur les capitaux propres d'ouvertures	3 622

2) Changement de la méthode de comptabilisation du coût des constructions

Le groupe a procédé au cours de l'exercice 2008 à la défalcation de la valeur des constructions et des terrains pour les biens immobiliers précédemment acquis. Antérieurement à l'exercice 2008, un ensemble immobilier (terrain et construction) était comptabilisé par le groupe en tant que construction amortissable. Ces travaux de défalcation ont été effectués sur la base des expertises immobilières. Ce travail a abouti à :

- Un reclassement pour un montant de 3 367 KDT du compte « Constructions » au compte « Terrain »
- Une augmentation des capitaux propres d'ouvertures d'un montant de 1 892 KDT correspondant aux amortissements excédentaires comptabilisés au cours des exercices antérieures.

3) Correction de la valeur des immobilisations encours

Les immobilisations encours incluent un montant de 838 KDT relatif à des dépenses engagées au cours des exercices antérieurs et ce dans le cadre d'un projet de construction d'un nouveau siège social. Ce projet a été abandonné. S'agissant d'un projet abandonné, une dépréciation de valeur a été opérée sur le montant antérieurement comptabilisé.

Les capitaux propres d'ouverture ont été diminués, au titre de cette opération, de 838 KDT.

Ainsi, l'ajustement au titre des immobilisations se présente comme suit :

Libellé	Montant en KDT
Amortissements antérieurs indûment comptabilisés	1 892
Immobilisations encours	-838
Impact des ajustements d'immobilisations sur les capitaux propres d'ouvertures	1 054

Les retraitements effectués aux rubriques du bilan au 31/12/2007 se présentent comme suit :

	31/12/2007 publié	Retraitements	31/12/2007 retraité
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	76 796		76 796
Créances sur les établissements bancaires et financiers	93 545		93 545
Créances sur la clientèle	1 694 955	3 622	1 698 577
Portefeuille titres commercial	303 603		303 603
Portefeuille d'investissement	31 454		31 454
Titres mis en équivalence	2 108		2 108
Valeurs immobilisées	41 454	1 054	42 508
Autres actifs	115 544		115 544
Actifs d'impôts différés	55 103		55 103
TOTAL ACTIF	2 414 562		2 419 238
PASSIF			
Banque Centrale et CCP	5 189		5 189
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	109 693		109 693
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 939 162		1 939 162
Emprunts et ressources spéciales	117 843		117 843
Autres passifs	101 579		101 579
TOTAL PASSIF	2 273 466		2 273 466
INTERETS MINORITAIRES	9 766		9 766
CAPITAUX PROPRES			
Capital	150 000		150 000
Réserves	27 899	4 676	32 575
Actions propres	-7 384		-7 384
Autres capitaux propres	83 625		83 625
Résultats reportés	-113 228		-113 228
Résultat de l'exercice	-9 582		-9 582
TOTAL CAPITAUX PROPRES	131 330		136 006
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES	2 414 562		2 419 238

III/ NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN

1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2008 un solde débiteur de **180 555** KDT contre **76 796** KDT au 31 décembre 2007 soit une augmentation de 103 759 KDT.

<u>DESIGNATION</u>	<u>31/12/08</u>	<u>31/12/07</u>
Caisse Dinars	23 873	19 151
Caisse Devises	8 114	5 684
IBS	2 820	2 933
Banque Centrale comptes ordinaires	34 581	28 971
Banque Centrale placements NOSTRO	111 086	21 605
Centres de cheques postaux et TGT	1 567	53
Créances rattachées	173	4
Provisions	-1 659	-1 605
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	180 555	76 796

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse un solde de **140 965** KDT au 31 décembre 2008 contre **93 545** KDT au 31 décembre 2007 soit une augmentation de 47 420 KDT.

<u>DESIGNATION</u>	<u>31/12/08</u>	<u>31/12/07</u>
Créances sur les banques résidentes	20 000	4 000
Créances sur banques non résidentes	107 792	81 249
Créances sur les établissements financiers	12 782	8 114
Créances rattachées	391	182
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	140 965	93 545

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2008 un solde de **1 907 346** KDT contre **1 698 577**KDT au 31 décembre 2007 soit une augmentation de 208 769 KDT. Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

<u>DESIGNATION</u>	<u>31/12/08</u>	<u>31/12/07</u>
Comptes débiteurs		
Comptes débiteurs de la clientèle	178 154	187 128
Comptes courants affectes en billets de trésorerie	0	-700
Agios réserves	-36 701	-48 196*
Créances rattachées	8 276	7 858
Total compte débiteurs	149 729	146 090*

Autres concours à la clientèle

Portefeuille	1 600 007	1 280 899
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	4 952	5 137
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	53 026	61 409
Impayés	21 186	47 344
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	621 181	656 410
Provisions pour créances douteuses (1)	-538 558	-498 533
Agios réserves	-29 671	-28 883(*)
Créances rattachées	6 911	5 954

Total autres concours à la clientèle **1 739 034** **1 529 737(*)**

Crédits sur ressources spéciales 18 583 22 750

Total créances sur la clientèle **1 907 346** **1 698 577(*)**

(*) Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - Titre C

(1) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provision sur les créances au 31/12/2007	498 533
Dotations aux provisions sur créances douteuses 2008	15 765
Dotations aux provisions résultant de l'application de la nouvelle méthode de décote de garanties	25 760
Reprise sur provisions 2008	-44 719
Reclassement des provisions sur créances cédées en 2008	8 756
Provisions sur filiales intégrées globalement(*)	34 463
Provision sur les créances au 31/12/2008	538 558

(*) Il s'agit du stock de provision pour créances douteuses arrêté au 31 décembre 2007 et constitué par la filiale Attijari Leasing consolidée par la méthode d'intégration globale en 2008.

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de **308 252** KDT au 31 décembre 2008 contre **303 603** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 4 649 KDT

DESIGNATION	31/12/08	31/12/07
Bon de trésor	273 385	275 869
Placements en actions et en SICAV	29 829	27 793
Autres placement	5 100	-
Provisions	-62	-59
Total portefeuille titres commercial	308 252	303 603

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à **28 331** KDT au 31 décembre 2008 contre **31 454** KDT au 31 décembre 2007 soit une diminution de 3 123 KDT.

DESIGNATION	31/12/08	31/12/07
Titres d'investissement		
Obligations	8 370	2 814
Provisions sur obligations	276	362
Créances rattachées	-390	-390
Total titres d'investissement	8 256	2 786
Titres de participations		
Titres de participations libérées	32 624	37 727

Provisions pour dépréciation titres	-15 478	-15 434
Participation sur fonds gérés	4 697	8 695
Provisions sur participation des fonds gérés	-2 411	-2 475
Créances rattachées	643	155
Total titres de participations	20 075	28 668
Parts dans les entreprises liées	911	911
Provisions sur parts dans les entreprises liées	-911	-911
Total portefeuille d'investissement	28 331	31 454

NOTE 6 : Titres mis en équivalence

Le poste « titres mis en équivalence » représente la quote-part d'Attijari Bank dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de **31 KDT** à la date du 31 décembre 2008 contre **2 108 KDT** au 31 décembre 2007 . Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/08	31/12/07
Attijari Leasing	0	1 188
Générale Immobilière du Sud	0	889
Attijari Obligataire Sicav	31	31
Total Titres mis en équivalence	31	2 108

NOTE 7 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de **152 789 KDT** au 31 décembre 2008 contre **42 508 KDT** au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 110 281 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/08	31/12/07
Immobilisations incorporelles	2 045	2 242
Immobilisation Incorporelles Brutes	8 327	7 457
<i>Amortissement</i>	-6 282	-5 215
Immobilisations corporelle	150 744	40 266
Terrains (1)	7 394	4 734
Constructions (1)	46 027	22 809
<i>Amortissement</i>	-22 530	-10 641
Matériel Roulant	186 954	2 079
<i>Amortissement</i>	-141 181	-1 546
Matériel & Mobilier	7 615	6 102
<i>Amortissement</i>	-4 670	-4 300
Matériel Informatique	21 779	17 914
<i>Amortissement</i>	-16 054	-14 513
Agencement, Aménagement et Installation	25 556	19 815
<i>Amortissement</i>	-13 221	-11 948
<i>Immobilisations hors exploitation (2)</i>	29 503	-
Immobilisation en cours (3)	21 955	9 761
Good will	1 617	-
Total valeurs immobilisées	152 789	42 508

(1) et (3) Cf. notes aux états financiers –bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués –titre c.
(2) Immobilisations acquises par la banque suite à des opérations de dation en paiement mises en place pour récupérer certaines créances douteuses. Ces immobilisations sont destinées à être cédées.

NOTE 8 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de **119 452** KDT au 31 décembre 2008 contre **115 544** KDT au 31 décembre 2007 soit une augmentation de 3 908KDT.

DESIGNATION	31/12/08	31/12/07
Portefeuille encaissement	94	73
Dépôts et cautionnements	413	363
Compensation Reçue	1 184	12 268
Débit à régulariser et divers	26 832	31 952
Position de change	5 652	5 073
Opérations sur Titres	646	-
Comptes d'ajustement devises Débit	879	886
Débiteurs divers	7 441	4 621
Autres comptes de régularisation	775	1 049
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	3 187	2 946
Crédits directs et avances au personnel	33 233	27 311
Prêts sur fonds social	11 286	10 319
Produits à recevoir et Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 908	536
Créances prises en charges ou garanties par l'Etat	34 853	26 482
Provisions	-8 931	-8 335
Total autres actifs	119 452	115 544

NOTE 9 : Actif d'impôt différé :

Les actifs d'impôts différés s'élèvent à **43 812** KDT au 31 décembre 2008 contre **55 103** KDT au 31 décembre 2007. Ils concernent essentiellement les reports déficitaires et le stock de provisions constitués par les sociétés du groupe et non déduits fiscalement.

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 10 : Banque Centrale et CCP passif

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde nul au 31 décembre 2008 contre un solde de **5 189** KDT au 31 décembre 2007

NOTE 11 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2008 à **14 395** KDT contre **109 693** KDT au 31 décembre 2007 soit une diminution de 95 298 KDT.

DESIGNATION	31/12/08	31/12/07
Banques résidentes	8 390	91 028
Banques non résidentes	3 262	14 882
Etablissements financiers	2 743	3 208
Dettes rattachées	0	575
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	14 395	109 693

NOTE 12 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 31 décembre 2008 un solde de **2 378 184** KDT contre **1 939 162** KDT au 31 décembre 2007 enregistrant une augmentation de 439 022 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/08	31/12/07
Dépôts à vue	651 451	552 074
Comptes d'épargne	779 028	673 949
Bons de caisse	175 924	161 568

Comptes à terme	255 275	172 168
Autres produits financiers	163 250	50 118
Certificats de dépôts	291 500	272 500
Garanties sur opérations diverses	34 944	30 862
Autres sommes dues à la clientèle	21 846	20 672
Fonds gérés	3 790	3 872
Dettes rattachés	1 176	1 379
Total dépôts et avoirs de la clientèle	2 378 184	1 939 162

NOTE 13 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31 décembre 2008 un solde de **186 499** KDT contre **117 843** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 68 656 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/08	31/12/07
Emprunts matérialisés	144 000	70 000
Dette rattachée sur emprunts matérialisés	4 403	4 145
Ressources spéciales	37 346	43 269
Dettes rattachées ressources spéciales	750	429
Total emprunts et ressources spéciales	186 499	117 843

NOTE 14 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de **120 895** KDT au 31 décembre 2008 contre **101 579** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 19 316 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/08	31/12/07
Provisions (1)	14 074	9 199
Créditeurs divers	13 855	12 369
Charges à payer	16 922	12 672
Agios perçus d'avance	161	123
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 188	2 142
Compensation	11 158	10 047
Agios exigibles s/Ressources Spéciales	544	1 342
Agios exigibles s/arrangement	53	86
Crédit à régulariser et divers	33 517	46 230
Autres comptes de régularisation (2)	19 876	0
Exigibles après encaissement	8 547	7 369
Total autres passifs	120 895	101 579

(1) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/08	31/12/07
Provisions sur affaires juridiques en cours	1 246	648
Provisions sur pénalité de retard de reversement de lignes budgétaires	1 060	1 060
Provisions sur des comptes de la compensation non justifiés	2 044	1 859
Provisions sur les comptes en devises	5 024	5 024
Autres provisions	4 700	608
TOTAL	14 074	9 199

(2) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

DESIGNATION	MONTANT
Inter-siège	14 373
Comptes de recettes	-34 249
Total	-19 876

Les « autres comptes de régularisation » accusent un solde net de 593 KDT au 31/1/2007 et ont été, par conséquent, présentés au niveau de la rubrique « Autres actifs ».

NOTE 15 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2008 à 150 000 KDT composé de 30 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérées en totalité. Les contributions de chaque société faisant partie du périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit:

DESIGNATION		Réserves et résultat 2007	Variation des réserves	Résultat de l'exercice 2008	Réserves et résultat 2008
Attijari Bank	Capital	150 000	-	-	150 000
	RESERVES(*)	14 676	-11 073	-	3 603
	RESULTAT	-11 015	11 015	24 390	24 390
	TOTAL	153 661	-58	24 390	177 993
Sud Recouvrement	RESERVES	4 611	-1 271	-	3 340
	RESULTAT	647	-647	2 264	2 264
	TOTAL	5 258	-1 918	2 264	5 604
Attijari Intermédiation	RESERVES	-2 204	155	-	-2 049
	ACTIONS PROPRES	-892	892	-	-
	RESULTAT	152	-152	-139	-139
	TOTAL	-2 944	895	-139	-2 188
Attijari SICAR	RESERVES	-3 372	470	-	-2 902
	RESULTAT	489	-489	443	443
	TOTAL	-2 883	-19	443	-2 459
GTI	RESERVES	80	8	-	88
	RESULTAT	8	-8	51	51
	TOTAL	88	-	51	139
Attijari Placements SICAV	RESERVES	-4 900	478	-	-4 422
	ACTIONS PROPRES	-3 497	1	-	-3 496
	RESULTAT	271	-271	353	353
	TOTAL	-8 126	208	353	-7 565
Attijari valeurs SICAV	RESERVES	-3 059	250	-	-2 809
	ACTIONS PROPRES	-2 996	-	-	-2 996
	RESULTAT	149	-149	135	135
	TOTAL	-5 906	101	135	-5 670
Attijari Leasing	RESERVES	-2 864	-4 014	-	-6 878
	RESULTAT	-272	272	4927	4927
	TOTAL	-3 136	-3 742	4 927	-1 951
GIS	RESERVES	4	-14	-	-10
	RESULTAT	-12	12	64	64
	TOTAL	-8	-2	64	54
Attijari obligataire SICAV	RESERVES	1	-1	-	-
	RESULTAT	1	-1	1	1
	TOTAL	2	-2	1	1

Attijari Gestion	RESERVES	-	-	-	-
	RESULTAT	-	-	-19	-19
	TOTAL	-	-	-19	-19
Capitaux propres consolidés (contribution)	Capital	150 000	-	-	150 000
	ACTIONS PROPRES	-7 385	893	-	-6 492
	RESERVES	2 973	-15 012	-	-12 039
	RESULTAT	-9 582	9 582	32 470	32 470
	TOTAL	136 006	-4 537	32 470	163 939

(*) Cf. notes aux Etats Financiers –Base de mesure et principes comptables pertinents appliqués – Titre C

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 16 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 31 décembre 2008 un solde de **401 487** KDT contre **231 786** KDT au 31 décembre 2007. Les crédits documentaires s'élevaient à **249 683** KDT au 31 décembre 2008 contre **120 696** KDT au 31 décembre 2007.

DESIGNATION	31/12/08	31/12/07
Cautions, avals et autres garanties données	401 487	231 786
Crédits documentaires	249 683	120 696
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	651 170	352 482

NOTE 17 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de **680** KDT au 31 décembre 2008 contre **386** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 294 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/08	31/12/07
Engagements de financement donnés	398	-
Engagements sur titres	282	386
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	680	386

Il est à noter que les engagements de financement donnés à la clientèle (Crédits autorisés non encore débloqués) ne font pas l'objet de comptabilisation.

NOTE 18 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues des banques et de la clientèle.

Ces engagements représentent un solde de **360 607** KDT au 31 décembre 2008 contre **205 580** KDT au 31 décembre 2007.

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Le résultat de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmentée des produits d'exploitation non bancaires et diminuée des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminuée ou augmentée du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminuée ou augmentée du résultat de cessions d'immobilisations et diminuée de l'impôt sur les sociétés.

*** LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste produit d'exploitation bancaire est passé de **181 851** KDT au 31 décembre 2007 à **218 741** KDT au 31 décembre 2008 enregistrant ainsi une augmentation de 36 890 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- . Intérêts et revenus assimilés ;
- . Commissions en produits ;
- . Gains nets sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- . Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 19 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent **149 978** KDT au 31 décembre 2008 contre **123 796** KDT au 31 décembre 2007 enregistrant ainsi une progression de 26 182 KDT.

DESIGNATION	31/12/08	31/12/07
Opérations avec les établissements bancaires et financiers		
Marché monétaire au jour le jour	1 858	731
Placements en devises auprès des correspondants étrangers	657	428
Marché monétaire à terme	3 353	2 908
Total opérations avec les établissements bancaires et financiers	5 868	4 067
Opérations avec la clientèle		
Portefeuille effets	112 056	92 631
Comptes courants débiteurs.	20 923	16 956
Crédits sur ressources extérieures.	684	395
Intérêts perçus sur créances immobilisées douteuses ou litigieuses	3 696	3 335
Total opérations avec la clientèle	137 359	113 317
Autres intérêts et revenus assimilés		
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	171	0
Commission de compte.	895	1 808
Commission de découvert.	650	601
Commissions sur billets de trésorerie.	42	522
Avals cautions et acceptations bancaires.	4 993	3 481
Total autres intérêts et revenus assimilés	6 751	6 412
Total intérêts et revenus assimilés	149 978	123 796

NOTE 20 : Commissions en produits

Les commissions totalisent **37 859** KDT au 31 décembre 2008 contre **33 054** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 4 805 KDT.

DESIGNATION	31/12/08	31/12/07
Effets chèques et opérations diverses		
Effets à l'encaissement.	4 172	3 260
Effets escomptes.	467	431
Opérations diverses sur effets.	2	1
Opérations par chèques en Dinar ou en Dinar convertible.	2 633	2 503
Opérations de virements.	2 197	1 858
Opérations sur titres.	609	464
Règlement de succession.	88	87
Sous total	10 168	8 604
Commerce extérieur et change		

Domiciliation et modification de titres.	132	132
Remises documentaires.	1 876	2 071
Opérations de change manuel.	284	1 393
Opérations de change en compte.	1 955	1 235
Virement et chèques en devises.	8	6
Commissions fixes sur chèques de voyage.	4	9
Commissions perçues sur correspondants étrangers.	698	642
Sous total	4 957	5 488
Autres commissions		
Etude.	5 948	5 767
Frais de tenue de compte.	5 832	4 368
Opérations monétiques	5 384	3 776
Récupérations de frais postaux.	832	742
Autres.	4 738	4 309
Sous total	22 734	18 962
Total commissions	37 859	33 054

NOTE 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent **28 124** KDT au 31 décembre 2008 contre **21 948** KDT au 31 décembre 2007 soit une augmentation de 6 176 KDT.

DESIGNATION	31/12/08	31/12/07
Gain net sur titres de transaction		
Bons de trésor	-	2 592
Total gain net sur titres de transactions	-	2 592
Gain net sur titres de placement		
Bons de trésor	15 289	14 414
Titres de placements.	4 184	246
Total gain net sur titres de placement	19 473	14 660
Gains nets sur opérations de change	8 651	4 696
Total gain net sur opérations de change	8 651	4 696
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	28 124	21 948

*** LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

NOTE 22 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 31 décembre 2008 un solde de **90 180** KDT contre **75 162** KDT au 31 décembre 2007 , soit une augmentation de 15 018 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/08	31/12/07
Opérations avec les établissements bancaires et financiers		
Interbancaire.	4 800	4 575
Correspondants locaux	2 965	-
Emprunt en devises auprès des correspondants.	142	434
Autres.	488	627
Sous total	8 395	5 636

Opérations avec la clientèle

Dépôts a vue	3 126	3 867
Comptes d'épargne.	26 141	22 966
Bons de caisse	8 201	7 040
Comptes a terme	10 432	6 657
Placements en Dinars convertibles	2 168	1 872
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	1 802	1 122
Certificats de dépôts	17 506	16 135

Sous total	69 375	59 659
-------------------	---------------	---------------

Emprunts et ressources spéciales

Charge sur emprunts extérieurs.	1 690	777
Charge sur emprunts CNSS	10 490	8 553

Sous total	12 180	9 330
-------------------	---------------	--------------

Autres intérêts et charges

Appel d'offre	46	41
Pension	31	43
Injection	-	63
Autres.	153	390

Sous total	230	537
-------------------	------------	------------

Total intérêts encourus et charges assimilées	90 180	75 162
--	---------------	---------------

NOTE 23 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à **19 535** KDT contre **49 488** KDT au 31 décembre 2007, soit une diminution de 29 953 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/08	31/12/07
Dotations aux provisions sur créances douteuses	41 525	61 320
Reprises sur provisions sur créances douteuses	-44 719	-19 766
Pertes sur créances abandonnées	18 000	-
Dotations aux provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	4 770	8 078
Reprises sur provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	-41	-144
Total dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	19 535	49 488

NOTE 24 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élèvent à **48 545** KDT au 31 décembre 2008 contre **41 358** KDT au 31 décembre 2007 enregistrant ainsi une progression de 7 187 KDT qui se détaille comme suit

DESIGNATION	31/12/08	31/12/07
Rémunération du personnel titulaire		
Salaire de base	27 755	24 926

Heures supplémentaires.	191	139
Indemnités de représentation.	1 626	1 262
Indemnités de transport.	2 987	2 422
Indemnités de fonction.	1 221	663
Prime de technicité.	200	147
Allocation salaire unique & allocation familiale.	363	374
Autres indemnités servies	2 652	1 845
Total rémunération du personnel titulaire	36 995	31 778
Charges sociales		
CNSS - CAVIS.	6 476	5 270
Assurances	1 805	1 439
Total charges sociales	8 281	6 709
Autres charges liées au personnel		
Taxes de formation professionnelle & FOPROLOS	548	569
Frais du service médical	38	43
Frais de formation.	1 033	735
Autres	1 650	1 524
Total autres charges liées au personnel	3 269	2 871
Total frais de personnel	48 545	41 358

NOTE 25 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de **21 228 KDT** au 31 décembre 2008 contre **20 037 KDT** au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 1 191 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/08	31/12/07
Frais d'exploitation non bancaire (impôts et taxes...)	386	209
Autres charges générales d'exploitation		
<u>Travaux fournitures et services extérieurs</u>	<u>8 980</u>	<u>5 135</u>
Loyers.	2 797	1 884
Entretien et réparations.	1 737	509
Travaux et façons exécutées par les tiers.	2	5
Fournitures faites à l'entreprise (électricité, eau et gaz)	1 874	721
Prime d'assurances.	560	446
Rémunération d'intermédiaires et honoraires.	2 010	1 570
<u>Transport et déplacement</u>	<u>850</u>	<u>728</u>
<u>Frais divers de gestion</u>	<u>11 012</u>	<u>13 965</u>
Annonces et insertions publicitaires.	1 859	2 005
Fournitures de bureau.	1 081	1 247
Documentation centrale.	84	81
Affranchissements téléphones , télex et télégramme.	2 925	2 667
Frais d'actes et contentieux.	48	23
Frais du conseil et d'assemblée.	221	151

Participation au budget de l'APB.	149	147
Dons et cotisations.	78	43
Missions réceptions.	497	652
Autres	4 070	6 949
Total autres charges générales d'exploitation	20 842	19 828
Total charges générales d'exploitation	21 228	20 037

NOTE 26 : Impôts sur les bénéfices :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à **-10 250** KDT contre **-31** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 10 220 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/08	31/12/07
Impôt exigible	-422	-245
Impôt différé	-9 829	214
Total impôt sur les bénéfices	-10 251	-31

4/ NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

NOTE 27 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent **295 585** KDT au 31 décembre 2008 contre **50 053** KDT au 31 décembre 2007 qui se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/08	31/12/07
Liquidités et équivalents de liquidités actif	309 980	164 362
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	182 041	78 397
Liquidités et équivalents de liquidité sur les banques	127 939	85 965
Liquidités et équivalents de liquidités passif	14 395	114 309
Banque Centrale et CCP	0	5 190
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	11 652	105 910
Liquidités et équivalents de liquidités sur les établissements financiers	2 743	3 209
Liquidités et équivalents de liquidités	295 585	50 053(*)

(*) La variation des liquidités et équivalents de liquidité en début d'exercice de **49 338** KDT à **50 053** KDT est due à l'intégration des liquidités et équivalents de liquidités d'Attijari Leasing et de la GIS consolidées par la méthode d'intégration globale.

**4.15.6 Note rectificative de la note 14 aux états financiers consolidé arrêtés au 31/12/2008 :
Autres Passifs**

Les autres passifs présentent un solde de **120 895** KDT au 31 décembre 2008 contre **101 579** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 19 316 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/08	31/12/07
Provisions (1)	14 074	9 199
Créditeurs divers	13 855	12 369
Charges à payer	16 922	12 672
Agios perçus d'avance	161	123
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 188	2 142
Compensation	11 158	10 047
Agios exigibles s/Ressources Spéciales	544	1 342
Agios exigibles s/arrangement	53	86
Crédit à régulariser et divers	33 517	46 230
Autres comptes de régularisation (2)	19 876	0
Exigibles après encaissement	8 547	7 369
Total autres passifs	120 895	101 579

(1) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/08	31/12/07
Provisions sur affaires juridiques en cours	1 246	648
Provisions sur pénalité de retard de reversement de lignes budgétaires	1 060	1 060
Provisions sur des comptes de la compensation non justifiés	2 044	1 859
Provisions sur les comptes en devises	5 024	5 024
Autres provisions	4 700	608
TOTAL	14 074	9 199

(2) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

DESIGNATION	MONTANT
Inter-siège	14 373
Comptes de recettes	-34 249
Total	-19 876

La compensation des mouvements sur les inter-sièges et les comptes de recettes accusait un solde net de 593 KDT au 31/12/2007, c'est pour cela qu'elle a été présentée parmi les « autres comptes de régulation » au niveau de la rubrique « Autres actifs »

4.15.7 Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2008

AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CNF - Cabinet Neji Fethi
Société inscrite au tableau de l'OECT
2 : Rue Hamza Abdelmottaleb
Menzeh 6 - 2037 Tunis - Tunisie
Tél : 71 238 756 Fax : 71 238 756

ATTIJARI BANK

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers consolidés- exercice clos le 31-12-2008

Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés d'ATTIJARI BANK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration d'ATTIJARI BANK. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

La consolidation des sociétés Attijari Intermédiation, Sud Recouvrement, Générale Tunisienne de l'Informatique et Générale Immobilière du Sud n'ont pas été faites sur la base d'états financiers audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2008. La prise en compte ultérieurement des états financiers définitifs pourrait donner lieu à des valeurs différentes.

Sous réserve de l'impact du point ci-haut mentionné, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

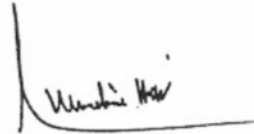
Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- 1) Les fonds propres réglementaires de Attijari Bank, tels que déterminés à la date du 31/12/2008, se situent à un niveau tel que les ratios prudentiels prévus par la réglementation en vigueur ne sont pas respectés, ce qui devrait amener la banque à régulariser cette situation. Le besoin additionnel en fonds propres de base est estimé à la date du 31 décembre 2008 à 35 945 KDT.
- 2) Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n° 3, le groupe a introduit, à partir de l'exercice 2008, un système de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% au terme de l'exercice 2009. En application de cette méthode, le groupe a constaté une dotation aux provisions additionnelle pour un montant de 25 760 KDT.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2008.



AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Tunis, le 24 Avril 2009



CNF - Cabinet Neji Fethi
Fethi NEJI

4.16 Renseignements sur les états financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2009

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, une modification comptable a été opérée au 31/12/2008 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan au 30/06/2008 ont été retraitées en pro-forma. Cependant, le retraitement en pro-forma des données de l'état de résultat n'a pas pu être effectué. Les retraitements opérés se présentent comme suit :

1) Changement de méthode de réactivation des agios réservés

Au cours de l'exercice 2008, la banque a procédé à la reprise des agios réservés sur les relations performantes et la reprise des agios réservés antérieurement consolidés se rapportant à des actifs performants et des actifs non performants. La reprise des agios réservés antérieurement consolidés a été effectuée au prorata des encaissements réalisés depuis la date de consolidation jusqu'au 31/12/2008. Ce traitement a impacté positivement les capitaux propres d'ouverture et ce pour un montant de 3 622 KDT .

2) Changement de la méthode de comptabilisation du coût des constructions

La banque a procédé au cours de l'exercice 2008 à la défalcation de la valeur des constructions et des terrains pour les biens immobiliers précédemment acquis. Antérieurement à l'exercice 2008, un ensemble immobilier (terrain et construction) était comptabilisé par la banque en tant que construction amortissable. Ces travaux de défalcation ont été effectués sur la base des expertises immobilières. Ce travail a abouti à:

- Un reclassement pour un montant de 3 367 KDT du compte « Constructions » au compte « Terrain »
- Une augmentation des capitaux propres d'ouverture d'un montant de 1 892 KDT correspondant aux amortissements excédentaires comptabilisés au cours des exercices antérieures.

3) Correction de la valeur des immobilisations encours

Les immobilisations encours incluent un montant de 838 KDT relatif à des dépenses engagées au cours des exercices antérieurs et ce dans le cadre d'un projet de construction d'un nouveau siège social. Ce projet a été abandonné. S'agissant d'un projet abandonné, une dépréciation de valeur a été opérée sur le montant antérieurement comptabilisé.

Les capitaux propres d'ouverture ont été diminués, au titre de cette opération, de 838 KDT.

4.16.1 Bilan arrêté au 30 juin 2009

(en mD)

ACTIF	Notes	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	1	189 547	197 240	180 554
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	231 142	145 405	140 817
Créances sur la clientèle	3	2 166 261	1 812 060(*)	1 963 053
Portefeuille titres commercial	4	289 534	267 337	294 711
Portefeuille d'investissement	5	56 282	57 184	56 866
Valeurs immobilisées	6	109 845	46 725 (*)	96 094
Autres actifs	7	135 155	143 920	107 622
TOTAL ACTIF		3 177 766	2 669 871	2 839 717

PASSIF		30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Banque Centrale et CCP	8	0	17 003	0
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	39 765	87 124	14 395
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	2 704 926	2 234 090	2 410 416
Emprunts et ressources spéciales	11	114 206	112 016	166 143
Autres passifs	12	161 670	109 145	111 772
TOTAL PASSIF		3 020 567	2 559 378	2 702 726
CAPITAUX PROPRES				
Capital		150 000	150 000	150 000
Réserves		48 946	48 612(*)	48 831
Autres capitaux propres		85 380	85 391	87 326
Résultats reportés		-149 166	-189 947	- 189 947
Résultat de l'exercice		22 039	16 437	40 781
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	157 199	110 493	136 991
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3 177 766	2 669 871	2 839 717

(*)Données retraitées en pro-forma (cf notes aux états financiers- base e mesure et principes comptables pertinents appliqués- note 17)

4.16.2 Etat des engagements hors bilan arrêté au 30 juin 2009

PASSIFS EVENTUELS	Notes	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Cautions, avals et autres garanties données		414 370	216 761	401 487
Crédits documentaires		164 519	166 411	249 683
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	14	578 889	383 172	651 170
ENGAGEMENTS DONNES				
Engagements sur titres		282	282	282
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	15	282	282	282
ENGAGEMENTS RECUS				
Garanties reçues		373 975	287 165	359 426
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	16	373 975	287 165	359 426

4.16.3 Etat de résultat arrêté au 30 juin 2009

(en mD)

	Notes	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts et revenus assimilés	17	76 564	68 701	150 520
Commissions (en produits)	18	21 393	17 628	37 104
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	15 623	14 008	26 971
Revenus du portefeuille d'investissement		338	769	1 751
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		113 918	101 106	216 346
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts encourus et charges assimilées	20	-43 594	-39 790	- 86 249
Commissions encourues		-1 079	-741	- 1 535
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		0	-62	- 13
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-44 673	-40 593	-87 797
PRODUIT NET BANCAIRE		69 245	60 513	128 549
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		-9 724	-10 666	-23 622
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		206	2 050	2 333
Autres produits d'exploitation		724	135	1 624
Frais de personnel	21	-24 672	-22 659	-44 524
Charges générales d'exploitation	22	-10 459	-9 496	-19 256
Dotations aux amortissements et aux provisions sur Immobilisations		-2 861	-2 266	-4 790
RESULTAT D'EXPLOITATION		22 459	17 611	40 314
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		-263	-1 049	756
Impôt sur les bénéfices		-157	-125	-289
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		22 039	16 437	40 781
RESULTAT DE LA PERIODE		22 039	16 437	40 781

4.16.4 Etat de flux de trésorerie au 30 juin 2009

(en mD)

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Activités d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		112 824	128 885	185 958
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-54 705	-64 761	-88 705
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-21 578	-1 027	138
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-214 258	-119 132	-267 972
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		297 167	288 575	469 005
Titres de placement		10 315	19 622	10 176
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-28 193	-24 490	-50 144
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		15 544	-28 580	3 798
Impôt sur les bénéfices		-99	-122	-210
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		117 017	198 970	262 044
Activités d'investissement				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		126	922	1 823
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		555	-7 640	-6 198
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		-16 612	-9 775	-61 669
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-15 931	-16 493	-66 044
Activités de financement				
Emissions d'emprunts		-50 000	2 000	56 000
Augmentation \ diminution ressources spéciales		918	-3 004	-5 900
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements		-49 082	-1 004	50 100
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		52 004	181 473	246 099
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		295 437	49 337	49 337
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	23	347 441	230 810	295 437

I/ REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Les états financiers semestriels d'Attijari Bank arrêtés au 30 juin 2009 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

II/ BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers d'Attijari Bank sont élaborés sur la base de mesures des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes et méthodes comptables se résument comme suit :

1/ Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et des agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

2/ Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

3/ Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Attijari Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- | | |
|-----------------------|------|
| - Actifs incertains | 20% |
| - Actifs préoccupants | 50% |
| - Actifs compromis | 100% |

Décote sur des garanties difficilement réalisables

La banque a introduit, à partir de l'exercice 2008, un système de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux et ce dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% tel que exigé par la Banque Centrale de Tunisie au terme de l'exercice 2009.

Ces décotes sont décomptées en fonction de la durée de séjour des créances en classe 4 ou parmi les créances en contentieux. Les taux de décotes retenus se présentent comme suit :

Durée de séjour	Taux de décote
5 -10 ans	20%
11- 15 ans	50%
Plus de 15 ans	100%

4/ Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

5/ Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoir maintenu dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

6/ Effets sortis pour recouvrement

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

7/ Principe de non compensation

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différentes ou assortis de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

8/ Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions de la Banque et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

9/ Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%

10/ Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

11/ Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

12/ Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

13/ Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêter des états financiers font l'objet de régularisation.

14/ Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes d'épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

15/ Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2009. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2009 sont déduits du résultat.

16/ Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2009. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2009 sont rajoutées au résultat.

17/ Modifications comptables

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, une modification comptable a été opérée au 31/12/2008 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan au 30/06/2008 ont été retraitées en pro-forma. Cependant, le retraitement en pro-forma des données de l'état de résultat n'a pas pu être effectué. Les retraitements opérés se présentent comme suit :

1) Changement de méthode de réactivation des agios réservés

Au cours de l'exercice 2008, la banque a procédé à la reprise des agios réservés sur les relations performantes et la reprise des agios réservés antérieurement consolidés se rapportant à des actifs performants et des actifs non performants. La reprise des agios réservés antérieurement consolidés a été effectuée au prorata des encaissements réalisés depuis la date de consolidation jusqu'au 31/12/2008. Ce traitement a impacté positivement les capitaux propres d'ouverture et ce pour un montant de 3 622 KDT s'analysent comme suit :

Libellé	Montant en KDT
Reprise des agios réservés sur les relations performantes	1 407
Reprise des agios réservés antérieurement consolidés sur des actifs performants	1 341
Reprise des agios réservés antérieurement consolidés sur des actifs non performants	874
Impact total de la reprise des agios sur les capitaux propres d'ouverture	3 622

2) Changement de la méthode de comptabilisation du coût des constructions

La banque a procédé au cours de l'exercice 2008 à la défalcation de la valeur des constructions et des terrains pour les biens immobiliers précédemment acquis. Antérieurement à l'exercice 2008, un ensemble immobilier (terrain et construction) était comptabilisé par la banque en tant que construction amortissable. Ces travaux de défalcation ont été effectués sur la base des expertises immobilières. Ce travail a abouti à :

- Un reclassement pour un montant de 3 367 KDT du compte « Constructions » au compte « Terrain »

- Une augmentation des capitaux propres d'ouverture d'un montant de 1 892 KDT correspondant aux amortissements excédentaires comptabilisés au cours des exercices antérieures.

3) Correction de la valeur des immobilisations encours

Les immobilisations encours incluent un montant de 838 KDT relatif à des dépenses engagées au cours des exercices antérieurs et ce dans le cadre d'un projet de construction d'un nouveau siège social. Ce projet a été abandonné. S'agissant d'un projet abandonné, une dépréciation de valeur a été opérée sur le montant antérieurement comptabilisé.

Les capitaux propres d'ouverture ont été diminués, au titre de cette opération, de 838 KDT.

Ainsi, l'ajustement au titre des immobilisations se présente comme suit :

Libellé	Montant en KDT
Amortissements antérieurs indûment comptabilisés	1 892
Immobilisations encours	-838
Impact des ajustements d'immobilisations sur les capitaux propres d'ouverture	1 054

Les retraitements effectués aux rubriques du bilan au 30/06/2008 se présentent comme suit :

ACTIF	30/06/2008 Publié	Retraitements	30/06/2008 Retraité
AC 1 - Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	197 240		197 240
AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	145 405		145 405
AC 3 - Créances sur la clientèle	1 808 438	3622	1 812 060
AC 4 - Portefeuille titres commercial	267 337		267 337
AC 5 - Portefeuille d'investissement	57 184		57 184
AC 6 - Valeurs immobilisées	45 671	1 054	46 725
AC 7 - Autres actifs	143 920		143 920
TOTAL ACTIF	2 665 195	4 676	2 669 871
PASSIF			
PA 1 - Banque Centrale et CCP	17 003		17 003
PA 2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	87 124		87 124
PA 3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	2 234 090		2 234 090
PA 4 - Emprunts et ressources spéciales	112 016		112 016
PA 5 - Autres passifs	109 145		109 145
TOTAL PASSIF	2 559 378		2 559 378

CAPITAUX PROPRES

CP 1 - Capital	150 000		150 000
CP 2 - Réserves	43 936	4 676	48 612
CP 4 - Autres capitaux propres	85 391		85 391
CP 5 - Résultats reportés	-189 947		-189 947
CP 6 - Résultat de l'exercice	16 437		16 437

TOTAL CAPITAUX PROPRES	105 817	4 676	110 493
-------------------------------	----------------	--------------	----------------

TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2 665 195	4 676	2 669 871
---	------------------	--------------	------------------

III/ NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN

1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 30 juin 2009 un solde débiteur de **189 547** KDT contre **197 240** KDT au 30 juin 2008, soit une diminution de **7 693** KDT.

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Caisse Dinars	26 696	20 728	23 872
Caisse Devises	9 380	7 296	8 114
Inter Bank Services (IBS)	4 331	3 086	2 820
Banque Centrale comptes ordinaires	40 370	136 574	34 581
Banque Centrale placements NOSTRO	110 094	30 965	111 086
Centres de chèques postaux et TGT	351	193	1 567
Créances rattachées	10	3	172
Provisions	-1 685	-1 605	-1 658
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	189 547	197 240	180 554

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse un solde de **231 142** KDT au 30 juin 2009 contre **145 405** KDT au 30 juin 2008, soit une augmentation de **85 737** KDT.

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Créances sur les banques résidentes	1 133	0	20 000
Créances sur banques non résidentes	194 850	136 002	107 792
Créances sur les établissements financiers	34 212	9 141	12 634
Créances rattachées	947	262	391
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	231 142	145 405	140 817

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2009 un solde de **2 166 261** KDT contre **1 812 060** KDT au 30 juin 2008, soit une augmentation de **354 201** KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédits à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à **59 743** KDT au 30 juin 2009 contre **72 951** KDT au 30 juin 2008, soit une diminution de **13 208** KDT.

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Comptes débiteurs			
Comptes débiteurs de la clientèle	217 613	176 399	185 191
Agios réservés	-36 251	-47 744 (*)	-36 701
Créances rattachées	32	7 409	8 005
Total comptes débiteurs	181 394	136 064	156 495
Autres concours à la clientèle			
Portefeuille escompte	1 798 346	1 414 400	1 607 665
- <i>Crédits court terme</i>	723 050	607 339	648 166
<i>dont Financements en devises</i>	178 347	84 138	127 192
<i>dont Crédits court terme en dinars</i>	544 703	523 201	520 974
- <i>Crédits moyen et long terme</i>	1 075 296	807 061	959 499
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	3 434	3 520	4 952
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	46 902	53 652	53 026
Impayés	21 512	42 715	21 186
- <i>Impayés crédits court terme</i>	9 876	25 595	8 717
- <i>Impayés Crédits moyen et long terme</i>	8 811	11 555	8 572
- <i>Impayés intérêts MLT</i>	2 481	3 828	2 527
- <i>Injonction de payer</i>	343	1 737	1 370
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	237 449	285 201	236 827
Provisions pour créances douteuses (**)	-128 501	-128 697	-121 023
Agios réservés	-23 492	-21 584 (*)	-23 154
Créances rattachées	12 031	6 088	8 496
Total autres concours à la clientèle	1 967 681	1 655 295	1 787 975
Crédits sur ressources spéciales	17 186	20 701	18 583
Total créances sur la clientèle	2 166 261	1 812 060	1 963 053
(*) Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17			
(**)La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :			
Provision sur les créances au 31/12/2008	121 023		
Dotation aux provisions sur opérations avec la clientèle	7 478		
Provision sur les créances au 30/06/2009	128 501		

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de **289 534** KDT au 30 juin 2009 contre **267 337** KDT au 30 juin 2008, soit une augmentation de **22 197** KDT.

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Titres de placement			
- Bons de trésor	263 787	242 079	268 964
- Placements SICAV	25 747	25 747	25 747
- Provisions sur placements SICAV	0	-489	0
Total portefeuille titres commercial	289 534	267 337	294 711

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à **56 282** KDT au 30 juin 2009 contre **57 184** KDT au 30 juin 2008, soit une diminution de **902** KDT.

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Titres d'investissement			
Obligations	7 857	9 430	8 370
Créances rattachées	264	309	226
Provisions sur obligations BATAM	-390	-390	-390
Total titres d'investissement	7 731	9 349	8 206
Titres de participations			
Titres de participations libérés	57 766	58 105	57 766
Placements SICAR	5 124	5 314	5 124
Provisions sur placements SICAR	-2 537	-2 601	-2 411
Provisions pour dépréciation titres	-12 074	-13 406	-12 406
Créances rattachées	273	423	587
Total titres de participations	48 552	47 835	48 660
Parts dans les entreprises liées			
Parts dans les entreprises liées	911	911	911
Provisions sur parts dans les entreprises liées	-911	-911	-911
Total parts dans les entreprises liées	0	0	0
Total portefeuille d'investissement	56 282	57 184	56 866

NOTE 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de **109 845** KDT au 30 juin 2009 contre **46 725** KDT au 30 juin 2008, soit une augmentation de **63 120** KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
<i>Immobilisation incorporelle</i>			
Logiciels de Base	1 367	2 049	1 746
<i>Immobilisation corporelle</i>			
Constructions (1)	18 469	17 593	17 677
Terrains (1)	4 734	1 367	4 734
Matériel Roulant	406	671	514
Matériel et Mobilier	2 804	1 818	2 675
Matériel Informatique	6 155	3 664	6 122
Agencement Aménagement et Installation	12 811	7 738	11 611
Immobilisations hors exploitation (2)	32 583	0	29 503
Immobilisation en cours (1)	30 516	11 825	21 512
Total valeurs immobilisées	109 845	46 725	96 094

(1) Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17

(2) Immobilisations acquises par la banque suite à des opérations de dation en paiement mises en place pour récupérer certaines créances douteuses. Ces immobilisations sont destinées à être cédées.

NOTE 7 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de **135 155** KDT au 30 juin 2009 contre **143 920** KDT au 30 juin 2008, soit une diminution de **8 765** KDT.

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Portefeuille encaissement	13	87	94
Dépôts et cautionnements	454	832	413
Compensation reçue	2 254	24 962	1 184
Débit à régulariser et divers	44 872	33 846	20 644
Opérations sur titres	646	0	646
Position de change	3 554	2 817	5 652
Comptes d'ajustement devises débit	0	879	879
Débiteurs divers	4 716	3 330	3 065
Autres comptes de régularisation	767	3 425	828
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	1 982	2 117	2 040
Crédits directs et avances au personnel	36 085	29 723	33 193
Prêts sur fonds social	11 177	10 978	11 286
Charges payées ou comptabilisées d'avance	3 544	2 102	1 776
Autres titres	33 953	37 158	34 853
Provisions	-8 862	-8 336	-8 931
Total autres actifs	135 155	143 920	107 622

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 8 : Banque Centrale et CCP passif

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde nul au 30 juin 2009 contre **17 003** KDT au 30 juin 2008.

NOTE 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30 juin 2009 à **39 765** KDT contre **87 124** KDT au 30 juin 2008, soit une diminution de **47 359** KDT.

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Banques résidentes	9 392	43 968	8 390
Banques non résidentes	15 619	39 597	3 262
Etablissements financiers	14 754	3 467	2 743
Dettes rattachées	0	92	0
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	39 765	87 124	14 395

NOTE 10 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 30 juin 2009 un solde de **2 704 926** KDT contre **2 234 090** KDT au 30 juin 2008 enregistrant une augmentation de **470 836** KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Dépôts à vue	882 430	624 687	685 479
Comptes d'épargne	829 775	707 236	779 028
Bons de caisse	251 189	163 519	176 174
Comptes à terme	208 502	216 476	257 020
Autres produits financiers	144 695	111 495	163 250
Certificats de dépôts	340 500	342 000	291 500
Garanties sur opérations diverses	31 726	37 213	34 944
Autres sommes dues à la clientèle	18 388	26 185	21 845
Dettes rattachées	-2 279	5 279	1 176
Total dépôts et avoirs de la clientèle	2 704 926	2 234 090	2 410 416

NOTE 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 30 juin 2009 un solde de **114 206** KDT contre **112 016** KDT au 30 juin 2008, soit une augmentation de **2 190** KDT.

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Emprunts matérialisés	76 000	72 000	126 000
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	1 965	1 835	4 402
Ressources spéciales	35 908	37 885	34 990
Dettes rattachées ressources spéciales	333	296	751
Total emprunts et ressources spéciales	114 206	112 016	166 143

NOTE 12 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de **161 670** KDT au 30 juin 2009 contre **109 145** KDT au 30 juin 2008, soit une augmentation de **52 525** KDT.

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Provisions pour risques et charges	11 403	10 132	12 875
Créditeurs divers	9 030	8 482	9 709
Charges à payer	13 103	13 588	14 741
Agios perçus d'avance	184	172	160
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 188	1 994	2 188
Compensation	28 469	17 053	11 158
Agios exigibles sur ressources spéciales	544	398	544
Agios exigibles sur arrangement	0	72	53
Crédit à régulariser et divers	35 840	55 857	31 577
Autres comptes de régularisation	46 909	0	19 876
Exigibles après encaissement	14 000	1 397	8 891
Total autres passifs	161 670	109 145	111 772

NOTE 13 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 30 juin 2009 à 150 000 KDT composé de 30 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

	Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légalés	Autres réserves	Modifications comptables	Réserve à régime fiscal particulier	Fond social	Ecart de réévaluation	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au 31-déc-08	150 000	22 200	7 503	1 793	4 676	399	12 259	3 646	83 680	-189 947	40 781	136 990
<i>Affectation résultat bénéficiaire 2008</i>										40 781	-40 781	0
<i>Variation du fonds social</i>							115					115
<i>Variation des intérêts courus non échus sur emprunt convertible en actions</i>									-1 945			-1 945
<i>Résultat de la période</i>											22 039	22 039
Situation des capitaux propres au 30-juin-09	150 000	22 200	7 503	1 793	4 676	399	12 374	3 646	81 735	-149 166	22 039	157 199

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 14 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 30 juin 2009 un solde de **414 370** KDT contre **216 761** KDT au 30 juin 2008, soit une évolution de **197 609** KDT.

Les crédits documentaires s'élèvent à **164 519** KDT au 30 juin 2009 contre **166 411** KDT au 30 juin 2008, soit une baisse de **1 892** KDT.

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Cautions, avals et autres garanties données	414 370	216 761	401 487
Crédits documentaires	164 519	166 411	249 683
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	578 889	383 172	651 170

NOTE 15 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de **282** KDT au 30 juin 2009, soit le même montant au 30 juin 2008. Ils correspondent à des engagements sur titres (participations souscrites et non libérées).

Il est à noter que les engagements de financement donnés à la clientèle (Crédits autorisés non encore débloqués) ne font pas l'objet de comptabilisation.

NOTE 16 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues de l'état, des banques et de la clientèle. Ils totalisent **373 975** KDT au 30 juin 2009 contre **287 165** KDT au 30 juin 2008, soit une augmentation de **86 810** KDT.

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Garanties reçues de la clientèle	161 600	143 303	209 658
Garanties reçues de l'Etat, des établissements bancaires et financiers	212 375	143 862	149 769
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	373 975	287 165	359 427

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Le résultat de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmenté des produits d'exploitation non bancaire et diminué des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminué ou augmenté du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminué ou augmenté du résultat de cessions d'immobilisations et diminué de l'impôt sur les sociétés.

*** LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste produits d'exploitation bancaire est passé de **101 106** KDT en juin 2008 à **113 918** KDT en juin 2009 enregistrant, ainsi, une augmentation de **12 812** KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- . Intérêts et revenus assimilés ;
- . Commissions en produits ;
- . Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- . Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 17 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent **76 564** KDT au 30 juin 2009 contre **68 701** KDT au 30 juin 2008 enregistrant, ainsi, une augmentation de **7 863** KDT.

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Opérations avec les établissements bancaires et financiers			
Marché monétaire au jour le jour	2 036	545	1 858
Placement en devises auprès des correspondants étrangers	55	293	657
Marché monétaire à terme	18	1 425	3 353
Total opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 109	2 263	5 868
Opérations avec la clientèle			
Portefeuille effets	60 152	51 822	112 350
. Court terme	22 618	21 620	43 958
- Financement devises	4 103	1 963	4 295
- Court terme Dinar	18 515	19 657	39 663
. Moyen et long terme	37 534	30 202	68 392
Comptes courants débiteurs	9 294	9 683	21 171
Crédits sur ressources extérieures	637	323	684
Intérêts perçus sur créances immobilisées douteuses ou litigieuses	1 839	1 270	3 696
Total opérations avec la clientèle	71 922	63 098	137 901
Autres intérêts et revenus assimilés			
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	66	26	171
Commission de compte	280	595	895
Commission de découvert	313	322	650
Commissions sur billets de trésorerie	21	2	42
Avals cautions et acceptations bancaires	1 853	2 395	4 993
Total autres intérêts et revenus assimilés	2 533	3 340	6 751
Total intérêts et revenus assimilés	76 564	68 701	150 520

NOTE 18 : Commissions en produits

Les commissions totalisent **21 393** KDT au 30 juin 2009 contre **17 628** KDT au 30 juin 2008, soit une augmentation de **3 765** KDT.

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
<i>Effets, chèques et opérations diverses</i>			
Effets à l'encaissement	437	1 973	4 172
Effets escomptés	2 113	246	467
Opérations diverses sur effets	0	0	2
Opérations par chèques en Dinar ou en Dinars convertibles	1 451	1 216	2 633
Opérations de virements	1 334	1 007	2 197
Opérations sur titres	136	0	251
Règlement de succession	58	43	88
<i>Sous total</i>	5 529	4 485	9 810
<i>Commerce extérieur et change</i>			
Domiciliation et modification de titres	49	66	132
Remises documentaires	1 233	938	1 876
Opérations de change manuel	4	57	0
Opérations de change en compte	1 123	796	2 239
Virements et chèques en devises	0	3	8
Commissions fixes sur chèques de voyage	2	3	5
Commissions perçues sur les correspondants étrangers	310	326	698
Commissions sur prélèvements	77	0	0
<i>Sous total</i>	2 798	2 189	4 958
<i>Autres commissions</i>			
Etude	3 671	3 106	5 946
Frais de tenue de compte	3 125	2 984	5 832
Opérations monétiques	3 004	2 071	5 384
Récupérations de frais postaux	405	408	830
Autres	2 861	2 385	4 344
<i>Sous total</i>	13 066	10 954	22 336
Total commissions	21 393	17 628	37 104

NOTE 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent, au 30 juin 2009, un montant de **15 623** KDT contre **14 008** KDT au 30 juin 2008, soit une augmentation de **1 615** KDT.

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
<i>Gains nets sur titres de placement</i>			
<i>titres de placement</i>	10 551	7 572	14 677
Reprise sur provisions	0	3 154	3 643
<i>Total gains nets sur titres de placement</i>	10 551	10 726	18 320
Gains nets sur opérations de change	5 072	3 282	8 651
<i>Total gains nets sur opérations de change</i>	5 072	3 282	8 651
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	15 623	14 008	26 971

*** LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste charges d'exploitation bancaire est passé de **40 593** KDT au 30 juin 2008 à **44 673** KDT au 30 juin 2009 enregistrant, ainsi, une progression de **4 080** KDT.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- . Intérêts encourus et charges assimilées ;
- . Commissions encourues ;
- . Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières.

NOTE 20 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 30 juin 2009 un solde de **43 594** KDT contre **39 790** KDT au 30 juin 2008, soit une progression de **3 804** KDT.

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Opérations avec les établissements bancaires et financiers			
Interbancaire	766	2 827	4 800
Emprunt en devises auprès des correspondants	73	47	141
Autres	473	309	488
Sous total	1 312	3 183	5 429
Opérations avec la clientèle			
Dépôts à vue	2 269	1 465	3 491
Comptes d'épargne	11 959	12 605	26 141
Bons de caisse	4 344	3 952	8 201
Comptes à terme	6 627	4 697	10 734
Placements en Dinars convertibles	417	1 061	2 168
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	1 741	617	1 802
Certificats de dépôts	8 531	7 238	17 506
Sous total	35 888	31 635	70 043
Emprunts et ressources spéciales			
Charge sur emprunts extérieurs	378	641	1 689
Charge sur emprunts obligataires	5 987	4 236	8 800
Sous total	6 365	4 877	10 489
Autres intérêts et charges			
Appel d'offres	0	46	46
Pension BTA	12	31	31
Autres	17	18	211
Sous total	29	95	288
Total intérêts encourus et charges assimilées	43 594	39 790	86 249

NOTE 21 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élevèrent à **24 672** KDT au 30 juin 2009 contre **22 659** KDT au 30 juin 2008 enregistrant, ainsi, une progression de **2 013** KDT.

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
<i>Rémunération du personnel titulaire</i>			
Salaire de base	13 730	12 270	24 659
Heures supplémentaires	97	70	191
Indemnité de représentation	909	769	1 626
Indemnité de transport	1 677	1 433	2 944
Indemnité de fonction	681	494	1 175
Prime de technicité	120	81	199
Allocation salaire unique et allocation familiale	189	189	363
Autres indemnités servies	1 286	1 631	2 388
<i>Total rémunération du personnel</i>	18 689	16 937	33 545
<i>Charges sociales</i>			
CNSS-CAVIS.	3 310	3 288	6 105
Assurances groupes.	936	801	1 775
<i>Total charges sociales</i>	4 246	4 089	7 880
<i>Autres charges liées au personnel</i>			
Taxes de formation professionnelle et FOPROLOS	258	287	489
Frais du service médical	26	17	38
Frais de formation bancaire.	584	480	1 016
Autres	869	849	1 556
<i>Total autres charges liées au personnel</i>	1 737	1 633	3 099
Total frais de personnel	24 672	22 659	44 524

NOTE 22 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de **10 459** KDT au 30 juin 2009 contre **9 496** KDT au 30 juin 2008, soit une augmentation de **963** KDT.

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
<i>Frais d'exploitation non bancaire (impôts , taxes...)</i>	128	152	262
<i>Autres charges générales d'exploitation</i>			
<i><u>Travaux fournitures et services extérieurs</u></i>	<u>6 065</u>	<u>3 082</u>	<u>7 690</u>
Loyers	1 089	955	2 790
Entretien et réparations (confiés au tiers)	654	659	1 662
Travaux et façons exécutés par tiers	0	7	2
Fournitures faites à l'entreprise (électricité, eau et gaz)	447	338	879
Prime d'assurances	407	276	459
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	3 468	847	1 898
<i><u>Transport et déplacement</u></i>	<u>93</u>	<u>437</u>	<u>821</u>
<i><u>Frais divers de gestion</u></i>	<u>4 173</u>	<u>5 825</u>	<u>10 483</u>
Annonces et insertions publicitaires	698	763	1 814
Fournitures de bureau	541	580	1 040
Documentation centrale	74	45	84
Affranchissements téléphone, télex et télégramme	1 662	1 504	2 870
<i>Frais de téléphone</i>	627	876	1445
<i>Lignes spécialisées</i>	391	78	340
<i>Web télégrammes</i>	80	66	160
<i>Frais SIBTEL</i>	134	101	271
<i>Frais postaux</i>	430	383	654
Frais d'actes et contentieux	63	21	47
Frais du conseil et d'assemblée	100	76	220
Participation au budget de l'APB	116	109	147
Dons et cotisations	28	17	63
Missions réceptions	298	276	491
Autres	593	2 434	3 707
<i>Total autres charges générales d'exploitation</i>	10 331	9 344	18 994
Total charges générales d'exploitation	10 459	9 496	19 256

4/ NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE 23 :

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements des liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Ainsi, les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Le premier semestre 2009 a dégagé un flux de trésorerie positif de **52 048** KDT faisant ainsi passer les liquidités et équivalents de liquidités de **295 437** KDT au début de la période à **347 441** KDT au 30 juin 2009.

Les activités d'exploitation ont dégagé un flux positif de **117 060** KDT au 30 juin 2009. En revanche, ceux d'investissement et de financement ont dégagé des flux négatifs respectivement de **15 931** KDT et **49 082** KDT.

La rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à **347 441** KDT proviennent essentiellement des postes suivants :

Liquidités et équivalents de liquidités actif	387 206
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	191 223
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	195 983
Liquidités et équivalents de liquidités passif	39 765
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	25 010
Liquidités et équivalents de liquidités sur les établissements financiers	14 755
Liquidités et équivalents de liquidités	347 441

4-16-6 Notes rectificatives aux états financiers semestriels arrêtés au 30/06/2009

4-16-6-1 Note rectificative de la note 3 aux états financiers semestriels arrêtés au 30/06/2009 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2009 un solde de **2 166 261** KDT contre **1 812 060** KDT au 30 juin 2008, soit une augmentation de **354 201** KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédits à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à **59 743** KDT au 30 juin 2009 contre **69 328** KDT au 30 juin 2008, soit une diminution de **9 585** KDT.

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Comptes débiteurs			
Comptes débiteurs de la clientèle	217 613	176 399	185 191
Agios réservés	-36 251	-47 744 (*)	-36 701
Créances rattachées	32	7 409	8 005
Total comptes débiteurs	181 394	136 064	156 495
Autres concours à la clientèle			
Portefeuille escompte	1 798 346	1 414 400	1 607 665
- Crédits court terme	723 050	607 339	648 166
dont Financements en devises	178 347	84 138	127 192
dont Crédits court terme en dinars	544 703	523 201	520 974
- Crédits moyen et long terme	1 075 296	807 061	959 499
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	3 434	3 520	4 952
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	46 902	53 652	53 026
Impayés	21 512	42 715	21 186
- Impayés crédits court terme	9 876	25 595	8 717
- Impayés Crédits moyen et long terme	8 811	11 555	8 572
- Impayés intérêts MLT	2 481	3 828	2 527
- Injonction de payer	343	1 737	1 370
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	237 449	285 201	236 827
Provisions pour créances douteuses (**)	-128 501	-128 697	-121 023
Agios réservés	-23 492	-21 584 (*)	-23 154
Créances rattachées	12 031	6 088	8 496
Total autres concours à la clientèle	1 967 681	1 655 295	1 787 975
Crédits sur ressources spéciales	17 186	20 701	18 583
Total créances sur la clientèle	2 166 261	1 812 060	1 963 053

(*) Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17

(**)La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provision sur les créances au 31/12/2008	121 023
Dotations aux provisions sur opérations avec la clientèle	7 478
Provision sur les créances au 30/06/2009	128 501

4.16.6.2 Note rectificative de la note 23 aux états financiers semestriels arrêtés au 30/06/2009 :

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements des liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Ainsi, les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Le premier semestre 2009 a dégagé un flux de trésorerie positif de **52 004** KDT faisant ainsi passer les liquidités et équivalents de liquidités de **295 437** KDT au début de la période à **347 441** KDT au 30 juin 2009.

Les activités d'exploitation ont dégagé un flux positif de **117 017** KDT au 30 juin 2009. En revanche, ceux d'investissement et de financement ont dégagé des flux négatifs respectivement de **15 931** KDT et **49 082** KDT.

La rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à **347 441** KDT proviennent essentiellement des postes suivants :

Liquidités et équivalents de liquidités actif	387 206
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	191 223
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	195 983
Liquidités et équivalents de liquidités passif	39 765
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	25 010
Liquidités et équivalents de liquidités sur les établissements financiers	14 755
Liquidités et équivalents de liquidités	347 441

4.16.7 Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2009

AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CNF - Cabinet Neji Fethi
Société inscrite au tableau de l'OECT
2 ; Rue Hamza Abdelmottaleb
Menzeh 6 - 2037 Tunis - Tunisie
Tél : 71 238 756 Fax : 71 238 756

ATTIJARI BANK

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2009

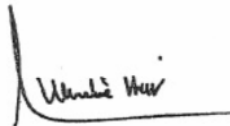
En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels d'ATTIJARI BANK couvrant la période du 1er Janvier au 30 Juin 2009. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre avis sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

La dotation aux provisions pour dépréciation du portefeuille créances comptabilisée par la banque au titre du premier semestre 2009 s'élève à 7,5 MDT correspondant à l'accroissement du risque sur certaines relations. En revanche, la banque n'a pas constaté de reprise de provision, pour un montant estimé à 13,8 MDT, résultant de recouvrements et d'améliorations de classe de risque de relations initialement couvertes par des provisions.

A l'exception de l'impact du point ci-dessus mentionné, et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'autres éléments pouvant affecter de façon significative la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 08 Septembre 2009

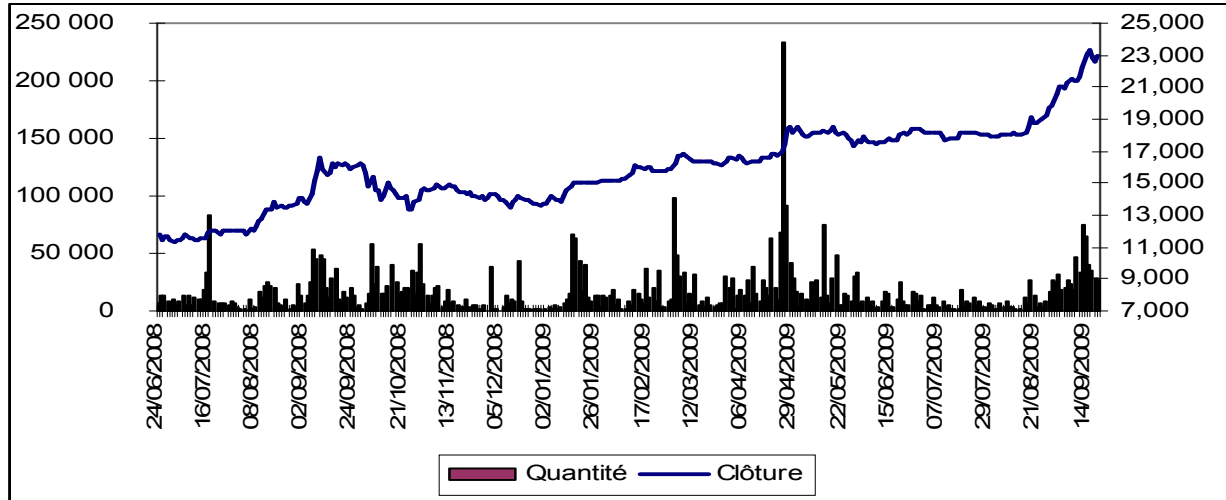


AMC Ernst & Young
Nouredine HAJJI



CNF - Cabinet Néji Fethi
Fethi NEJI

4.17 Indicateurs boursiers de la valeur Attijari Bank



Comportement boursier de la valeur Attijari bank

En 2009, jusqu'à mi septembre, le titre Attijari Bank a affiché un plus haut de l'année de 23,540 dinars. La publication des états financiers semestriels affichant un résultat en nette progression a eu un grand effet positif sur la tendance globale de la valeur Attijari bank sur la cote de la BVMT. Au 15/09/2009, le titre a clôturé à un cours de 22,800 dinars dégageant ainsi des plus values annuelles de 66,18%.

Performance de la valeur ATTIJARI BANK

INDICATEURS DE PERFORMANCE	2006	2007	2008	16/09/2009
Nominal (Dinars)	5	5	5	5
Nombre de titres admis	20 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Cours de clôture (DT)	7,36	7,3	13,72	22,8
Plus haut de la période (DT)	9,57	8,5	17,3	23,54
Plus bas de la période (DT)	7,05	7,03	7,3	13,8
Nombre de titres traités	796 128	1 356 956	20 426 460	3 131 243
Volume des capitaux traités (mD)	6 467	10 727	252 757	11 508
Capitalisation Boursière (mD)	147 200	219 000	411 600	684 000
Taux de rotation (%)	1,23%	4,52%	68,09%	10,44%
Rendement (%)	-5,64%	-0,81%	87,95%	66,18%

CHAPITRE 5: ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

5-1 Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Banque Attijari de Tunisie du 25 novembre 2005 a décidé la séparation des fonctions de président du conseil et du directeur général.

5.1.1 Membres des organes d'administration

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat*	Adresse
Moncef CHAFFAR¹	Lui-même	Président	2009-2011	Tunis
Mohamed EL KETTANI	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Casablanca
El Moatassim BELGHAZI	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Casablanca
Hassan BERTAL	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Tunis
Boubker JAI	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Casablanca
José REIG ECHEVESTE	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Madrid
Javier Hidalgo BLASQUEZ	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Madrid
Ahmed RAHOU	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Casablanca
M'hamed DRISS	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Tunis
Mzoughi MZABI	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Tunis
Mohamed Fahd Sakher EL MATERI²	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Tunis

* Mandats renouvelés par l'AGO du 22/05/2009

1- Mandat de président du Conseil d'Administration renouvelé par le Conseil d'Administration du 8 décembre 2006.

2-Coopté par le Conseil d'Administration du 12 décembre 2008 en remplacement de Mr Mohamed Ali Mabrouk pour le restant du mandat de ce dernier. Cooptation ratifiée par l'AGO du 22 mai 2009.

5.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la Banque

Membres des organes d'administration

Membres	Qualité	Date d'entrée en fonction	Adresse
Moncef CHAFFAR	Président du conseil d'administration*	30/11/2005	Tunis
Hassan BERTAL	Directeur Général**	08/06/ 2007	Tunis

*Mandat de président du conseil renouvelé par le conseil d'administration du 08 décembre 2006

** Mr Hassan BERTAL est nommé en remplacement de Mr Mohamed HAITAMI pour le restant de son mandat par le Conseil d'Administration du 08 juin 2007 et coopté par l'AGO du 25 juin 2007.

Les autres membres du conseil d'administration n'ont pas de fonction dans la banque

Membres des organes de direction

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction	Adresse
Abdelaziz YAAQOUBI*	Directeur Général Adjoint	30/11/2005	Tunis

* DGA en fonction depuis 2005 sans avoir préalablement été nommé par un conseil d'administration contrairement aux dispositions de l'article 212 du code des sociétés commerciales. La banque s'engage à régulariser cette situation.

5.1.3 Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'Administration et de Direction

Membres	Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années
Moncef CHAFFAR	PDG de L'UNION TUNISIENNE DE BANQUES
Mohamed EL KETTANI	<ul style="list-style-type: none"> -Président Directeur Général de ATTIJARIWAFABANK - Responsable de la Banque de l'Entreprise, de la Banque d'Investissement et de la Banque Privée, Gestion d'Actifs et Assurances. - Président du conseil de surveillance de WAFASALAF - Membre du conseil de surveillance de WAFABAIL - Membre du conseil de surveillance de WAFABAIL - Vice président du conseil d'administration de la Sté WAFABAIL ASSURANCE - Président du conseil d'administration de la Sté BCM Corporation - Président du conseil d'administration de la Sté OGM SA - Président du conseil d'administration de la Sté WAFACORP - Vice président dans le GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES BANQUES du Maroc - Président du conseil d'administration de la Sté DAR ADDAMANE - Président du conseil d'administration de la Sté FONDATION ACTUA - Président du conseil d'administration de la Sté FONDATION ATTIJARIWAFABANK
El Moatassim BELGHAZI	<ul style="list-style-type: none"> - Président Directeur Général de l'ONA - Président Directeur Général de la SOMED - Président de la FONDEP - Membre du comité stratégique d'ATTIJARIWAFABANK
Hassan BERTAL	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général Adjoint du groupe ATTIJARIWAFABANK, responsable de la banque de détail à l'international - Responsable du pôle banque de l'entreprise à ATTIJARIWAFABANK - Directeur Général et administrateur de BMCI Leasing - Directeur Général de la société IVECO Maroc

Boubker JAI	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur général d'ATTIJARIWAFI BANK responsable du pôle Supports et moyens - Directeur général d'ATTIJARIWAFI BANK responsable du pôle Banque de Financement et Investissement et filiales financières - Directeur général d'ATTIJARIWAFI BANK responsable du pôle Banque de Détail - Directeur général d'ATTIJARIWAFI BANK responsable (par intérim) du pôle Banque d'investissement et des marchés
José ECHAVESTE	Reig -Directeur dans le groupe SANTANDER
Javier BLASQUEZ	Hidalgo <ul style="list-style-type: none"> - Sous directeur Général de la Sté BMC - Directeur de la branche Banque d'Entreprises
Ahmed RAHOU	<ul style="list-style-type: none"> - Président Directeur Général de la Sté LESIEUR CRISTAL Casablanca- - Président Directeur Général de la Sté CRISTAL TUNISIE à Tunis - Président Directeur Général de la Sté MONEGASQUE à Casablanca - Président Directeur Général de la Sté CMB à Casablanca - Président Directeur Général de la Sté MARONA à Agadir
M'hamed DRISS	<ul style="list-style-type: none"> - PDG de la société gérante de l' hôtel MARHABA & MARHABA CLUB - PDG de la société gérante de l' hôtel TOUR KHALAF - PDG du COMPTOIR NATIONAL DU PLASTIQUE - PDG de la société AQUACULTURE TUNISIENNE - DGA de la société SALWA CITE gérante de l'hôtel « TEJ MARHABA » - DGA de la société hôtelière touristique gérante des hôtels « SALEM » & « SALEM ROYAL » - DGA de la société MARHABA BELVEDERE gérante de l'hôtel « SHERATON » - DGA de la société gérante de l' hôtel « IMPERIAL MARHABA » - DGA de la société ECHIFA CLINIQUE « LES OLIVIERS » - DGA de la société de Mise en Valeurs et de Développement Agricole « M'RAISSA »
M'zoughi M'ZABI	<ul style="list-style-type: none"> - Président Directeur Général de la Sté ROYAL GARDEN PALACE - Président Directeur Général de la Sté PALM AZUR - Président Directeur Général de la Sté ATLANTIDE - Président Directeur Général de la Sté MODERNE D'EXPANSION TOURISTIQUE - Président Directeur Général de la Sté MAGHREB INVEST - Président Directeur Général de la Sté CARTHAGO OIL COMPANY
Mohamed Fahd Sakher EL MATERI	<ul style="list-style-type: none"> - Président Directeur Général de la Sté ENNAKL - Président Directeur Général de la Sté DAR ESSABEH

5.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
Moncef CHAFFAR	- Néant
Mohamed EL KETTANI	- Administrateur de Bank Al AMAL - Administrateur de DAR ADDAMANE - Administrateur de l'APSF
El Moatassim BELGHAZI	- Administrateur du Groupe ONA - Administrateur d'AttijariWafa Bank
Hassan BERTAL	- Président du conseil d'administration de la Sté SUD SICAR - Administrateur de la Sté ATTIJARI LEASING
Boubker JAI	- Administrateur du Centre Monétique Interbancaire - Administrateur de VISA INTERNATIONAL zone CEMA
José Reig ECHEVESTE	- Administrateur d' AttijariWafa Bank
Javier Hidalgo BLASQUEZ	- Administrateur de la Sté AMERICAN EXPRESS - Administrateur de la Sté DINERS ESPANIA SA - Administrateur de la Sté SANTANDER DE LEASING - Administrateur de la Sté BANSALEASING SA - Administrateur de la Sté ATTIJARIWAFABANK
Ahmed RAHOU	- Administrateur de la Sté RAFINERIE AFRICAINE à TUNIS - Administrateur de L' AGENCE NATIONALE DE LA REGLEMENTATION DES TELECOMMUNICATIONS à RABAT - Administrateur de la Sté CIMR à CASABLANCA - Administrateur de la Sté ROYAL AIR MAROC à CASABLANCA
M'hamed DRISS	- Administrateur de la Sté hôtelière SAHARA DOUZ - Administrateur de la Sté INDUSTRIE CHIMIQUE DU FLUOR - Administrateur de la Sté Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR - Administrateur de la Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT
M'zoughi MZABI	- Administrateur de la Sté ROYAL GARDEN PALACE - Administrateur de la Sté PALM AZUR - Administrateur de la Sté ATLANTIDE - Administrateur de la Sté MODERNE D'EXPANSION TOURISTIQUE - Administrateur de la Sté MAGHREB INVEST - Administrateur de la Sté ARTES
Mohamed Fahd Sakher EL MATERI	- Président Directeur Général de la Sté ENNAKL - Président Directeur Général de la Sté DAR ESSABEH

5.2 Intérêts des dirigeants dans la banque pour l'exercice 2008

5.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2008

Les Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2008 ont été comme suit :

Organe	Rémunérations (En mD)	Avantages en nature
Membres de Direction	287 (bruts)	- Voitures de fonction - Bons d'essence - Loyer logement - Frais d'électricité, eau et téléphone
Président du Conseil d'Administration	151 (bruts)	- Voiture de fonction - Bons d'essence
Membres du Conseil d'Administration	27 (bruts) jetons de présence	-

5.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction

En DT

Membres du Conseil d'administration et de direction	Créances Bilan	Participations	Engagements par signature	Total Engagements	Agios Réservés	Provisions constituées
Groupe DRISS	11 422 335	104 000	3 132 809	14 659 144	0	104 000
Groupe MZABI	17 124 623	0	1 937 431	19 062 054	825	191 190
ENNAKL	0	0	30 017 051	30 017 051	0	0
Total	28 546 958	104 000	35 087 291	63 738 249	825	295 190

5.3 Commissaires aux comptes

Nom	Adresse	Mandat
AMC Ernst & Young, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Noureddine HAJJI	Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003 Tunis - Tunisie Tél. : 70 749 111 Fax : 70 749 045 E-Mail : noureddine.hajji@ey.com.tn	2009- 2011*
CNF Cabinet Neji Fethi, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Fethi Neji	2 rue Hamza abdelmottaleb Menzeh 6-2037 Tunis -Tunisie Tél. : 71 23 87 56 Fax : 71 23 87 56 E-Mail : neji.fethi@nf.tn.com	2007 - 2009**

* AGO du 22/05/2009

** AGO du 25/06/2007

5.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil ou avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital

Néant

CHAPITRE 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1 Evolution récente et orientations

6.1.1 Evolution récente

En 2008, la banque Attijari de Tunisie a réalisé un PNB de 128,5 MDT accusant une hausse de 22,7 % par rapport à 2007, due essentiellement à la hausse des résultats sur les opérations de marché de 4,9 MDT, de la marge d'intérêt globale de 15,1 MDT et de la marge sur les commissions de 3,7 MDT.

A la même date les dépôts de la clientèle ont enregistré une hausse de 24,1 % passant de 1942 MDT à 2410 MDT en contre partie les crédits à la clientèle ont progressé de 15,2 % passant de 1 704 MDT à 1963 MDT.

Le portefeuille créances a connu une amélioration des actifs classés qui ont accusé une baisse de 14,7% en 2008. Ainsi le ratio de couverture des créances classées passe à 51,02 % contre 45,03 % à fin 2007. La part des créances classées baisse à 13,06 % contre 17,80 % en 2007.

En 2009, la banque a continué sur sa lancée. Au titre du premier semestre, elle a affiché des améliorations notamment au niveau du PNB qui progresse de 14,4 %, sur le ratio de couverture des créances classées qui passe à 53,26 % et sur la part des créances classées qui baisse à 12,15 %.

6.1.2 Stratégie de développement

Dès l'installation du nouveau management de la banque, un plan de développement stratégique a été mis en place et dévoilé au public. Ce plan vise à positionner la banque comme un acteur de référence sur le marché et fixe des objectifs ambitieux de développement à l'horizon 2013 :

- Banque universelle fortement présente sur l'ensemble des segments de marchés Particuliers et Entreprises ;
- Contribution active à la performance du système bancaire tunisien : gouvernance modèle et respect des ratios prudentiels ;
- Réalisation de performances financières et génération d'un retour sur investissement intéressant.

La stratégie de développement de la Banque Attijari de Tunisie repose sur une méthodologie visant à garantir une analyse exhaustive des potentialités tout en optimisant les différentes activités existantes.

Cette méthodologie se décline en trois grands axes :

- Analyse systématique des leviers de création de valeur :
 - ✓ focalisation sur les priorités ;

- ✓ groupes de travail pluridisciplinaires ;
- ✓ capitalisation sur les meilleures pratiques de Attijariwafa bank.
- Gestion proactive du passif :
 - ✓ recouvrement ;
 - ✓ apurement des suspens.
- Mise en place d'un ensemble d'initiatives métiers pour affiner les potentiels par ligne métiers, à savoir :
 - ✓ la banque de détail ;
 - ✓ la banque d'Entreprise ;
 - ✓ la banque d'Investissement ;
 - ✓ les fonctions transversales.

La réalisation de ce plan permettra à la banque de retrouver ses équilibres fondamentaux et une bonne assise financière et de se mettre aux standards internationaux, notamment sur le plan organisationnel, informatique et commercial.

A travers son projet de développement, et forte de l'appui de ses partenaires, Attijari bank entend également contribuer au développement économique du pays et s'inscrire dans une logique de coopération économique entre les pays du Maghreb.

6.2 Perspectives d'avenir

6.2.1 Analyse des modifications opérées et des écarts enregistrés par rapport aux informations prévisionnelles 2008-2012

Les perspectives d'avenir de la banque pour l'ancien Business Plan couvrant la période 2008-2012 ont été établies sur la base des états financiers au 31/12/2007. Les prévisions de la Banque Attijari de Tunisie et les hypothèses sous-jacentes de la période 2008-2012 ont été approuvées par le conseil d'administration du 11 septembre 2008.

Le nouveau Business Plan qui couvre désormais la période 2009-2013 constitue une continuité de l'ancien Business Plan avec toutefois certaines modifications et mises à jour sur les hypothèses sous-tendant son charisme au niveau de certaines rubriques.

Modifications et mises à jour entre les deux Business Plan

- **Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers, BCT, CCP et TGT**

Les années 2009 à 2013 accuseront un recourt aux dépôts des banques de la place beaucoup plus accentué durant les trois dernières années que prévu lors du premier Business Plan.

Chiffres en MDT	2009	2010	2011	2012
Ancien BP	50	40	20	15
Nouveau BP	25	22,5	22	21,5

- **Dépôts et avoirs de la clientèle**

Les dépôts de la clientèle seront révisés à la hausse pour le nouveau Business Plan et accuseront une évolution significative.

Chiffres en MDT	2009	2010	2011	2012
Ancien BP	2462,2	2789,9	3157,1	3555,7
Nouveau BP	2815,5	3120,1	3350,9	3598,9

▪ Emprunts et ressources spéciales

Suite au remboursement anticipé courant juin 2009 de l'emprunt obligataire émis à la fin de l'année 2008, la banque compte émettre un nouveau emprunt obligataire à hauteur de 50 MDT durant le quatrième trimestre 2010.

▪ Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Faisant suite à la récente législation de la Banque Centrale de Tunisie, Attijari bank a procédé à la majoration des taux de la réserve obligatoire comme suit :

- Le taux de la réserve obligatoire appliqué sur les encours de dépôts à vue, des autres sommes dues à la clientèle et des certificats de dépôts dont la durée de vie initiale est inférieure à 3 mois passe de 10 % à 7,5 %.
- Le taux de la réserve obligatoire applicable aux certificats de dépôts, les comptes à terme, les bons de caisse et les autres produits financiers dont la durée initiale est supérieure à 3 mois et inférieure à 24 mois passe de 2 % à 1 %.
- Le taux de la réserve obligatoire applicable à l'épargne dont la durée initiale est supérieure à 3 mois et inférieure à 24 mois passe de 2 % à 0 %.

▪ Créances sur les établissements bancaires et financiers

Attijari bank prévoit une hausse des créances sur les établissements bancaires et financiers durant la période du nouveau Business Plan.

Chiffres en MDT	2009	2010	2011	2012
Ancien BP	134,9	161,7	193,7	231,8
Nouveau BP	245,5	255,2	263,0	268,6

▪ Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle seront révisées à la hausse pour le nouveau Business Plan et accuseront une évolution significative.

Chiffres en MDT	2009	2010	2011	2012
Ancien BP	2083,5	2328,6	2605,4	2908,4
Nouveau BP	2234,3	2499,6	2799,9	3123,9

▪ Portefeuille titres

Pendant la période couverte par le nouveau Business Plan, Attijari bank prévoit le placement de l'excédent de liquidité dans le portefeuille commercial sous forme de Bons de Trésor et de titres de transaction et en portefeuille investissement en parallèle à la cession des participations non performantes.

Chiffres en MDT		2009	2010	2011	2012
Ancien BP	Portefeuille commercial	316,7	343,7	395,7	444,7
	Portefeuille investissement	51,6	48,1	62,6	93,7
	Encours fin d'année Portefeuille titres	368,3	391,8	458,3	538,5
Nouveau BP	Portefeuille commercial	320,7	365,7	375,7	385,7
	Portefeuille investissement	53,1	49,6	58,3	72,3
	Encours fin d'année Portefeuille titres	373,8	415,3	434,0	458,0

▪ Valeurs immobilisées

Les immobilisations évolueront suivant un rythme plus élevé que lors de l'ancien Business Plan en raison de :

- Investissements mobiliers et immobiliers pour l'extension du réseau d'agences de la banque
- La prise en compte parmi les immobilisations des datons de paiements sur la période 2009 à 2012
- Finalisation de la construction du nouveau siège sociale de la banque

	Chiffres en MDT	2009	2010	2011	2012
Ancien BP	Immobilisations brutes	179,6	197,4	212,5	227,6
	Amortissements cumulés	69,7	81,8	97,2	113,4
	VCN	109,9	115,6	115,4	114,2
Nouveau BP	Immobilisations brutes	176,7	206,2	244,3	239,4
	Amortissements cumulés	58,7	72,3	90,0	108,2
	VCN	117,9	133,9	154,3	131,1

▪ Charges d'exploitation bancaire

Compte tenu des mises à jour qui ont touché les encours des dépôts de la clientèle mais également des établissements bancaires et financiers ainsi que les emprunts et ressources spéciales, les charges d'exploitation bancaire seront modifiées en conséquence.

	Chiffres en MDT	2009	2010	2011	2012
Ancien BP	Dépôts clientèle	72,0	78,5	88,0	98,8
	Dépôts des établissements de crédits Bancaires et financiers	3,4	2,4	1,5	0,9
	Emprunts et ressources spéciales	16,4	15,8	14,5	10,4
	Autres	0,4	0,4	0,4	0,4
	Total charges sur dépôts	92,1	97,0	104,4	110,4
Nouveau BP	Dépôts clientèle	70,9	75,8	78,1	78,8
	Dépôts des établissements de crédits Bancaires et financiers	1,3	0,8	0,7	0,6
	Emprunts et ressources spéciales	12,0	7,4	8,9	5,3
	Autres	0,4	0,4	0,4	0,4
	Total charges sur dépôts	84,6	84,4	88,0	85,1

▪ Produits d'exploitation bancaire

Compte tenu des mises à jour qui ont touché les encours des créances clients mais également des établissements bancaires et financiers ainsi que le portefeuille titres, les produits d'exploitation bancaire seront modifiés en conséquence.

	Chiffres en MDT	2009	2010	2011	2012
Ancien BP	Crédits	161,8	182,2	199,9	223,7
	Portefeuille titres de placement / transactions	26,1	28,1	30,7	33,4
	Portefeuille titres d'investissement	1,3	1,4	1,9	2,6
	Commissions en produits	41,9	48,8	58,9	67,8

	Total des produits d'exploitation bancaire	231,1	260,5	291,4	327,6
	Chiffres en MDT	2009	2010	2011	2012
Nouveau BP	Crédits	157,1	170,4	188,4	194,1
	Portefeuille titres de placement / transactions	26,6	28,2	30,5	32,6
	Portefeuille titres d'investissement	0,8	1,5	2,5	2,5
	Commissions en produits	41,9	48,8	58,9	67,8
	Total des produits d'exploitation bancaire	226,4	248,9	280,3	297,1

▪ **Frais de personnel**

Chiffres en MDT	2009	2010	2011	2012
Ancien BP	47,1	49,9	52,9	56,0
Nouveau BP	49,9	54,1	58,7	63,7

▪ **Les autres charges d'exploitation**

	Chiffres en MDT	2009	2010	2011	2012
Ancien BP	Charges générales d'exploitation	21,4	22,7	24,7	27,1
	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations.	14,2	12,1	15,4	16,3
Nouveau BP	Charges générales d'exploitation	20,9	22,7	24,7	27,1
	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations.	8,1	13,6	17,7	18,2

▪ **Provisions pour dépréciation du portefeuille titres et créances**

	Chiffres en MDT	2009	2010	2011	2012
Ancien BP	Provisions portefeuille titres	-2,0	-1,6	-0,3	-0,3
	Provisions sur créances	16,6	18,6	20,8	20,0
Nouveau BP	Provisions portefeuille titres	-2,0	-1,6	-0,3	-0,3
	Provisions sur créances	17,9	20,0	22,4	21,9

La banque s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'Etat de réalisation de ses prévisions.

L'Etat des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

La banque s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6.2.2 Les prévisions 2009-2013

Les perspectives d'avenir de la Banque d'Attijari de Tunisie pour la période 2009-2013 ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2008 et ont été approuvées par le conseil d'administration du 10/09/2009.

6.2.2.1 Les hypothèses de prévisions retenues

	Hypothèses										
Caisse et avoirs	<p>L'hypothèse de travail retenue prévoit l'indexation des fonds IBS sur les dépôts de la clientèle à hauteur de 0,18 % des dépôts à vue et des comptes d'épargne en fin de période.</p> <p>La caisse devises représente 5% des dépôts à vue en devises estimés à 20% de la totalité des dépôts à vue.</p> <p>La rubrique « Banque Centrale placements NOSTRO » enregistrera une baisse annuelle de 10 000 Mdt sur la totalité de la période couverte par le business plan.</p> <p>La rubrique « Banque Centrale comptes ordinaires » regroupe le montant de la réserve obligatoire en vigueur à la date d'élaboration du business plan et le reliquat non affecté des avoirs pécuniaires de la banque.</p>										
Créances sur les établissements financiers	<p>Les créances sur les banques résidentes évolueront annuellement de 1 000 Mdt par contre les créances sur les banque non résidentes et les établissements financiers après une première évolution de 80% entre 2008 et 2009 enregistreront une augmentation beaucoup plus modérée et dégressive sur le restant de la période allant de 4% en 2010 jusqu'à 1% en 2013</p> <p>Les taux moyens de rémunération, des produits générés par les créances s'élèveront à :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Taux de rémunération</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Créances Dinars</td> <td>3,6 %</td> </tr> <tr> <td>Créances Devises</td> <td>3,9 %</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Taux de rémunération	Créances Dinars	3,6 %	Créances Devises	3,9 %				
Rubrique	Taux de rémunération										
Créances Dinars	3,6 %										
Créances Devises	3,9 %										
Créances sur la clientèle	<p>Pour les créances sur la clientèle, la banque prévoit une croissance moyenne de 11,51% sur la période 2009-2013. En effet, la réforme, en 2008, de la banque de détail et toutes les mesures de formation, de dynamisation commerciale et de renforcement des équipes de conseillers et d'attachés dans le cadre du projet HAKAKYA ont donné leurs fruits.</p> <p>Les taux moyens de rémunération suivants seront retenus :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Taux de rémunération</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Découverts autorisés</td> <td>9,91 %</td> </tr> <tr> <td>Crédits courts termes</td> <td>6,28 %</td> </tr> <tr> <td>Crédit moyens et longs termes</td> <td>7,18 %</td> </tr> <tr> <td>Arrangement consolidation et rééchelonnement</td> <td>1,35 %</td> </tr> </tbody> </table>		Taux de rémunération	Découverts autorisés	9,91 %	Crédits courts termes	6,28 %	Crédit moyens et longs termes	7,18 %	Arrangement consolidation et rééchelonnement	1,35 %
	Taux de rémunération										
Découverts autorisés	9,91 %										
Crédits courts termes	6,28 %										
Crédit moyens et longs termes	7,18 %										
Arrangement consolidation et rééchelonnement	1,35 %										
Portefeuille titres commercial	<p>Le portefeuille titre commercial est composé essentiellement des bons de trésor. L'hypothèse de travail retenue prévoit un accroissement des placements en Bon de Trésor de 20 000 Mdt chaque année.</p> <p>L'excédent de trésorerie prévisionnel sera réinvesti sur le marché boursier sous forme de titres de transactions dans la perspective de réaliser des plus-values sur les valeurs les mieux cotées sur la place.</p> <p>Pour ce qui est des produits des placements, la banque estime un rendement annuel moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 6,5 % au titre du revenu des placements en bon de Trésor ▪ Une plus value de 1 % en cas de cession ▪ Les titres de transaction généreront un rendement annuel de 1,5 % 										

<p>Portefeuille titres d'investissement</p>	<p>Concernant les titres de participations la banque ne compte pas augmenter davantage ses parts dans les filiales et poursuivra sa politique de cession des titres non performants (dont la VCN est estimée à 6 000 Mdt) sur toute la période couverte par le business plan.</p> <p>En parallèle, la banque procédera courant 2011 et 2012 à des investissements en valeurs solides à hauteur respectivement de 10 000 Mdt en 2011 et 15 000 Mdt en 2012.</p> <p>En matière de couverture des dépréciations des titres, les provisions seront à hauteur de 19,56% de la valeur brute des participations en 2009. Ce taux décroîtra pendant les années suivantes tenant compte de l'amélioration de la situation des filiales et des cessions des titres non performants pour atteindre son seuil le plus bas de 11,27% en 2013.</p> <table border="1" data-bbox="448 539 1385 595"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011</th> <th>2012</th> <th>2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux de provision</td> <td>19,56 %</td> <td>17,81 %</td> <td>14,50 %</td> <td>11,27 %</td> <td>11,27 %</td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011	2012	2013	Taux de provision	19,56 %	17,81 %	14,50 %	11,27 %	11,27 %		
	2009	2010	2011	2012	2013										
Taux de provision	19,56 %	17,81 %	14,50 %	11,27 %	11,27 %										
<p>Valeurs immobilisées</p>	<p>La période couverte par le business plan, connaîtra une évolution des investissements mobiliers et immobiliers due à l'ouverture de nouvelles agences et à l'extension du réseau selon la cadence suivante :</p> <table border="1" data-bbox="448 741 1310 824"> <thead> <tr> <th>Libellé</th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011</th> <th>2012</th> <th>2013</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre d'ouverture de nouvelles agences</td> <td>10</td> <td>26</td> <td>29</td> <td>29</td> <td>29</td> <td>123</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le transfert vers le nouveau siège aura lieu à la fin des travaux de construction en 2010. Le coût du nouveau siège de la banque est estimé à 45 000 Mdt.</p> <p>Les années 2008 et 2009 vivront au rythme du changement du système d'information actuel et l'implémentation du nouveau logiciel DELTA estimé à 18 000 Mdt.</p>	Libellé	2009	2010	2011	2012	2013	Total	Nombre d'ouverture de nouvelles agences	10	26	29	29	29	123
Libellé	2009	2010	2011	2012	2013	Total									
Nombre d'ouverture de nouvelles agences	10	26	29	29	29	123									
<p>Dépôts et avoirs des établissements financiers</p>	<p>Les dépôts et avoirs des banques et des établissements financiers subiront une baisse progressive en raison de l'augmentation des dépôts de la clientèle.</p> <p>Les taux moyens de rémunération des dépôts sur la période seront fixés à :</p> <table border="1" data-bbox="448 1133 1023 1240"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Taux de rémunération</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dépôts en Dinars</td> <td>3,63 %</td> </tr> <tr> <td>Dépôts en Devises</td> <td>1,5 %</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Taux de rémunération	Dépôts en Dinars	3,63 %	Dépôts en Devises	1,5 %								
Rubrique	Taux de rémunération														
Dépôts en Dinars	3,63 %														
Dépôts en Devises	1,5 %														
<p>Dépôts et avoirs de la clientèle</p>	<p>La politique commerciale de la banque en matière de dépôts de la clientèle vise à faire évoluer leurs volumes en moyenne de 9,94 % entre 2009 et 2013.</p> <p>Les fluctuations de croissance des dépôts entre les années s'expliquent par une prévision d'actions commerciales de la part des concurrents. Par ailleurs ces mêmes dépôts seront consolidés par l'émission d'un emprunt obligataire.</p> <p>Pour la période couverte par le business plan, les nouvelles agences généreront des dépôts additionnels de 1 000 Mdt par agence pendant leur premier exercice d'activité,</p> <p>Pour la rémunération, la Banque a opté pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ un taux de rémunération des DAV dégressif de 0,60 % en 2009 à 0,51 % en 2013 ▪ un taux de rémunération de l'épargne dégressif de 2,85% en 2009 à 2% en 2013 ▪ un taux de rémunération des certificats de dépôts dégressif de 5,02% en 2009 à 4,51% en 2013 ▪ un taux de rémunération des Bons de caisse, des dépôts à terme et des autres produits financiers dégressifs de 4,30% en 2009 à 3,70% en 2013 														
<p>Emprunts et ressources spéciales</p>	<p>Pour la période couverte par le business plan, l'hypothèse retenue prévoit une émission obligataire à hauteur de 50 000 Mdt à réaliser en deux tranches.</p> <p>La première tranche est de 10 000 Mdt « catégorie A » sur 15 ans et la deuxième de 40 000 Mdt « catégorie B » sur 20 ans.</p> <p>L'émission de l'emprunt obligataire générera une charge d'intérêt annuelle additionnel au taux de 5,5% pour la « catégorie A » et au taux de 5,75% pour la « catégorie B »</p>														

Capitaux propres	<p>Pour la période couverte par le business plan, l'hypothèse retenue prévoit une évolution positive du résultat avec un acquittement en 2012 de la charge intégrale d'impôt relative à l'exercice.</p> <p>L'apurement des reports déficitaires des années 2004, 2005, 2006 et 2007 est prévu courant l'exercice 2011. Sur le reliquat du résultat, la banque envisage de s'acquitter du super dividende vis-à-vis de ses actionnaires à hauteur de 10 125 Mdt.</p> <p>Les années 2012 à 2013 verront la distribution de dividendes et des prélèvements pour le fonds social de la banque à hauteur respectivement de 56 425 Mdt et 59 425 Mdt.</p> <p>Dans la perspective de consolider ses fonds propres et se conformer aux exigences minimales en matière de ratio de solvabilité, la banque compte augmenter son capital social par l'émission d'actions nouvelles à concurrence de 18 750 Mdt pendant le quatrième trimestre 2009. Dans le même cadre et par mesure de protection des porteurs de titres OCA la banque procédera à une augmentation de capital complémentaire pendant le dernier trimestre 2012 en faveur de ces derniers dans les mêmes conditions que la première augmentation c'est-à-dire à hauteur de 3 333 Mdt concomitamment à l'éventuelle conversion intégrale de l'EOCA en 2012.</p>																														
Coût du risque	<p>Les provisions sur les créances clients et les agios réservés ont été estimées en fonction du ratio de coût du risque cible que la banque s'efforcera d'atteindre pendant la période couverte par le Business plan.</p> <table border="1" data-bbox="448 831 1331 887"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011</th> <th>2012</th> <th>2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Coût du risque cible</td> <td>0,8 %</td> <td>0,8 %</td> <td>0,8 %</td> <td>0,7 %</td> <td>0,7 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Durant la période couverte par le business plan, la Banque continuera à provisionner les risques de non récupération des actifs douteux et veillera à atteindre les objectifs fixés par la Banque Central de Tunisie (BCT) en matière de taux d'actifs classés et de taux de couverture.</p> <table border="1" data-bbox="448 1055 1386 1137"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011</th> <th>2012</th> <th>2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux d'actifs classés</td> <td>11,72%</td> <td>9,62%</td> <td>8,06%</td> <td>6,77%</td> <td>5,97%</td> </tr> <tr> <td>Taux de couverture</td> <td>58,46%</td> <td>70,00%</td> <td>80,02%</td> <td>90,08%</td> <td>94,97%</td> </tr> </tbody> </table> <p>A cet effet, la Banque prévoit une maîtrise de l'évolution des actifs classés durant la période couverte par le business plan en accentuant les actions de recouvrement.</p>		2009	2010	2011	2012	2013	Coût du risque cible	0,8 %	0,8 %	0,8 %	0,7 %	0,7 %		2009	2010	2011	2012	2013	Taux d'actifs classés	11,72%	9,62%	8,06%	6,77%	5,97%	Taux de couverture	58,46%	70,00%	80,02%	90,08%	94,97%
	2009	2010	2011	2012	2013																										
Coût du risque cible	0,8 %	0,8 %	0,8 %	0,7 %	0,7 %																										
	2009	2010	2011	2012	2013																										
Taux d'actifs classés	11,72%	9,62%	8,06%	6,77%	5,97%																										
Taux de couverture	58,46%	70,00%	80,02%	90,08%	94,97%																										
Charges de personnel	<p>La Banque prévoit un accroissement annuel de 8,5 % de ses charges du personnel en mettant l'accent sur l'augmentation du taux d'encadrement par le recrutement de nouvelles compétences en parallèle avec les départs à la retraite.</p>																														
Charges générales d'exploitation	<p>La baisse des charges locatives entre l'exercice 2010 et 2011 est due à la libération du local sis au 140 avenue de la Liberté. L'exercice 2011 verra le transfert vers le nouveau siège social et la libération des autres locaux en location à savoir les bâtiments 93, 107 et 116 Avenue de la Liberté et l'étage occupé actuellement par la Direction Centrale du Contrôle Générale sis à Mont Plaisir.</p> <p>La hausse des autres charges générales d'exploitation est due à l'augmentation de la redevance sur assistance technique d'Attijariwafa banque, malgré l'extinction de l'abonnement sur 3 ans de la créance vis-à-vis d'ACCENTURE pour un montant de 900 Mdt.</p>																														

6.2.2.2 Les Emplois de la Banque

- **Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

	en mDT					
	31/12/08	31/12/09P	31/12/10P	31/12/11P	31/12/12P	31/12/13P
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	180 554	237 328	252 428	215 254	218 656	222 704
Taux de croissance	135,11%	31,44%	6,36%	-14,73%	1,58%	1,85%

P : prévisionnel

▪ **Créances sur les établissements bancaires et financiers**

en mDT

	31/12/08	31/12/09P	31/12/10P	31/12/11P	31/12/12P	31/12/13P
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	140 817	245 471	255 169	262 955	268 614	271 277
Taux de croissance	50,53%	74,32%	3,95%	3,05%	2,15%	0,99%

P : prévisionnel

▪ **Créances sur la clientèle**

en mDT

	31/12/08	31/12/09P	31/12/10P	31/12/11P	31/12/12P	31/12/13P
Comptes débiteurs	156 495	243 769	271 317	302 790	337 612	373 094
Autres concours à la clientèle	1 787 955	1 969 968	2 205 718	2 472 533	2 761 760	3 028 326
Crédits sur ressources spéciales	18 583	20 583	22 583	24 583	24 583	24 583
Total créances sur la clientèle	1 963 053	2 234 320	2 499 618	2 799 906	3 123 955	3 426 003
Taux de croissance	15,20%	13,82%	11,87%	12,01%	11,57%	9,67%

P : prévisionnel

Pour les créances sur la clientèle, la banque prévoit une croissance annuelle moyenne de 11,51% sur la période 2009-2013. En effet, la réforme, en 2008, de la banque de détail et toutes les mesures de formation, de dynamisation commerciale et de renforcement des équipes de conseillers et d'attachés dans le cadre du projet HAKAKYA ont donné leurs fruits.

▪ **Tableau de Créances classées**

en mDT

	31/12/08	31/12/09P	31/12/10P	31/12/11P	31/12/12P	31/12/13P
Engagements bruts	2 715 303	2 900 202	3 221 893	3 597 474	3 987 253	4 352 829
Actifs classés	354 534	340 000	310 000	290 000	270 000	260 000
Classe 2	43 280	41 757	38 073	35 617	33 160	31 932
Classe 3	18 576	17 923	16 341	15 287	14 233	13 705
Classe 4	292 678	280 320	255 586	239 097	222 607	214 362
Agios réservés	59 855	59 855	58 105	50 765	40 065	19 785
Provisions	121 023	138 897	158 894	181 293	203 161	227 143
Taux de couverture cible	51,02%	58,46%	70,00%	80,02%	90,08%	94,97%
Taux de créances classées	13,06%	11,72%	9,62%	8,06%	6,77%	5,97%

P : prévisionnel

▪ **Portefeuille titres commercial**

en mDT

	31/12/08	31/12/09P	31/12/10P	31/12/11P	31/12/12P	31/12/13P
Bons de Trésor	268 964	270 000	290 000	310 000	330 000	350 000
Placements Titres de transaction	0	25 000	50 000	40 000	30 000	0
Placements SICAV	25 747	25 747	25 747	25 747	25 747	25 747
Provisions sur placements SICAV	0	0	0	0	0	0
Total portefeuille titres commercial	294 711	320 747	365 747	375 747	385 747	375 747
Taux de croissance	1,09%	8,83%	14,03%	2,73%	2,66%	-2,59%

P : prévisionnel

▪ **Portefeuille titres d'investissement**

en mDT

	31/12/08	31/12/09P	31/12/10P	31/12/11P	31/12/12P	31/12/13P
Titres d'investissement	8 206	7 120	5 770	4 420	3 598	3 598
Titres de participation	48 660	46 021	43 861	53 856	68 699	68 699
Total portefeuille d'investissement	56 866	53 141	49 631	58 277	72 297	72 297
Taux de croissance	17,47%	-6,55%	-6,61%	17,42%	24,06%	0,00%

P : prévisionnel

▪ **Valeurs immobilisées**

La période couverte par le business plan, connaîtra une évolution des investissements mobiliers et immobiliers due à l'extension du réseau d'agence selon la cadence suivante :

Libellé	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	Total
Nombre d'ouverture de nouvelles agences	10	26	29	29	29	123

Le transfert vers le nouveau siège aura lieu à la fin des travaux de construction en 2010. Le coût du nouveau siège de la banque est estimé à 45 000 mDT.

L'année 2009, à l'instar de 2008, a vécu au rythme du changement du système d'information actuel et l'implémentation du nouveau logiciel DELTA estimé à 18 000 mDT.

en mDT

	31/12/08	31/12/09P	31/12/10P	31/12/11P	31/12/12P	31/12/13P
Immobilisation incorporelle	1 745	18 298	11 499	5 499	0	0
Immobilisation corporelle	94 349	99 641	122 360	148 811	131 125	134 222
Total valeurs immobilisées	96 094	117 939	133 859	154 310	131 125	134 222
Taux de croissance	145,04%	22,73%	13,50%	15,28%	-15,02%	2,36%

P : prévisionnel

6.2.2.3 Les ressources de la banque

▪ **Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers**

en mDT

	31/12/08	31/12/09P	31/12/10P	31/12/11P	31/12/12P	31/12/13P
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	14 395	25 000	22 500	22 000	21 500	21 500
Taux de croissance	-86,88%	73,67%	-10,00%	-2,22%	-2,27%	0,00%

P : prévisionnel

▪ **Dépôts et avoirs de la clientèle**

en mDT

	31/12/08	31/12/09P	31/12/10P	31/12/11P	31/12/12P	31/12/13P
Dépôts à vue	685 479	856 000	926 125	995 200	1 094 720	1 199 870
Comptes d'épargne	779 028	940 000	1 012 548	1 138 452	1 257 154	1 341 326
Bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	596 444	656 783	790 125	792 058	811 915	854 120
Certificats de dépôts	291 500	300 000	320 000	340 000	340 000	360 000
Autres	57 965	62 720	71 292	85 258	95 072	105 285
Total dépôts et avoirs de la clientèle	2 410 416	2 815 503	3 120 090	3 350 968	3 598 861	3 860 601
Taux de croissance	24,14%	16,81%	10,82%	7,40%	7,40%	7,27%

P : prévisionnel

▪ **Emprunt et ressources spéciales**

en mDT

	31/12/08	31/12/09P	31/12/10P	31/12/11P	31/12/12P	31/12/13P
Total emprunts et ressources spéciales	166 143	118 020	96 475	95 805	93 100	90 395
Taux de croissance	43,89%	-28,96%	-18,26%	-0,69%	-2,82%	-2,91%

P : prévisionnel

Pour la période couverte par le business plan, l'hypothèse retenue prévoit une émission obligatoire à hauteur de 50 000 mDT à réaliser en deux tranches.

▪ **Capitaux propres**

en mDT

	31/12/08	31/12/09P	31/12/10P	31/12/11P	31/12/12P	31/12/13P
Capital souscrit	150 000	168 750	168 750	168 750	198 748	198 748
Primes liées au capital	22 200	59 700	59 700	59 700	119 701	119 701
Réserves légales	7 503	7 503	7 503	7 503	8 208	11 199
Autres réserves	6 868	6 868	6 868	6 868	6 868	6 868

Fonds social	12 259	12 260	12 260	12 260	12 260	12 760
Écart de réévaluation	3 646	3 646	3 646	3 646	3 646	3 646
Titres assimilés à des capitaux propres	83 680	83 850	83 850	83 850	0	0
Résultats reportés	-189 947	-149 166	-103 625	-48 535	3 254	405
Résultat de la période	40 781	45 541	55 090	62 618	56 566	62 500
Total capitaux propres	136 991	238 952	294 043	356 661	409 251	415 827
Taux de croissance	43,15%	74,43%	23,06%	21,30%	14,75%	1,61%

P : prévisionnel

6.2.2.4 Les résultats d'exploitation

▪ La marge en intérêts

L'évolution de la marge en intérêt sur la période 2009-2013 se présente comme suit

	en mDT					
	31/12/08	31/12/09P	31/12/10P	31/12/11P	31/12/12P	31/12/13P
Intérêts et revenus assimilés	150 520	157 148	170 382	188 393	194 119	198 081
Intérêts encourus et charges assimilées	86 249	84 552	84 419	88 004	85 060	84 159
Intérêts nets	64 271	72 596	85 963	100 389	109 059	113 922
Taux de croissance	30,82%	12,95%	18,41%	16,78%	8,64%	4,46%

P : prévisionnel

▪ Commissions nettes

L'évolution de la commission nette sur la période 2009-2013 se présente comme suit

	en mDT					
	31/12/08	31/12/09P	31/12/10P	31/12/11P	31/12/12P	31/12/13P
Commissions (en produits)	37 104	41 851	48 831	58 854	67 809	75 228
Commissions encourues	1 535	1 689	1 857	2 043	2 247	2 472
Commissions nettes	35 569	40 162	46 974	56 811	65 562	72 756
Taux de croissance	11,78%	12,91%	16,96%	20,94%	15,40%	10,97%

P : prévisionnel

▪ Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, hors bilan et passif

	en mDT					
	31/12/08	31/12/09P	31/12/10P	31/12/11P	31/12/12P	31/12/13P
Total dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-23 622	-17 897	-19 997	-22 399	-21 868	-23 982
Taux de croissance	-53,81%	-24,23%	11,73%	12,01%	-2,37%	9,67%

P : prévisionnel

▪ Frais de personnel

A partir de 2010 la banque prévoit une augmentation annuelle de 8,5% de ses charges du personnel.

La banque projette l'augmentation du taux d'encadrement par le recrutement de nouvelles compétences en parallèle avec les départs à la retraite.

	en mDT					
	31/12/08	31/12/09P	31/12/10P	31/12/11P	31/12/12P	31/12/13P
Frais de personnel	44 524	49 867	54 106	58 705	63 694	69 108
Taux de croissance	13,25%	12,00%	8,50%	8,50%	8,50%	8,50%

P : prévisionnel

▪ Charges générales d'exploitation

	en mDT					
	31/12/08	31/12/09P	31/12/10P	31/12/11P	31/12/12P	31/12/13P
Charges générales d'exploitation	19 256	20 874	22 680	24 718	27 094	29 698
Taux de croissance	-3,28%	8,40%	8,65%	8,99%	9,61%	9,61%

P : prévisionnel

▪ **Le résultat net**

en mDT

	31/12/08	31/12/09P	31/12/10P	31/12/11P	31/12/12P	31/12/13P
Le résultat net	40 781	45 541	55 090	62 618	56 566	62 500
Taux de croissance		11,70%	20,97%	13,66%	-9,67%	10,49%

P : prévisionnel

6.3 Les états financiers prévisionnels 2009 – 2013

▪ Bilans prévisionnels

en mDT

ACTIF	31/12/2008 R	31/12/2009 P	31/12/2010 P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	180 554	237 328	252 428	215 254	218 656	222 704
Créances sur les établissements bancaires et financiers	140 817	245 471	255 169	262 955	268 614	271 277
Créances sur la clientèle	1 963 053	2 234 320	2 499 618	2 799 906	3 123 955	3 426 003
Portefeuille titres commercial	294 711	320 747	365 747	375 747	385 747	375 747
Portefeuille d'investissement	56 866	53 141	49 631	58 277	72 297	72 297
Valeurs immobilisées	96 094	117 939	133 859	154 310	131 125	134 222
Autres actifs	107 622	105 714	105 758	110 380	107 021	106 192
TOTAL ACTIF	2 839 717	3 314 660	3 662 210	3 976 828	4 307 415	4 608 442

PASSIF	31/12/2008 R	31/12/2009 P	31/12/2010 P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P
Banque Centrale et CCP	0	0	0	0	0	0
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	14 395	25 000	22 500	22 000	21 500	21 500
Dépôts et avoirs de la clientèle	2 410 416	2 815 503	3 120 090	3 350 968	3 598 861	3 860 601
Emprunts et ressources spéciales	166 143	118 020	96 475	95 805	93 100	90 395
Autres passifs	111 772	117 185	129 102	151 394	184 702	220 119
TOTAL PASSIF	2 702 726	3 075 708	3 368 167	3 620 167	3 898 163	4 192 615

CAPITAUX PROPRES	31/12/2008 R	31/12/2009 P	31/12/2010 P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P
Capital	150 000	168 750	168 750	168 750	198 748	198 748
Réserves	48 831	86 331	86 331	86 331	147 037	150 528
Autres capitaux propres	87 326	87 496	87 496	87 496	3 646	3 646
Résultats reportés	-189 947	-149 166	-103 625	-48 535	3 254	405
Résultat net	40 781	45 541	55 090	62 618	56 566	62 500
TOTAL CAPITAUX PROPRES	136 991	238 952	294 043	356 661	409 251	415 827
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2 839 717	3 314 660	3 662 210	3 976 828	4 307 415	4 608 442

R : Réalisé

P : Prévisionnel

▪ Etats des résultats prévisionnels

en mDT

	31/12/2008 R	31/12/2009 P	31/12/2010 P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE						
Intérêts et revenus assimilés	150 520	157 148	170 382	188 393	194 119	198 081
Commissions (en produits)	37 104	41 851	48 831	58 854	67 809	75 228
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	26 971	26 636	28 213	30 523	32 625	34 625
Revenus du portefeuille d'investissement	1 751	750	1 500	2 500	2 500	3 000
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	216 346	226 385	248 926	280 270	297 053	310 934
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE						
Intérêts encourus et charges assimilées	-86 249	-84 552	-84 419	-88 004	-85 060	-84 159
Commissions encourues	-1 535	-1 689	-1 857	-2 043	-2 247	-2 472
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	-13	0	0	0	0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-87 797	-86 241	-86 276	-90 047	-87 307	-86 631
PRODUIT NET BANCAIRE	128 549	140 144	162 650	190 222	209 746	224 303
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, hors bilan et passif	-23 622	-17 897	-19 997	-22 399	-21 868	-23 982
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs / portefeuille d'investissement	2 333	2 036	1 586	279	279	0
Autres produits d'exploitation	1 624	1 500	1 500	1 650	1 650	1 700
Frais de personnel	-44 524	-49 867	-54 106	-58 705	-63 694	-69 108
Charges générales d'exploitation	-19 256	-20 874	-22 680	-24 718	-27 094	-29 698
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-4 790	-8 074	-13 614	-17 674	-18 210	-13 928
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	40 314	46 967	55 339	68 654	80 809	89 286
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	756	-1 200	0	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	-289	-226	-249	-6 036	-24 243	-26 786
RÉSULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	40 781	45 541	55 090	62 618	56 566	62 500
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	40 781	45 541	55 090	62 618	56 566	62 500

R : Réalisé

P : Prévisionnel

▪ **Etats des flux de trésorerie prévisionnels**

en mDT

	31/12/2008 R	31/12/2009 P	31/12/2010 P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P
ACTIVITES D'EXPLOITATION						
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	185 958	205 049	225 864	254 595	270 028	282 209
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-88 705	-87 019	-86 258	-88 161	-86 774	-86 453
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	138	10 605	-2 500	-500	-500	0
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-267 972	-286 041	-281 329	-312 817	-332 417	-302 910
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	469 005	405 087	304 587	230 878	247 893	261 740
Titres de placement	10 176	31 570	45 789	11 500	11 500	-8 500
Sommes versées au personnel et aux créiteurs divers	-50 144	-47 195	-51 986	-56 405	-61 199	-66 401
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	3 798	-76 197	-86 559	-24 134	-24 556	23 742
Impôt sur les bénéfices	-210	-289	-226	-249	-6 036	-24 243
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	262 044	155 570	67 381	14 706	17 939	79 183
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT						
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	1 823	750	1 500	2 500	2 500	3 000
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	-6 198	5 836	5 050	-8 000	-13 528	0
Acquisitions / cessions sur immobilisations	-61 669	-29 919	-29 534	-38 125	4 975	-17 025
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-66 044	-23 333	-22 984	-43 625	-6 053	-14 025
ACTIVITES DE FINANCEMENT						
Émissions d'actions	0	56 250	0	0	9 999	0
Émission d'emprunts	56 000	0	50 000	0	0	0
Remboursement d'emprunts	0	-50 000	-70 000	-2 667	-2 667	-2 667
Augmentation / diminution ressources spéciales	-5 900	2 000	2 000	2 000	0	0
Dividendes et autres distributions	0	0	0	0	-10 125	-55 925
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	50 100	8 250	-18 000	-667	-2 793	-58 592
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	246 099	140 487	26 396	-29 586	9 094	6 567
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	49 337	295 437	435 924	462 320	432 734	441 828
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	295 437	435 924	462 320	432 734	441 828	448 395

R : Réalisé

P : Prévisionnel

▪ **Etats des engagements hors bilan prévisionnels**

en mDT

	31/12/2008 R	31/12/2009 P	31/12/2010 P	31/12/2011 P	31/12/2012 P	31/12/2013 P
PASSIFS EVENTUELS						
Cautions, avals et autres garanties données	401 487	326 625	361 465	416 740	463 037	507 712
Crédits documentaires	249 683	140 505	143 811	148 770	157 035	172 186
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	651 170	467 130	505 276	565 510	620 072	679 898
ENGAGEMENTS DONNES						
Engagements de financement donnés	0	0	0	0	0	0
Engagements sur titres	282	510	600	720	720	720
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	282	510	600	720	720	720
ENGAGEMENTS RECUS						
Engagements de financement reçus	0	0	0	0	0	0
Garanties reçues	359 426	307 672	329 649	395 579	461 508	538 425
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	359 426	307 672	329 649	395 579	461 508	538 425

R : Réalisé

P : Prévisionnel

Cash flow prévisionnel

en mDT

	2008	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Résultat net	40 781	45 541	55 090	62 618	56 566	62 500
Dotations aux provisions/ créances (nettes)	23 622	17 897	19 997	22 399	21 868	23 982
Dotations aux provisions/ portefeuille investissement (nettes)	-2 333	-2 036	-1 586	-279	-279	0
Dotations aux amortissements et aux provisions /Immobilisations (nettes)	4 790	8 074	13 614	17 674	18 210	13 928
Cash flow prévisionnel	66 860	69 476	87 115	102 413	96 365	100 410

P : prévisionnel

6.4 Indicateurs et Ratios prévisionnels

6.4.1 Principaux indicateurs

En mDT

	2008	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Dépôts et avoirs de la clientèle	2 410 416	2 815 503	3 120 090	3 350 968	3 598 861	3 860 601
Créances nettes sur la clientèle	1 963 053	2 234 320	2 499 618	2 799 906	3 123 955	3 426 003
Créances douteuses et litigieuses	354 534	340 000	310 000	290 000	270 000	260 000
Créances brutes sur la clientèle (bilan et hors bilan)	2 715 303	2 900 202	3 221 893	3 597 474	3 987 253	4 352 829
Total des capitaux propres avant résultat	96 210	193 411	238 953	294 043	352 685	353 327
Total des capitaux propres après résultat	136 991	238 952	294 043	356 661	409 251	415 827
Capital social	150 000	168 750	168 750	168 750	198 748	198 748
Total bilan	2 839 717	3 314 660	3 662 210	3 976 828	4 307 415	4 608 442
PNB	128 549	140 144	162 650	190 222	209 746	224 303
Commissions nettes	35 569	40 162	46 974	56 811	65 562	72 756
Frais d'exploitation	68 570	78 815	90 400	101 097	108 998	112 735
Frais de personnel	44 524	49 867	54 106	58 705	63 694	69 108
Provisions et agios réservés	180 878	198 752	216 999	232 058	243 226	246 928
Résultat d'exploitation	40 314	46 967	55 339	68 654	80 809	89 286
Résultat net	40 781	45 541	55 090	62 618	56 566	62 500
Dividendes	-	-	-	-	10 125	55 925

P : prévisionnel

6.4.2 Principaux Ratios

Ratios de Structure

	2008	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Total capitaux propres /Total bilan	4,82%	7,21%	8,03%	8,97%	9,50%	9,02%
Dépôts de la clientèle / Total bilan	84,88%	84,94%	85,20%	84,26%	83,55%	83,77%
Créances nettes sur la clientèle / Total bilan	69,13%	67,41%	68,25%	70,41%	72,53%	74,34%
Dépôts de la clientèle / Créances nettes sur la clientèle	122,79%	126,01%	124,82%	119,68%	115,20%	112,69%

P : prévisionnel

Ratios de Productivité

	2008	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Frais d'exploitation / Produit Net Bancaire	53,34%	56,24%	55,58%	53,15%	51,97%	50,26%
Commissions nettes / Frais de personnel	79,89%	80,54%	86,82%	96,77%	102,93%	105,28%
Frais de personnel / Produit Net Bancaire	34,64%	35,58%	33,27%	30,86%	30,37%	30,81%

P : prévisionnel

Ratios de rentabilité

	2008	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
R.O.E = résultat net / (total des capitaux propres avant résultat)	42,39%	23,55%	23,05%	21,30%	16,04%	17,69%
R.O.A = Résultat net / Total actif	1,44%	1,37%	1,50%	1,57%	1,31%	1,36%
Résultat net / Produit Net Bancaire	31,72%	32,50%	33,87%	32,92%	26,97%	27,86%
Produit Net Bancaire / Total bilan	4,53%	4,23%	4,44%	4,78%	4,87%	4,87%
Dividendes / Capital social	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	5,09%	28,14%
Commissions nettes / Produit Net Bancaire	27,67%	28,66%	28,88%	29,87%	31,26%	32,44%

P : prévisionnel

Ratios de risque

	2008	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Créances douteuses et litigieuses	354 534	340 000	310 000	290 000	270 000	260 000
Evolution	-14,74%	-4,10%	-8,82%	-6,45%	-6,90%	-3,70%
Provisions et agios réservés	180 878	198 752	216 999	232 058	243 226	246 928
Evolution	-3,40%	9,88%	9,18%	6,94%	4,81%	1,52%
Taux de créances classées	13,06%	11,72%	9,62%	8,06%	6,77%	5,97%
Taux de couverture de créances classées	51,02%	58,46%	70,00%	80,02%	90,08%	94,97%

P : prévisionnel

6.5 Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2009 à 2013

AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CNF - Cabinet Neji Fethi

Société inscrite au tableau de l'OECT
2 ; Rue Hamza Abdelmottaleb
Menzeh 6 - 2037 Tunis - Tunisie
Tél : 71 238 756 Fax : 71 238 756

ATTIJARI BANK

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2009 A 2013

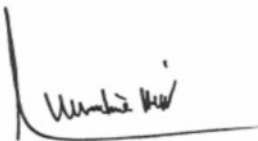
Nous avons examiné les données prévisionnelles d'ATTIJARI BANK pour la période allant de 2009 à 2013 établies dans le cadre de la publication du prospectus d'augmentation de capital (telles qu'annexées au présent avis). Ces prévisions et les hypothèses sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité de la direction.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et elles sont synthétisées dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie.

Nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 08 Octobre 2009



AMC Ernst & Young
Nouredine HAJJI



CNF - Cabinet Neji Fethi
Fethi NEJI